



Les favoris au rendez-vous

■ L'or pour Cathy Freeman, Michael Johnson, Hailé Gebreselassié

■ Dopage : Marion Jones soutient son mari, C.J. Hunter

■ Médaille de bronze pour la France en natation synchronisée

Lire notre cahier spécial

Clandestins, « comme des chiens »

ALORS QUE la police aux frontières s'enfonçait dans des explications embarrassées, le témoignage d'un agriculteur belge, recueilli par notre envoyé spécial, est formel : des policiers français de Dunkerque, en camionnette de service, ont bien abandonné de l'autre côté de la frontière, en Belgique, en rase campagne, quarante-cinq réfugiés kosovars, épuisés et démunis de tout. « On les a jetés comme des chiens », s'est indigné l'agriculteur. Les traités européens autorisent le renvoi d'un étranger non ressortissant communautaire, arrêté en situation irrégulière, vers le pays par lequel il est entré dans l'Union, mais après que cet Etat eut été prévenu.

Lire page 12

Le pédagogue blessé



PHILIPPE MEIRIEU

UNIVERSITAIRE et passionné de pédagogie, Philippe Meirieu a, pendant trois ans, tenté de réformer l'école à côté de Claude Allègre. Cible des intellectuels, qui dénoncent sa « révolution culturelle », lâché par Jack Lang, il a quitté l'arène politique pour retrouver ses étudiants de Lyon-II.

Lire page 16

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 10 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 48 FB ; Canada, 2,50 \$ CAN ; Côte-d'Ivoire, 900 F CFA ; Danemark, 15 KR ; Espagne, 225 PTA ; Gabon, 900 F CFA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 500 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 3000 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KR ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON, 270 PTE ; Réunion, 10 F ; Sénégal, 900 F CFA ; Suède, 16 KRS ; Suisse, 2,20 FS ; Tunisie, 1,4 Din ; USA (NY), 2 \$; USA (others), 2,50 \$.

M 0147 - 927 - 7,50 F



Chirac-Jospin : la guerre est déclarée

- L'affaire Méry provoque un affrontement entre le chef de l'Etat et le premier ministre
- L'implication de M. Strauss-Kahn permet à l'Elysée de dénoncer une « manipulation »
- L'original de la cassette est introuvable
- Deux lettres de Jean-Claude Méry à « M. le président » ont été saisies

LA COHABITATION tourne à la guerre ouverte entre Jacques Chirac et Lionel Jospin. L'Elysée avait vu la main des socialistes dans la publication par *Le Monde* du témoignage posthume de Jean-Claude Méry, qui mettait en cause le président de la République dans le financement occulte du RPR. La révélation, par *L'Express*, que Dominique Strauss-Kahn, alors ministre des finances, avait détenu la cassette vidéo enregistrée par le financier du RPR a fourni à l'Elysée l'occasion de lancer sa contre-attaque sur ce thème. Lundi matin, Jacques Chirac a téléphoné à Lionel Jospin pour lui demander une enquête de l'administration fiscale sur l'« éventuelle implication » de son ancien ministre des finances. *L'Express* affirme en effet que M. Strauss-Kahn avait obtenu la cassette en échange d'un arrangement fiscal en faveur du coureur Karl Lagerfeld, ce que dément l'ancien ministre. L'explication entre MM. Chirac et Jospin a été violente. « Ces affaires ne nous concernent pas », a déclaré le premier ministre, qui a demandé aux



socialistes de ne pas se laisser « intimider » par la contre-attaque présidentielle sur le thème de la « manipulation ». Pendant ce temps, le RPR décidait de suspendre la procédure d'exclusion de Jean Tiberi. Lundi, les juges Riberolles et Brisset-Foucalt ont perquisitionné le domicile et le bureau de Dominique Strauss-Kahn au conseil régional d'Ile-de-France. Ils n'y ont pas trouvé la cassette, que l'ancien ministre des finances assure avoir égarée sans même l'avoir visionnée. Quelques heures plus tôt, les juges avaient saisi une enveloppe contenant deux lettres manuscrites datées de 1995 et 1996, signées par Jean-Claude Méry et adressées à « M. le président », sans plus de précision. Dans ces lettres, M. Méry se plaignait de ne pas avoir été suffisamment dédommagé en échange de son silence, face au juge, sur le financement du RPR.

Lire pages 6 et 7, notre éditorial p. 17 et la chronique de Pierre Georges p. 38



TRANSPORTS

Grèves pour les salaires

A la RATP, mardi 26 septembre, comme à la SNCF jeudi 28 septembre, des grèves devaient perturber le trafic. Dans les deux entreprises, les syndicats réclament des augmentations de salaire. A la SNCF, Louis Gallois, président depuis juillet 1996, a su redresser l'entreprise tout en maintenant le dialogue social. Le nombre de journées de grève a ainsi considérablement diminué. Les cheminots voudraient profiter de la croissance de la compagnie ; mais l'embellie reste fragile. p. 20

Le « code postal » qui assure le voyage des cellules dans le corps

LA VULGARISATION scientifique impose parfois d'avoir recours à des métaphores. Estimant avoir mis en lumière un mécanisme fondamental dans la circulation d'informations biologiques dans l'organisme humain, un groupe de chercheurs américains a expliqué que certaines des cellules présentes dans le flux sanguin portaient, à leur surface, une étonnante signature moléculaire, qui n'est pas sans évoquer le « code postal », cette clef chiffrée qui, un peu partout à travers le monde, facilite et assure le bon acheminement du courrier. L'équipe dirigée par le professeur Daniel Hammer, spécialiste de bio-ingénierie à l'université de Pennsylvanie, a publié sa découverte dans le dernier numéro des prestigieux *Proceedings* de l'Académie nationale américaine des sciences. Les auteurs disent comment ils ont réussi à découvrir l'intimité moléculaire des processus qui permettent à certaines catégories de cellules du sang de « savoir » quand elles doivent quitter ce compartiment liquide pour gagner certains organes ou tissus de l'organisme.

Il existerait un système de routage cellulaire, une forme donc de « code postal ». C'est la pré-

sence sur la membrane cellulaire d'une ou plusieurs molécules spécifiques qui, selon ces chercheurs, permet de guider la cellule avec une extrême précision. L'équipe rappelle que, chaque seconde, des millions de cellules parviennent à sortir du torrent sanguin. Pour cela, elles se collent aux parois des vaisseaux, puis réussissent à traverser ces derniers pour rejoindre les tissus avoisinants. Cette transhumance microscopique concerne tout particulièrement les lymphocytes, cellules de l'immunité spécialisées dans la lutte contre les infections. « Le routage des cellules formées dans le sang vers les tissus est crucial pour assurer une réponse efficace du système immunitaire », souligne le professeur Hammer. Ce processus de « routage cellulaire » débute lorsque les cellules commencent par « rouler » le long des parois internes des vaisseaux, marquant des pauses lorsque certaines des molécules présentes sur leur membrane parviennent à s'accrocher de manière plus ou moins fugace à des récepteurs situés sur les parois vasculaires.

Préalable à la traversée du vaisseau et à la

migration vers le tissu visé, ce phénomène ne peut se produire que lorsqu'un lien adéquat peut être établi entre les molécules « adhésives » des cellules et les récepteurs vasculaires auxquels elles correspondent. L'équipe américaine a pu établir que, sur la centaine des molécules « adhésives » connues à ce jour, une demi-douzaine seulement sont dotées des propriétés physico-chimiques qui permettent d'orienter une cellule vers sa cible. « Pour que les cellules puissent quitter le flux sanguin, il faut un degré précis d'adhésion : ni trop ni trop peu », a encore expliqué le professeur Hammer. Sans doute est-il trop tôt pour affirmer que la mise au jour de ces mécanismes pourra se traduire en avancées thérapeutiques. On peut toutefois l'espérer dans la mesure où ce « routage cellulaire » est impliqué dans les processus de métastases de cellules cancéreuses, qui voient des cellules malignes emprunter des voies physiologiques pour, à distance de la lésion initiale, parvenir à « coloniser » d'autres régions du corps.

Jean-Yves Nau



SANTÉ

En finir avec la polio

L'Unicef et l'Organisation mondiale de la santé lancent une campagne d'éradication de la poliomyélite. L'objectif est de faire disparaître avant 2005 cette maladie virale, responsable dès la petite enfance de lésions neurologiques paralysantes. Deux vaccins, l'un oral (photo), l'autre injectable, mis au point en 1955, ont anéanti la polio en Europe et aux Etats-Unis ; l'endémie subsiste principalement en Afrique et en Asie. p. 2

Le pédagogue blessé



PHILIPPE MEIRIEU

UNIVERSITAIRE et passionné de pédagogie, Philippe Meirieu a, pendant trois ans, tenté de réformer l'école à côté de Claude Allègre. Cible des intellectuels, qui dénoncent sa « révolution culturelle », lâché par Jack Lang, il a quitté l'arène politique pour retrouver ses étudiants de Lyon-II.

Lire page 16

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 10 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 48 FB ; Canada, 2,50 \$ CAN ; Côte-d'Ivoire, 900 F CFA ; Danemark, 15 KR ; Espagne, 225 PTA ; Gabon, 900 F CFA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 500 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 3000 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KR ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON, 270 PTE ; Réunion, 10 F ; Sénégal, 900 F CFA ; Suède, 16 KRS ; Suisse, 2,20 FS ; Tunisie, 1,4 Din ; USA (NY), 2 \$; USA (others), 2,50 \$.

M 0147 - 927 - 7,50 F



Le capital
Tome 2 ?
Alain Minc
Grasset
www.capitalisme.fr

Serbie : la désintégration inachevée

QUELLE QUE SOIT l'issue de la bataille politique en cours à Belgrade, Slobodan Milosevic est en passe de réussir le pari qu'il avait lancé en 1991. Faute de pouvoir dominer la Yougoslavie, il rêvait de faire vivre dans un seul Etat tous les Serbes dispersés dans diverses républiques de la Fédération. Il pensait alors à une « Grande Serbie » englobant les hauts lieux de l'histoire serbe, qui avaient le malheur de se retrouver les uns au Kosovo, les autres en Bosnie-Herzégovine, voire en Macédoine.

Tous les Serbes seront bientôt rassemblés dans un seul Etat. Mais pas dans la Grande Serbie envisagée par Milosevic, dans la « Serbie étroite », pour reprendre l'expression de l'écrivain Vidosav Stevanovic (*Le Monde* du 15 septembre) ; une Serbie réduite géographiquement et gonflée de réfugiés, de tous ces Serbes chassés des républiques voisines à la suite des guerres provoquées et perdues par M. Milosevic. Seule la Republika Srbska, une des deux entités créées en Bosnie-Herzégovine par les accords de Dayton, abriterait encore des Serbes, hors de la Serbie proprement dite.

Il y a encore, bien sûr, le Monténégro, où les Serbes, quand ils

peuvent se distinguer des Monténégrins, constituent une forte minorité. Et le Kosovo, qui selon la résolution 1244 des Nations unies, fait encore formellement partie de la Serbie.

Mais l'appartenance du Kosovo à la Serbie comme celle du Monténégro à la Fédération yougoslave ressemblent de plus en plus à des fictions qu'il sera de plus en plus difficile de maintenir. Cette évidence s'est imposée au cours d'une discussion organisée début septembre en Grèce, dans la petite île de Halki, dans le Dodécannèse, par Eliamep, l'Institut d'études politiques et européennes d'Athènes. Des journalistes, des fonctionnaires, des intellectuels, venus de tous les Balkans, y ont parlé pendant plusieurs jours de l'avenir de la région et de ses perspectives d'intégration dans l'Union européenne. La plupart sont tombés d'accord avec Veton Surroi, directeur du journal kosovar *Kohe Ditore*, pour estimer que la décomposition de la Yougoslavie n'était pas achevée.

Daniel Vernet

Lire la suite page 17 et nos informations page 4



CINÉMA

La captive d'Akerman

Deux films dominent la semaine, l'un et l'autre réalisés par des femmes et inspirés de livres d'hommes. Dans *La Captive* (photo), Chantal Akerman a brillamment et librement adapté *La Prisonnière* de Marcel Proust. *Virgin Suicides* est signé Sofia Coppola, fille de Francis, qui réussit un premier long métrage singulier et beau. Parmi les autres sorties, *Les Rivières pourpres*, de Mathieu Kassovitz, et *La Noce*, de Pavel Lounguine. p. 30 à 33

International.....	2	Tableau de bord.....	23
France.....	6	Aujourd'hui.....	26
Société.....	12	Météorologie/Jeux.....	28
Carnet.....	14	Culture.....	30
Régions.....	15	Kiosque.....	35
Horizons.....	16	Abonnements.....	35
Entreprises.....	20	Immobilier.....	36
Communication.....	22	Radio-Télévision.....	37

ÉPIDÉMIE Dans cinq ans au plus tard, soit un quart de siècle après la variole, la poliomyélite devrait avoir disparu de la surface de la Terre. Tel est l'engagement que devait

prendre, mercredi 27 septembre à New York, Kofi Annan, secrétaire général des Nations unies. Près de 1,5 milliard de dollars ont été réunis entre 1985 et 2000 pour éradiquer

cette maladie, mais 450 millions de dollars – sur un total de 1 milliard – restent à trouver pour financer « l'assaut final » contre ce mal. ● **APRÈS** la disparition de la poliomyélite dans

l'ensemble du continent européen en 1999, le nombre de pays considérés comme des zones d'endémie est aujourd'hui tombé à vingt-trois : dix-sept en Afrique, les autres en Asie.

● **EN INDE**, en Somalie et au Congo-Kinshasa, des « Journées nationales » pour vacciner tous les enfants de moins de six ans ont été organisées récemment.

Les Nations unies veulent éradiquer la poliomyélite avant 2005

Réunissant une « coalition » de 150 responsables des secteurs publics et privés ainsi que de diverses ONG, Kofi Annan, secrétaire général de l'ONU, doit annoncer, mercredi 27 septembre, un plan pour faire disparaître cette maladie de toute la planète

D'ABORD FIXÉ à la fin de cette année, l'heureux rendez-vous a dû être reporté : c'est dans cinq ans au plus tard, soit un quart de siècle après la variole, que la poliomyélite devrait avoir disparu de la surface de la Terre. Tel est l'engagement que devait prendre, mercredi 27 septembre à New York, Kofi Annan, secrétaire général des Nations unies, en présence de Gro Harlem Brundtland et Carol Bellamy, directrices générales de, respectivement, l'OMS et l'Unicef. La délégation

– c'était en 1955 – par Salk et Sabin des deux vaccins, l'un injectable, l'autre oral, toujours utilisés aujourd'hui.

L'engagement international sur ce thème et la volonté des agences onusiennes de voir rapidement disparaître la poliomyélite s'étaient officiellement exprimés lors de l'assemblée mondiale de la santé de 1988. Comme dans le cas de la variole, c'est la simplicité de la vaccination et la démonstration de son efficacité durable qui avaient per-

core considérés comme des zones d'endémie, une des souches de poliovirus sauvage ayant pu être isolée. Après la disparition de la poliomyélite dans l'ensemble du continent européen (*Le Monde* daté des 12-13 décembre 1999), ce nombre est aujourd'hui tombé à 23, 17 des pays concernés étant situés en Afrique, les autres étant l'Afghanistan, le Bangladesh, l'Inde, l'Irak, le Pakistan et le Népal. L'inquiétude des responsables sanitaires internationaux tient au fait que certains pays réservoirs du virus de la poliomyélite sont très peuplés, connaissent de forts taux de natalité, associés à une très faible couverture vaccinale (c'est notamment le cas de l'Inde et du Nigeria), alors que d'autres sont en proie à des conflits armés qui compliquent singulièrement la mise en œuvre des campagnes vaccinales. C'est le cas de l'Afghanistan, de l'Angola, de la Somalie, du Soudan et de la République démocratique du Congo.

Le plan 2001-2005 exposé lors du sommet de New York vise en priorité ces pays à hauts risques infectieux, responsables par ailleurs d'exportation de cas d'infection de poliomyélite dans les pays voisins. La stratégie d'éradication de la coalition internationale repose sur une couverture vaccinale importante des nourrissons (dont 80 % au minimum doivent avoir reçu quatre doses vaccinales avant leur première année) ou, quand la chose n'est pas possible, sur des journées « nationales » ou « locales » de tous les enfants âgés de moins de six ans qui doivent recevoir deux ou trois doses à un mois d'intervalle et ce quels que soient leurs antécédents vaccinaux. De telles journées, qui viennent d'être organisées en Inde, en Somalie et en République démocratique du Congo, sont clairement destinées à interrompre la



circulation du poliovirus sauvage dans la communauté humaine. Elles ne visent pas à accroître les taux de vaccination pour les autres maladies (diphthérie, tétanos, co-

queluche, hépatite virale de type B et fièvre jaune).

En complément de ces initiatives, un système de surveillance épidémiologique de la paralysie flasque

aiguë (PFA), principal symptôme de l'infection poliomyélique, ainsi qu'un réseau international de laboratoires spécialisés, organisés sous l'égide de l'OMS, ont été établis. Enfin, des campagnes de « ratisage » ou de vaccination intensive seront organisées dans chacun des foyers de la région où des cas de PFA suivis d'un isolement viral auront été observés.

450 millions de dollars – sur un total de 1 milliard – restent à trouver pour financer le « dernier assaut »

Alors qu'entre 1985 et 2000 près de 1,5 milliard de dollars de contribution (provenant pour l'essentiel de gouvernements américain, britannique et japonais ainsi que du Rotary International) ont pu être réunis, 450 millions de dollars – sur un total de 1 milliard – restent encore à trouver pour financer le « dernier assaut ».

Si la transmission inter-humaine du virus n'était pas définitivement interrompue dans les douze ou vingt-quatre prochains mois, le coût du programme international se trouverait majoré de 200 millions de dollars. On précise, auprès des Nations unies, que l'économie réalisée dans le monde chaque année grâce à l'éradication de la poliomyélite pourrait être de 1,5 milliard de dollars.

Jean-Yves Nau

Le vaccin antipolio ne provoque pas le sida

La théorie, très controversée, selon laquelle le virus responsable du sida a été transmis du chimpanzé à l'homme à la suite de campagnes de vaccination contre la poliomyélite chez les enfants africains vient d'être battue en brèche par plusieurs scientifiques réunis. Dans *La Rivière*, en 1999, le journaliste et écrivain britannique Edward Hooper avait déclenché une vive polémique dans les milieux scientifiques, en affirmant que les premiers vaccins oraux contre la polio avaient été créés à partir de tissus de chimpanzés contaminés par la version simienne du sida. Ces vaccins expérimentaux avaient été distribués à plus d'un million d'enfants de la République démocratique du Congo, du Rwanda et du Burundi dans les années 50. Or les résultats d'études génétiques, présentés lors d'un colloque organisé par l'Académie britannique des sciences, ont montré que les vaccins antipolio utilisés à cette époque n'étaient pas contaminés par la version simienne du VIH. – (AFP)

onusienne devait être renforcée par une « coalition » forte de 150 responsables des secteurs publics et privés et des différentes ONG engagées dans la dernière phase de la lutte contre cette maladie virale, responsable dès la petite enfance de lésions neurologiques paralysantes graves hautement handicapantes, parfois mortelles. Si elle est obtenue en temps voulu, cette éradication surviendra un demi-siècle seulement après la mise au point

mis de fixer un objectif aussi ambitieux, aussi spectaculaire. Moins de dix ans après le lancement de ce programme, l'effort international et la mobilisation de multiples acteurs avaient permis de réduire de 80 % le nombre des cas de poliomyélite recensés à travers le monde. En 1994, l'ensemble du continent américain était déclaré indemne de polio, le dernier cas y ayant été recensé – chez un jeune enfant vivant dans la zone andine du Pérou – en août 1991.

Durant l'année 1996, l'OMS estimait à 67 le nombre des pays d'Asie et d'Afrique qui devaient être en-

Publicité
Decouverte suisse en pharmacie

Cheveux clairsemés? L'action de Crescina

BÂLE. Prenez deux aminoacides, composants fondamentaux d'une protéine comme la kératine: ajoutez-y une glycoprotéine spéciale, «facteur stimulant des cellules du bulbe pileux»: il en résulte une association de molécules baptisée Crescina par les chercheurs suisses qui l'ont mise au point. Cette association de molécules est la substance qui, au contact des cellules des bulbes pileux encore actifs, peut produire la kératine indispensable à la formation d'abord du poil, puis du cheveu.

Les chercheurs suisses de Labo Cosprophar ont mené à bien des études sur la capacité des bulbes pileux à se régénérer après une période de croissance ralentie ou à la suite de chute de cheveux due au stress, au changement de saison, ou encore à d'autres causes particulières.

Crescina est recommandée pour les hommes ou les femmes qui rencontrent des problèmes de cheveux clairsemés, que l'éclaircissement de la chevelure soit faible, important ou grave. Il n'existe pas de contre-indication à l'utilisation de Crescina. Seule une rougeur peut apparaître après l'application du produit qui doit disparaître dans l'heure.

La formulation de Crescina est spécifique selon que l'usage est destiné à l'homme ou à la femme.

Le Congo-Kinshasa en guerre redécouvre les vertus de la vaccination

KINSHASA

de notre envoyé spécial

Sur les berges désespérées du fleuve Congo, dans l'ombre du palais où régna longtemps le président Mobutu, on trouve, à quelques kilomètres du centre de la

REPORTAGE

A Biaza Ozone, 155 « vaccinateurs » doivent atteindre 40 000 enfants

capitale, un ensemble de bâtiments tombant en ruine. Il y a quelques jours, cette ancienne léproserie – où vivent toujours quelques lépreux – de l'hôpital général était devenue le quartier général de l'aire de vaccination de la zone de santé de Biaza Ozone. Un antique réfrigérateur Electrolux pour conserver au froid les doses antipolio, 155 « vaccinateurs », 22 « superviseurs » et près de 40 000 enfants à atteindre coûte que coûte entre pistes difficiles et profondes ravines : Biaza Ozone, comme toute la République démocratique du Congo (ex-Zaïre), en terminait, dimanche 17 septembre, avec ses « Journées nationales de vaccination contre la poliomyélite ».

Quelques heures plus tard, lors de la cérémonie de clôture organisée à Kinshasa, plusieurs ministres du gouvernement de Laurent-Désiré Kabila devaient, en présence des représentants des Nations unies, se féliciter de la bonne marche de cette opération sanitaire qui permet à la population de la République démocratique du Congo (RDC) de redécouvrir les vertus préventives de la vaccination.

En situation de conflit quasi permanent depuis 1996, la RDC est, avec l'Angola, l'un des rares pays africains où des flambées de poliomyélite sont encore observées

comme à Mbuji-Mayi, dans la province du Kasai-Oriental, où une épidémie a fait plus d'un millier de victimes. Ces dernières années, des bouffées épidémiques ont aussi été observées dans le Bandundu et dans le Nord-Kivu. Car la RDC a été le dernier pays d'Afrique à mettre en œuvre des campagnes massives de vaccination des enfants, clef de voûte du programme international visant à l'éradication planétaire de la poliomyélite. Important réservoir de poliovirus sauvage, l'ex-Zaïre fait aujourd'hui l'objet de toutes les attentions de la part de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et du Fonds des Nations unies pour l'enfance (Unicef). La taille du pays, sa pauvreté, la faiblesse ou l'absence de son infrastructure sanitaire et la situation de guerre compliquent la tâche des responsables de ce programme sanitaire.

Comment mobiliser contre une maladie virale qui n'est pas, et de loin, la principale menace infectieuse dans un pays qui continue de payer un lourd tribut au sida? Comment organiser des « Journées nationales » là où la nation n'existe plus? Comment parvenir à vacciner tous les enfants alors que les

registres de l'état-civil ne sont plus qu'un souvenir de l'époque coloniale? La lutte contre la poliomyélite a repris en 1996 dans les 32 villes les plus peuplées du pays, puis s'est élargie en 1997 à 47 villes et à 98 zones sanitaires situées sur la frontière orientale. En août 1998, la première campagne d'ampleur nationale a été interrompue par la reprise de la guerre. L'année suivante Kofi Annan, secrétaire général de l'ONU, réussissait à obtenir un accord de cessez-le-feu, signé en juillet à Lusaka, entre les troupes gouvernementales et les diverses forces armées rebelles soutenues par l'Ouganda, le Rwanda et le Burundi. Il priait alors toutes les factions de respecter cette trêve durant les Journées nationales de vaccination. La recrudescence des combats dès le mois d'août 1999 devait, toutefois, interdire aux responsables sanitaires d'atteindre leur objectif.

POPULATIONS MOUVANTES

Près de 200 000 « vaccinateurs » volontaires portant des tee-shirts incitant à « bouter la polio hors de la RDC », quelques milliers de « superviseurs », une organisation quasi militaire afin de quadriller l'en-

semble du territoire : les Journées nationales 2000 ont apparemment été un succès. Pour autant, nul ne sait encore quelle proportion des 12 millions d'enfants âgés de 0 à 6 ans aura, cette année, reçu les trois doses orales du vaccin antipolio venu de Copenhague, fourni gracieusement par l'OMS. Il aura fallu, ici ou là, compter avec les défaillances du réseau électrique, la rupture de la « chaîne du froid » qui rend rapidement inutilisables les doses vaccinales. Les responsables congolais ayant refusé que la presse internationale soit présente, rien ne permet de dire que l'on a réussi à protéger les enfants des pêcheurs qui vivent sur les îlots du fleuve Congo, une zone frontalière où les populations sont mouvantes, les vaccins inconnus.

Pour faciliter l'adhésion de la population, les responsables de la campagne avaient décidé d'associer un apport en vitamine A pour lutter contre certaines carences alimentaires et une vaccination contre la rougeole qui demeure la principale cause infectieuse de mortalité infantile. Grâce aux fonds de l'ONU, on avait décidé de verser quotidiennement 5 dollars à chaque vaccinateur, une somme

substantielle si elle n'avait pas été versée en francs congolais au taux de change officiel, quatre fois plus bas que celui de la rue. Plusieurs réunions préalables ont permis de mettre en œuvre les trois phases de la campagne dans l'ensemble du pays, tout se passant enfin comme si la prévention vaccinale des enfants était une priorité sanitaire dépassant les intérêts partisans.

MÉFIANCES ET REFUS

L'aide internationale à la RDC dépasse la seule organisation des campagnes vaccinales. Un budget de 18 millions de dollars pour cette année (près de 20 millions d'euros), plusieurs dizaines de véhicules automobiles, une centaine de motos et vingt bateaux hors-bord pour organiser la surveillance épidémiologique dans l'ensemble du territoire et dépister au plus vite les cas de paralysie dite « flasque aiguë » caractéristique de l'infection par le virus de la poliomyélite afin de réagir au plus vite en organisant immédiatement de nouvelles campagnes de vaccination dans la zone touchée : la RDC est dans la dernière ligne droite de la course à l'éradication.

Il restera toutefois aux vaccinateurs à vaincre de nouveaux et redoutables obstacles. « Nous ne sommes pas parvenus à vacciner les enfants de plusieurs familles qui ont refusé ce geste préventif », expliquait, le 17 septembre, Didier Anzenza, l'un des superviseurs de la zone de Biaza Ozone à l'heure du bilan journalier. Ceux qui s'opposent à la vaccination trouvent anormal que le vaccin soit gratuit. Ils redoutent que l'on ne cherche de la sorte à empoisonner leurs enfants. Beaucoup invoquent aussi des raisons religieuses, de nombreuses sectes plus ou moins proches de la chrétienté interdisant formellement le recours à cette méthode. »

J.-Y. N.

Al Gore et George W. Bush se disputent l'électorat féminin

La campagne présidentielle américaine est centrée sur la famille

A six semaines de l'élection présidentielle aux Etats-Unis, les candidats démocrate et républicain, Al Gore et George W. Bush, se disputent le vote féminin. Les

derniers sondages montrent que M. Bush a pratiquement rejoint son rival dans les intentions de vote, à une semaine du premier débat télévisé du 3 octobre.

NEW YORK

de notre correspondante

Alertez les bébés ! Ils sont ces temps-ci la proie la plus recherchée des candidats à l'élection présidentielle américaine, qui ne reculent plus devant rien pour les embrasser, les hisser à bout de bras, leur arracher des sourires édentés. Le vice-président, Al Gore, ne perd pas une occasion de se montrer avec son petit-fils Wyatt, quatorze mois, tandis que George W. Bush est tombé en extase il y a quelques jours dans une maternité de l'Arkansas. « *Mais c'est le paradis, s'est-il émerveillé devant une rangée de berceaux en Plexiglass... Il y a toutes sortes de bébés à embrasser, ici !* »

Ce ne sont naturellement pas les bébés qui font courir les candidats mais leurs mamans, plus sollicitées que jamais. La campagne de 1996 avait vu l'émergence des « *soccer moms* » comme l'une des cibles privilégiées des candidats, ces mères de famille des banlieues aisées qui passent leurs après-midi à conduire leurs enfants à l'entraînement de foot ; faisant bloc face au républicain Bob Dole, ces électrices s'étaient solidement ralliées à Bill Clinton, défenseur de l'éducation, de la santé publiques et du droit à l'avortement, dont elles avaient déjà assuré l'élection en 1992 et qu'elles ont continué à soutenir tout au long de l'affaire Monica Lewinsky. On découvrit ensuite les « *waitress moms* », catégorie plus étroitement définie, celle des mères de famille qui travaillent dur, comme les serveuses de restaurant. Cette année, les partis politiques, avec leurs candidats au coude-à-coude dans une élection qui s'annonce particulièrement serrée, ne font plus le détail : serveuses, mères au foyer au volant de leur 4x4 ou travailleuses de la high-tech, tout est bon à prendre.

Plus important en nombre de voix que le vote masculin, le vote

féminin répond depuis vingt ans aux Etats-Unis à des motivations spécifiques. Les Américaines votent traditionnellement plutôt démocrate que républicain. Elles ont tendance à privilégier un Etat relativement interventionniste, à éviter les risques notamment en économie, à désapprouver l'usage de la force (donc celui des armes à feu ou un recours trop fréquent à la peine de mort).

C'est sur les « white, working, married moms » que les candidats concentrent leurs efforts

Mais c'est aussi une catégorie plus mouvante que les hommes blancs qui, à l'exception des syndicalistes et des authentiques militants démocrates, sont a priori acquis au candidat républicain, ou que l'électorat noir, qui semble rester traditionnellement démocrate, malgré les efforts de George W. Bush. Les mères de famille sont réputées pragmatiques et moins sensibles à la rigueur idéologique que les hommes, plus attentives aux programmes sociaux des candidats qu'à leur personnalité.

La chasse est donc ouverte depuis que le vice-président Al Gore, qui n'a pas hérité du pouvoir de séduction naturel de Bill Clinton et s'était laissé distancer dans l'électorat féminin par George W. Bush, son sourire texan et son « *conservatisme de la compassion* », a opéré une spectaculaire remontée auprès des femmes après la convention démocrate de Los Angeles à la mi-

août. En trois semaines, il a reconquis le vote féminin, grâce à de laborieux efforts de marketing de son image de père et époux modeste, et grâce à l'accent mis sur ses propositions sur la santé, l'éducation et la réforme du régime des retraites. Le choix comme candidat à la vice-présidence de Joe Lieberman, défenseur des valeurs familiales sans être anti-avortement, a complété le tableau.

L'électorat féminin ne constitue pas pour autant un bloc totalement homogène. Les femmes réagissent différemment, par exemple, selon qu'elles sont mariées ou célibataires. M. Gore mène très clairement auprès des femmes célibataires, veuves et divorcées, tandis que les mères de famille mariées, dont la situation est moins précaire, ont tendance à préférer M. Bush, surtout si elles sont blanches. C'est donc sur cette sous-catégorie, celle des « *white, working, married moms* » que M. Gore et M. Bush concentrent leurs efforts.

Les femmes sont aussi cruciales pour la candidate la plus surveillée de cette campagne, Hillary Clinton, qui, face à un jeune et ambitieux élu républicain, Rick Lazio, dans le duel pour le siège de sénateur de l'Etat de New York, a du mal à percer auprès des électrices conservatrices des banlieues cossues et des zones rurales du nord de l'Etat. M. Lazio a, cependant, appris à ses dépens que l'électorat féminin pouvait réserver des surprises : son comportement particulièrement agressif à l'égard d'Hillary Clinton au cours de leur premier face-à-face télévisé, le 13 septembre, a suscité un élan de sympathie pour M^{me} Clinton. Selon le dernier sondage CBS/New York Times, elle compte neuf points d'avance sur son adversaire et enregistre une belle progression dans l'électorat féminin.

Sylvie Kauffmann

Les deux candidats sur le divan d'Oprah

NEW YORK

de notre correspondante

Oprah Winfrey n'avait encore jamais invité d'hommes politiques à son émission parce que, explique-t-elle, il y avait « *ce mur* » entre la politique et la vie quotidienne des Américaines, qui rendait l'idée absurde. Mais cette année, Oprah, la mère de tous les talk-shows télévisés, a eu envie « *de franchir ce mur* » ; à une semaine d'intervalle, elle vient de recevoir les deux candidats à l'élection présidentielle sur ABC, à 4 heures de l'après-midi, l'heure du retour de l'école.

Pour Al Gore et George W. Bush, pas une seconde d'hésitation : 7,2 millions de téléspectateurs en une heure, dont 76 % de femmes, ça ne se refuse pas. Alors le cheveu brillant, des airs de premier communiant et la confiance toute prête, ils se sont succédé sur le célèbre fauteuil crème, face à celui d'Oprah, devant un public nécessairement enthousiaste, et se sont soumis à la question avec la meilleure volonté du monde.

Ils ont été parfaits. Le gouverneur du Texas peut-être plus parfait encore, les larmes scintillant au coin des yeux lorsqu'il a évoqué le moment d'intense émotion qu'a été pour lui la naissance des ses filles jumelles il y a dix-huit ans. Al Gore, forcément plus raide, a néanmoins brillamment expliqué comment, lui aussi « *submergé par l'émotion* », il avait spontanément entraîné sa femme dans ce mémorable baiser dont on parle encore et qui, accessoirement, a tellement amélioré son image, à la convention démocrate de Los Angeles cet été. Tous deux ont longuement et tendrement parlé de leur femme, de leurs enfants, de

leurs parents. Et d'amour : pour leur famille, pour l'Amérique.

« *Avez-vous des certitudes ?* », demande Oprah à George W. Bush. « *Oui : je sais que Dieu existe. Que j'aime ma femme. Que mes enfants signifient plus que tout pour moi* », répond le candidat républicain. « *Y a-t-il eu des tournants dans votre vie ?* », demande-t-elle à Al Gore. « *Deux, répond le candidat démocrate : La naissance de mon premier enfant, lorsque je suis rentré du Vietnam. Et le grave accident dont mon fils a été victime, qui m'a forcé à reconsidérer mes priorités.* »

Oprah, extraordinaire personnalité noire, héroïne de millions de femmes, cinéaste, actrice, productrice, riche, championne de la promotion du livre, est un monument aux Etats-Unis et, face à elle, les deux candidats paraissent soudain remplis d'humilité. Mais elle fut aussi très indulgente et le passage de M. Bush et de M. Gore sur son fauteuil a largement tourné à leur avantage : l'expérience leur a tellement plu qu'il est difficile de se brancher aujourd'hui sur l'un des nombreux talk-shows qu'offre la télévision américaine sans tomber sur un candidat en train de livrer ses meilleures blagues ou une anecdote de son voyage de noces. On aura tout de même appris que le livre préféré du vice-président, « *à part la Bible, puisque c'est ce qu'il faut dire* », est *Le Rouge et le Noir* et que l'idée fausse la plus répandue sur le compte du gouverneur du Texas est qu'il profite du nom de son père pour tenter de se faire élire président. Et leur meilleur souvenir d'enfance ? Pas l'ombre d'un doute, ni pour l'un ni pour l'autre : les parties de base-ball.

S. K.

Trois organisations dans « Un avion pour l'Irak »

DES QUATRE organisations non gouvernementales qui s'étaient associées en juin pour organiser « *Un avion pour l'Irak* », il n'en restait plus que trois, lundi 25 septembre ; mais elles ont confirmé qu'un vol passager pour Bagdad aura bien lieu le 29 septembre avec à son bord « *entre 80 et 100 personnes* ». L'annonce en a été faite dans un communiqué cosigné par les trois associations - Enfants du monde-droits de l'homme, Codéveloppement tiers-monde, Coordination internationale pour la levée de l'embargo -, ainsi que par les anciens ministres Claude Cheysson (PS), Françoise Hostalier (DL) et Anicet Le Pors (ancien ministre communiste), la députée RPR Roselyne Ba-

chelot, l'ancienne ambassadrice auprès de l'Unesco Gisèle Halimi.

Le communiqué ne fait aucune allusion aux Amitiés franco-irakiennes, association qui, dès le mois de juin, avait participé au lancement du projet et en était partenaire il y a quelques jours encore. A fortiori, aucune explication n'est fournie sur cette « disparition ». D'après certaines sources, un désaccord aurait surgi à propos de la date du vol et de son financement. Gilles Munier, secrétaire général des Amitiés franco-irakiennes, n'était pas joignable, lundi soir, pour explication.

Selon les signataires, « *entre 80 et 100 personnes* » prendront part au vol. « *Parmi elles se trouveront de nombreuses personnalités politiques*

françaises et européennes, appartenant à la plupart des partis politiques, dont plusieurs anciens ministres, deux anciens coordinateurs de l'ONU à Bagdad, des personnalités du monde intellectuel et scientifique, des autorités religieuses, des artistes et des juristes. » Le vol sera affrété par « *une compagnie charter, partenaire d'Air France* ». Le retour est prévu le 1^{er} octobre, toujours en avion depuis Bagdad, à la différence des passagers d'un premier vol Paris-Bagdad organisé le 22 septembre, qui ont décidé de prendre la route par petits groupes pour Amman ou Damas avant de regagner Paris par avion (Le Monde du 23 septembre).

Mouna Naïm

L'ambassadeur américain en Israël fait l'objet d'une enquête à Washington

Martin Indyk, rappelé aux Etats-Unis et privé de son habilitation à consulter des documents confidentiels, est accusé d'avoir pris des notes sur un ordinateur protégé et emporté chez lui des documents classifiés

WASHINGTON

de notre correspondant

Depuis jeudi 21 septembre, l'ambassadeur américain en Israël, Martin Indyk, a été rappelé à Washington et privé de son habilitation à consulter des documents confidentiels, en attendant les résultats d'une enquête diligentée par le FBI. « *Il coopère pleinement* » avec les enquêteurs et « *il n'existe pour le moment aucune indication d'espionnage ni que des informations confidentielles aient été mises en péril* », a indiqué le département d'Etat. M. Indyk n'en est pas moins le premier ambassadeur à se voir infliger une telle sanction, qui a frappé trente et une autres diplomates en deux ans. Il ne peut pas circuler non-accompagné au département d'Etat ni participer à d'autre discussion qu'une « *conversation de cafétéria*. »

Que lui est-il reproché, ainsi qu'à son ancien adjoint à la tête de la direction Proche-Orient, Ronald Neumann, nommé ambassadeur à Bahreïn, et qui a, selon l'agence AP, été également suspendu ? Officiellement, du laxisme dans le respect des règles de confidentialité : il a pris des notes sur un ordinateur non protégé ou emporté chez lui des documents

classifiés. Cette pratique est courante aux Etats-Unis comme ailleurs, mais l'administration Clinton est soumise à la supervision tatillonne d'un Congrès républicain, après de multiples violations qualifiées par la secrétaire d'Etat, Madeleine Albright, d'« *intolérables et inexcusables* ». M^{me} Albright a assuré M. Indyk de sa « *très haute estime* », mais certains voient dans cette affaire une absurdité bureaucratique, voire un manque de courage de M^{me} Albright, qui se serait défaussée sur M. Indyk d'un état de fait qui durait depuis longtemps.

ATMOSPHERE DÉLÉTÈRE

Il faut dire que la disparition en avril d'un micro-ordinateur contenant des documents sensibles sur la prolifération des armements, la découverte d'un micro planté par un espion russe au cœur du département d'Etat, le retrait de l'habilitation au secret défense de l'ancien chef de la CIA, John Deutch - pour violations des consignes de sécurité - et l'imbroglie politico-judiciaire autour du savant d'origine taïwanaise Wen Ho Lee, accusé d'avoir téléchargé des plans d'engins nucléaires, ont créé une atmosphère

délétère dont M. Indyk est la première cible. Ambassadeur à Tel Aviv de 1995 à 1997, M. Indyk y était retourné en janvier à la demande d'Ehoud Barak. Citoyen australien jusqu'à sa naturalisation en 1993, il est le premier juif à avoir été nommé chef de mission américain en Israël. Après avoir travaillé pour le service de renseignement de Canberra, il a dirigé le principal groupe de pression pro-Israélien à Washington, l'Institut pour la politique au Proche-Orient. Il a ensuite joué un rôle clé dans le processus de paix. La droite israélienne le trouvait trop proche des travaillistes, et les Palestiniens trop pro-Israélien.

Ses déboires renforcent les suspicions de ceux qui pensent que, dans la négociation, les Américains sont trop proches d'Israël. « *Ma vision de la réaction des Palestiniens et des autres Arabes à l'affaire Indyk est qu'elle confirme les craintes qu'il était avant tout loyal envers Israël, qu'elle empoisonne l'atmosphère et affaiblit encore plus la position d'Arafat* » face à ses extrémistes, a déclaré au Monde Hisham Sharabi, qui dirige le Centre d'analyse politique sur la Palestine.

Patrice de Beer

L'opposition péruvienne dénonce la fuite de M. Montesinos

L'OPPOSITION péruvienne a décidé, lundi 25 septembre, de maintenir le dialogue avec le gouvernement « *pour un renforcement de la démocratie* », sous l'égide de l'Organisation des Etats américains (OEA), en dépit du fait qu'elle réprovoque la fugue au Panama de l'ex-chef du service de renseignement (SIN), Vladimiro Montesinos. Cependant, elle a subordonné sa présence à ces discussions à une modification du décret, publié lundi, mettant fin aux fonctions de l'éminence grise du président Fujimori.

Ce texte indique que le gouvernement « *accepte la démission du poste de conseiller du SIN du docteur Vladimiro Montesinos Torres à compter du 14 septembre et le remercie pour les importants services qu'il a rendus à la nation* ». L'opposition réclame la suppression de cette mention des mérites de Montesinos. Le ministre de la justice, Alberto Bustamante, qui représente la majorité présidentielle à cette table de négociation, a indiqué que le gouvernement allait « *modifier le décret* ».

Dans les attendus, le décret ajoute aussi que l'ex-chef du SIN a pris une part « *significative dans la réussite de la lutte contre le terrorisme et contre le trafic de drogue* » et qu'il a joué un rôle « *dans les accords de paix avec l'Equateur et le Chili, ainsi qu'en matière de sécurité régionale et urbaine* ». L'opposition a exprimé son indignation concernant cet éloge,

ajoutant que le texte passe sous silence « *les raisons graves qui ont contraint le président Alberto Fujimori à convoquer de nouvelles élections* » et à renoncer au pouvoir le 28 juillet prochain au terme seulement de la première année de son troisième mandat de cinq ans, obtenu au terme d'un processus électoral critiqué par l'opposition.

Vladimiro Montesinos a quitté le Pérou dans la nuit de samedi à dimanche à bord d'un jet privé qui s'est posé à Panama. Lundi, le gouvernement panaméen pour-

suivait l'examen de sa demande d'asile politique. « *La présidente Mireya Moscoso et les conseillers du ministère des affaires étrangères poursuivent l'examen de la demande de Montesinos qui se trouve actuellement au Panama sans protection officielle* », a indiqué le chef de la diplomatie panaméenne, José Aleman. De nombreux pays d'Amérique latine ont demandé au Panama d'accepter la demande de Montesinos afin de protéger la démocratie au Pérou. - (AFP)

Utopie et barbarie. Jusqu'où ?

L'HISTOIRE SPÉCIAL

Cent millions de morts ?
LES CRIMES
DU COMMUNISME



Peut-on réduire la consommation d'un moteur de 20 % tout en augmentant sa puissance ?

L'avenir est aux moteurs équipés du système d'injection directe essence Bosch.

Demain, le système d'injection directe essence Bosch contribuera à la réduction des dépenses d'énergie. Bonne route, bonne conduite.

Bosch, il y a toujours une solution



EN VENTE CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX

Le référendum n'a pas clos le débat sur les immigrés en Suisse

BERNE

de notre correspondant

Les autorités fédérales respirent au lendemain du rejet clair, par 63,7 % des votants, de l'initiative populaire d'inspiration xénophobe soumise, dimanche 24 septembre, à référendum pour réduire l'immigration. Les mises en garde du Conseil fédéral et du Parlement ont été suivies par près des deux tiers des électeurs. Tous les cantons sans exception ont refusé la proposition de limiter le nombre des étrangers résidant dans le pays à 18 % de la population, présentée par un député nationaliste du Parti radical démocratique (PRD). Actuellement, la Suisse compte 1,3 million d'immigrés, soit 19,3 % d'une population de 7 millions d'habitants.

Si les promoteurs de cette proposition draconienne avaient réussi à réunir les cent mille signatures requises pour obtenir une consultation populaire, ils n'ont jamais recueilli de soutien au-delà de la droite extrême et populiste. Des quatre partis gouvernementaux, seule l'Union démocratique du centre (UDC) s'était ralliée à leur cause, tout en se montrant divisée sur le principe. En homme d'affaires avisé, le chef de file de l'UDC, l'entrepreneur zurichois Christoph Blocher, avait préféré s'abstenir de s'engager dans ce combat.

MOTIVATIONS ÉCONOMIQUES

Plus que des considérations morales, des motivations économiques auront pesé sur la campagne. Le patronat et les milieux industriels se sont particulièrement mobilisés pour attirer l'attention sur les conséquences néfastes que l'acceptation d'un tel projet aurait eues pour l'économie, privée d'une partie de sa main-d'œuvre. De son côté, le gouvernement a fait valoir qu'il serait contraire aux engagements internationaux de la Suisse, notamment aux accords conclus avec l'Union européenne sur la libre circulation des personnes.

C'est la sixième fois en trente ans que le corps électoral helvétique refuse de céder aux sirènes du populisme d'inspiration xénophobe. Depuis la première tentative du genre, l'initiative Schwarzenbach « contre l'emprise étrangère », qui avait recueilli 46 % des voix pour réduire le taux des étrangers à 10 %, les mêmes milieux sont régulièrement revenus à la charge, mais leurs positions ont tendance à s'effriter. La consultation a aussi montré que les cantons à plus forte proportion d'étrangers sont les plus ouverts. Par exemple à Genève, qui compte 37,5 % d'étrangers, 76 % des électeurs ont repoussé la dernière initiative.

Le débat n'est pas clos pour autant. Une nouvelle loi sur les étrangers, actuellement en préparation, permettra de prendre la mesure des intentions du gouvernement à ce propos.

Jean-Claude Buhner

L'opposition serbe appelle Milosevic à reconnaître sa défaite

Aucun chiffre officiel sur le résultat du premier tour du scrutin présidentiel n'avait encore été fourni, dans la matinée du mardi 26 septembre, par la commission électorale

Aucun résultat officiel n'a encore été annoncé à Belgrade après les élections du dimanche 24 septembre et l'on s'interrogeait encore mardi sur l'attitude qu'allait adopter le président yougoslave, Slobodan Milosevic,

alors que l'Opposition démocratique de Serbie (ODS) affirme l'avoir vaincu à la présidentielle et que les Occidentaux l'invitent à reconnaître sa défaite. Tandis que le parti du président sortant disait « s'attendre » que

Slobodan Milosevic soit proclamé vainqueur au premier tour de la présidentielle, un autre parti proche de lui, la Gauche yougoslave (JUL) de sa femme Mirjana Markovic, se déclarait moins optimiste et envisageait la te-

ne d'un deuxième tour dans deux semaines. Après une première manifestation sans troubles, lundi soir, l'opposition appelle à un rassemblement, mercredi à Belgrade, pour fêter la victoire.

L'OPPOSITION a revendiqué dès lundi la victoire de Vojislav Kostunica au premier tour de la présidentielle et les pays occidentaux ont unanimement invité l'actuel président Slobodan Milosevic à quitter le pouvoir.

Selon les chiffres donnés lundi soir par l'Opposition démocratique serbe (ODS), la coalition qui soutient M. Kostunica, ce dernier aurait obtenu 55,3 % des voix contre 34,3 % pour M. Milosevic après le dépouillement de 65 % des suffrages. L'opposition a réclamé une réunion de la commission électorale, seule habilitée à proclamer des résultats officiels.

« Nous sommes prêts à l'aider avec nos données », a déclaré l'un des responsables de l'ODS, M. Jovanovic. « Les élections sont terminées. Pour l'ODS, il n'y aura pas de deuxième tour », a-t-il ajouté, précisant que 5,4 millions d'électeurs sur 7,8 millions d'inscrits sur les listes avaient participé au scrutin. « Bien qu'il reste 35 % des voix à

dépouiller, l'ODS peut annoncer que M. Kostunica est le nouveau président de la Yougoslavie », a poursuivi M. Jovanovic.

« UN GRAND OPTIMISME »

Plus de 40 000 sympathisants de l'opposition ont assisté, lundi soir, place de la République dans le centre de Belgrade, à un concert organisé pour « célébrer la victoire » contre Milosevic. La police s'est montrée discrète et la manifestation s'est dispersée dans la nuit sans incidents (lire ci-contre).

La commission électorale s'est bornée jusqu'à présent à une déclaration dans laquelle elle a estimé que les élections de dimanche s'étaient déroulées « dans un esprit démocratique » et qu'elles « ont été très honnêtes », mais elle n'a pas communiqué le moindre chiffre, pas même en ce qui concerne le taux de participation. Selon des analystes indépendants, la commission devrait annoncer les résultats avant jeudi soir.

« Suicide-toi, Slobodan ! »

Plus de 40 000 manifestants se sont réunis place de la République à Belgrade lundi soir dans une atmosphère plus sobre qu'euphorique, craignant que la victoire de la coalition de l'opposition (ODS), qui pour eux ne fait plus aucun doute, ne soit « volée » par le pouvoir. Les gens, toutes générations confondues, se saluaient et répétaient inlassablement la même question : Milosevic « va-t-il reconnaître sa défaite ? ».

Les discussions sont ponctuées d'abord par un orchestre de tambours qui donne le rythme au rassemblement, puis par les discours des opposants. « La volonté électorale doit être respectée (...). Ne permettez pas que le pouvoir fasse la dernière chose qu'il puisse encore faire, à savoir vous voler vos voix », lance Cedomir Jovanovic, un responsable de l'ODS. « Milosevic est fini ! », scandent les manifestants, « Donnez-nous notre victoire, pas un deuxième tour ». La foule entonne fréquemment l'inévitable chanson : « Spasi Srbiju i ubi se Slobodane ! » (Suicide-toi et sauve la Serbie, Slobodan !) à l'adresse du président yougoslave.

Côte d'Ivoire : l'OUA propose un « conseil de transition »

ABIDJAN

de notre correspondant

Sept chefs d'Etat de l'Organisation de l'unité africaine (OUA) ont montré leur détermination à intervenir dans la crise ivoirienne : il se sont invités à Abidjan, lundi 25 septembre, imposant au chef de la junte, le général Robert Gueï, une réunion qu'il avait snobée. Au pied du mur, le général Gueï a donc reçu la délégation composée, outre des chefs d'Etat de la région - dont le président en exercice de l'OUA, le Togolais Gnassingbé Eyadéma -, des présidents sud-africain Thabo Mbeki et algérien Abdelaziz Bouteflika. Les chefs des quatre principaux partis politiques ont ensuite été reçus par la délégation.

L'OUA a proposé aux différents protagonistes que soit mis en place un « conseil de transition », présidé par le général Gueï et co-présidé par les leaders des partis politiques. Une sorte d'union nationale qui permettrait d'associer toutes les parties à la préparation d'élections qui soulèvent tant d'inquiétude. Cette solution pourrait impliquer un report du calendrier électorale, qui devait débiter le 22 octobre avec le premier tour de la présidentielle.

« LE TEMPS DE L'ÉPÉE »

Les partis politiques ont tous estimé qu'il leur fallait un délai de réflexion pour se prononcer sur cette nouvelle proposition. On ignore quel accueil a été fait à ce scénario par le général Gueï, qui avait singulièrement durci le ton et ne semblait prêt à aucune concession.

La tension s'était encore une fois focalisée autour

de la candidature de l'ancien premier ministre Alasane Ouattara. Celui-ci est en effet accusé par ses adversaires d'être d'origine burkinabée ou du moins de s'être prévalu de la nationalité burkinabée durant sa carrière, ce qui, au regard de la nouvelle Constitution adoptée en juillet, pourrait l'exclure de la course à la présidence.

Le ton était singulièrement monté ses derniers jours entre le camp ouattariste et le pouvoir militaire. Le chef de la junte avait prévenu que le temps du dialogue était révolu, et qu'était venu « le temps de l'épée ». L'attaque, il y a une semaine, de son domicile par des éléments de la garde présidentielle qui, selon lui, voulaient l'assassiner, a été suivie d'une épuratoire dans les services de sécurité touchant tous ceux soupçonnés d'être plus ou moins proches du camp Ouattara. Cette chasse aux sorcières s'est étendue à la junte même et les numéros deux et trois du pouvoir, les généraux Lassana Palenfo et Abdoulaye Coulibaly, réputés proches de l'ancien premier ministre, ont été écartés du gouvernement.

Avant le sommet de l'OUA, la position du général Gueï était claire : ne pas céder à l'ingérence étrangère qui tendait, selon lui, à imposer à la Côte d'Ivoire la candidature de M. Ouattara. Les chefs d'Etat ont finalement évité d'entrer directement dans ce débat, laissant de côté les menaces de sanctions contre le pouvoir militaire, et ont choisi d'ouvrir une porte au dialogue pour sortir le pays de la crise où il s'enlisait.

Fabienne Pompey



Le Parti socialiste (SPS) de M. Milosevic a quant à lui soutenu que le président sortant était en tête, avec 45 % des voix contre 40 % à M. Kostunica « après dépouillement de 3 millions de bulletins ». « Je peux avec un grand optimisme déclarer que nous nous attendons que Slobodan Milosevic soit élu président de la Yougoslavie dès le premier tour », a dit l'un des responsables du parti, Milomir Minic. Pourtant, l'une des composantes les plus radicales de la coalition au pouvoir à Belgrade, la Gauche yougoslave (JUL), parti de l'épouse de Milosevic, a estimé, lundi, que l'optimisme du SPS était peut-être exagéré et que l'on s'orientait plus vraisemblablement vers un second tour de la présidentielle dans deux semaines. Quant au parti ultranatio-

naliste (SRS) de Vojislav Seselj, qui entretient des rapports fluctuants avec Milosevic mais n'en est pas moins lui aussi membre de la coalition au pouvoir, il a indiqué, lundi, que, selon les résultats disponibles, M. Kostunica disposait de la majorité absolue des suffrages.

TAUX DE PARTICIPATION

Tous les dirigeants occidentaux qui se sont exprimés, lundi, ont fait part de leur conviction de la défaite de M. Milosevic. S'appuyant sur leurs propres informations et celles recueillies par le réseau d'observateurs mis en place par l'opposition, ils partagent la même analyse : le très fort taux de participation traduit manifestement une volonté de l'électorat de récuser le président sortant.

Les « déplacements forcés » de la Banque mondiale

PAR L'INTERMÉDIAIRE des projets qu'elle finance, la Banque mondiale aurait provoqué le déplacement forcé de 2,6 millions de personnes dans le monde en 1999. Cette information, qui proviendrait de documents internes à la Banque non destinés à être publiés, est révélée par le *Financial Times* dans son édition du mardi 26 septembre. La Banque mondiale n'avait pas réagi officiellement, mardi matin, à cette information. Elle reconnaît depuis longtemps que certains de ses projets de développement provoquent le déménagement à grande échelle de populations chassées de leur foyer par la construction d'autoroutes, de canaux d'irrigation, de barrages ou de réseaux électriques...

« Tout projet nécessitant un déménagement de populations indigènes doit être conçu et mis en œuvre avec une sensibilité extrême pour les réalités socio-culturelles des groupes concernés », indique un document de la Banque acces-

ible sur son site Internet (www.worldbank.org). Depuis quelques années, la Banque a mis en place une politique d'indemnisation pour les populations concernées. Le chiffre de 2,6 millions de personnes, révélé par le quotidien britannique, devrait cependant amener les responsables de la Banque à donner des explications supplémentaires. La plupart des projets ont lieu en Asie et particulièrement en Chine, indique le quotidien britannique. En juillet, la Banque mondiale a renoncé à participer à un projet de développement au Tibet, qui aurait provoqué le déplacement forcé de 58 000 fermiers tibétains. Ce plan avait provoqué un tollé international. La Chine, qui est le premier récipiendaire des prêts de la Banque mondiale, a vigoureusement dénoncé, lundi, la « politisation » croissante de la Banque mondiale.

La Russie a réagi avec une extrême prudence, nous indique notre correspondant à Moscou, François Bonnet. Une fois de plus, il est revenu à Igor Ivanov, ministre des affaires étrangères, de défendre une ligne dure. Il a estimé que les élections « se sont déroulées sans irrégularités majeures », rappelant que la Russie continuait à demander « une levée des sanctions imposées par certains Etats contre la Yougoslavie ». Mais le président russe, Vladimir Poutine, qui recevait lundi le chancelier allemand, Gerhard Schröder, a laissé le soin à son hôte de faire connaître la position du Kremlin. « Nous sommes d'accord », a ainsi expliqué M. Schröder, il semble que la Serbie et la Yougoslavie se soient prononcées en faveur d'un changement démocratique. - (AFP, Reuters.)

Lucas Delattre

A suivre...



Banque SYZ & CO ■ Genève
Tél: (+41 22) 819 09 05 ■ Fax: (+41 22) 310 09 80 ■ E-mail: OysterTeam@syzbank.ch ■ www.oyster.lu

Les performances passées mentionnées ne préjugent pas des résultats futurs.

Oyster Quality Growth

+69.05%

Depuis le lancement du fonds, période du 01/06/99 au 15/09/00. Fonds coté en EUR.

Indice de référence DJ STOXX en EUR pour la même période: +28.92%



OYSTER

L'autre Sicav

Les Européens pourraient puiser dans leurs réserves de brut

BRUXELLES. La décision par les autorités américaines de puiser dans leurs réserves stratégiques a permis de faire baisser les cours du brut. A Londres, le baril de Brent s'échangeait, lundi, à 30,57 dollars (contre 31,25 dollars vendredi). Avant l'ouverture du deuxième sommet des chefs d'Etat de l'OPEP (organisation des pays exportateurs de pétroles) prévu à Caracas, mercredi et jeudi, le ministre du pétrole saoudien Ali al-Nouaïmi a assuré que l'organisation augmentera sa production si les cours demeurent au-dessus de 28 dollars.

Au même moment les Européens envisagent de puiser dans leurs propres réserves de brut. Cette question a été abordée, lundi, à Bruxelles, à l'occasion d'une rencontre entre le président de la Commission européenne, Romano Prodi, et les dirigeants de grandes entreprises pétrolières parmi lesquelles Shell, BP ou TotalFinaElf. - (AFP)

Paris défend l'idée d'une Union européenne laïque

PARIS. La France s'est opposée fermement à ce que le préambule de la future charte des droits fondamentaux de l'Union européenne fasse référence à un « héritage religieux ». La dernière version soumise à la Convention chargée d'en élaborer le texte, qui devait achever ses travaux, mardi 26 septembre, à Bruxelles, stipulait que l'Union s'inspire « de son héritage culturel, humaniste et religieux ».

Le premier ministre, Lionel Jospin, a téléphoné personnellement au président de la Convention, le démocrate-chrétien allemand Roman Herzog, pour lui expliquer les raisons de ce refus. Pierre Moscovici, ministre délégué aux affaires européennes, a souligné, lundi, à Paris, que la France était « une République laïque », que cette référence, introduite à la demande des démocrates-chrétiens, lui posait un problème « philosophique, politique et constitutionnel ». Une fois approuvé définitivement, le texte sera soumis pour aval au Sommet européen de Biarritz, les 13 et 14 octobre prochain.

Le « oui » à l'euro remonte au Danemark

COPENHAGUE. Les partisans danois de la monnaie unique ont récupéré une grande partie de leur retard sur leurs adversaires, à en croire les derniers sondages en date, publiés mardi 26 septembre, à deux jours d'un référendum sur la participation du pays à la monnaie unique. Accentuant légèrement une tendance observée la veille, une enquête d'opinion publiée par le quotidien *Politiken* donne un avantage au camp du « oui » à l'euro, avec 46 % d'intentions de vote contre 43 % aux opposants.

L'autre sondage, présenté par le quotidien *Berlingske Tidende*, crédite les adversaires de l'euro d'une avance de quatre points - 46 % contre 42 au « oui » -, mais l'écart a nettement diminué par rapport aux études effectuées la semaine précédente. Respectivement 11 % et 12 % de Danois restent incertains. Le changement de tendance enregistré ces derniers jours s'expliquerait par la légère remontée de l'euro et par les garanties données par le gouvernement danois de centre-gauche sur un maintien du régime des retraites en cas d'adhésion à l'UEM.

DÉPÊCHES

■ **ITALIE** : le chef du gouvernement italien, Giuliano Amato, a renoncé à conduire les listes du centre-gauche aux prochaines élections législatives prévues pour 2001. Il a mis un terme, lundi soir 25 septembre, au suspens qu'il entretenait sur ses intentions. Il a appelé à son tour les formations de la coalition au pouvoir à soutenir le maire de Rome, Francesco Rutelli, membre du parti démocrate. Ce dernier devrait être officiellement intronisé par une assemblée des élus le 14 octobre prochain pour affronter le leader de la droite, Silvio Berlusconi, actuellement en tête des sondages. - (Corresp.)

■ **TAIWAN** : deux amiraux viennent d'être placés en détention à Taïpei dans l'affaire des commissions versées lors de la vente, par la France, de six frégates du type La Fayette. Le tribunal du district de Taïpei les soupçonnent d'être les auteurs d'un crime - sans autre précision - passible d'une peine minimale de cinq ans de prison. Trois autres officiers, à la retraite, ont déjà été placés en détention pour avoir aidé au « gonflement » artificiel de la facture, à hauteur de 20 milliards de dollars taiwanais (environ 3,8 milliards de francs). - (AFP)

■ **LIBYE/TCHAD** : les autorités tchadiennes ont accusé, lundi 25 septembre, les populations du nord-ouest de la Libye de se livrer depuis deux jours à des « rafles massives » de ressortissants africains, en particulier tchadiens et soudanais. « Des Tchadiens seraient parqués dans un camp par la population des environs de la localité de Zaouia (30 km à l'ouest de Tripoli, près de la frontière tunisienne), où il est impossible aux diplomates tchadiens en Libye de prendre contact avec eux ; d'autres seraient en fuite », a affirmé à l'AFP un officiel tchadien sous couvert de l'anonymat. - (AFP)

■ **TIMOR** : l'administrateur des Nations unies au Timor Oriental, Sergio Vieira de Mello, a déclaré, lundi, à Dili que la tentative des autorités de Djakarta de récupérer les armes des milices timoraises pro-indonésiennes a été « une farce ». L'Indonésie a prolongé jusqu'à mer-

credi la première phase, fixée sur la base du volontariat, de son opération de désarmement des miliciens au Timor occidental, tenus pour responsables de la mort de trois employés du Haut commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR), le 6 septembre. - (AFP)

■ **MAROC** : le roi Mohammed VI a dévoilé, lundi 25 septembre, une série de mesures pour aider les petites et moyennes entreprises à « mieux participer » à la résorption du chômage (plus de 20 % de la population active). - (AFP)

■ **VATICAN** : de retour de Chine, le cardinal Roger Etcheagaray a affirmé, lundi 25 septembre, dans un entretien à Radio Vatican, que désormais « des solutions raisonnables » au contentieux entre le Vatican et Pékin sont envisageables. Il a estimé toutefois que son voyage ne pouvait « être interprété comme une approbation de l'Eglise officielle » de Chine. Il a exprimé son « plus vif regret » de ne pas avoir été autorisé à rencontrer des membres de l'« Eglise du silence » et protesté contre les récentes arrestations d'évêques et de fidèles clandestins. - (AFP)

Rencontre historique entre les ministres de la défense des deux Corées

Les pourparlers marquent la poursuite du rapprochement

Le ministre de la défense nord-coréen, le vice-maréchal Kim Il-chol, s'est entretenu avec son homologue sud-coréen, Cho Sung-tae, les 25 et

26 septembre, dans l'île de Cheju. Cette rencontre historique, la première du genre entre de hauts dirigeants militaires des deux pays depuis

la fin de la guerre de Corée, marque la poursuite du rapprochement amorcé lors du sommet de Pyongyang qui s'est tenu en juin.

TOKYO

de notre correspondant

La rencontre dans l'île sud-coréenne de Cheju, les 25 et 26 septembre, entre les ministres de la défense des deux Corées est l'événement le plus significatif du processus de rapprochement entre les deux pays amorcé, en juin, à Pyongyang, lors du sommet réunissant le président Kim Dae-jung et le dirigeant suprême de la République populaire démocratique de Corée (RPDC), Kim Jong-il.

Bien que peu de résultats concrets soient attendus des entretiens entre le vice-maréchal nord-coréen Kim Il-chol et le ministre sud-coréen de la défense, Cho Sung-tae, cette rencontre n'en a pas moins elle aussi un caractère historique : c'est la première fois depuis un demi-siècle que les plus hauts dirigeants militaires de deux pays, qui entretiennent près de deux millions d'hommes de part et d'autre du 38^e parallèle - l'une des régions les plus militarisées du monde -, entament des négociations afin de réduire la tension dans la péninsule. Un armistice a mis fin à la guerre

fratricide de 1950-1953, mais les deux pays restent techniquement en état de guerre.

Le vice-maréchal Kim Il-chol, accompagné d'une brochette d'officiers, a été le premier militaire nord-coréen à franchir dimanche la ligne de démarcation entre les deux pays depuis les hostilités. Parallèlement se sont ouvertes, lundi à Séoul, des négociations économiques entre les deux Corées visant à donner des garanties juridiques aux entreprises sud-coréennes désireuses d'investir au Nord. Les deux gouvernements ont en outre décidé de permettre à trois cents familles sélectionnées d'échanger des lettres à partir du mois de novembre. Les entretiens entre les dirigeants militaires des deux pays ont essentiellement porté sur la coopération en vue du déminage de la zone par où passe la voie de chemin de fer qui, avant 1950, reliait Séoul à la ville de Shinuiju sur la frontière entre la Corée du Nord et la Chine. Dans ce « corridor » devrait être construite une autoroute parallèle à la voie ferrée. Du côté Sud, les travaux ont déjà commencé. Le Nord a souhaité limiter

l'ordre du jour des entretiens de Cheju à la question du rétablissement de la liaison ferroviaire. Le Sud de son côté a réitéré sa proposition d'établissement d'un téléphone rouge à usage militaire ainsi qu'un système d'avertissement préalable en cas de manœuvres des deux armées.

MENACE MILITAIRE

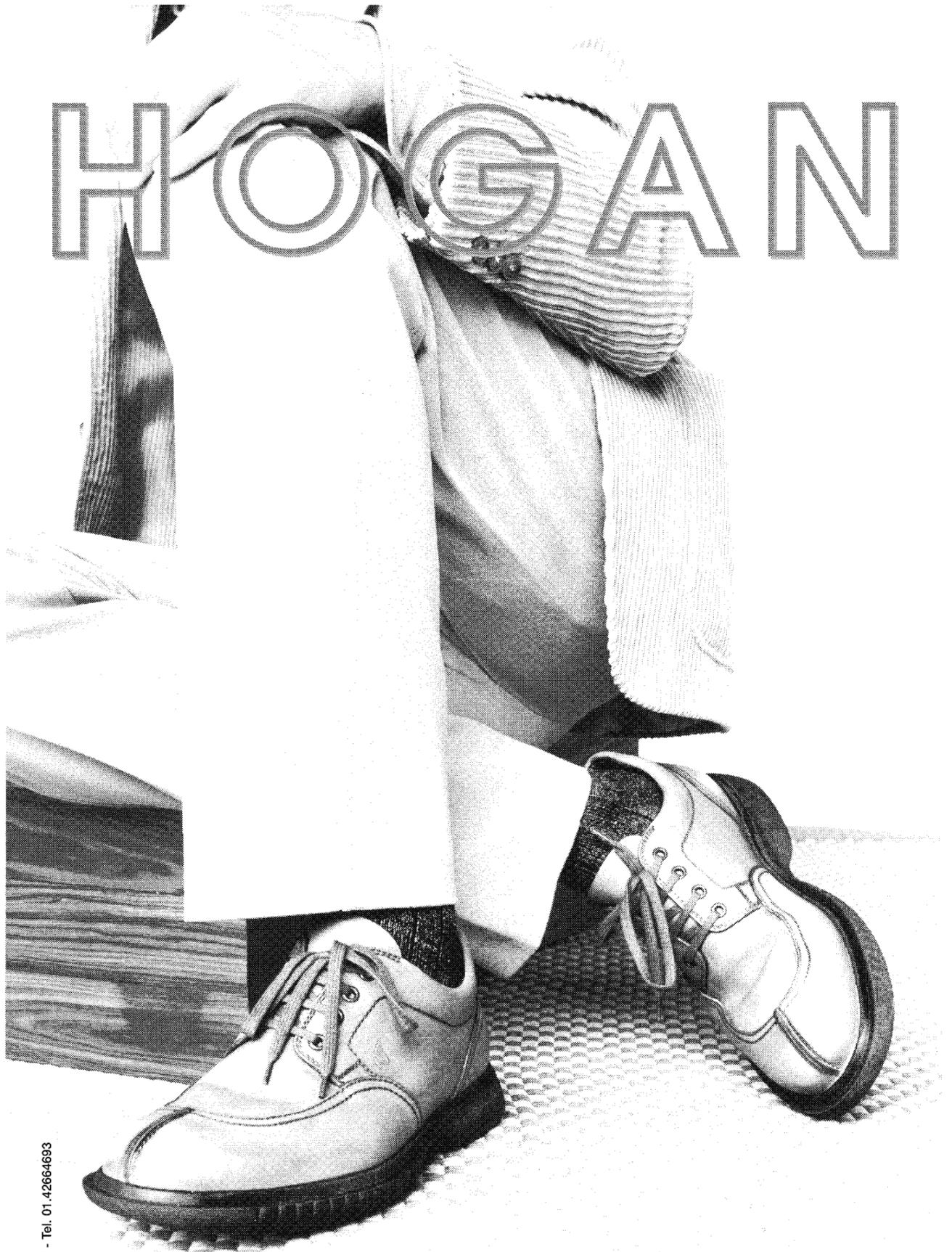
La tension dans la péninsule coréenne préoccupe également son voisin japonais et les Etats-Unis, qui entretiennent au Sud 37 000 hommes. Dans un récent rapport au Congrès, le Pentagone fait valoir que, en dépit de l'esprit d'ouverture dont elle fait preuve depuis quelques mois, la Corée du Nord demeure une menace militaire et que, jusqu'à présent, aucun signe concret n'indique qu'elle a renoncé à sa politique de confrontation. Au cours d'une visite à Séoul la semaine dernière, le secrétaire américain à la défense, William Cohen, a rappelé, dans un communiqué signé conjointement avec son homologue du Sud, que les programmes nord-coréens d'armement nucléaire, de

production de missiles et d'armes chimiques constituaient une menace pour la Corée du Sud comme pour la sécurité de la région.

L'insuffisance des progrès en matière de non-prolifération nucléaire et des droits de l'homme a été la raison invoquée par le Quay d'Orsay pour rejeter, le 21 septembre, l'offre de Pyongyang d'ouvrir des pourparlers en vue d'établir des relations diplomatiques avec la France. L'Allemagne a également décliné l'offre qui lui avait été faite.

La menace que représente la Corée du Nord est enfin une préoccupation japonaise. C'est la raison essentielle - conjuguée à la question des mystérieuses disparitions de ressortissants japonais dont la police pense qu'ils ont été enlevés par des agents du Nord - invoquée par le premier ministre, Yoshiro Mori, au cours de ses entretiens avec le président Kim Dae-jung, en visite à Tokyo ce week-end, pour justifier les réticences de son pays à augmenter son assistance économique au Nord.

Philippe Pons



HOGAN - Tel. 01.42664893

Peut-on avoir plusieurs bonnes idées par jour ?

Bosch dépose plus de 2 000 brevets par an.

Chez Bosch, 16 000 ingénieurs, chercheurs et techniciens travaillent à la recherche et au développement. Dans le secteur automobile, ces brevets ont permis l'amélioration de la sécurité, la réduction de la consommation et la diminution de la pollution.

Bonne route, bonne conduite. Bosch, il y a toujours une solution



COHABITATION Jacques Chirac a téléphoné à Lionel Jospin, lundi 25 septembre, pour lui demander de diligenter une enquête administrative et une procédure judiciaire après la ré-

vélation par *L'Express* du fait que Dominique Strauss-Kahn avait détenu la cassette-vidéo de la confession de Jean-Claude Méry. ● LES PERQUISITIONS menées, lundi soir, par les juges

dans le bureau de M. Strauss-Kahn au conseil régional d'Ile-de-France et à son domicile n'ont pas permis de retrouver l'original de la cassette. Une autre perquisition, dans une agence

parisienne de la BNP, a permis de découvrir deux lettres du promoteur, de 1995 et 1996, adressées à « M. le président ». ● M. STRAUSS-KAHN a confirmé, sur Europe 1, avoir eu à

connaître du dossier fiscal du couturier Karl Lagerfeld, mais il a affirmé que l'affaire de la cassette Méry n'avait aucun rapport avec ce dossier (*lire page 7 et notre éditorial page 17*).

Lionel Jospin et le PS contre-attaquent dans l'affaire Méry

Après que Jacques Chirac et son entourage ont exploité les révélations de *L'Express* au sujet de Dominique Strauss-Kahn, le premier ministre et ses amis soulignent que le chef de l'Etat doit d'abord répondre de sa propre mise en cause dans le financement illégal du RPR

LA PREMIÈRE confrontation a pris l'allure d'un coup de fil. Formel, sec, une de ces conversations lapidaires comme en ont déjà eues Jacques Chirac et Lionel Jospin chaque fois que leur « *cohabitation constructive* » a viré à l'affrontement. C'est le président qui a appelé, lundi 25 septembre au matin, pour « *informer* » avec raideur le premier ministre qu'il allait rendre public un communiqué dans lequel il exigerait que soit « *diligentée* » une enquête au sein de l'administration fiscale « *à la suite de l'éventuelle implication de son ancien ministre de l'économie et des finances* ». M. Chirac a ajouté qu'il y demanderait aussi à M. Jospin quelles suites judiciaires il entendait donner à l'affaire Strauss-Kahn. Le premier ministre, tout aussi froid que son interlocuteur, a seulement répliqué que le gouvernement n'a pas à intervenir dans le fonctionnement de la justice. Fin du coup de fil. Envoi du communiqué. La guerre est déclarée.

Dirigeant lui-même la manœuvre, avec le secrétaire général de l'Elysée Dominique de Villepin, M. Chirac a multiplié, depuis dimanche, les réunions d'état-major avec ses collaborateurs. Il a aussi multiplié les coups de fil à ses plus proches relais RPR, son ancien ministre Alain Juppé, la présidente, Michèle Alliot-Marie, le porte-parole du mouvement Patrick Devedjian, qui est aussi l'avocat du président et le conseiller sur ces affaires depuis de longues années, le président du groupe RPR de l'As-

semblée, Jean-Louis Debré, et quelques parlementaires qui jouissent de leurs entrées dans les médias. « *Le président est remonté comme une pendule, assure un de ses interlocuteurs. Il veut faire rendre gorge à Jospin, qu'il accuse d'avoir adopté une attitude de fuite à son égard et de ne pas l'avoir appelé, dès la publication de la confession Méry, pour l'assurer qu'il n'était pas dans le coup. Il est furieux contre Le Monde qui a décliné l'affaire. Et la révélation sur Strauss-Kahn a déçu son tonus.* »

Toute la stratégie élyséenne est désormais tendue vers un seul et unique but : jeter la suspicion sur les conditions d'enregistrement et de diffusion de la cassette-vidéo, « *le contenant* », afin de décrédibiliser « *le contenu* » : les accusations de Jean-Claude Méry contre M. Chirac. Conseillers et amis politiques ont donc été chargés de distiller deux ou trois interrogations auprès de la presse. Ils argumentent ainsi : « *Pourquoi l'original de la cassette a-t-il disparu ? Est-on sûr qu'elle a été enregistrée avant que la gauche n'arrive au pouvoir ? Méry avait lui aussi un très gros contentieux fiscal. L'enregistrement de la cassette, puis sa remise à DSK, n'avaient-ils pas pour but de régler le contentieux fiscal de Méry plutôt que celui de Lagerfeld ?* »

Car si l'Elysée a vu avec satisfaction que, dans le premier sondage, publié mardi par *France-Soir*, près de huit Français sur dix (78 %) n'ont « *pas changé d'opi-*

nion » sur M. Chirac après la publication d'un « *témoignage le mettant en cause sur un possible financement illégal du RPR au cours des années 1980* », il sait aussi qu'il est politiquement vital d'éliminer les soupçons qui pèsent sur le chef de l'Etat dans les affaires de financement occulte du RPR via la Mai-

« Il faut crever l'abcès (...). Nous, on n'a pas besoin de fouiller dans les poubelles de telle ou telle municipalité. Il faut que la justice passe »

rie de Paris et que le président ne pourra mener sa prochaine campagne électorale avec pour seule bouclier la décision du Conseil constitutionnel qui le protège des poursuites. L'annonce d'une implication de M. Strauss-Kahn – que l'Elysée a apprise, assurent les conseillers du président, « *sur RTL, dimanche après-midi* » – est donc une formidable aubaine pour le chef de l'Etat, car elle permet de gommer les « *accusations* » de Méry sous la « *manipu-*

lation » de M. Strauss-Kahn. M. Jospin l'a vite compris. En fin d'après-midi, à l'occasion d'une visite à l'hôtel de ville de Villeurbanne, dans la banlieue de Lyon, le premier ministre a lancé sa propre contre-attaque. Sans note, le visage fermé, plein d'une colère contenue, il a martelé : « *Ces affaires ne nous concernent pas, même si aujourd'hui, l'un des nôtres est devant des questions qui lui sont posées et auxquelles il devra répondre. Je souhaite que nous ne nous en mêlions pas, que nous ne les exploitons pas. Je veux en même temps que nous-mêmes, nous ne nous laissions pas intimider et mêler à des choses qui, fondamentalement, ne nous concernent pas.* » « *Toutes ces affaires appartiennent à un versant de la vie politique que je n'aime pas, à l'écart duquel je me tiens depuis trois ans et quatre mois. C'est d'autre chose que je m'occupe.* » M. Jospin a aussi précisé aux parlementaires socialistes, présents à l'occasion de leurs journées d'étude à Lyon, la question ayant été « *posée de manière polémique et mal intentionnée* », qu'il avait « *appris dans Le Monde l'existence* » de la cassette-vidéo contenant le témoignage de Jean-Claude Méry.

Pour autant, l'entourage du premier ministre ne minimise pas l'effet des informations publiées dès dimanche par *L'Express* sur son site Internet. Dimanche soir, M. Jospin s'est d'ailleurs entretenu avec l'ancien ministre de l'économie et des finances. C'était « *la première fois* », selon M. Jos-

pin, qu'ils évoquaient ensemble la fameuse cassette. Il semble que l'ancien ministre, qui a multiplié les appels à ses amis pour leur assurer : « *Je suis dans une affaire qui me dépasse* », est ressorti défait de cet entretien. Car M. Jospin n'a eu qu'une sèche réplique à tous les argumentaires de M. Strauss-Kahn : « *Tu diras ce que tu sais à la justice.* »

Pour répondre à l'offensive chiraquienne, M. Jospin a réuni autour de lui à Matignon, lundi matin, après l'appel du président, Daniel Vaillant, ministre de l'intérieur, Elisabeth Guigou, garde des sceaux, et Laurent Fabius, ministre de l'économie et des finances. La décision a été prise de diffuser un communiqué où le premier ministre indique que « *la justice est saisie des faits liés à l'existence, au contenu et aux conditions de diffusion d'une cassette. Le président de la République m'ayant demandé que soit diligentée une enquête au sein de l'administration fiscale, j'ai demandé à son ministre de l'économie et des finances que l'ensemble des pièces susceptibles d'éclairer la justice, soient réunies et mises à la disposition de la justice.* »

Cela n'empêche pas les deux chefs de l'exécutif de faire donner leurs troupes. Dès lundi après-midi, Jean-Louis Debré, président du groupe RPR de l'Assemblée nationale, a ciblé ses attaques. « *Il a fallu attendre quatre jours pour que M. Jospin se décide à communiquer à la justice les documents. Tout cela montre qu'on veut cacher la vérité*

et maquiller la réalité », a-t-il affirmé, en appelant le premier ministre à « *lever toutes les ambiguïtés* » et à « *arrêter ces opérations de manipulation* ». Le ton était donné.

A Lyon, on a préparé la riposte. François Hollande, premier secrétaire du PS, Jean-Marc Ayrault, président du groupe socialiste de l'Assemblée nationale, Claude Estier, son homologue du Sénat, et Raymond Forni, président de l'Assemblée nationale, ont mis au point un argumentaire commun. Il désigne clairement le responsable de la tourmente, M. Strauss-Kahn, qui doit « *fournir toutes les explications que tout le monde attend de lui et nous en premier lieu* », déclare M. Ayrault. Mais il attaque, aussi, M. Chirac et la droite. Chacun des responsables socialistes s'y emploie, en termes virulents, à l'occasion de confidences distillées à la presse. « *Avec sa démagogie populiste, Chirac ne fait que tirer la politique vers le bas. Il n'est protégé que par la décision du Conseil constitutionnel. Sinon, il y a longtemps qu'il aurait été entenu par la justice ! Ce n'est pas glorieux* », observe M. Ayrault. « *Il faut crever l'abcès (...). Nous, on n'a pas besoin de fouiller dans les poubelles de telle ou telle municipalité. Il faut que la justice passe* », observe M. Hollande.

Un conseiller de M. Jospin résumait, mardi matin : « *Ils ont lâché les chiens. On va se battre.* »

Raphaëlle Bacqué et Pascale Robert-Diard

Le premier ministre réplique au chef de l'Etat sur le fond

LYON

de notre envoyée spéciale

Répondre sur les affaires et passer au « *fond* ». C'est à cet exercice que s'est livré Lionel Jospin, en intervenant, mardi 26 septembre, devant les parlementaires socialistes réunis à Lyon. Emploi, pouvoir d'achat, lutte contre l'exclusion, baisses d'impôts, comme autant d'antidotes à Dominique Strauss-Kahn, cassette vidéo et manipulation. Le premier ministre s'est efforcé d'utiliser ce qui est, selon lui, son meilleur atout : le bilan « *d'étape* » du gouvernement, dont les socialistes peuvent être « *raisonnablement fiers* ».

« UN DE NOS OPPOSANTS »

Il a surtout répondu, point par point, à l'ensemble des critiques distillées par le président de la République depuis le 14 juillet. Le pouvoir d'achat des salaires individuels ? « *Il est – contrairement aux affirmations d'un de nos opposants – en progression de 1% en moyenne par an, au*

lieu de 0,3% précédemment », a indiqué M. Jospin, en précisant qu'« *à cela s'ajoute, bien sûr, l'effet des 1,3 million de salaires nouveaux distribués grâce aux créations d'emplois.* » « *A une croissance faible et mal distribuée, a succédé une croissance plus forte et mieux partagée* », a-t-il poursuivi. Les mots ont été ciselés : l'« *autre tête de l'exécutif* », comme l'a longtemps désigné M. Jospin, est soudain réduit au rôle d'« *un de nos opposants* ».

La gestion des difficultés liées à la flambée du prix des carburants ? Par « *la vigueur de l'expression de leur mécontentement* », a observé M. Jospin, « *les Français nous ont fait savoir – et à moi en premier lieu – qu'ils nous voulaient plus attentifs à certains de leurs problèmes. Ils nous ont trouvé plus proches que nos prédécesseurs ; ils souhaitent que nous le restions* », a-t-il déclaré. Reconnaisant que la chute brutale de sa popularité a été un « *coup de tabac* », le premier ministre a toutefois relativisé cet avertissement : « *La durée au pouvoir implique des secousses. Les impatiences parfois, nous interpellent. Il faut savoir les entendre et y répondre.* » Lionel Jospin l'a donc exprimé sur tous les tons : ce n'est pas le gouvernement qui manque de clarté dans son action, c'est la période qui est « *trouble* ». « *Nous sommes en sortie de crise et, en même temps, les stigmates, les blessures sociales restent présentes et nombreuses* », a-t-il dit. Enfin, le premier ministre a saisi cette occasion pour commenter les résultats du référendum sur le quinquennat. S'il « *regrette* » l'abstention massive des Français, il juge qu'« *il serait aussi inopportun de vouloir les culpabiliser, que de transformer les abstentionnistes en nouveaux héros de la démocratie* », a-t-il dit à l'adresse de Robert Hue et d'une bonne partie des Verts. A l'intention directe de M. Chirac, qui plaide en faveur d'une utilisation plus fréquente du référendum, M. Jospin a répliqué : « *Il n'existe pas en France de culture politique portant à la banalisation du référendum. Il serait sage d'en tirer la leçon pour l'avenir.* »

Pascale Robert-Diard

Les fabiusiens expriment leurs inquiétudes

LYON

de notre envoyée spéciale

Il n'y en avait donc pas assez, avec la Corse, les impôts et le prix des carburants, pour gâcher leur rentrée ! Dans le TGV spécial qui les emmène à Lyon, lundi, pour les traditionnelles journées parlementaires, inscrites à leur agenda les 25 et 26 septembre, les députés et les sénateurs socialistes ne sont pas flambards. La plupart ont appris la veille ou le matin même – certains dans le train – que Dominique Strauss-Kahn est impliqué dans l'affaire Méry.

En débarquant du train, certains feignent l'indifférence. « *Je ne me suis occupé que de la Normandie et de l'Europe* », affirme François Loncle (Eure), président de la commission des affaires étrangères de l'Assemblée nationale. « *Il y a assez de gens pour parler de cette affaire* », grince Michel Rocard, en poussant sa valise à roulettes. « *En fait, on s'est réveillés avec la gueule de bois* », grimacent les fabiusiens Jean-Yves Le Déaut (Meurthe-et-Moselle) et Philippe Vuilque (Ardennes). « *Les élus sont blessés* », constate, d'un air grave, Alain Claeys (Vienne), numéro deux du Parti socialiste et

lieutenant de Laurent Fabius. Beaucoup en veulent à l'ancien ministre de l'économie, sans oser l'attaquer directement. « *Jusqu'à hier soir, je considérais DSK comme un superdoué de la politique ; on est maintenant en plein dérapage* », s'inquiète un autre fabiusien, Christian Bataille (Nord), un des rares à risquer cette question : « *Lionel Jospin doit-il ou non rendre des comptes sur les choix de ses compagnons de route ?* » Dans les coulisses, la riposte se prépare. Pierre Guelman, le conseiller parlementaire du premier ministre, prévient députés et journalistes qu'« *on ne se laissera pas jeter des seaux de boue à la figure* » et qu'« *ils ne nous passeront pas le témoin de la mairie* ».

LE TON OFFENSIF DE M. JOSPIN

Tous les élus attendent le discours que François Hollande, le premier secrétaire du PS doit prononcer. Et – qui sait ? – une mise au point de M. Jospin, prévu à Villeurbanne en fin d'après-midi. Pour meubler le temps, ils vantent le bilan du gouvernement et s'en tiennent au programme des journées parlementaires qui a prévu une première table ronde sur la modernisa-

tion de la vie publique et la décentralisation. Au cours des débats, la ministre de la justice, Elisabeth Guigou, réussit à glisser : « *Depuis 1997, le gouvernement n'a pas dérogé à son principe ; il n'interviendra pas dans ces affaires, et seule la justice peut faire éclater la vérité.* »

M. Hollande a eu le temps d'affûter ses armes. Il faut « *vider les deux abcès* » de l'abstention au référendum et des affaires, souligne-t-il devant les élus. Deux heures plus tard, M. Jospin, à Villeurbanne, adopte le ton offensif qu'ils aiment : « *Je souhaite que vous ne vous occupiez pas de ces affaires qui ne vous concernent pas* », insiste-t-il à deux reprises. « *Dans ce moment difficile*, estime le président de l'Assemblée nationale, Raymond Forni, en vieux routier parlementaire, *les députés ont besoin d'une calinothérapie*. » Le premier ministre la leur a fournie « *en sortant un peu ses tripes* », résume un député. Ils peuvent aller dîner au Georges, la célèbre brasserie lyonnaise, où M. Jospin fait son entrée sous les applaudissements.

Jean-Michel Bezat

La fédération RPR de Paris tente de gagner du temps sur le cas Tiberi

À L'OUVERTURE de la séance du Conseil de Paris, lundi 25 septembre, Jean Tiberi est rayonnant. La veille, au cours de la soirée électorale, dans les salons de l'Hôtel de Ville, il a appris, « *comme tout le monde* », le rebondissement survenu dans l'affaire de la confession du promoteur Jean-Claude Méry : l'implication de l'ancien ministre socialiste Dominique Strauss-Kahn. Après un petit tour de piste, le maire est reparti, vers 23 heures, la dépêche de l'AFP pliée en quatre dans la poche.

La présidente de la fédération RPR de Paris, Nicole Catala, rase les murs. L'adjointe au maire ne s'exprime qu'à contre-cœur. C'est elle qui doit, mardi soir, au comité départemental du RPR, enclencher la procédure d'exclusion de M. Tiberi, mais la mise en cause de Jacques Chirac a un peu bousculé les données du problème. M. Tiberi le sait et en use. Il a déjà prévenu que, mardi soir, à l'heure de la réunion du comité départemental, dont il est membre, il assistera « *très certainement* » au match de football PSG-Bayern de Munich, au Parc des princes. Il ne perd pas une occasion

de souligner qu'il n'a rien à voir avec cette affaire.

Dans ce tourbillon, M^{me} Catala paraît soucieuse de gagner un peu de temps. Et d'éviter que M. Tiberi ne dépose un recours en justice, du plus mauvais effet, contre la décision. Elle devrait proposer, mardi soir, glisse-t-elle finalement, « *une mesure* » – sans doute de suspension – à l'encontre du maire de Paris, ainsi qu'une « *mission de bons offices* » destinée à « *trouver une issue d'apaisement* ». Il n'y aura pas de vote du comité départemental, mardi soir, mais une simple « *information* » de la procédure engagée par la commission exécutive du RPR à l'encontre du maire de Paris. Dans quinze jours, le comité départemental pourrait être officiellement saisi d'une demande d'exclusion.

« *Laissez parler M. Delanoë !* » A l'ouverture des débats, le maire de Paris accueille avec une extrême bienveillance la demande de parole du candidat socialiste. M. Delanoë réclame que la Ville se porte partie civile dans l'instruction judiciaire concernant les marchés de l'OPAC. Il souhaite que « *tout la clarté soit faite* » sur les accusations portées

par Jean-Claude Méry, mais aussi sur le « *cheminement* » de la fameuse cassette. La réponse du maire tombe, prévisible. « *Une procédure est en cours devant la chambre d'accusation*, déclare-t-il. *Lorsqu'elle sera terminée, s'il apparaissait que les intérêts de l'OPAC ont été mis en cause et qu'il avait subi un préjudice*, poursuit M. Tiberi, *je ne manquerai pas de défendre ses intérêts.* »

« RÉVÉLATION ÉTONNANTE »

Plus tard, interrogé dans les couloirs de l'Hôtel de Ville, le candidat socialiste explique un peu laborieusement qu'il faut « *distinguer le fond des accusations, qui concerne le fonctionnement de la Ville et le détournement de l'argent des contribuables* », du « *deuxième point, trouble aussi, assez extravagant, mais de nature différente* ». A la mi-journée, sur France-Inter, il muscle ses propos, jugeant « *insuffisantes* » les réponses apportées par son « *ami* » Strauss-Kahn. Au même moment, M. Tiberi s'attarde devant micros et caméras. Il n'a pas grand-chose à déclarer, si ce n'est que la mise en cause de l'ancien ministre socialiste constitue

« *une révélation étonnante* » qu'il se garde bien « *d'apprécier* », alors qu'il « *ne connaît pas exactement les choses* ». « *Soyons très prudents, les magistrats font leur travail* », s'amuse-t-il.

A la buvette, les amis de M. Delanoë n'ont pas envie de rire. Un conseiller de Paris se dit « *écœuré, dégoûté par ces histoires de voyous* ». Il s'exclame : « *Heureusement que Strauss-Kahn n'est pas notre candidat à la Mairie de Paris !* » Un autre veut croire que le « *local de l'étape* », M. Delanoë, « *va y gagner en crédibilité* ». « *La modestie va payer dans la campagne* », estime-t-il, et – légèrement ironique – « *sur ce point, Bertrand est parfait* ». Plus pessimiste, un troisième, qui a « *soutenu, dans l'ordre, Strauss et Lang* », résume sèchement : « *Cette histoire plombe tout le monde. Ça plombe Jospin, qui va se prendre l'effet boomerang du "droit d'inventaire". Ça donne un boulevard à Fabius et ça requinque Tiberi. Cherchez pire !* » Toutes opinions qui ne s'expriment que sous couvert d'anonymat

Christine Garin

La souffrance psychique des adolescents et des jeunes adultes

Rapport du Haut Comité de la santé publique

Disponible en librairie ou auprès des éditions ENSP

ENSP

École nationale de la santé publique

Av. du Pr. Lissac-Bernard - 35043 Rennes cedex

Tel. 02 99 34 90 98 - Fax 02 99 34 22 84

rennes@ensp.fr



PROFIL

D'INSPECTEUR DES
IMPÔTS À AVOCAT
FISCALISTE

ALAIN BELOT est passé, en moins d'une semaine, du statut d'illustre inconnu à celui d'avocat fiscaliste de renommée. Sa nouvelle stature, il la doit au fait de s'être retrouvé dépositaire de la désormais fameuse cassette de Méry et, surtout, d'avoir déclaré à la police l'avoir remise à Dominique Strauss-Kahn, alors ministre de l'économie et des finances.

A priori, M. Belot n'avait aucune raison d'occuper ainsi les devants de la scène. Inspecteur des impôts à ses débuts, il a la réputation de maîtriser toutes les ficelles de son métier. C'est d'ailleurs à ce titre qu'il est recommandé à « DSK » lorsque celui-ci, devenu président de la commission des finances en 1988, cherche à s'adjoindre les services d'un spécialiste fiscal. Les deux hommes ne se connaissent pas. De sensibilité de gauche, M. Belot n'appartient, semble-t-il, à cette époque, à aucun cercle socialiste.

« Il était très travailleur. Conscientieux, rigoureux, voire rigoriste », confie l'un des anciens collaborateurs de M. Strauss-Kahn à l'Assemblée nationale.

Quand « DSK » devient ministre, en 1991, M. Belot décide de ne pas réintégrer son administration. Les relations entre Bercy et la commission des finances ont été houleuses, ponctuées par les joutes entre Pierre Bérégovery et M. Strauss-Kahn. Et puis M. Belot est bien conscient qu'il présente un profil intéressant pour les contribuables aux prises avec le fisc. Il connaît par cœur les arcanes de l'administration fiscale et les rouages de la législation. C'est alors qu'il décide d'embrancher la nouvelle carrière d'avocat fiscaliste, beaucoup plus rémunératrice.

M. Belot s'associe donc avec l'avocat Alain Guilloux, avec lequel il va, petit à petit, entrer dans une guerre fratricide. A l'été 2000, M. Belot témoigne à charge, devant le juge Philippe Courroye, contre M. Guilloux, mis en détention provisoire dans une histoire de blanchiment. Les deux avocats ont prévu de mettre fin à leur collaboration dans les semaines qui viennent.

Virginie Malingre

Les contradictions de l'article 40
du code de procédure pénale

EN POSSESSION de l'original de la cassette vidéo de la confession posthume de Jean-Claude Méry, en avril 1999, Dominique Strauss-Kahn aurait dû, a priori, la transmettre à la justice. A l'époque ministre de l'économie et des finances, il était en effet tenu, comme toute autorité administrative, de dénoncer au parquet les infractions dont il pouvait avoir connaissance. Cette obligation est inscrite dans le code de procédure pénale, qui dispose dans son article 40 alinéa 2 que « toute autorité constituée, tout officier public ou fonctionnaire qui, dans l'exercice de ses fonctions, acquiert la connaissance d'un crime ou d'un délit est tenu d'en donner avis sans délai au procureur de la République et de transmettre à ce magistrat tous les renseignements, procès-verbaux et actes qui y sont relatifs ».

Pour autant, il ne peut être légalement reproché à M. Strauss-Kahn de ne pas avoir transmis le document vidéo à la justice. Il n'existe pas, en effet, de sanction légale au non-respect de l'article 40. En conséquence,

ce qui se présente comme une obligation formelle – dénoncer systématiquement tout fait délictueux à la justice – apparaît plus comme une possibilité laissée à la libre appréciation des fonctionnaires que comme une obligation stricte.

Ainsi, alors que les autorités préfectorales font, en général, un usage modéré de l'article 40, l'ancien préfet de Corse, Bernard Bonnet, avait multiplié, sur cette base, les saisines de la justice. C'est également en invoquant l'article 40 que Matignon et la chancellerie avaient demandé à Bernard Bonnet, fin 1998, de saisir le procureur de la République de Paris, Jean-Pierre Dintilhac, pour lui transmettre des « notes » où figuraient les noms de plusieurs personnes susceptibles d'avoir participé à l'assassinat de son prédécesseur, Claude Eri-gnac. Alors qu'un juge d'instruction était saisi de cette procédure, Matignon avait préféré utiliser cette voie afin de cacher l'origine de ces informations ainsi que l'identité de cet informateur (*Le Monde* du 22 novembre 1999).

La cassette n'a pas été retrouvée chez M. Strauss-Kahn

EN L'ESPACE d'une journée, le scandale issu des révélations posthumes de Jean-Claude Méry s'est changé en « affaire Strauss-Kahn ». Parce qu'il a détenu l'original de l'enregistrement du témoignage de l'ancien financier occulte du RPR, qui lui avait été remis dans des circonstances encore confuses, l'ancien ministre socialiste s'est subitement retrouvé sur l'avant-scène judiciaire. Les juges d'instruction Armand Riberolles et Marc Brisset-Foucault ont longuement perquisitionné, lundi soir 25 septembre, dans son bureau au conseil régional d'Ile-de-France, après s'être rendus à son domicile parisien. Les recherches sont toutefois restées vaines : la fameuse cassette, que M. Strauss-Kahn a reconnu avoir détenue (*Le Monde* du 26 septembre), n'a pas été retrouvée.

L'ancien ministre des finances, qui avait démissionné du gouvernement le 3 novembre 1999 sous la pression de l'enquête sur la Mutuelle nationale des étudiants de France (MNEF), dans laquelle il a été mis en examen pour « faux et usage de faux », et qui est également poursuivi dans l'affaire Elf pour « abus de biens sociaux », s'est, en outre, expliqué durant plusieurs heures, à sa demande, devant les juges. Il a notamment relaté comment un avocat fiscaliste, Alain Belot, qui assistait Jean-Claude Méry dans les procédures fiscales dont ce dernier était l'objet, lui avait remis la bande magnétique. Ancien collaborateur de M. Strauss-Kahn à la commission des finances de l'Assemblée nationale, de 1988 à 1991, M. Belot lui avait transmis ce document au mois d'avril 1999, à l'occasion d'un rendez-vous consacré au dossier fiscal d'un autre de ses clients, le couturier Karl Lagerfeld. L'ancien ministre a indiqué que cet entretien s'était tenu au ministère

de l'industrie, dans un bureau qu'il utilisait pour recevoir certains interlocuteurs lorsqu'il se trouvait au centre de Paris. M. Strauss-Kahn a maintenu n'avoir pas visionné la cassette, dont il assure avoir ignoré le contenu précis jusqu'à sa publication dans *Le Monde* des 22 et 23 septembre.

Cet épisode avait été révélé aux juges par M. Belot lui-même, dès vendredi, avant que *L'Express* n'en dévoile l'existence sur son site Internet. Mais, à l'inverse de ce qu'indiquait l'hebdomadaire, l'avocat n'a établi aucun lien, au cours de son audition, entre la remise de la cassette et un éventuel arrangement fiscal qu'il aurait sollicité auprès du ministre. M. Strauss-Kahn, de sa propre initiative, a expliqué aux juges avec force détails, lundi soir, le cheminement de la négociation qui avait en effet conduit à une transaction entre l'administration et M. Lagerfeld, et contesté les chiffres jusqu'alors évoqués (*lire ci-dessous*). Lui aussi a contesté l'existence d'une relation entre ce dossier fiscal particulier et le fait que l'enregistrement de Jean-Claude Méry lui ait été confié. De sorte que la demande, émise lundi par l'Elysée, d'une « enquête au sein de l'administration fiscale » sur les « conditions [dans lesquelles] une transaction fiscale aurait pu être opérée » n'apparaît reposer sur « aucun fondement judiciaire », indiquait-on, mardi matin 26 septembre, de source judiciaire.

La présidence ayant réclamé que « tous ces éléments soient transmis le plus rapidement possible à la justice », le ministre des finances, Laurent Fabius, a indiqué – après s'être concerté avec la garde des sceaux, Elisabeth Guigou – que le dossier relatif aux revenus de M. Lagerfeld était « à la disposition » des juges. Mais l'ouverture,

par le parquet de Paris, d'une enquête distincte consacrée à cet aspect fiscal était présentée, mardi, comme une hypothèse « peu vraisemblable en l'état ». En revanche, une information du chef de « dissimulation de preuves » devait être confiée aux juges Riberolles et Brisset-Foucault.

M. Belot n'a établi
aucun lien entre
la remise de la
cassette
et un éventuel
arrangement fiscal

Chargés de l'enquête sur les marchés publics de la région Ile-de-France, ces deux magistrats devaient prolonger leurs recherches afin de retrouver l'original – le « master » – de la bande, qui permettrait de lever toute incertitude sur la date de l'enregistrement, réalisé en 1996 par le journaliste Arnaud Hamelin. Les juges espèrent en effet pouvoir nourrir leur enquête des déclarations de Jean-Claude Méry relatives notamment à une « répartition » de « commissions » dans l'ombre du marché du chauffage des lycées d'Ile-de-France. La confession-testament de l'ancien membre du comité central du RPR, décédé au mois de juin 1999, intéresse en outre l'instruction du juge de Créteil (Val-de-Marne) Eric Halphen, qui avait mis en examen Jean-Claude Méry en 1994 : le long récit de l'ex-promoteur donne une cohérence aux découvertes parcellaires qu'il avait effectuées, en France et en Suisse, dans l'af-

faire des HLM de Paris. Interrogé mardi matin sur Europe 1, Dominique Strauss-Kahn a lui-même estimé, à ce propos, que « le sujet, dans cette affaire, [était] le fonctionnement du RPR et le fait que cette cassette – si ce qui est dit est vrai [...] – implique le chef de l'Etat. » « Moi, je n'ai financé aucun parti politique », a-t-il affirmé, ajoutant : « Il ne faut pas que l'arbre cache la forêt. »

L'interrogatoire de M. Alain Belot avait conduit les enquêteurs à se rendre, lundi matin, au siège d'une agence de la BNP, dans le 16^e arrondissement de Paris. L'avocat y disposait d'un coffre, dans lequel il avait déposé une enveloppe que lui avait confiée, avant sa mort, Jean-Claude Méry (*Le Monde* daté 24-25 septembre). Cette enveloppe a effectivement été saisie. Elle contenait deux lettres manuscrites de l'ancien financier occulte du RPR, datées de 1995 et 1996, et adressées à « M. le président ». Selon nos informations, ces deux courriers – dont le premier est un original, et pourrait donc n'avoir pas été envoyé – insistent sur les « promesses » dont Jean-Claude Méry déplorait l'inexécution dans son enregistrement vidéo. Rappelant qu'il était « resté muet » alors qu'il se trouvait en détention provisoire, entre septembre 1994 et mars 1995, l'auteur fait état de deux versements d'argent qui lui auraient été consentis en échange de son silence, mais dont il estime le total – supérieur à 100 000 francs – nettement « insuffisant » par rapport aux engagements pris. Des expertises doivent être ordonnées sur ces documents, ainsi que des vérifications sur les comptes bancaires de Jean-Claude Méry.

Hervé Gattegno
et Fabrice Lhomme

Le redressement fiscal de M. Lagerfeld a été réduit de moitié

AUCUN marchandage, affirme-t-il. Dominique Strauss-Kahn n'en démord pas : s'il a bien accordé à l'avocat fiscaliste Alain Belot une remise d'impôt pour l'un de ses clients, le couturier Karl Lagerfeld, cette transaction n'avait pas pour contrepartie la remise, par l'avocat, de la fameuse cassette de Jean-Claude Méry. De surcroît, l'ancien ministre des finances assure que s'il s'est bien penché sur le dossier fiscal du célèbre styliste, il a veillé à respecter les procédures habituelles en ce genre de circonstance et la décision qu'il a prise n'a pas lésé, tout au contraire, les intérêts du Trésor public.

Invité d'Europe 1, mardi 26 septembre, M. Strauss-Kahn a fait valoir que « M. Lagerfeld ne payait pas d'impôt en France depuis près de quinze ans ». Se penchant sur l'affaire à l'époque où il était le patron de Bercy, il aurait donc été saisi par son administration d'une proposition de redressement fiscal de « 80 millions de francs » – et non, comme l'affirme le site internet de *L'Express*, de 300 millions. Après la procédure habituelle de transaction, le rappel d'impôt aurait finalement été ramené à « 46 millions de francs ». Selon l'ancien ministre, les règles administratives auraient donc été respectées, et son intervention aurait permis qu'un contribuable, qui se soustrayait jusque-là à l'impôt s'acquitte enfin de son dû.

De bonnes sources, on confirme en effet que M. Lagerfeld, arguant d'une domiciliation à Monaco et faisant valoir qu'il réalisait plus de la moitié de son chiffre d'affaires à l'étranger, ne payait pas d'impôts depuis 1982. Une première transaction a donc eu lieu entre l'administration fiscale et le contribuable, à l'époque où Alain Lamassoure (UDF) était ministre dé-

légué au budget, de 1995 à 1997. Après une première évaluation de 60 millions de francs, l'administration fiscale aurait proposé au ministre d'entériner une transaction abaissant le rappel d'impôts à près de 10 millions de francs. M. Lamassoure a indiqué au *Monde* qu'il s'était conformé à cet avis.

Le contentieux semble ne pas avoir été vidé, puisque M. Strauss-Kahn a été de nouveau saisi d'un dossier Lagerfeld quand il a pris, en 1997, la tête du ministère des finances. Et quel a été son arbitrage ? Pour le comprendre, il faut pénétrer dans les méandres de la procédure fiscale. Pour la plupart des dossiers, ce sont les services locaux des impôts qui gèrent les contentieux. Seules les affaires les plus importantes remontent jusqu'à la direction générale des impôts (DGI). Et le ministre n'est saisi que des cas les plus délicats.

UNE LARGE MARGE DE MANŒUVRE

L'intervention ministérielle est toutefois encadrée. L'article L. 247 du Livre des procédures fiscales, annexé au code des impôts, prévoit que « des remises totales ou partielles d'impôt directs régulièrement établis » peuvent être accordées « lorsque le contribuable est dans l'impossibilité de payer par suite de gêne ou d'indigence », ce qui ne correspond à l'évidence pas au cas de M. Lagerfeld. Par ailleurs, « des remises totales ou partielles d'amendes fiscales ou de majorations d'impôts » peuvent également être consenties « lorsque ces pénalités sont définitives », ce qui, là non plus, ne correspond pas, puisque la remise dont a bénéficié le couturier va très au-delà des simples pénalités.

La marge de manœuvre du ministre est, cependant, beaucoup plus large qu'il n'y paraît

car, comme le dit cet article, les remises ne sont encadrées que quand l'impôt est « régulièrement établi ». Autrement dit, en amont, le ministre a un fort pouvoir d'appréciation pour fixer l'évaluation de l'impôt qui sera finalement mis en recouvrement. Dans ce cas de figure, la DGI transmet au ministre un dossier en lui proposant son évaluation. L'usage veut que, le plus souvent, le ministre se range à la position de son administration, ce qu'avait fait, par exemple, M. Lamassoure. Mais le ministre des finances ou celui du budget ont le droit de passer outre l'avis de son administration – ce qui arrive de une à dix fois par an. Et dans l'entourage de M. Strauss-Kahn, on ne nie pas que, dans le cas présent, c'est ce qui est effectivement arrivé. En tout état de cause, la procédure est régulière, et la DGI ne peut mettre en œuvre la décision du ministre qu'après avoir reçu une consigne écrite de celui-ci.

C'est donc au terme de cette transaction qu'un rappel de 46 millions de francs aurait été notifié à M. Lagerfeld. Dans son édition de mardi, *Libération* rapporte cette anecdote, en guise d'épilogue : signalant le 2 mai que M. Lagerfeld avait fait procéder par Christie's, à Monaco, en avril, à une vente aux enchères d'une collection de meubles pour payer ses impôts, le journal a reçu, peu après, un appel téléphonique du créateur de Chanel, l'assurant que son dossier fiscal était en réalité « réglé depuis longtemps ». Et le styliste a ajouté : « Cela s'est passé grâce à Dominique Strauss-Kahn (...) Je lui dois un grand merci. Dites-le bien à vos lecteurs. »

Laurent Mauduit



Paris-Dublin
à partir de 931 F*

Voici le moment de découvrir la chaleur de l'hospitalité irlandaise.

Pour de plus amples informations, contactez Aer Lingus tél :
Minitel 3615 Aer Lingus (2,23F/mn.) ou votre agence de voyages.

Paris : M. Séguin entend se démarquer du climat « délétère » de la campagne

Dans une « Lettre ouverte à ceux qui veulent encore croire à Paris », le candidat du RPR précise sa « vision » de l'avenir de la capitale. Il assure ne pas vouloir se servir des municipales « comme d'un tremplin »

CANDIDAT officiel du RPR à la Mairie de Paris, Philippe Séguin publie sa « feuille de route » pour les six mois à venir, sous la forme d'une *Lettre ouverte à ceux qui veulent encore croire à Paris* (à paraître chez Albin Michel, le 27 septembre). Le pari, et toute la difficulté de l'exercice, réside dans cet « encore » plein des miasmes de ce « climat parisien détestable », auquel M. Séguin consacre les premiers chapitres de son livre. Au regard des épisodes les plus récents de « l'interminable et lamentable feuilleton politico-judiciaire » qui occupe depuis des mois la scène parisienne, ce petit mot prend une tonalité d'actualité particulière.

La feuille de route du soldat Séguin s'ouvre sur une ritournelle de Jacques Prévert et se termine sur une image. Le candidat du RPR est assis à la terrasse d'un « bistrot », au soleil. Un Parisien s'approche et lui demande de lui préparer « une vie plus sympa ». « Il a tout dit », conclut le député des Vosges. Est-ce si simple ? En douze chapitres, M. Séguin s'ap-

plique à démontrer l'ampleur de la tâche. Hostile au « programme » clé en main, il livre, sur à peu près tous les sujets, - l'école, la circulation, la police, la francophonie, la culture -, sa « vision » de la capitale. Il s'efforce surtout, dans le « climat délétère » d'une campagne électorale réduite « à des faits divers », de se forger une position singulière.

PAS COMME LES AUTRES

Je ne suis pas un candidat comme les autres, sous-entend M. Séguin, qui donne un coup de chapeau, rapide mais appuyé, aux « exceptionnelles mandatures de Jacques Chirac », tout en notant que « cette époque est révolue », pour mieux faire ressentir le vide creusé par le « candidat dissident », qu'il ne nomme jamais, Jean Tiberi, son successeur. Si M. Séguin a « décidé d'être candidat à la Mairie de Paris », c'est « pour que cela cesse », « pour revenir à l'essentiel ». Mais il n'est ni un « sauveur », ni un « chevalier blanc », ni « candidat

parce que le résultat des élections de mars 2001 serait de nature à peser sur des échéances ultérieures ». Il n'a pas « d'arrière-pensées, ou alors pas celles que l'on croit », « pas celles qui me conduiraient, assure-t-il, à me servir de Paris comme d'un tremplin ».

L'ancien président de l'Assemblée nationale et ancien président du RPR insiste : « Qu'on le veuille ou non, s'est instaurée ces dernières années, l'idée d'une collusion d'intérêts entre la Ville de Paris et le RPR (...). Ce procès a fait mouche dans l'opinion parisienne, d'autant que l'hypothèse de certaines dérives personnelles prenait de la consistance. » Le réquisitoire est précis mais l'alternative proposée reste floue : un « changement d'époque » dont il faudrait prendre « toute la mesure ». Un tel « changement » peut-il cependant se résumer à sa seule irruption dans le maelström parisien ? C'est ce dont M. Séguin aimerait convaincre.

Christine Garin

Les parlementaires de Démocratie libérale en quête de chef et de stratégie

M. Madelin a confirmé ses ambitions présidentielles

La réunion des parlementaires de Démocratie libérale, mardi 26 septembre à Tournus, est l'occasion pour les libéraux de tenter de clarifier leurs orientations. Alors

que leur président, Alain Madelin, songe à l'élection présidentielle de 2002, les parlementaires ne rêvent que d'union de l'opposition

UN PRÉSIDENT de parti critiqué par les siens, un secrétaire général (Laurent Dominati) mis en examen et qui devrait être invité à quitter cette fonction, un président de groupe à l'Assemblée démissionnaire et une pléthore de candidats à la succession : le bateau Démocratie libérale (DL) prend l'eau. Les parlementaires libéraux, qui font leur rentrée, mardi 26 septembre à Tournus (Saône-et-Loire), auront bien peu d'une journée pour traiter de tous les problèmes. La succession de José Rossi, qui a décidé de quitter la présidence du groupe DL de l'Assemblée nationale, au lendemain de son mauvais score au premier tour de l'élection municipale partielle d'Ajaccio (*Le Monde* du 21 septembre), sera tranchée le 4 octobre. Outre Jean-François Mattéi (Bouches-du-Rhône) qui fait figure de favori (*lire ci-dessous*), Dominique Dord (Savoie), François d'Aubert (Mayenne) et Dominique Bussereau (Charente-Maritime) sont candidats.

Choisir le successeur de M. Rossi, c'est aussi - et surtout - fixer la stratégie du parti pour les élections lé-

gislatives et présidentielle de 2002. Les deux questions sont indissociables. Très critiqués à l'idée d'une éventuelle candidature de M. Madelin à la présidentielle, les parlementaires de DL attendent des explications de leur patron. « M. Madelin avait confié à quelques proches qu'il entendait, dans ce cas, quitter le parti. En l'apprenant par la presse [dans *Le Monde* du 22 septembre], les députés et les sénateurs se sont sentis orphelins », explique François Goulard (Morbihan). M. Dord fait « un constat lucide et sans mépris » : « Quelle sont les chances d'Alain d'être président de la République ? Zéro. Dans le groupe, il ne doit pas y avoir grand monde favorable à sa candidature ! », affirme le député « refondateur ».

Chacun des candidats a fait un « tour de table » pour présenter ses projets

Dès lundi soir, M. Madelin a confirmé son intention, lors d'un dîner avec les parlementaires, à Tournus. « En faisant un tour de table, Madelin nous a dit : "Si je vois qu'il y a une fenêtre, je serai candidat. Et dans ce cas, je me mettrai en dehors du Parti" », raconte M. Bussereau. Entre poularde et quenelles, ce « dîner festif » n'a pas donné lieu à de grands débats sur la Corse ou sur l'avenir de DL. Jean-Pierre Soisson, qui accueille la journée parlementaire sur ses terres bourguignonnes, a remis la « médaille de Charles le Téméraire » à MM. Madelin et Rossi. Il n'était pas question, non plus, d'accabler M. Rossi, qui sort à peine de sa défaite à Ajaccio. M. Madelin a fait un discours « très laudateur »

sur le député de Corse-du-Sud qualifié d'« homme d'Etat ». Pas de discussion, non plus, sur le successeur de M. Rossi à la tête du groupe. Chacun des candidats a fait un « tour de table » pour présenter ses projets. Lesquels se ressemblent étrangement. L'union de l'opposition, tout le monde n'a que ce mot à la bouche.

M. Mattéi veut trouver « tous les moyens » pour se rapprocher de l'UDF et de DL. Persuadé que le « libéralisme est d'abord un humanisme », le professeur de médecine entend recentrer le discours de DL afin que son message « ne soit plus caricaturé ». M. Bussereau, chiraque, se fixe l'objectif « de repositionner le groupe sur une ligne d'opposition résolue mais pas excessive » et de « parvenir le plus tôt possible à la constitution d'une grande formation regroupant DL, l'UDF et le RPR ». Plus conservateur, M. d'Aubert ne demande pas moins « la constitution d'un grand parti unique » d'opposition. Quant à M. Dord, il fait campagne sur le thème de la fusion des groupes DL et UDF. Pascal Clément (Loire) devait déposer une motion dans ce sens, mardi. « On poursuit deux buts : la promotion de nos idées libérales et la promotion de Madelin. A-t-on besoin d'un groupe pour cela ? », plaide-t-il.

L'idée d'un rapprochement avec l'UDF dans la perspective de constituer, à terme, une formation unique de l'opposition, devrait resurgir lors des journées parlementaires de l'UDF, le 28 septembre à Lambersart (Nord). Proche de Jacques Chirac, le président du groupe UDF de l'Assemblée, Philippe Douste-Blazy, avait échoué dans cette manœuvre, au printemps. Si le candidat à la mairie de Toulouse est resté pour l'instant silencieux, d'autres ne manqueront pas de saisir la balle au bond.

Clarisse Fabre
et Jean-Baptiste de Montvalon

M. Gaudin doute d'une candidature de M. Madelin

« JE FAIS campagne. Je n'ai pas le temps d'aller me disperser ailleurs ». Officiellement, Jean-Claude Gaudin ne poursuit toujours qu'un objectif : assurer sa réélection à la mairie de Marseille, en mars 2001. Ce qui ne lui interdit pas, toutefois, de songer à la suite : « Après les municipales, je ne refuserai pas de jouer un rôle plus important dans le parti », a confié au *Monde* le vice-président de Démocratie libérale.

M. Gaudin n'a toutefois pas attendu le printemps 2001 pour se faire entendre. Considéré de longue date comme l'un des membres les plus influents d'un

parti mal en point, le sénateur des Bouches-du-Rhône cherche aujourd'hui à profiter d'un contexte difficile pour M. Madelin, afin de tirer son épingle du jeu. A court terme, M. Gaudin, lui-même ancien président du groupe UDF de l'Assemblée, entend placer l'un de ses proches, le professeur de médecine Jean-François Mattéi, à la présidence du groupe DL. « Je pèse cinq députés. C'est Mattéi ou personne d'autre », a-t-il lancé à M. Madelin sitôt connue la démission de M. Rossi (*Le Monde* du 21 septembre).

AU DIAPASON

Au-delà de cet enjeu, M. Gaudin entend surtout exporter au plan national, au profit de Jacques Chirac, le thème de l'union de la droite, sur lequel il a bâti avec doigté son assise marseillaise - entretenant au passage la rivalité entre ses deux principaux adjoints, M. Mattéi et Renaud Muselier (RPR), afin que nul ne soit en mesure de contester son autorité. Cette perspective convient parfaitement aux chiraquiens. « Une fois réélu à Marseille, Gaudin parlera haut et fort », se réjouit par avance le sénateur DL Jean-Pierre Raffarin.

Au diapason de la plupart de ses collègues parlementaires, M. Gaudin ne se fait pas prier pour dire le peu de cas qu'il fait d'une éventuelle candidature de M. Madelin à la présidentielle. « Trouverait-il seulement les 500 signatures ? En tout cas pas chez les parlementaires ! », s'exclame-t-il, en espérant que « tout cela rentrera dans l'ordre » et qu'« au bout du compte, on se ralliera au président de la République ». « On aura des candidats uniques aux législatives et pour la présidentielle, on jouerait aux quilles ? Qu'est-ce que ça veut dire », tonne le maire de Marseille.

J.-B. de M.

tenter
l'impossible
c'est déjà s'en
rapprocher.

On dit que ce qui monte doit forcément retomber un jour. Nous, nous pensons le contraire. Nous pensons que c'est en remettant en question les

idées reçues que nous faisons le plus de découvertes. Par exemple : une simple pile à combustible capable de fournir l'énergie nécessaire à l'appareillage électrique d'une BMW série 7 pendant deux semaines sans interruption, des ascenseurs qui utilisent Internet pour rappeler aux ingénieurs qu'il est temps de penser à leur maintenance, un métal d'une résistance extraordinaire et léger comme l'air. Toutes ces idées pouvaient sembler bien saugrenues avant que nous en fassions des produits concrets. Mais c'est précisément quand quelque chose semble impossible que nous pensons qu'y arriver en vaut la peine.

 **United Technologies**
NEXT THINGS FIRST.

www.fr.utc.com Paris SE:utx



Un équipementier peut-il développer la plupart des technologies automobiles actuelles ?

Bosch crée les systèmes qui font évoluer l'automobile.

L'ABS, l'ASR, l'ESP, Motronic, injection directe, Common-Rail, capteur de pluie, commande Airbag, multiplexage, navigation par satellite GPS sont des technologies Bosch.

Bonne route, bonne conduite. **Bosch, il y a toujours une solution**

Charles Pasqua souhaite à son tour que la présidentielle précède les législatives

L'UDF s'apprête à déposer une proposition de loi en ce sens

Au lendemain du référendum, les partisans d'une inversion du calendrier électoral de 2002, qui place les législatives avant la présidentielle,

se sont à nouveau manifestés. L'UDF et Valéry Giscard d'Estaing ont été rejoints par Charles Pasqua, qui estime qu'avec l'adoption du quin-

quennat, « la donne a changé ». Philippe de Villiers, en revanche, s'est indigné de ce qu'il juge être une « manipulation » du calendrier.

LE CALENDRIER électoral prévu pour 2002 restera-t-il inchangé ? Du fait de la dissolution, en 1997, de l'Assemblée nationale, les élections législatives devraient précéder de quelques semaines l'élection présidentielle, et la victoire soit de la droite, soit de la gauche aux premières aura d'inévitables conséquences politiques sur la seconde. Avec l'adoption du quinquennat, le maintien du calendrier peut aussi avoir des conséquences institutionnelles. De longue date, François Bayrou, président de l'UDF, milite contre ce calendrier qu'il qualifie de « dingo », et il a été rejoint dans cette analyse, pendant l'été, par Valéry Giscard d'Estaing.

Tirant la leçon du succès du « oui » au référendum, Charles Pasqua s'est prononcé à son tour, lundi 25 septembre, dans le même sens. « Si nous voulons éviter que le rôle du président de la République, clé de voûte des institutions, soit définitivement atteint, il est indispensable de modifier le calendrier électoral », a affirmé le président du RPF. Au nom du respect des institutions héritées du général de Gaulle, M. Pasqua était opposé jusqu'à cette date à une modification du calendrier électoral. « La donne a changé », a-t-il affirmé, lundi, pour expliquer ce revirement. « Nous entrons dans une phase d'instabilité institutionnelle (...). Si le mandat du président de la République est ramené à cinq ans, il ne faut pas que, par-dessus le marché, son rôle soit soumis à la bonne volonté des parlementaires », a expliqué l'ancien ministre, avant de demander que « le président de la République, le premier ministre et le Parlement prennent les mesures qui s'imposent ».

Lundi sur RTL, M. Giscard d'Estaing a également invité « les grands dirigeants politiques » à réfléchir, « non pas sur le plan tactique », mais « sur le plan de l'in-

Les résultats du référendum			
	CHIFFRES DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR		SELON NOS CALCULS
INSCRITS	39 943 338		39 945 314
VOTANTS	12 058 570		12 053 886
ABSTENTIONS	69,81 %		69,82 %
BLANCS OU NULS	1 939 898	16,08 % des votants	1 942 735
			16,12 % des votants
EXPRIMÉS	10 118 672		10 111 151
OUI	7 407 993	73,21 %	7 401 936
			73,21 %
NON	2 710 682	26,79 %	2 709 215
			26,79 %

Les résultats définitifs seront proclamés cette semaine par le Conseil constitutionnel

térêt national », aux conséquences institutionnelles du calendrier électoral tel qu'il est actuellement prévu. Jugeant que ce calendrier est « contraire à la logique de la V^e République », l'ancien président a proposé soit de reporter les élections législatives, soit de faire coïncider les deux scrutins. « Il y a un premier ministre, un gouvernement, qui

peuvent déposer un projet. Il y a le président de la République, qui peut s'interroger sur cette situation. Je souhaite qu'ils le fassent. S'ils ne le faisaient pas, eh bien le Parlement se poserait la question. » Le groupe UDF de l'Assemblée nationale pourrait, en effet, déposer une proposition de loi visant au report des élections législatives.

Cette perspective a provoqué une première et vive réaction de Philippe de Villiers, président du Mouvement pour la France (MPF). Se distinguant de M. Pasqua, le député de Vendée s'est élevé, lundi, dans un communiqué, « contre les demandes multiples de manipulation du calendrier électoral ». « Il est incroyable que le milieu politique ne tire pas la leçon de l'abstention massive au référendum », affirme M. de Villiers. Le message [des électeurs au référendum] était pourtant clair : cessez vos manœuvres politiciennes, arrêtez de toucher aux institutions. La manipulation du calendrier électoral supposerait en effet que les députés votent eux-mêmes la prolongation de plusieurs mois de leurs propres mandats. Les Français ne manqueraient pas de crier au scandale et ils auraient une fois de plus raison. » Jusqu'à présent, les deux têtes de l'exécutif se sont opposées à la modification du calendrier, au motif qu'on ne change pas les règles du jeu juste avant les élections.

Jean-Louis Saux

● N. Sarkozy 23 050 (59,80) ; F. Hollande 5 322 (13,81) ; F. Bayrou 1 240 (3,22) ; J.-M. Le Pen 1 219 (3,16) ; C. Pasqua 1 193 (3,09) ; B. Mégret 872 (2,26) ; R. Hue 390 (1,01) ; A. Laguille 360 (0,93) ; J. Saint-Josse 0.

FRANÇAIS ÉTABLIS HORS DE FRANCE

I., 310 129 ; V., 42 772 ; A., 267 357 (86,21) B. et N., 1 057 (2,47) ; E., 41 715 (13,45)

OUI..... 34 721 (83,23)
NON..... 6 994 (16,77)

13 juin 1999 : I., 293 027 ; A., 82,04 % ; E., 51 542

● F. Hollande 12 957 (25,14) ; N. Sarkozy 10 010 (19,42) ; F. Bayrou 6 718 (13,03) ; C. Pasqua 5 396 (10,47) ; J. Le Pen 2 024 (3,93) ; B. Mégret 1 225 (2,38) ; A. Laguille 1 531 (2,97) ; R. Hue 1 432 (2,78) ; J. Saint-Josse 0 ; Autres (19,88)

POLYNÉSIE FRANÇAISE

Les scrutins nationaux mobilisant beaucoup moins que les compétitions locales, le taux de participation en Polynésie française, qui approche la moyenne nationale, est une surprise. L'abstention est en tout cas beaucoup plus faible que lors des dernières élections européennes (10,8 % de votants). Le président du territoire, Gaston Flosse, qui avait alors prôné l'abstention, a cette fois fait campagne pour le oui. La relativement bonne participation peut donc être portée en partie à son crédit. Les indépendantistes s'étant prononcés pour une non-participation au vote, Oscar Temaru a été entendu dans sa commune de Faa'a (8,6 % de votants).

I., 136 352 ; V., 33 708 ; A., 102 644 (75,28) B. et N., 1 765 (5,24) ; E., 31 943 (23,43)

OUI..... 27 379 (85,71)
NON..... 4 564 (14,29)

La bataille pour la succession d'Aimé Césaire est engagée

FORT-DE-FRANCE de notre correspondant

Après avoir savamment entretenu le suspense sur ses intentions, Alfred Marie-Jeanne a annoncé, vendredi 22 septembre, sa candidature aux élections municipales à Fort-de-France. « Il n'est pas de combat politique insignifiant », a expliqué le premier secrétaire du Mouvement indépendantiste martiniquais (MIM), président du conseil régional et député (RCV), qui avait démissionné, en avril, de son mandat de maire de Rivière-Pilote, conquis de haute lutte en 1971. Alfred Marie-Jeanne, 63 ans, a donc l'ambition de succéder à Aimé Césaire, le poète-président du Parti progressiste martiniquais (PPM). L'inamovible maire du chef-lieu de

la Martinique, élu en mai 1945, prend sa retraite. Agé de 87 ans, il n'a pas désigné de dauphin, refusant d'endosser le costume du « monarque ». Cela donne à Fort-de-France un air de ville ouverte.

Alfred Marie-Jeanne se voit d'autant mieux siéger à l'hôtel de ville que le combat semble à sa portée depuis le désistement de Claude Lise, qui semblait « programmé » pour prendre le relais de son père spirituel. Dédaignant une victoire quasi certaine, le président du conseil général et sénateur (apparenté PS) a préféré se prémunir de la gestion périlleuse d'une ville exsangue. Cette position de réserve apparente masque son souhait de barrer la route aux indépendantistes lors des débats à venir sur une

éventuelle réforme institutionnelle. Selon les stratèges du PPM, cet artisan obstiné du projet de loi d'orientation pour l'outre-mer, en cours de discussion au Parlement, sera plus à l'aise s'il est dégagé des contraintes inhérentes à la fonction de maire.

UN PARTI AFFAIBLI

Pour autant, la bataille n'est gagnée ni pour Alfred Marie-Jeanne, ni pour la droite, qui n'est pas encore parvenue à trouver une tête de liste consensuelle. Les adversaires du PPM devront devancer son candidat, Serge Letchimy, 48 ans, hérité de la jeune garde d'un mouvement qui s'est nourri de sa mainmise, sans partage pendant un demi-siècle, sur les rouages de la municipalité. Cet urbaniste s'est il-

lustré en remodelant le visage de Fort-de-France. Il devra composer avec les courants d'un parti affaibli par des querelles entre deux blocs antagonistes. D'un côté, les tenants d'une ligne historique, prônant « l'autonomie de la nation martiniquaise », rassemblés derrière le député Camille Darsières. De l'autre, les partisans d'une ligne plus pragmatique, soutenant ouvertement le gouvernement, regroupés autour de Claude Lise.

A six mois du scrutin, la lutte pour le contrôle de la « capitale » de la Martinique s'apparente à un marathon. Avec le tiers de la population, la ville fait figure de bastion pour qui la tient.

Jean-Marc Party

Trois élections cantonales

CÔTE-D'OR

Canton de Sombernon (premier tour).

I., 4 751 ; V., 2 643 ; A., 44,37 % ; E., 2 528.

Ball. : Christian Rollin, PS, m. de Saint-Victor-sur-Ouche, 502 (19,86 %) ; Paul Robinat, div. d., 469 (18,55 %).

Elim. : Jean-Paul Guyon, RPR, m. de Sombernon, 359 (14,20 %) ; Geoffroy d'Harcourt, UDF, m. de Grosbois-en-Montagne, 324 (12,82 %) ; Jean-Luc Lecour, div. d., m. Grenand-lès-Sombernon, 255 (10,09 %) ; Zabeth, MDC, m. de Malain, 233 (9,22 %) ; Jean-Pierre Garrot, div. d., c. m. de Sombernon, 204 (8,07 %) ; Michel Bonnet, FN, 89 (3,52 %) ; Gabriel Michéa, MNR, 53 (2,10 %) ; Daniel Vincent, PCF, 40 (1,58 %).

[La multitude de candidats à la succession de Jacques Mercusot (UDF), conseiller général depuis 1957, décédé cet été, explique que seul le favori, le socialiste Christian Rollin, dépasse les 10 % d'inscrits. Le candidat RPR, Jean-Paul Guyon, n'est pas en mesure de se maintenir, un chef d'entreprise ne se réclamant d'aucun parti, Paul Robinat, lui ayant ravi la vedette.

20 mars 1994 : I., 4 499 ; V., 2 860 ; A., 36,43 % ; E., 2 753 ; Jacques Mercusot, UDF-CDS, 1 152 (41,85 %) ; Mireille Cassard, PS, 654 (23,76 %) ; Jean-Luc Lecour, div. d., 443 (16,09 %) ; Jean-Marc Convers, Verts, 179 (6,50 %) ; Pascal Pitavy, FN, 147 (5,34 %) ; Frédérique Mugnier, PC, 100 (3,63 %) ; Jean-Jacques Hayne, MDC, 78 (2,83 %).

SAÔNE-ET-LOIRE

Canton de Saint-Gengoux-le-National (premier tour).

I., 3 269 ; V., 1 965 ; A., 39,89 % ; E., 1 884.

Ball. : Jean-François Bordet, div. d., m. de Comartin, 570 (30,25 %) ; Jean-Pierre Chapelon, div. g., m. de Saint-Gengoux-le-National, 420 (22,29 %) ; Gérard Ferrière, div., 380 (20,17 %) ; Michel Coulon, PS, 348 (18,47 %).

Elim. : Sophie Constantini, PC, 103 (5,47 %) ; Paul Demougeot, FN, 46 (2,44 %) ; Paul Cochet, MNR, 17 (0,90 %).

[Il s'agit de pourvoir au remplacement de Jacques-Albert Ruste (divers droite), décédé en juin. Jean-François Bordet (divers droite), président de la communauté de commune du canton, arrive en tête devant Pierre Chapelon (divers gauche). Il est fort probable que les deux autres candidats en ballottage, Gérard Ferrière et Michel Coulon, se désisteront en faveur, respectivement, de M. Bordet et de M. Chapelon. Mais la répartition géographique des deux candidats arrivés en tête risque de brouiller les pistes des reports de voix.

20 mars 1994 : I., 3 216 ; V., 2 110 ; A., 34,39 % ; E., 2 014 ; Jacques-Albert Ruste, div. d., 1 155 (57,35 %) ; Michel Commerçon, PS, 481 (23,88 %) ; Yvette Gressard, PCF, 205 (10,18 %) ; Gérard Fontenil, FN, 173 (8,59 %).

ESSONNE

Canton d'Etampes (premier tour).

I., 18 015 ; V., 7 469 ; A., 58,54 % ; E., 6 905.

Ball. : Jean Perthuis, RPR, m. de Valpuiseaux, 1 988 (28,79 %) ; Louis-Jean Marchina, UDF, adj. m., 900 (13,03 %).

Elim. : Sébastien Lepetit, PS, 816 (11,82 %) ; Laurence Auffret-Dème, PCF, 780 (11,30 %) ; Hubert François, div. d., m. de Brières-les-Scellés, 768 (11,12 %) ; Ricardo Poirier, Verts, 382 (5,53 %) ; Christine Poisson, div. d., a.d.e., 323 (4,68 %) ; Michèle Sackoschek, ext. d., 283 (4,10 %) ; Angel Tapia, PRG, 203 (2,94 %) ; Franck Marest, FN, 0.

[Ce scrutin fait suite au décès de Jean Coulombel (RPR), resté fidèle jusqu'à la fin à l'ancien président du conseil général de l'Essonne, Xavier Dugoin. Il constitue un galop d'essai avant les élections de mars 2001 pour les dix candidats en lice au premier tour. Jean Perthuis (RPR), soutenu par le député et maire d'Etampes Franck Marlin (RPR), arrive en tête. Il affrontera au second tour Louis-Jean Marchina, adjoint au maire d'Etampes, soutenu par l'UDF, DL et le RPF.

20 mars 1994 : I., 17 958 ; V., 11 241 ; A., 37,40 % ; E., 10 804 ; Jean Coulombel, RPR, 2 792 (25,84 %) ; Gérard Lefranc, PCF, 2 397 (22,19 %) ; Hubert François, div. d., 2 333 (21,59 %) ; Michel Laban, FN, 1 565 (14,49 %) ; Alain Girard, PS, 726 (6,72 %) ; Philippe Merlier, GE, 457 (4,23 %) ; Philippe Venant, MRG, 332 (3,07 %) ; Jean-Philippe Role, div. d., 115 (1,06 %) ; Saïd Rabby, France Plus, 87 (0,81 %).

Michèle Alliot-Marie

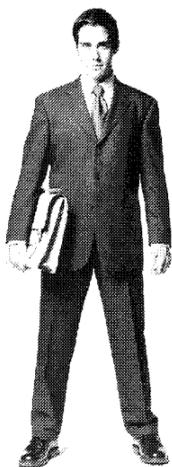
félicite le maire d'Ajaccio

UN COUP de téléphone du conseiller du RPR Patrick Ollier à Roland Francisci, député RPR de Corse-du-Sud, un télégramme de félicitations de Michèle Alliot-Marie, présidente du mouvement gaulliste, à la fédération de Corse-du-Sud : le RPR s'est réjoui, dimanche 24 septembre, de l'élection de Marc Marcangeli à la mairie d'Ajaccio. « D'une certaine manière, c'est un mini-référendum sur les propositions du gouvernement », a expliqué le maire bonapartiste réélu. Paul Ruault, conseiller territorial et futur premier adjoint RPR, ajoute : « Cette victoire, c'est un bon signal donné au gouvernement. Ajaccio c'est quand même un quart de la population corse ». M. Francisci, responsable de la fédération RPR, qui réclame à nouveau la dissolution de l'Assemblée de Corse, a déclaré que son parti « reprendrait le combat dès les premières questions d'actualité, à l'Assemblée nationale ».

DÉPÊCHES

● UNEDIC : Robert Hue, secrétaire national du Parti communiste, a demandé au gouvernement, dimanche 24 septembre, « de surseoir à son agrément » de la nouvelle convention d'assurance-chômage. Le projet signé, samedi 23 septembre par le Medef, la CFDT, la CFTC et la CGC, « ne modifie que très marginalement le projet initial auquel le gouvernement avait à bon droit refusé son agrément », a estimé M. Hue dans un communiqué. Le numéro un communiste invite les parlementaires de la majorité à « élaborer une proposition de loi commune de refondation de l'Unedic ».

Tous les clients se ressemblent-ils?



Une plate-forme logicielle permet de fournir une approche personnalisée à chaque client. En exploitant des scénarios de e-business, ATG Dynamo accroît la fidélité des clients et leur valeur à terme. Cette méthode s'est révélée bénéfique pour AGF, Alafolie.com et Benetton. Jusqu'à quel point souhaitez-vous vous distinguer?



atg

© 2000. ATG, la Techmark, le logo ATG, et Dynamo sont des marques déposées du Art Technology Group, Inc. Toutes les autres marques sont la propriété de leurs détenteurs respectifs. NASDAQ:ARTG

Testez votre gestion de relations clients sur www.atg.com/scenario

IMMIGRATION Les autorités belges mettent en cause la police aux frontières (PAF) française, l'accusant de déposer régulièrement et clandestinement sur le territoire

belge des demandeurs d'asile non admis en France. ● A ADINKERKE, commune belge frontalière, un agriculteur dit avoir été le témoin, jeudi 21 septembre, du dépôt de 45 de-

mandeurs d'asile, sur une petite route, par une camionnette de la police française. ● LE MINISTRE DE L'INTÉRIEUR BELGE a demandé à son homologue français des explica-

tions. ● LA DIRECTION GÉNÉRALE DE LA POLICE NATIONALE admet « un problème d'ordre technique », mais l'explique par la « carence » de la police belge. ● LA LOI SUR L'IM-

MIGRATION permet aux autorités françaises de « remettre » à un autre Etat de l'espace Schengen tout étranger en situation irrégulière provenant de ce pays.

La police française est accusée de trafic d'immigrés à la frontière belge

Le ministre belge de l'intérieur a demandé des explications à Daniel Vaillant après la découverte de 45 demandeurs d'asile kosovars et kurdes, lâchés en pleine campagne belge, jeudi 21 septembre, par une camionnette de la police aux frontières (PAF) française. Cette dernière dément

ADINKERKE (Belgique)
de notre envoyé spécial

Michiel est vaguement inquiet. Si on lui avait dit que ça ferait autant de bruit cette histoire, il y aurait

REPORTAGE

Michiel a vu passer la camionnette bleue de la police française sur la petite route

peut-être réfléchi à deux fois. Mais justement, ce jour-là, il n'a pas réfléchi. Quand il a vu la semaine dernière la police française larguer en douce une cargaison de Kosovars devant son champ avant de filer à l'anglaise, il a sauté sur son téléphone et appelé la police, la sienne, la *politie* du pays flamand, et déclenché un fameux scandale. La police aux frontières (PAF) de Dunkerque, dans le Nord, a effectivement déposé quarante-cinq réfugiés, jeudi 21 septembre, de l'autre côté de la frontière belge, et chacun sait bien

Explication franco-belge

En Belgique, le ministère de l'intérieur, Antoine Duquesne, se refuse à tout commentaire. Son cabinet se contente d'indiquer qu'il rencontrera son homologue français, Daniel Vaillant, jeudi 28 septembre, à Bruxelles, en marge d'un conseil des ministres européens consacré à la justice et aux affaires intérieures. En attendant, M. Duquesne a diligenté une enquête auprès des étrangers transférés sur le territoire belge, afin de connaître leur statut (demandeurs d'asile ou étrangers en situation irrégulière), leur nationalité et surtout leur parcours.

Si ces personnes sont passées par la Belgique, la France peut être fondée à les renvoyer en Belgique, en vertu, soit de l'accord de réadmission qui lie les deux pays mais qui impose l'acceptation préalable des autorités belges, soit des accords de Schengen dont les deux pays sont signataires : c'est à la Belgique qu'il reviendrait de gérer les dossiers de ces personnes s'il est prouvé que c'est elle qui les a laissées s'introduire dans la zone Schengen. Toutefois leur renvoi aurait dû s'effectuer de service policier à service policier, et non dans une voiture banalisée. — (Corresp.)

dans la région que ce n'est pas la première fois. Les autorités belges se sont, cette fois, senties obligées de réagir, et la police française se noie dans des explications embarrassées (*Le Monde* du 26 septembre). Il était 15 h 30, jeudi, Michiel avait enfilé son pulvérisateur sur le dos, et s'apprêtait à traiter un champ, Martine, sa femme, était dans la maison sur la prairie, les trois petits à l'école. Le jeune couple habite la ferme depuis treize ans, une solide bâtisse de brique le long de l'étable, sur le vaste plateau d'Adinkerke, le long du canal, à la

frontière belge. La France est à deux pas, Dunkerque à moins de vingt kilomètres par une aimable route secondaire. C'est alors qu'il a vu passer la camionnette bleue de la police française, sur la petite route devant la ferme, sur ce chemin de contrebandier, qui a beaucoup servi pendant la guerre. « Je me suis dit qu'ils allaient à l'autoroute, explique le jeune agriculteur, il y avait une manifestation de paysans ce jour-là. »

Mais le fourgon s'arrête, un policier en uniforme fait sortir quatre adultes et trois enfants qu'il plante au bord du chemin. La camionnette recule jusqu'à l'entrée de la ferme, fait demi-tour, et file vers la France. Michiel a vu les chemises bleues des deux policiers, le mot « police » sur le fourgon, et se souvient de quatre chiffres de la plaque d'immatriculation. Là-bas, les enfants pleurent. « Les petits avaient entre trois et cinq ans, une femme donnait à boire à un bébé, ils étaient sales, fatigués, mal habillés. » Michiel a ajusté sa casquette kaki et a filé les chercher. Son épouse a donné des tee-shirts propres et de quoi manger aux gamins, la police de La Panne, dont dépend Adinkerke, est arrivée presque aussitôt. Les policiers ont trouvé d'autres demandeurs d'asile aux alentours que les Français avaient semés derrière eux, et ont embarqué tout le monde. Gros désordre au commissariat de La Panne, sur la pimpante petite place de la mairie. Quarante-cinq demandeurs d'asile, dont treize enfants — et pas un qui parle flamand. Des Kosovars sans doute, Albanais peut-être, par groupes de dix à douze, et cinq ou six Kurdes. Le bourgmestre, le maire de la ville, a réquisitionné pour la nuit l'hôtel Botaniek, une sorte de gîte en centre-ville, et a donné à manger à tout le monde. « Ils n'avaient pas de papiers, et ce sont des gens qui ne parlent pas, explique Willy Vanheste. Il y avait déjà quelques jours qu'ils étaient sur les routes, et ils n'en pouvaient plus. » Le lendemain, le bourgmestre a proposé aux demandeurs d'asile de les amener par car à Bruxelles. Ils ont refusé, tous voulaient gagner l'Angleterre, c'est pour cela que les Français en cueillent autant à Calais.

NECESSAIRE COOPÉRATION

La police belge a conduit un groupe au train, un autre au port d'Ostende, et ils ont disparu à nouveau. Ce n'est pas la première fois. « J'ai déjà vu des gens qui traversaient à pied, des Pakistanaïs je crois », se souvient Michiel. Et les policiers belges récupèrent par vagues les Somaliens, les Sri Lankais, les Afghans, les Kurdes. Parfois renvoyés en Belgique par les collègues français. Les policiers belges le savent bien, et ferment les yeux depuis longtemps, pour ne pas envenimer la nécessaire coopération entre les deux polices. Mais, le 17 septembre 1999, la police de La Panne tombe sur une voiture banalisée qui vient d'abandonner des demandeurs d'asile à deux pas de chez Michiel, près du *Retour de la chasse*, le petit restaurant du coin. Les policiers se sont dit qu'ils tenaient enfin un passeur, et ont noté le numéro

de la voiture française. Moment de gêne quand ils ont découvert qu'elle appartenait à la police aux frontières. Les Belges ont dressé un procès-verbal, qu'ils ont gardé au chaud. Et si la presse flamande ne s'était pas emparée de l'affaire des quarante-cinq réfugiés, il est probable que La Panne n'en aurait rien su. Le bourgmestre, socialiste, pré-

pare les élections municipales et provinciales du 8 octobre, et s'inquiète déjà assez de la poussée du Vlaams Blok, le Front national local. Il a en outre une maison près de Dunkerque et entretient les meilleures relations avec son maire socialiste, Michel Delebarre. Et le commissariat de La Panne préfère régler les différends transfrontaliers

entre collègues. « C'est un problème européen, je ne veux pas que ce soit traité au niveau local », explique le bourgmestre, qui a saisi le ministre de l'Intérieur, Antoine Duquesne, et lui a fait suivre la copie du procès-verbal de 1999. Le ministre belge a aussitôt écrit à son homologue français, Daniel Vaillant, pour « obtenir des explications », il entend soulever la question jeudi 28 septembre au Conseil européen des ministres de l'intérieur et de la justice, et a demandé un renforcement des contrôles à la frontière belgo-française.

« COMME DES CHIENS »

A Dunkerque, le malaise est palpable. A Lille, le préfet de région a essayé de rattraper le coup avec le gouverneur de Flandres et, à Paris, le directeur central de la police aux frontières a envoyé son adjoint démentir l'affaire, le résultat de l'enquête sera rendu public mercredi (lire ci-contre). C'est, en attendant, le sous-préfet de Dunkerque qui occupe tant bien que mal le terrain.

« Quand une personne en situation irrégulière est découverte, on prend contact avec les autorités du pays d'où elle vient, explique Jean-François Tallec. Cette procédure est constamment suivie, et nous sommes très attentifs à ce que les choses se passent dans les règles et en parfaite collaboration. » S'il s'avérait que les policiers français n'aient pas pris contact avec les Belges, ce serait tout à fait « anormal ». Côté belge, les réactions sont plus carrées. « On les a jetés comme des chiens, s'indigne Michiel. Je ne dis pas que la Belgique est belle et que la France est mauvaise. Mais les policiers français devraient penser qu'un jour ce seront peut-être leurs petits-enfants qui seront tapés du poing sur la table. » « Je ne pouvais pas laisser faire, explique anxieusement le bourgmestre. En Belgique, quand on abandonne un chien sur une route, on a une amende. »

Franck Johannès

« Un problème d'ordre technique », selon la DGPN

A la direction générale de la police nationale (DGPN), on affirme que les agents de la police aux frontières (PAF) ont procédé à la « remise » des réfugiés kosovars en toute légalité. « Nous avons juste eu un problème d'ordre technique qui a pris des proportions démesurées », explique-t-on. Les autorités françaises auraient dûment averti la police belge de cette réadmission dans le cadre des accords franco-belges. « Nous devions remettre 45 réfugiés en trois vagues entre le 20 et le 21 septembre. Quatre malades ont été hospitalisés. Vingt et un ont été réceptionnés comme prévu à la frontière. Pour les dix derniers, la police belge ne s'est pas présentée. Par carence, nous avons dû les relâcher au poste frontière mais sans rentrer sur le territoire belge », assure-t-on.

A la PAF, on affirme que ces « dysfonctionnements » se sont produits à plusieurs reprises depuis quelques mois. Une mission d'inspection a été envoyée sur le secteur « pour voir comment améliorer les choses ».

La « remise » des clandestins, une procédure courante en Europe

LES PAYS EUROPÉENS pratiquent régulièrement les échanges de demandeurs d'asile et d'immigrés clandestins. La loi française sur l'immigration prévoit ainsi qu'un étranger non communautaire interpellé en situation irrégulière en France peut être remis à l'Etat européen qui l'a admis sur son territoire ou dont il provient directement. Dès qu'un étranger est interpellé sans pouvoir fournir de papiers en règle, les autorités procèdent à la vérification du parcours qu'il a effectué pour entrer dans l'espace commun européen. Les autorités du pays de premier accueil sont ensuite prévenues avant de procéder à la réception de l'étranger. Cette mesure dite de « remise » s'applique aux étrangers qui entrent en situation irrégulière, sans titre de séjour ou sans visa (convention de Schengen), comme aux demandeurs d'asile qui ont déposé leur demande dans un autre Etat membre (convention de Dublin). Elle se distingue de la mesure d'expulsion ou de reconduite à la frontière qui permet de renvoyer un étranger vers son pays d'origine ou un pays tiers.

Cette pratique spécifique d'éloignement n'est pas nouvelle en Europe : un accord dit « de réadmission » existe entre la France et la Belgique depuis avril 1964. Elle a été systématisée avec la signature, en 1990, de la convention d'application des accords de Schengen et

transcrite dans le droit français par la loi Pasqua d'août 1993. En consacrant une politique commune de l'immigration, la convention de Schengen, aujourd'hui en vigueur dans treize Etats européens, a concrétisé le principe selon lequel chaque Etat signataire « est responsable » des étrangers des pays tiers qui ont pénétré dans l'espace commun *via* son territoire. Par ailleurs, une procédure de « réadmission » fonctionne avec d'autres pays extérieurs à l'Union européenne. Ainsi quand un ressortissant polonais entre en Europe par une frontière allemande, puis pénètre en France de façon irrégulière, la police aux frontières (PAF) peut le remettre aux autorités allemandes. Une convention conclue entre l'Allemagne et la Pologne permet ensuite aux autorités allemandes de le renvoyer en Pologne.

23 000 PERSONNES « RÉACHEMINÉES »

En 1999, quelque 23 000 personnes ont été ainsi « réacheminées » par la PAF vers un pays membre de l'Union européenne. De par la position géographique de la France, les étrangers qui y pénètrent le font le plus souvent en passant par un autre pays de l'UE. Toute la difficulté pour les policiers est d'établir la preuve que l'étranger est bien entré par le pays vers lequel on veut le renvoyer. Mais même si cette preuve est établie (par les dé-

clarations de l'intéressé, la présence d'un visa dans le passeport ou d'un billet de train), la mise en œuvre du réacheminement n'est pas toujours aisée.

Pour organiser ce « retour à l'expéditeur » de façon plus expéditive, la loi Pasqua a supprimé les garanties dont bénéficie l'étranger dans les procédures de renvoi de droit commun (reconduite à la frontière ou expulsion). En cas de « remise » à un pays de l'UE, l'administration n'a en effet pas à respecter le délai légal de vingt-quatre heures avant l'exécution de l'éloignement, et le recours que peut introduire l'étranger contre la mesure d'éloignement n'est pas suspensif. Enfin, cette procédure de « remise » est applicable aux mineurs, contrairement à toutes les autres mesures d'éloignement. Avant de procéder à son exécution, l'administration est seulement tenue d'en informer l'étranger par une décision écrite et motivée et de le laisser prévenir la personne de son choix.

Ce qui vient de se passer à la frontière belge ne semble pas un cas isolé. En octobre 1997, le Groupe d'information et de soutien des immigrés (Gisti) avait été contacté par trois demandeurs d'asile haïtiens lâchés en plein champ, en Belgique.

Sylvia Zappi

A Orly, deux cents Roumains expulsés d'un terrain vague

LA LASSITUDE et la fatigue se lisent sur tous les visages. Au milieu des ballots de vêtements et de vieilles valises rafistolées, une vingtaine de Roumains de Timisoara, assis à même la pelouse, assistent au ballet des cars de police et des camions de la fourrière. Ces bagages, c'est tout ce qui leur reste. Depuis le début de la journée, ils campent à côté de la gare « Les Saules », à Orly (Val-de-Marne). Comme les deux cents habitants du terrain de la voie du Bouvray — pour la plupart Roumains, Moldaves et Ukrainiens —, ils ont été expulsés aux aurores, lundi 25 septembre. De l'autre côté de la voie ferrée, le terrain bouclé par les CRS est sens dessus dessous. Vêtements éparés et carcasses de caravanes jonchent le sol boueux.

Maria Itsvan y avait posé sa caravane, il y a un an. « Je l'avais payée 2 000 francs. C'est tout ce que j'avais. » Cette Roumaine de trente-huit ans, venue avec son mari pour « trouver du travail en France », soupire en voyant sa caravane partir sur un camion de la fourrière. Ce soir, ni elle ni les familles qui l'entourent ne savent où elles vont dormir. Les CRS ont investi le terrain dès cinq heures du matin. Alerté, Michel Fèvre, membre du comité de soutien aux familles roumaines, est arrivé rapidement pour assister les familles paniquées. « Ils ont réveillé tout le monde en donnant de grands coups de pied dans les caravanes. Les enfants étaient effrayés. » Pour cette

opération, la préfecture a mobilisé deux cents CRS. La consigne est simple : vider le terrain des quatre-vingt-quinze caravanes et ne laisser sortir que celles dont les papiers sont en règle. Les autres sont détruites sur place ou emmenées à la fourrière. Aucun contrôle d'identité n'est effectué. Seules quatorze familles — une cinquantaine de personnes — ont trouvé grâce auprès de la préfecture et de la mairie d'Orly. « Celles dont les enfants sont scolarisés à Orly et à Choisy ont été autorisées à stationner provisoirement avec leurs caravanes à côté du terrain », explique-t-on à la préfecture, qui promet de leur trouver un relogement. Pour les femmes enceintes et les enfants les plus jeunes — moins de deux ans —, des hébergements d'urgence en hôtel ont été proposés.

CONTRÔLES SURPRISES

La menace pesait depuis des mois sur les habitants du terrain vague, propriété de la commune d'Orly. En juin, celle-ci avait obtenu un jugement d'expulsion, laissant aux familles cinq semaines pour partir. Depuis l'arrivée des premières familles en 1997, le maire d'Orly, Gaston Viens (ex-PCF), refuse l'installation d'un « bidonville » aux portes de sa ville qui « ne peut supporter seule une telle charge supplémentaire », faisant référence aux 4 000 logements sociaux existant déjà. En octobre 1999, survient la première expulsion. Suivant le même scénario

qu'aujourd'hui, les habitants sont chassés, une partie des caravanes saccagées. Après plusieurs mois d'errance, les Roumains étaient revenus, bientôt rejoints par des Moldaves.

Plantées dans le terrain vague depuis trop longtemps, les caravanes vieillissaient mal, rafistolées à coups de ruban adhésif. Sans eau, sans électricité, sans évacuation des eaux usées ni latrines, les familles vivaient dans des conditions d'hygiène déplorables. La commune d'Orly s'est apitoyée sur « les hivers passés dans la boue » et « les conditions d'habitat et d'hygiène inadmissibles ». Dans les premiers temps, elle a apporté une aide d'urgence aux familles, et plus particulièrement aux enfants. Elle souhaitait même « l'hébergement des familles avec enfants dans des conditions décentes ». Mais pas sur son territoire.

Lundi soir, une grande partie des familles expulsées erraient aux alentours du terrain, sans savoir où dormir. Des membres du comité de soutien ont appelé le SAMU social et même des églises « pour qu'ils aient au moins un toit pour la nuit ».

Stéphanie Pichon

VENTES DES DOMAINES
Office Spécial de Publicité
47, rue Louis Blanc 92984 LA DEFENSE Cedex
Tél : 01.49.04.01.82 - Fax : 01.49.04.01.80

DOMAINES
Détail des ventes : abonnez-vous au B.O.A.D.
190/F22 numéros écrits D.N.L.D./S.C.P. 17, rue Scribe, 75436 Paris cedex 09

Adjudication
Jeudi 12 octobre 2000 à 13h30 à Paris 9^{ème}
Salle des Ventes des Domaines - 17, rue Scribe
Appartements - Studio - Chambres
Sur Paris 3^e, 4^e, 15^e, 17^e et 19^e.
Mises à prix : de 20 000 F (3 048,98 euros)
à 960 000 F (146 351,05 euros).
Renseignements et consultation des cahiers des charges :
du lundi au vendredi de 9h45 à 11h30 et de 14h15 à 16h.
Direction Nationale d'Interventions Domaniales.
Ventes immobilières - Bureau 107 - 17, rue Scribe 75436 Paris cedex 09.
Tél : 01 44 94 78 19 ou 01 44 94 78 22.

DETAILLANT - GROSSISTE VEND AUX PARTICULIERS
Toutes les grandes marques aux meilleurs prix

Recommandé par Paris Pas Cher, Paris Combines, etc...

MATELAS • SOMMIERS
VENTES PAR TÉL. POSSIBLE

fixes ou relevables - toutes dimensions.
SWISSFLEX - TRÉCA - EPÉDA - PIRELLI
SIMMONS - DUNLOPILLO - BULTEX - etc...
Garantie 5 et 10 ans

Canapés - Salons - Clic-Clac...
CUIRS - TISSUS - ALCANTARA
Steiner - Duvivier - Coulon - Sufren etc...
5500 m2 d'exposition
LIVRAISON GRATUITE SUR TOUTE LA FRANCE

MOBECO
• 239 à 247, rue de Belleville
Paris 19^{ème} - M° Télégraphe
• 50, avenue d'Italie
Paris 13^{ème} - M° Place d'Italie
01.42.08.71.00
7 jours sur 7

Faire une carte statistique
avec vos données ou plus encore...

www.MakeYourMap.com

Service gratuit
www.artique.com
Tél. : (33) 02 47 49 90 49

Benoîte Taffin relance sa guerre contre le logement social

« Attention danger », prévient l'élue parisienne

BENOÎTE TAFFIN repart en croisade. Dans son bulletin hebdomadaire *En direct* du 7 septembre, la maire (divers droite) du 2^e arrondissement de Paris fustige la transformation en logements sociaux de deux immeubles réquisitionnés par l'Etat il y a cinq ans. « *Attention danger!* », prévient-elle. Ces projets présentent des « *risques d'encouragement à la violence sociale* ». Le 12 septembre, le conseil d'arrondissement vote même un « *avis* » – sans valeur juridique contraignante – défavorable à l'opération. Lancée au début du septennat de Jacques Chirac, celle-ci a toujours scandalisé l'élue.

En 1995, Pierre-André Périssol, alors ministre du logement, engage un programme de réquisitions d'immeubles vacants dans la capitale. 42 édifices, représentant 857 appartements, sont « ponctionnés » en deux vagues sur le patrimoine d'une dizaine de propriétaires institutionnels : AGF, UAP... Des centaines de ménages en grande difficulté sont relogés. Dans le 2^e arrondissement, 7 immeubles sont concernés. M^{me} Taffin est furieuse : en janvier 1997 (*Le Monde* du 12 mars 1997), puis en novembre 1998 (*Le Monde* du 9 décembre 1998), elle dénonce la « *concentration (...) de familles venues d'ailleurs* » et les « *cas sociaux générateurs d'inévitables problèmes de voisinage* ».

Mais ses protestations restent sans effet. Les services de l'Etat et la Ville décident de « convertir » en logements PLAI (prêt locatif aidé d'insertion) les 42 immeubles : en principe, ceux-ci auraient dû être restitués à leurs propriétaires au bout de cinq années, mais les pouvoirs publics encouragent des organismes HLM à les racheter ; ainsi, les familles pourront s'y installer

durablement. « *32 bâtiments ont déjà été "consolidés"* », confie Olivier Filliette, responsable de la sous-direction du logement à la préfecture. « *Nous cherchons à faire en sorte que la mixité sociale puisse se réaliser au maximum* », ajoute Bernard Guirauden, chef de la direction de l'urbanisme, du logement et de l'équipement (DULE), qui rappelle par ailleurs les objectifs de la loi sur la solidarité et le renouvellement urbains : 20 % de logements sociaux dans les communes des grandes agglomérations.

« UN ARRONDISSEMENT POPULAIRE »

Sur les terres de M^{me} Taffin, ce ratio est inférieur à 1 %, selon la DULE... Pourtant, l'élue assure qu'elle n'a rien contre le logement social. « *Le 2^e est un arrondissement populaire*, se défend-elle. *Il y a beaucoup d'appartements relevant de la loi de 1948. Simplement, nous sommes choqués par le coût de l'opération et sa nature interventionniste.* » M^{me} Taffin tient aussi à préciser que la « *violence sociale* » dénoncée dans *En direct* est celle infligée à ses administrés, « *choqués que l'on puisse reloger des squatters alors que d'autres demandeurs de logement HLM, plus respectueux des lois, attendent depuis des années* ».

Dans l'entourage de Michel Bulté, l'adjoint au maire de Paris chargé de l'urbanisme, on estime que M^{me} Taffin est une « *libérale pure et dure qui ne veut rien entendre au logement social* ». De son côté, Pierre Schapira, conseiller de Paris (PS) élu dans le 2^e, désapprouve la décision du conseil d'arrondissement. « *Ces immeubles sont habités par une population en difficulté qui a su s'intégrer au quartier* », plaide-t-il.

Bertrand Bissuel

« Vache folle » : les experts européens hostiles à l'abattage systématique des troupeaux

Cette pratique a donné lieu à une polémique en France

Le comité scientifique directeur de la Commission européenne s'est prononcé contre l'abattage systématique des troupeaux dans lesquels a été diagnostiqué un cas

d'encéphalopathie spongiforme bovine (ESB). En France, la Confédération paysanne dénonce une pratique visant essentiellement à « *rassurer les consommateurs* ».

LA COMMISSION EUROPÉENNE a rendu public, vendredi 22 septembre, un avis de son comité scientifique directeur qui se prononce contre l'abattage systématique des troupeaux au sein desquels a été diagnostiqué un cas d'encéphalopathie spongiforme bovine (ESB ou maladie de la « vache folle »).

Dans cet avis, adopté à l'issue d'une réunion organisée à Bruxelles les 14 et 15 septembre, ce comité, présidé par Gérard Pascal, spécialiste français de nutrition et directeur scientifique de l'Agence française de sécurité sanitaire des aliments (Afssa), recommande une approche préventive plus ciblée. Elle consiste, schématiquement, à recenser le bétail ayant été nourri avec les mêmes aliments que l'animal infecté et à procéder à un abattage par « *cohorte de naissances* ». Cette procédure conduirait, en pratique, à n'abattre dans le troupeau que les bovins âgés d'un an de plus ou d'un an de moins que l'animal malade.

« RASSURER LE CONSOMMATEUR »

Cette conclusion résulte pour l'essentiel des travaux menés sur ce thème par les responsables de l'Office fédéral vétérinaire suisse. Au vu de leurs résultats, il semble qu'un abattage par cohorte – conduisant à la destruction d'environ un tiers du troupeau – soit aussi efficace qu'un abattage total. Le comité scientifique, qui réunit des experts mandatés par les Etats membres de l'Union européenne, souligne toutefois les incertitudes scientifiques qui demeurent ainsi que les différences existant entre les pays, selon l'intensité de l'épidé-

mie et les systèmes assurant l'identification et la traçabilité des animaux.

L'avis du comité scientifique directeur relance, en France, la controverse autour de l'abattage systématique et la destruction de l'ensemble des troupeaux, procédure mise en œuvre depuis 1994. Depuis le mois de juillet et le lancement de la campagne de dépistage des animaux pouvant être en phase d'incubation de l'ESB, les responsables de la Confédération paysanne réclament que l'on revienne sur cette disposition préventive qui a conduit en France à l'abattage préventif d'environ 13 000 bovins. Ils estiment que l'on pourrait, dans les troupeaux touchés par l'agent de l'ESB, se limiter à l'abattage des animaux de la même tranche d'âge que celui de l'animal atteint ainsi qu'à celui de la descendance de ce dernier.

Les responsables du syndicat de José Bové estiment en substance que l'abattage de l'intégralité du troupeau où est détecté un animal atteint d'ESB vise surtout à « *rassurer le consommateur* », aucune véritable politique préventive n'étant, selon eux, mise en œuvre pour rechercher, dans les autres élevages, les contaminations éventuelles à partir des farines animales de viandes et d'os contaminées et issues des mêmes usines.

Ils jugent d'autre part indispensable l'organisation d'un dépistage systématique de tous les bovins nés entre 1993 et 1996, période d'importation des farines animales d'origine britannique potentiellement contaminées par l'agent de l'ESB. Ni la Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles

(FNSEA) ni l'association de consommateurs UFC-*Que choisir* ne partagent le point de vue de la Confédération paysanne sur l'arrêt de la procédure d'abattage systématique des troupeaux.

Cette controverse va se nourrir des prochains résultats du programme de dépistage des animaux en phase d'incubation de l'ESB. Les autorités sanitaires françaises ont, en effet, décidé que la découverte d'un cas positif conduisait impérativement à l'abattage et à la destruction de la totalité du troupeau.

TESTS DE DÉPISTAGE

Les adversaires de cette mesure font valoir que les premiers travaux de dépistage effectués sur les bovins ainsi abattus n'ont pas, pour l'heure, permis de retrouver d'animaux en phase d'incubation d'une ESB. Les spécialistes français des maladies à prions estiment, eux, que la qualité des tests de dépistage actuellement disponibles n'est pas suffisante pour que l'on puisse faire l'économie de la prévention que fournit l'abattage systématique.

Selon les estimations faites par le professeur Roy M. Anderson (Wellcome Trust, université d'Oxford) devant la commission d'enquête britannique sur l'ESB, la mise en œuvre, fin 1989, d'une politique d'abattage des troupeaux aurait permis, au Royaume-Uni, d'éliminer 124 000 des 180 000 cas cliniques d'ESB et de réduire d'un tiers l'exposition par voie alimentaire de la population britannique à l'agent de l'ESB.

Jean-Yves Nau

Le Conseil de Paris vote le projet de campus sur la ZAC Rive gauche

LE CONSEIL DE PARIS a voté, lundi 25 septembre, à l'unanimité, le projet de convention Ville-Etat qui prévoit la création d'un nouveau campus universitaire sur la ZAC Paris Rive gauche, dans le cadre du plan Université du troisième millénaire (U3M). Le ministre de l'éducation, Jack Lang, doit signer cette convention dans les prochains jours. Les terrains concernés, 200 000 m², ont été cédés par la Ville. Ils accueilleront, en 2003, l'université Paris-VII, l'Institut de langues orientales (Inalco), une bibliothèque consacrée aux langues et civilisations du monde, une école d'architecture et l'Ecole pratique des hautes études. Un programme de construction de 4 000 logements étudiants est prévu sur six ans.

DÉPÊCHES

■ **POLICE** : un commissaire a été grièvement blessé à Argenteuil (Val-d'Oise), lundi 25 septembre, par un homme qui lui a tiré dessus avec un fusil à pompe, de la porte de son logement. Agé de vingt-huit ans, le commissaire Stéphane Lapeyre intervenait à la demande du parquet de Pontoise chez Ali Abed, un Algérien de cinquante ans, qui n'avait pas répondu à une convocation de la justice. Après s'être retranché dans son appartement, Ali Abed s'est rendu aux policiers du RAID. M. Lapeyre, hospitalisé, était lundi soir « *dans un état très grave* ».

■ **JUSTICE** : le cabinet d'audit Arthur Andersen a été mis en examen pour « *complicité d'escroquerie* » par un juge d'instruction de Grasse (Alpes-Maritimes), Jean-Pierre Murciano, lundi 18 septembre, dans une affaire de cession d'entreprise. Le cabinet était intervenu comme arbitre, lors du rachat de l'entreprise d'un industriel niçois, Jean Icart, par une filiale de l'ex-Compagnie générale des eaux, la société Dalkia.

RENAULT Espace

Nouvelle motorisation.
Nouveaux équipements.
Bienvenue à bord de la nouvelle gamme Espace.
www.renault.fr

Nouveau moteur 2.2 dCi Common Rail* 130 Ch

RENAULT eifc préfinance

Modèle présenté : Espace Privilège 2.2 dCi Common Rail* 130 Ch 16 V. Consommation en l/100 km : urbain 8,8 - extra urbain 6,1 - mixte 7,1. Valeur d'émission en CO₂ : 189g/km. *Rampe commune d'injection.

La mer, cimetière sauvage des épaves

Le ministère des transports a décidé de laisser par le fond, au large du Finistère, les trois morceaux du pétrolier « Erika », naufragé fin 1999. Mais déjà des milliers de carcasses encombrant les côtes bretonnes, avec de nombreux risques de pollution ou d'accident

BREST

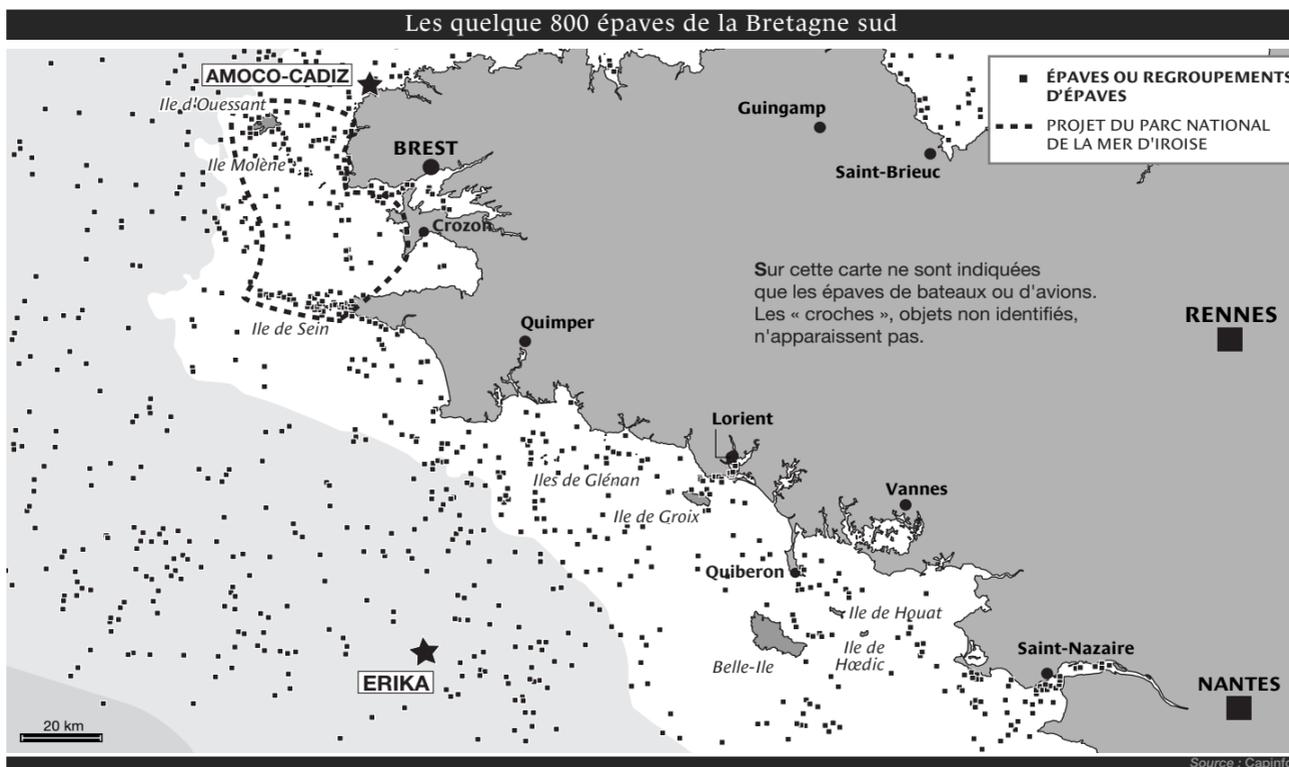
de notre correspondant

L'*Erika* restera par 120 mètres de fond, à 70 kilomètres au large des côtes du Finistère, ainsi vient d'en décider Jean-Claude Gayssot, ministre des transports. Les trois morceaux du pétrolier affrété par TotalFina et qui a sombré, le 12 décembre 1999, vont désormais être comptabilisés comme des épaves dans une zone qui n'en manque pas : dans un rayon qui va de Port-sall, dans le Nord-Finistère, là où l'*Amoco-Cadiz* a coulé en 1978, à la pointe du Raz, au sud du département, le Service hydrographique et océanographique de la marine (SHOM) en recense environ 200 dans sa banque de données. Il s'agit d'obstacles considérés comme présentant des dangers pour la navigation : voiliers, bâtiments de guerre, pétroliers, caboteurs, porte-conteneurs, cargos et autres vraquiers, mais aussi avions, tapissés ainsi les fonds marins. Des chiffres sûrement inférieurs à la réalité car les découvreurs d'épaves et les propriétaires de bateaux ne sont pas forcément bavards. Cette discrétion ne s'applique pas, et pour cause, au pétrolier *Erika*.

Pour des événements de moindre importance et plutôt côtiers, ce sont les affaires maritimes qui interviennent en Bretagne, par délégation de pouvoir du préfet maritime de l'Atlantique. Ce peut être pour des fûts toxiques arrivés à la côte, ou la demande faite à un patron pêcheur dont le bateau a coulé dans un chenal de vider les soutes, ou de le renflouer.

900 BOUTEILLES DE CHAMPAGNE

La mer peut également être surprenante dans ce qu'elle livre. Le chalutier *Frankiz* du Guilvinec a ramené dans ses filets, en mai, 900 bouteilles de champagne de marque, et l'on a vu une marée d'espadrilles s'échouer sur les



côtes d'Ouessant, événement suivi d'une bourse d'échanges pour que chacun ait chaussure à son pied.

Mais dès qu'un navire présente en mer une véritable dangerosité, c'est la préfecture maritime qui monte en première ligne. On l'a constaté pour l'*Erika* en décembre 1999, mais déjà en septembre de la même année, pour le *Peter Sif*, cargo coulé dans la baie de Lampaul, à Ouessant, dix-neuf ans plus tôt. Le bateau ayant commencé à relâcher son fioul de propulsion, la marine nationale a entrepris une opération de pompage et réussi à collecter 130 mètres cubes de produit, un nettoyage qui n'exclut pas

la possibilité d'irisations futures. Le *Peter Sif* continue d'ailleurs de faire l'objet, par une vigie, d'une surveillance quotidienne transmise à la préfecture maritime.

C'est le seul bateau dans ce cas, du Mont-Saint-Michel à la frontière espagnole, selon le commissaire en chef Jean-Loup Velut de la division de l'action de l'Etat en mer à Brest. Il y ajoute, comme navires nécessitant attention, le *Yusen Kashia Maru*, transporteur de munitions de la guerre 14-18, coulé à la pointe de la Tranche, à l'île d'Yeu (Vendée). La plongée y a été interdite en juin, ainsi que la navigation, dans un rayon de 0,2 mille

(360 mètres) autour de l'épave, sur la demande d'une étude faite par l'état-major de la marine et le secrétariat général à la mer auprès du Centre de documentation de recherche et d'expérimentations sur les pollutions accidentelles des eaux (Cedre).

DÉSAMIANTAGE

Cet organisme installé à Brest doit ainsi dresser un inventaire des épaves supposées dangereuses sur le littoral français, ainsi que des scénarios d'intervention sur des cas de pollution identifiés. « Nous devrions remettre cet inventaire d'ici à la fin de l'année, pour un rapport final début 2001 », précise Georges Peigné, adjoint au directeur du Cedre.

Les réglementations, en particulier une loi de 1976, ont rendu plus contraignante, encore qu'il y ait eu des dérogations, l'immersion de navires dont on souhaite se débarrasser, ou l'obligation de le faire à plus de 150 milles nautiques de la côte (270 kilomètres), et par plus de 2 000 mètres de fond, avec l'accord du ministère de l'environnement. La marine nationale l'a fait en 1999 mais cela a eu un coût, notamment le désamiantage préalable qu'il a été nécessaire de faire pour un avis escorteur, le *Dou-*

dard de Lagré. L'immersion, la même année, d'un mélange d'eau et de nitrate d'ammonium issu d'un cargo poubelle bloqué alors à Brest, le *Junior M*, a respecté les mêmes obligations.

Les épaves ou « croches » sont bien connues des pêcheurs, mais certains accidents dramatiques viennent rappeler combien la vigilance est nécessaire. Paradoxalement, elles font aussi des heureux, car il est admis que le poisson de roche — lieu jaune, julienne et congre, en particulier en Bretagne — y vient plus nombreux. Mais Jean-Pierre Carval, secrétaire national du Comité local des pêches du Nord-Finistère, met en garde : « L'épave n'est qu'une opportunité. Face à une pollution, les pêcheurs ont plutôt envie de dire "plus jamais ça". » Selon lui, « faire les carcasses », comme on dit dans la profession, ne peut être qu'une activité complémentaire en été pour quelques bateaux. Des vedettes fortement motorisées s'y sont toutefois essayées. Les épaves ne sont pas toutes intéressantes non plus. « Celle de l'*Amoco*, avec les courants, les vibrations, est assez décevante », estime Erwan Busson, moniteur de plongée.

Du côté des scientifiques, on reste prudent sur ce qu'une épave,

qui s'impose telle quelle au milieu, peut apporter. « On n'en sait pas assez pour sortir un modèle prédictif », commente Jean-Claude Dao, membre d'un groupe de réflexion, au sein d'Ifrermer, sur l'aménagement et le réaménagement par les récifs artificiels et le repeuplement. La stabilité, la structure elle-même, l'environnement, la profondeur, la latitude et l'intensité de l'effort de pêche vont entrer en ligne de compte. »

Ces épaves sont aussi l'objet de pillages par des plongeurs peu scrupuleux de la mémoire de la

Surveillance particulière pour l'« Erika »

Des quatre hypothèses émises sur le devenir de l'épave de l'*Erika* (enfouissement, renflouement vers le large ou vers un port, dynamitage ou maintien en l'état), Jean-Claude Gayssot, ministre de l'équipement, des transports et du logement a donc choisi la dernière. Car Paul Roncière, secrétaire général de la mer, avait souligné, dans son rapport au ministre, que « l'épave était propre et qu'elle ne représentait plus un risque de pollution en soi ».

Mais l'*Erika* restera sous surveillance rapprochée : la préfecture maritime de Brest réalisera un bilan mensuel de la situation grâce à des survols réguliers de la zone et des passages fréquents de ses navires ; une inspection sous-marine sera effectuée d'ici six mois pour vérifier l'état de la structure du navire ; enfin, des contrôles systématiques des produits de la mer provenant de la zone et du littoral seront réalisés par l'Institut français de recherche pour l'exploitation de la mer (Ifremer).

mer. Ces bateaux n'ont pas toujours un caractère historique. Mais leur naufrage a frappé les esprits, par le nombre des victimes ou les conditions de leur perte. Ainsi l'*Afrique* en 1920 au large de La Rochelle, le *Saint-Philibert* en 1934 devant Noirmoutier, le *Lancastria* en 1940 à l'embouchure de la Loire qui compte plus de victimes que le *Titanic*, ou encore le *Leopoldville* en 1944, en face de Cherbourg. Les archéologues souhaitent que ces épaves fassent l'objet d'une surveillance particulière.

Vincent Durupt

Les organismes internationaux commencent à envisager une politique de renflouement

LA SOCIÉTÉ Capinfo, basée au port de Saint-Vaast-la-Hougue, dans la Manche, dirigée par Bernard Sciboz, s'est fixé pour objectif de réaliser une cartographie exhaustive des épaves, des croches sous-marines (objets divers immergés). De la mer du Nord à la Méditerranée, cette société a recensé pas moins de 5 200 épaves. Jean-Luc Déniel, ingénieur au service hydrographique et océanographique de la marine (SHOM) de Brest, parle, pour l'ensemble des côtes françaises, DOM-TOM comprises, de « 25 000 épaves connues ».

Ce recensement est permis grâce aux concours des professionnels de la mer, de la direction des recherches archéologiques subaquatiques et sous-marines (Drassm), qui dépend du ministère de la culture, des plongeurs militaires, pour la recherche et la destruction des explosifs sur les bâtiments de guerre, et des registres de la compagnie d'assurance Lloyds.

UNE CONVENTION

Si les épaves en bois disparaissent assez vite dans le sable et la vase, rongées par les tarets (*teredos navalis*), ces vers marins xylophages, les structures métalliques des navires contemporains finissent par s'effondrer, attaquées par la salinité de l'eau et les courants. Mais subsistent des amas de tôles au fond de l'eau.

C'est pourquoi l'éventualité de l'enlèvement de l'*Erika* a été un moment évoqué, sous la pression des écologistes, notamment de l'association Robin des bois, qui estime que tout danger de pollution n'est pas écarté. Pour elle, le renflouement ne poserait pas de problèmes majeurs. Elle rappelle que, « grâce, en partie, à des moyens technologiques français, on va chercher dans le *Titanic* par 3 600 mètres de fond des assiettes en porcelaine, sans les casser ».

Cette demande est injustifiée, selon Bruno Barnoin, directeur de

l'environnement de l'Institut français de recherche pour l'exploitation de la mer (Ifremer), car l'épave de l'*Erika* est, selon lui, « propre ». Jusqu'ici, il gère plutôt des cas d'immersion de navires, une fois vidés de leurs éléments dangereux (carburants, huile de batterie, etc.), « une opération très encadrée », souvent souhaitée par les autorités maritimes et les marins pêcheurs.

Mais des organismes internationaux commencent à réfléchir à cette question, la mer ne pouvant devenir indéfiniment un cimetière à bateaux. Pour la première fois, en mars 2000, une réunion du comité juridique de l'Organisation maritime internationale (OMI), institution spécialisée de l'ONU, à Londres, a porté sur l'élaboration d'une convention sur l'enlèvement des épaves. L'OMI, forte de cent cinquante-six pays et deux

membres associés (Hongkong et Macao), doit soumettre cette disposition au vote d'une assemblée générale avant 2002. La gestion des épaves sera au cœur d'entretiens scientifiques organisés à Brest les 20 et 21 octobre.

Dominique Buffier

■ Un peu plus de 14 millions de francs d'indemnisation (2,13 millions d'euros) sur les 232 millions de francs réclamés par les victimes de la marée noire provoquée par le naufrage de l'*Erika*, le 12 décembre 1999, avaient été versés à la date du 15 septembre, selon le Fonds international d'indemnisation pour les dommages dus à la pollution par hydrocarbures (Fipol). Seules 554 des 2 191 demandes, pour l'essentiel dans les secteurs de la pêche et du tourisme, avaient à cette date été traitées.

Ile-de-France : moindre progression de l'urbanisation

L'URBANISATION dans la grande couronne parisienne progresse, mais à un rythme inférieur aux prévisions du schéma directeur pour la région Ile-de-France (SDRIF). Selon la préfecture de région, 1 650 hectares ont été soustraits en moyenne entre 1997 et 1999 aux espaces agricoles et naturels d'Ile-de-France en vue d'être urbanisés, alors que le plafond fixé par le schéma directeur était de 1 750 hectares par an.

Les terrains gagnés sur les espaces agricoles sont de plus en plus utilisés pour créer des espaces verts en ville ou à la périphérie, au rythme de 350 hectares par an, ajoute la préfecture. Cependant, pour l'association écologiste Ile-de-France Environnement, une statistique globale « n'a pas beaucoup de sens » car l'urbanisation ne se ralentit pas « de manière homogène ».

DÉPÊCHE

■ BREST : un numéro vert destiné à venir en aide aux agriculteurs en détresse financière, sociale et humaine, vient d'être mis en place dans le Finistère, par la chambre d'agriculture du département. Ce service a été créé à l'initiative des organisations professionnelles agricoles et du comité de développement des agriculteurs du pays de Brest en collaboration avec l'association SOS-Amitié.

★ SOS agriculteurs en difficulté, tél. : 0-800-24-24-68.

COMMUNIQUÉ

La selafa Le Pen, Le Goff et Associés
Sté d'Avocats 15, rue de Marignan Paris 8^{me} - Tél : 01.42.89.07.11
Conseil de la société Thierry Mugler Parfums

Dans le litige qui opposait depuis plusieurs années la société Thierry Mugler Parfums, pour son parfum «Angel» à la société Molinard pour son parfum «Nirmala», le Tribunal de Commerce de Paris a rendu, le 24 septembre 1999, un jugement qui a été frappé d'appel.

Le Tribunal, après avoir dans les motifs de son jugement, énoncé que les fragrances, sont des oeuvres de l'esprit protégeables, pour peu, bien sûr, qu'elles soient originales et que l'originalité d'«Angel» n'est pas sérieusement contestée, a

- dit «Angel» original et digne de la protection de la loi.
- dit que la société Molinard s'est rendue coupable, par la commercialisation de son parfum «Nirmala», de parasitisme et de concurrence déloyale à l'encontre de la société Thierry Mugler.
- condamné la société Molinard à verser à la société Thierry Mugler la somme de quinze millions de dommages intérêts, lui interdisant en outre de poursuivre la production et la commercialisation de «Nirmala».

La Cour d'Appel de Paris, avant de se prononcer sur le recours, a ordonné une mesure de médiation qui a abouti à un accord.

La société Molinard, qui a toujours invoqué sa bonne foi, a accepté de diffuser son parfum «Nirmala» sous une nouvelle fragrance et d'interrompre la commercialisation tant en France qu'à l'exportation de la fragrance critiquée.

La société Molinard a reconnu d'une part que le parfum «Angel» de la société Thierry Mugler est original et totalement différent du premier parfum «Nirmala», vendu dans les «années 50», et d'autre part que des consommatrices, très probablement influencées par certaines vendeuses n'appartenant à aucune des deux sociétés, avaient pu confondre le parfum «Nirmala», vendu en 1993, avec le parfum «Angel», créé et commercialisé antérieurement.

A la suite de cette médiation, il a été mis fin à toutes les procédures opposant les parties et notamment à l'instance pendante devant la Cour d'Appel de Paris.

Il a passé son été à marcher en montagne, il s'est débarrassé de son téléphone portable et a désormais retrouvé le moral. Ressourcé, serein, Philippe Meirieu a repris la vraie vie en renouant avec ses passions – l'enseignement, l'écriture et sa famille – après trois années de tourmente scolaire. L'enseignant-chercheur que l'on a coutume d'appeler « le pédagogue le plus lu par les enseignants » et qui était considéré comme la tête pensante des réformes Allègre a coupé les ponts avec le ministère de l'éducation nationale. Sans regret ni nostalgie. « Jack Lang, du pur Bayrou », lançait-il en juillet dans les colonnes de *Libération* quelques semaines après avoir démissionné de l'Institut national de la recherche pédagogique (INRP). « *Psychologiquement, j'avais besoin de rédiger cette tribune pour me libérer* », analyse-t-il. Il faut dire qu'il en avait gros sur le cœur. Profondément blessé par les attaques de certains intellectuels, lâché par Jack Lang, il a préféré quitter l'arène politique, où il était arrivé « par hasard mais pas par erreur », et décliné toutes les propositions ministérielles pour retourner auprès de ses étudiants de l'université Lyon-II.

« *Drogué de boulot* », il a quand même pris le temps pendant sa retraite estivale de réaliser pour *La Cinquième* une série documentaire intitulée « L'éducation en question ». Il faut le voir présenter l'œuvre des grandes figures de la pédagogie en les illustrant par des situations contemporaines : il jubile. Car toute la philosophie de Meirieu est là : relier sans cesse théorie et pratique, et prouver que tout enfant est éducatible. Heinrich Pestalozzi – son favori –, Fernand Oury, Jean-Marc Gaspard Itard, Maria Montessori, Célestin Freinet..., il fait revivre tous ceux qui l'ont poussé à devenir un militant pédagogique, tous ceux qui l'ont convaincu que le choix d'éduquer, « c'est faire le choix de ne pas exclure » et de refuser la fatalité de la reproduction sociale. « *En revisitant ce patrimoine pédagogique, j'ai renoué avec mes origines. L'écriture de ces films m'a sauvé de la déprime* », reconnaît-il.

Il va lui falloir du temps pour tirer les leçons de l'époque Allègre. Trois années de crise et d'activisme forcené pendant lesquelles ce militant de base a fini par porter les péchés du ministre. « *C'était la guerre du Golfe tous les jours, se rappelle-t-il. Allègre m'appelaient souvent mais m'écouait peu.* » Au départ, le ministre et le pédagogue ne se connaissaient pas. Didier Dacunha-Castelle, conseiller spé-

Celui que l'on a coutume d'appeler « le pédagogue le plus lu par les enseignants » était considéré comme la tête pensante des réformes Allègre

cial de Claude Allègre, a rencontré Philippe Meirieu en 1990 au Conseil national des programmes (CNP). Il souffle au ministre qu'il est « l'homme de la situation ». Le portrait dressé est élogieux : « *Écouté par ses pairs, remarquable orateur, il a une vision sur l'ensemble du système éducatif et est très préoccupé par les problèmes d'exclusion.* »

Ce fils de contremaître, qui s'est beaucoup « ennuyé » à l'école, n'aurait jamais pensé devenir un jour le compagnon de route d'un ministre rejeté par les enseignants. Claude Allègre, qui a besoin d'une caution intellectuelle, le charge, en décembre 1997, de piloter le comité d'organisation du colloque national des lycées puis de « redresser » l'INRP. « *J'ai dit oui*



Philippe Meirieu, le prof au cœur gros

parce qu'on a toujours la tentation de saisir l'occasion d'agir en politique. Pour un universitaire, c'est une alliance bizarre, mais on est persuadé qu'on sera le plus fort. C'est faux, on n'est jamais plus fort », lâche aujourd'hui Philippe Meirieu. Et pourtant, pendant quelques mois, il a cru qu'il était embarqué dans une vraie aventure politique et s'est mis à rêver au grand soir éducatif. Allègre et Meirieu s'accordent aisément pour « mettre l'élève au centre du système éducatif » et « faire de l'école son propre recours ». Les fédérations de parents d'élèves applaudissent. La réforme des lycées devient la réforme Allègre-Meirieu et ravive, de manière violente, le débat entre les défenseurs du savoir et les pédagogues. Les coups pleuvent. Il s'active et se justifie dans des tribunes, des colloques, des conférences.

Discourir, militer, il sait le faire depuis qu'il est lycéen. Mal à l'aise sur les bancs de l'école, seuls les quelques enseignants qui favorisent le travail en groupe lui « donnaient le goût d'apprendre ». Militant à la Jeunesse étudiante chrétienne (JEC), il devient agitateur dans son lycée d'Alès et réclame l'élection de responsables de classes. La démocratie lycéenne est déjà à l'ordre du jour. Avec sa mention au bac et ses bons résultats en philosophie, il quitte sa province populaire pour Paris et le prestigieux lycée Henri-IV, repaire aujourd'hui de ses plus féroces détracteurs. Mais, en 1969, il rate Normale sup à cause d'une note éliminatoire en anglais, et refuse de redoubler au grand dam de ses parents. A vingt ans, il part « vivre sa vie » et rencontre Martine, passionnée de théâtre, qui deviendra sa femme et la mère de leurs quatre enfants. Animation dans des villages de vacances, cours particuliers, il passe sa licence et sa maîtrise de philosophie tout en travaillant. Son CAP d'instituteur le lance dans l'enseignement. Il

apprend alors « par hasard » l'ouverture d'un collège expérimental à Lyon. Tenté, il accepte d'en devenir le responsable pédagogique.

Pendant huit ans, ce collège devient pour lui un véritable laboratoire. Les élèves choisissent leurs enseignants et les emplois du temps, consacraient leur après-midi à des activités artistiques et les profs étaient des adeptes de la pédagogie par objectif. « *C'était l'exaltation. Enseignants et élèves restaient au collège jusqu'à neuf heures du soir* », se souvient Philippe Meirieu pour qui cette expérience sera décisive dans la suite de sa carrière. C'est dans ce collège qu'un professeur de faculté venu évaluer le travail de ces militants pédagogiques lui propose de préparer une thèse en sciences de l'éducation. « *J'étais à cent mille lieux de penser entrer à l'université.* »

L'ENSEIGNANT de collège adhère au SGEN-CFDT, le « catho de gauche », comme il le revendique, devient professeur d'université en 1983, puis directeur du département des sciences de l'éducation à l'université Lyon-II-Lumière. « *Ses cours de philosophie et d'histoire des doctrines pédagogiques étaient très fréquentés et très écoutés* », se souvient l'une de ses étudiantes. « *Grâce à sa grande capacité de reformulation, on comprenait toujours* », raconte cette inconditionnelle. Il consacre alors toutes ses recherches aux sciences de l'éducation, dont il devient rapidement l'un des spécialistes français reconnus. Auteur prolifique, rédacteur en chef des *Cahiers pédagogiques*, ses ouvrages reliant théorie et pratiques de terrain rencontrent un large public chez les enseignants qui cherchent à surmonter l'hétérogénéité des classes.

Au début des années 90, il participe à la commission chargée de créer les instituts universitaires

de formation pédagogique (IUFM) en défendant l'idée qu'« il ne suffit pas de savoir pour savoir enseigner » et qu'il faut « apprendre à apprendre ». La réflexion pédagogique sort de la marginalité et devient un passage obligé. La querelle entre les anti et les pro pédagogie bat son plein. Certains philosophes dénoncent les ateliers macramés quand Philippe Meirieu parle de « professionnaliser » le métier d'enseignant. Pourtant, le pédagogue a fait depuis longtemps son autocritique et admis les limites de la non-directivité et de la pédagogie par objectifs. « *Dans les années 70, ce discours était dominant mais a inspiré très peu de pratiques dans l'éducation nationale. Néanmoins, pour nos adversaires, nous y sommes toujours associés* », regrette-t-il.

Les philosophes seront toujours sur sa route. Lorsqu'en 1993, il souhaite réenseigner la philo dans un lycée difficile, afin de « confronter théorie et pratique de terrain », le doyen de l'inspection général de philosophie s'y oppose, non pas, jure-t-il, par esprit de revanche, mais au nom des « usages » et des « procédures statutaires ». Qu'importe, Philippe Meirieu accepte de prendre en charge quelques heures de français dans un lycée professionnel pour des élèves de BEP mécanique. « *Il avait une classe infernale, se souvient le proviseur Claude Rebaud. Ses élèves venaient me voir et me disaient "C'est le meilleur prof de français que j'ai jamais eu"* », se rappelle Nadia Belkis, conseillère principale d'éducation, aujourd'hui chargée de mission à l'INRP.

Adulé par ses étudiants, il s'aliène en revanche de plus en plus d'intellectuels influents qui bondissent devant sa volonté de remettre en cause le cours magistral. Son premier livre grand public, *L'École ou la guerre civile*, publié chez Plon en 1997, devient un brûlot pour ses adversaires. Vulgarisant sa pensée dans une

Il était la tête pensante des réformes de Claude Allègre à l'éducation nationale et rêvait d'un « grand soir » pour l'école. Cible des enseignants et des intellectuels, accusé d'avoir confondu pédagogie et démagogie, il a quitté l'arène politique pour retourner auprès de ses étudiants. Blessé, mais combatif

écriture un peu provocante, réalisé avec le journaliste Marc Guiraud, cet ouvrage prône notamment des classes « délibérément hétérogènes », la « suppression du redoublement et de la sélection jusqu'à seize ans », « la systématisation de la pédagogie différenciée », la réorganisation des programmes autour d'une culture commune, la modification du service des enseignants, qui ne doivent plus seulement « faire des cours », et la « suppression du brevet des collèges et du baccalauréat » au profit d'un « certificat d'école obligatoi-

« J'ai dit oui parce qu'on a toujours la tentation de saisir l'occasion d'agir en politique. Pour un universitaire, c'est une alliance bizarre mais on est persuadé qu'on sera le plus fort. C'est faux, on n'est jamais le plus fort »

re » basé sur le contrôle continu. Alors, lorsque quelques mois plus tard Philippe Meirieu devient l'inspirateur de la réforme des lycées, les « républicains de l'école » l'accusent de préméditation.

Sous couvert d'un questionnaire lycéen « démagogique » dépourvu de manière « non scientifique », il n'aurait cherché qu'à faire passer son propre programme. Bien plus que l'opposition syndicale, c'est l'attaque des intellectuels qui l'affecte le plus. Traité de « fossoyeur de la culture » parce que la réforme réduit les horaires des disciplines au profit de l'aide individualisée aux élèves et du travail pluridisciplinaire, il se retrouve au centre d'une violente polémique dans laquelle il incarne le diable pédagogique. « *Pourquoi tant de haine ?* », s'interroge-t-il toujours, lui qui se dit passionné de littérature et de mythologie grecque, et qui ne cherche

qu'à « faire vivre la culture et la rendre plus familière à ceux qui en sont privés ». Le dernier livre d'Alain Finkielkraut, *Une voix vient de l'autre rive*, porte le coup de grâce au pédagogue. Dans les colonnes du *Monde*, Philippe Meirieu dit sa révolte de se voir accusé par le philosophe de « préparer de nouveaux Auschwitz » et dénonce cette « odieuse chasse au pédagogue ». « *Contre-sens* », réplique Alain Finkielkraut. « *Je n'ai jamais dit que la pédagogie menait aux chambres à gaz. Mais écrire – comme il le fait dans son livre L'École ou la guerre civile – que "l'instruction ne nous délivre pas de la barbarie" le conduit à s'acharner contre la culture* », explique-t-il, en précisant qu'en cas de réimpression, il ajoutera « deux ou trois lignes » pour clarifier sa position. Pour Finkielkraut – qui accuse Meirieu de prôner une « révolution culturelle à l'école » –, « les bonnes intentions » du pédagogue, « la confiture psychologique dont il barbouille l'école », mènent à « sacrifier les exigences de l'école ».

MALGRÉ les lettres de soutien qui affluent, malgré un « Appel aux pédagogues » qui réunit des centaines de signatures, Philippe Meirieu jette l'éponge et démissionne de l'INRP deux mois après le départ de Claude Allègre. Diabolisé par Finkielkraut, il s'estime aussi « désavoué » par son nouveau ministre. Alors qu'il tente depuis deux ans de réformer la tour d'ivoire de l'INRP en rapprochant les chercheurs des praticiens, la création, par Jack Lang, d'une agence nationale de l'innovation s'apparente à un camouflet. Pourtant, Lang et Meirieu se connaissent depuis longtemps, le politique ayant souvent demandé les conseils du chercheur. Mais le ministre, arrivé en « pacificateur », refuse de trancher entre les tenants du savoir et les pédagogues, et dédaigne le colloque de l'INRP consacré au bilan de la Charte pour bâtir l'école du XXI^e siècle.

Le départ de Meirieu finit de consumer la rupture de la Rue de Grenelle avec l'ancien régime Allègre. « *Il a essayé de faire ce qu'il pouvait de la manière la plus honnête possible. Il a mouillé sa chemise, il s'est exposé et il a pris des coups mais il laisse sa trace, on ne pourra plus ignorer ses orientations* », résume Bernard Defrance, professeur de philosophie au lycée Utrillo de Stains. D'autres pointent sa posture de « grande diva parano » et l'accusent de s'être pris pour « le pape de l'école ».

Redevenu professeur d'université, Philippe Meirieu n'en a pas pour autant fini avec le militantisme. Depuis cet été, il se « fait plaisir » en publiant chaque semaine son « Bloc-notes » de l'actualité dans *Lyon capitale*, le seul hebdo lyonnais un peu impertinent. Mais il rêve surtout d'un Livre blanc sur l'éducation associant ceux, parents d'élèves et syndicats, qui ont cru à la réforme. Dans sa dédicace de *Toute vérité est bonne à dire*, Claude Allègre lui a écrit : « *Le combat continue* ». Meirieu ne renie pas son engagement en politique. Pour l'heure, il continuera à se battre aux côtés des profs qui bricolent dans leur coin pour rendre l'école plus égalitaire et à s'opposer aux « y'a qu'à » des républicains.

Sandrine Blanchard
Photo : Jean-François Joly pour « Le Monde ».

La vitesse du galop

par Bertrand Poirot-Delpech de l'Académie française

À L'ÉPOQUE, la classe reprenait à la fin de cette semaine, en octobre. Il n'y avait plus d'été dans l'air, comme maintenant au début septembre. On avait déjà joué à brûler les feuilles mortes. L'envie de cahiers neufs avait eu le temps de chasser la lassitude des vacances. On rentrait de bon gré dans le monde clos des études ; attirant par sa clôture même.

Du dehors, ne pénétraient que les cartes murales de monsieur Vidal de La Blache, avec son Afrique rose et française. En salle de chimie, seuls les becs Bunsen rappelaient que la planète pouvait sauter, là-bas, au loin. Comme les copies des bons élèves cernées de buvards, l'horizon était borné par des piles de grammaires, signées Maquet ou Petitmangin. Pas de femme en chaire, ni de filles pour voisines, ni de seins nus en images : rien que les statues antiques des recueils de versions latines, vues de dos.

Univers de petits mâles tondus et tendus sur leurs dictionnaires importables, réveillés au tambour, promis au champ d'honneur ! Hors la faim et le froid, c'est à peine si la guerre tapait aux vitres, défendues des bombes par des croisillons de papier. Seule la TSF faisait allusion aux drames extérieurs, avec son œil cathodique de chat sommeillant et ses stations insituables : Beromunster, Hilversum. Un certain

Paluel-Marmont passerait au lycée pour chanter la gloire du Maréchal, mais ce serait trop tard : des fléchettes narquoises accueilleraient le dithyrambe, en dépit des biscuits allant avec.

A l'heure des JO en direct et des *wargames*, on n'a plus idée du huis clos monacal où s'enfermait l'école. La technique qui allait servir de décor au siècle suivant limitait ses miracles à l'« électrotutor », dont les cartes câblées et les fiches-bananes tenaient lieu de jeu électronique. Avant l'ère des pointes Bic et des feutres, l'encre irriguait tout le savoir : d'abord dans des dés de porcelaine incorporés au pupitre et tapissés de buvard par les cancrs des années précédentes, puis en bouteilles polyédriques que les stylos à pipette épuisaient jusqu'à la dernière goutte, avant de se balancer, les jours d'examen, au bout de ficelles, les mêmes qui servaient de ceinture aux blouses maculées des pensionnaires.

L'ennui était la règle. L'enfant devait s'échiner, point final. La seule idée de plaisir aux élèves était inconnue des maîtres, bannie. *Rosa la rose, les Vêpres siciliennes, sept fois huit* : et que ça rentre ! L'attention forcée faisait tirer les langues, blanchir les index sur les plumes Sergent-Major. L'univers tel qu'il se donne aujourd'hui à adorer ou à maudire, nuit et jour, devant le canapé du living, c'est à peine si les « lectures » des

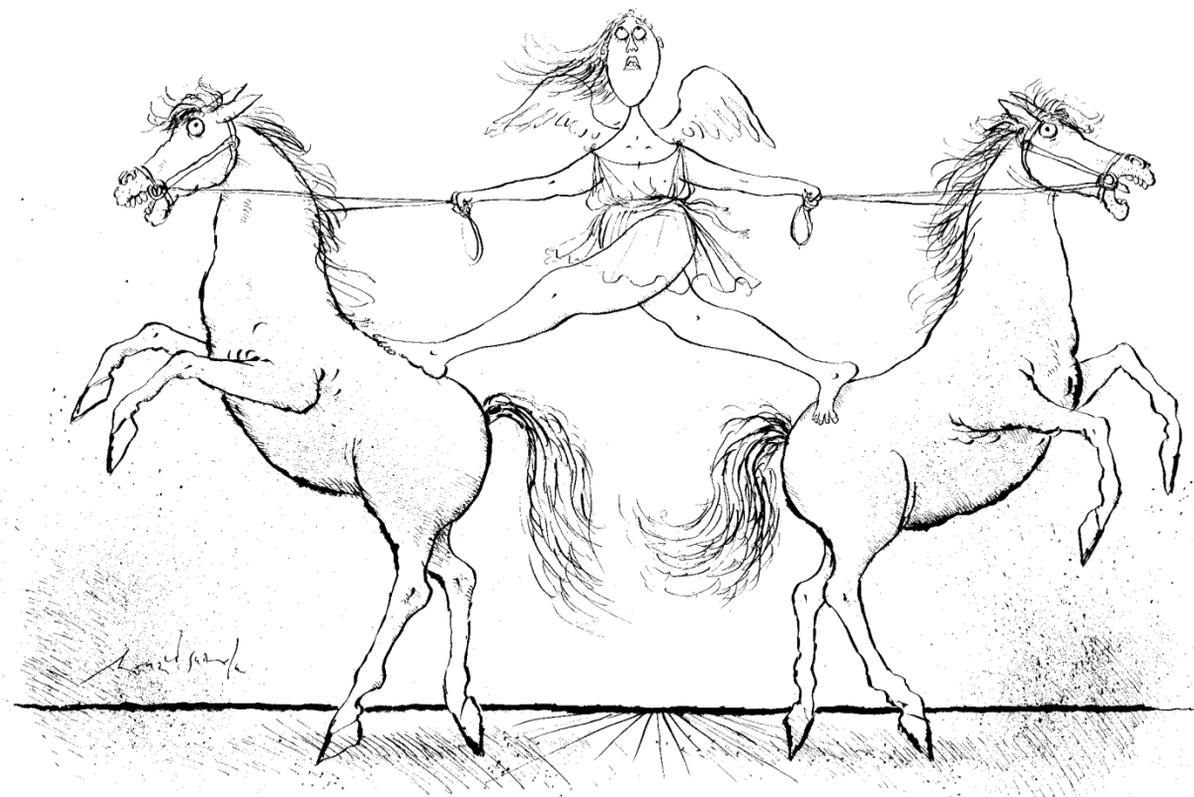
fins de chapitres d'histoire y faisaient allusion, entre deux gravures retouchées par le frère aîné. La politique et ses scandales restaient l'affaire des oncles, endormis derrière leur journal aux pages vastes comme des cornettes de moniales.

Était-ce mieux, était-ce moins bien ? A qui la faute ? Questions vaines pour après-dîners d'aïeux. A quoi bon juger les lubies du temps ! On est passé de l'apprentissage-huile de foie de morue à la transmission-récréation, du noir et blanc au fluo, du *Gai laboureur* au baladeur gavé de décibels, des « humanités » suées par cœur au zapping, de l'encre violette à l'effaceur, de la mémoire obligatoire à l'oubli de rigueur, de la vertu à l'efficacité : qu'est-ce qu'on y peut ! Roulez jeunesse !

A quoi bon s'étonner de ce que l'actualité nous trouve à la fois captifs et blasés, devant les combines des dirigeants comme devant les abstentions du référendum – si précieux qu'ait paru naguère le droit de vote ! Un demi-siècle a passé, voilà tout ; et plus vite que jamais, selon la règle du progrès. « *A la vitesse du cheval au galop* », disent les randonneurs du Mont-Saint-Michel lorsque des pans entiers d'une grève qu'ils croyaient immuable cèdent soudain aux caprices de la marée, et que viennent à leur manquer les images de l'affolement, de l'impuissance.

L'ange de l'indécision

par Ronald Searle



Serbie : la désintégration inachevée

Suite de la première page

« Il sera impossible de revenir en arrière, a dit Veton Surroi. Ni pour le Kosovo. Ni pour le Monténégro. Et cela quel que soit le résultat des élections en Serbie. » La victoire ou la défaite de Milosevic n'y changerait rien, parce que l'Etat yougoslave – ou ce qu'il reste de la Yougoslavie – n'existe plus en tant que tel. « On ne peut pas appeler Etat un ensemble composé de trois entités, dont deux vivent déjà séparées de la troisième. »

Cette désintégration peut se poursuivre pacifiquement – la guerre du Kosovo aurait été alors le dernier soubresaut sanglant de l'éclatement de la Yougoslavie postcommuniste – ou violemment, si Milosevic cherche une fois de plus le salut dans une fuite en avant qui le pousserait à une nouvelle aventure militaire au Monténégro. Mais penser qu'une victoire de l'opposition serbe empêcherait cette désintégration est une chimère poursuivie parfois par les chancelleries occidentales. D'une part, l'opposition serbe est désunie. Certains de ses membres veulent maintenir le statu quo ; ce qui les distingue de Milosevic – et la distinction est importante – est qu'ils n'envisagent pas le recours à la force pour arriver à leurs fins. D'autres, en revanche, sont prêts à se replier sur la « Serbie étroite »,

si c'est le prix à payer pour une intégration dans la région et à plus long terme dans l'Europe. Un universitaire belgradoise, conseiller du candidat de l'opposition à l'élection présidentielle, reconnaît que cette seconde tendance n'est pas majoritaire.

Si cette analyse est exacte, elle place les Occidentaux devant le genre de dilemme qu'ils ont déjà connu au début des années 90. Les spécialistes de la Yougoslavie savaient que son éclatement était inéluctable, mais les responsables politiques ne voulaient pas l'entendre et surtout ne voulaient pas en parler de peur de déclencher la catastrophe qu'ils redoutaient.

LE SPECTRE D'UN ÉMIETTEMENT

En même temps, en refusant de nommer la réalité, ils s'interdisaient de prévoir les moyens de limiter puis de résoudre la crise. « Ce n'est peut-être pas très satisfaisant, mais nous cherchons à gagner du temps, admet un diplomate européen. Il ne sert à rien de parler de ce qui pourrait arriver avec le Monténégro. Il faut éviter de provoquer des réactions en chaîne qui déboucheraient sur une nouvelle crise régionale. »

Cette crainte n'est pas négligeable. Un responsable de la municipalité de Mostar qui cherche, non sans peine, à recréer les liens entre par les chancelleries occidentales. D'une part, l'opposition serbe est désunie. Certains de ses membres veulent maintenir le statu quo ; ce qui les distingue de Milosevic – et la distinction est importante – est qu'ils n'envisagent pas le recours à la force pour arriver à leurs fins. D'autres, en revanche, sont prêts à se replier sur la « Serbie étroite »,

éclairer la Bosnie. Si certains des Musulmans bosniaques veulent en effet une société civile ouverte et pluraliste, d'autres se satisferaient d'un petit Etat islamique.

La hantise du débordement d'un conflit limité sur les Etats voisins a habité les chancelleries pendant toute la guerre en Yougoslavie. Elle s'est révélée vaine. La contagion tant redoutée sur la Macédoine, voire la Grèce ou la Bulgarie, n'a pas eu lieu. Il ne sert à rien de se faire peur avec la « Grande Albanie » ou d'agiter le spectre d'un émiettement continu des Etats de la région en cas, par exemple, d'indépendance du Monténégro.

Peut-être vaut-il mieux admettre que la cohabitation de peuples ou d'ethnies divers dans les mêmes entités étatiques n'est plus possible, au moins à court terme, parce que la guerre a creusé les fossés. Tout dépend alors de la manière dont cette évidence est acceptée et gérée par la communauté internationale et par les différents

protagonistes sur le terrain. Une grande majorité des Kosovars veulent certainement l'indépendance que leur refusent, pour le moment, les Nations unies. Or les plus lucides d'entre eux savent bien que, dans les conditions politiques et économiques actuelles, cette indépendance serait au mieux un concept creux, au pire une occasion attendue pour toutes sortes de mafias. « *Le premier objectif est d'avoir un Etat qui fonctionne, mais pas nécessairement un Etat souverain. On a le temps* », dit Veton Surroi.

Un temps qui pourrait être mis à profit par la communauté internationale pour convaincre l'actuelle opposition en Serbie que la politique de Milosevic n'était pas seulement criminelle dans ses moyens, mais absurde dans ses objectifs. Que les moyens ont dévoyé la fin. Que le rêve serbe a été tué par le régime national-bolchevique de Belgrade. Et pour longtemps.

Daniel Vernet

PRÉCISION

PEOPLESOFT

A la suite de la publication dans *Le Monde* du 11 août de l'article « Le fabricant de logiciels PeopleSoft joue sa survie sur Internet », la société américaine précise qu'elle est le numéro deux mondial des éditeurs mondiaux de progiciels applicatifs (source IDC 1999), et qu'elle a affiché la plus forte progression du marché mondial des éditeurs de progiciels depuis cinq ans (source IDC). PeopleSoft précise que son PDG n'a pas dit que « les analystes ne s'intéressaient plus

à la société », mais qu'ils attendaient les résultats de la nouvelle stratégie Internet avant d'analyser à nouveau la société.

RECTIFICATIF

JAPON

Une erreur de transmission nous a fait écrire que le Parti communiste japonais avait renoncé à la notion de « socialisme scientifique » (*Le Monde* du 22 septembre). Il a en fait renoncé à l'idée de « révolution socialiste » et à l'expression « parti avant-garde du prolétariat ».

Le Monde

21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Tél. : 202 806 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Changement d'adresse et suspension : 0-800-022-021 (0,99 F la minute).
Internet : <http://www.lemonde.fr>

ÉDITORIAL

Tous concernés

Il y a donc désormais deux affaires. Ou plutôt une affaire et une affaire dans l'affaire. L'affaire, révélée par *Le Monde* : le terrifiant contenu de la bande vidéo testamentaire de Jean-Claude Méry, financier occulte du RPR et totalement dévoué à Jacques Chirac. L'affaire dans l'affaire, dévoilée par *L'Express* : le fait sidérant que Dominique Strauss-Kahn, alors ministre socialiste de l'économie et, donc, totalement dévoué à Lionel Jospin, ait reçu l'original de cette cassette vidéo, l'ait conservée par-devers lui sans la transmettre à la justice et l'ait aujourd'hui égarée.

Toutes deux appellent enquête, vérité et justice. Oui, toutes deux, il faut y insister puisque l'entourage de Jacques Chirac a décidé d'utiliser l'une contre l'autre, d'effacer l'une (Méry) par l'autre (Strauss-Kahn). C'est après tout de bonne guerre cynique : l'irruption du personnage « DSK » est un cadeau inespéré pour l'Élysée qui, dès lors, peut s'acharner à faire diversion, crier à la manipulation et s'efforcer de discréditer un témoignage posthume dont, désormais, l'original est opportunément introuvable. De fait, la guerre est déclarée et c'est bien ce que Jacques Chirac a signifié à Lionel Jospin.

Cette guerre ne fait que commencer. Elle sera longue et impitoyable. Peut-être le premier ministre s'en est-il aperçu. En tout cas, il n'en laisse rien paraître. « *Cette histoire de cassette de M. Méry ne me concerne en rien, ni en ce qui concerne le contenu, ni pour ce qui touche à sa diffusion et aux conditions de sa diffusion* », a-t-il déclaré lundi soir. Intellectuellement rationnelle, cette ligne de défense est politique-

ment intenable. Il est vrai que pas plus le premier ministre que le PS ne sont impliqués dans la divulgation de la cassette.

Ce fut le résultat d'un choix éditorial où ne sont intervenus que des professionnels, en l'occurrence le journaliste de télévision Arnaud Hamelin d'un côté, *Le Monde* de l'autre. Et nous maintenons que la bande vidéo est authentique, qu'elle a bien été enregistrée en mai 1996 et que le témoignage qu'elle contient est, hélas !, très crédible. Faut-il ajouter que nous n'avons appris l'épisode Strauss-Kahn que lors de sa divulgation par *L'Express*.

Lionel Jospin n'en est pas moins concerné, et au premier chef. Tout simplement parce qu'il est le premier ministre de Jacques Chirac, principal mis en cause dans le testament Méry. Nommé par M. Chirac, associé à son action pour cause de cohabitation, M. Jospin ne peut faire comme si ce que le document Méry révèle de nos mœurs politiques ne le concernait pas. D'abord parce que lesdites mœurs profiteront à tous les grands partis, dans un système où le plus puissant (le RPR, adossé à la Mairie de Paris) achète le silence des plus faibles (la gauche). Ensuite parce que toute neutralité envers le contenu de ce document induit, dans l'opinion, une forme de complicité tacite avec les comportements qu'il révèle.

Car le vrai scandale à venir serait que l'affaire dans l'affaire soit éclaircie et jugée par la justice – ce qui est d'ores et déjà en cours – alors même que l'affaire initiale serait oubliée et enfouie sous une opportune impunité présidentielle.

Le Monde est édité par la SA LE MONDE

Président du directeur, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directeur : Jean-Marie Colombani / Dominique Alduy, directeur général ;
Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel

Directeurs adjoints de la rédaction : Thomas Ferenzi, Pierre Georges, Jean-Yves Lhormeau
Directeur artistique : Dominique Roynette
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment

Rédacteurs en chef :

Alain Frachon (Éditoriaux et analyses) ;
Laurent Greilsamer (Suppléments et cahiers spéciaux) ;
Michel Kajman (Débats) ; Éric Fottorino (Enquêtes) ;
Éric Le Boucher (International) ; Patrick Jarreau (France) ; Anne Chemin (Société) ; Claire Blandin (Entreprises) ;
Jacques Buob (Aujourd'hui) ; Jossyane Savigneau (Culture) ; Christian Massol (Secrétariat de rédaction)
Rédacteur en chef technique : Eric Azan

Médiateur : Robert Solé

Directeur exécutif : Eric Pialoux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet ;
partenariats audiovisuels : Bertrand Le Gendre

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Michel Noblecourt, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982),
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourme (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA LE MONDE

Durée de la société : cinquante ans à compter du 10 décembre 1949.

Capital social : 166 859 €. Actionnaires : Société civile Les Rédacteurs du Monde,
Fonds commun de placement des personnels du Monde,
Association Hubert-Beuve-Méry, Société anonyme des Lecteurs du Monde, Le Monde Entreprises,
Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Léna Presse, Le Monde Prévoyance, Claude-Bernard Participations.

IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

Tras los Andes

DE BUENOS AIRES à Santiago du Chili en avion, le trajet n'est guère plus long que de Calais à Milan. On survole la pampa d'Argentine et la sierra de Cordoba sans y faire attention. Les Andes se dressent tout à coup sur votre route, énorme barrière rectiligne qui, à 50 kilomètres, paraît entièrement à pic. Un aviateur chilien fut le premier à les franchir, en 1918, sur un monoplace Bristol. Les Merz et les Guillaumet les illustrèrent ensuite de manière inoubliable : leurs premiers appareils planaient à 5 200, alors que les crêtes sont à 7 000. Temps héroïques, il y a moins de vingt ans.

Aujourd'hui c'est tout juste si, volant la nuit, les Skymaster du service Buenos Aires-New York via le Chili et Panama daignent faire un petit détour, au sud ou au nord de Santiago, pour éviter les plus hauts pics. Dans la cabine pressuri-

sée où la plupart des voyageurs sommeillent, le mégaphone annonce : « *Nous sommes en train de passer la Cordillère à 21 000 pieds* ». Et l'on se rendort.

De jour, trois ou quatre compagnies rivales suivent la voie la plus directe. Le quadrimoteur se contente de monter à 6 000 ; il se faufile dans un col, à quelques centaines de mètres plus bas que les sommets. La traversée dure un quart d'heure ; la descente, un autre quart d'heure. Santiago, la capitale chilienne, apparaît, étalée sur son plateau. On n'est pas plus écrasé par les Andes à Santiago qu'on ne l'est par les Alpes à Genève. Elles se dessinent magnifiquement sur une toile que l'on peut en toute saison de l'année, chaque jour, crever d'un coup d'aile.

Pierre Frédéric
(27 septembre 1950.)

Le Monde sur tous les supports

Adresse Internet : <http://www.lemonde.fr>

Télématique : 3615 code LEMONDE
Documentation sur Minitel : 3617 code LMDOC (5,57 F/mn)
ou 08-36-29-04-56 (9,21 F/mn)

Le Monde sur CD-ROM : 01-44-88-46-60
Index du Monde : 01-42-17-29-33. Le Monde sur microfilms : 03-88-71-42-30

Films à Paris et en province : 08-36-68-03-78

Qui défendra la cause de l'Europe élargie ?

A l'aube du XXI^e siècle, la première des priorités pour l'Union européenne doit être le projet historique caché derrière le vocabulaire un peu ennuyeux d'élargissement. L'enjeu touche une réalisation jamais tentée jusqu'ici en Europe : la construction d'un ordre de liberté pour l'ensemble du continent.

Faire avancer ce projet est aujourd'hui plus nécessaire que jamais ; et aussi plus difficile. Plus difficile parce que les opinions publiques au sein de l'Union, particulièrement en France et en Allemagne, mais aussi parmi les principaux pays candidats comme la Pologne ou la République tchèque, sont de plus en plus sceptiques à l'égard de ce processus.

Le succès électoral de Jörg Haider en Autriche a démontré avec quelle efficacité les leaders populistes peuvent exploiter les peurs liées à l'ouverture de l'Est. L'élargissement risque de devenir un sujet de controverse dans les élections parlementaires allemandes et peut-être aussi dans l'élection présidentielle de 2002 en France. Et ce qui rassure les électeurs allemands ou français risque de faire enrager les électeurs polonais ou tchèques. Plaider en faveur de l'élargissement, tel est le défi lancé aux gouvernements démocratiques dans toute l'Europe.

En suggérant récemment que l'Allemagne devrait organiser un référendum sur l'élargissement, le commissaire européen pour l'élargissement Gunter Verheugen a posé la bonne question et donné la mauvaise réponse. La question est : pourquoi, plus d'une décennie après la chute du mur de Berlin, les dirigeants politiques d'Europe occidentale ont-ils fait si peu pour convaincre leur population que l'extension de l'Union européenne aux pays du centre, de l'est et du sud-est de l'Europe fait partie de leur propre intérêt bien compris à long terme ? Et comment, tardivement, cela peut-il être mené à bien ?

Le référendum, pourtant, n'est pas la bonne réponse. Pas parce que l'on ne fait pas confiance au peuple, mais parce que le recours au référendum dans les démocraties représentatives est un instrument à utiliser seulement sur des questions où le cœur même des institutions, de l'identité ou des intérêts nationaux est en jeu. C'est pour cela que la France eut un référendum sur le traité de Maastricht, pour cela que le Danemark (le 28 septembre) et la Grande-Bretagne (qui sait quand ?) en auront un sur l'entrée dans la zone euro.

Mais l'élargissement n'appartient pas à cette catégorie. Certes, il est d'une importance vitale pour notre avenir à tous. Mais il n'affecte directement les intérêts fondamentaux d'aucun pays membre de l'UE. Contrairement aux insinuations de ceux qui aiment attiser les peurs, l'élargissement ne provoquera pas un flux massif d'immigration, ni la perte de dizaines de milliers d'emplois ou de nouveaux abandons de souveraineté. Les populistes dramatisent les coûts à court terme et ignorent les bénéfices à long terme. La tâche des dirigeants démocratiques est de dramatiser les avantages à long terme tout en plaçant les coûts à court terme dans une perspective honnête et exacte. Nous n'avons rien à craindre des faits.

Les opinions publiques des deux côtés de la frontière orientale de l'UE – le « rideau de velours » de l'Europe – ont des préoccupations différentes, mais sont aussi des vases communicants. A l'Ouest, on craint pour l'emploi, l'immigration et d'avoir à payer pour l'élargissement. Soit directement, par une augmentation de la contribution au budget de l'Union, soit indirectement, par des subventions qui, au lieu d'aller à la Galice espagnole, iraient à la Galicie polonaise.

La crainte de l'instabilité à l'est de l'Allemagne, qui sous-tendait le soutien allemand à l'élargisse-

ment, fut – ô ironie ! – diminuée par l'entrée de la Pologne, de la République tchèque et de la Hongrie dans l'OTAN. Dans le même temps, les marchés de l'Europe du Centre-Est se sont tellement ouverts aux exportations et aux investissements de l'Europe occidentale que les hommes d'affaires occidentaux peuvent demander égoïstement : avons-nous encore besoin de l'élargissement ?

A l'Est, il faut compter avec la désillusion à propos de ce que l'on considère comme des promesses non tenues des dirigeants

L'une des ironies de la dernière décennie, c'est de voir les troupes et les fonctionnaires européens plus présents en Bosnie et au Kosovo qu'ils ne le sont en Bohême ou en Silésie

occidentaux (l'élargissement pour l'an 2000) et le désarroi devant la rigidité bureaucratique et le gigantisme des 80 000 pages de l'acquis communautaire que les postulants doivent adopter avant d'être admis au sein du club. Ils considèrent, à juste titre, nombre de ces réglementations comme étant exagérément protectrices de certains groupes d'intérêts au sein de l'Union et comme des entraves au dynamisme de l'économie de marché. Il faut aussi faire la part des inquiétudes catégorielles, telles que celles des paysans polonais. Sans oublier une appréhension plus diffuse devant l'abandon d'une partie de la souveraineté que ces pays viennent à peine de recouvrer.

Il y a enfin la crainte réelle que le prix pour leur entrée dans le paradis du Schengenland ne soit l'obligation d'établir plus à l'est une frontière rigide et impénétrable. C'est précisément ce que la

Pologne veut éviter avec l'Ukraine, la République tchèque avec son *alter ego* slovaque ou la Hongrie avec la minorité hongroise de Roumanie.

L'une des difficultés que présente la défense de l'élargissement est à ce que le « vendre » en Allemagne ou en Autriche requiert l'assurance de frontières à l'est « dures », fermées, alors que le « vendre » en Pologne, en Hongrie ou en République tchèque exige la promesse de frontières perméables, ouvertes.

Si le référendum n'est pas la bonne réponse, que faire ?

ment avoir lieu avant le 1^{er} janvier 2005. Par ailleurs, ce premier élargissement doit inclure la Pologne, qui est le pays à la fois le plus difficile et le plus important dans le premier groupe de candidats.

Deuxièmement, le Conseil européen de Nice, en décembre, doit enfin déboucher sur les réformes institutionnelles sans lesquelles une UE à vingt et plus ne pourrait simplement plus fonctionner. A côté des réformes du Conseil et de la Commission, il y a aussi un nouveau principe à adopter. Le Conseil de Nice doit adopter le principe des « coopérations renforcées » dans la mesure où celles-ci demeurent souples, transparentes et ouvertes à tous les Etats qui souhaitent y participer. Cette ouverture fait aussi partie des préoccupations des pays candidats qui craignent, autrement, d'être admis dedans tout en restant dehors.

Troisièmement, l'UE devrait examiner, en consultation avec les pays européens qui souhaitent la rejoindre, si une partie de ses structures complexes de coopération pourrait s'ouvrir à certains d'entre eux avant même qu'ils ne deviennent membres à part entière. La politique étrangère et de sécurité commune pourrait, par exemple, s'y prêter. (Après tout, les troupes polonaises et tchèques sont déjà présentes aux côtés des troupes britanniques ou italiennes au Kosovo.) Un autre domaine serait l'adhésion à la Charte européenne des droits fondamentaux qui est en préparation. Et il serait certainement approprié que le préambule de la Charte fasse explicitement référence aux idéaux des révolutions centre-européennes de 1989.

Quatrièmement, il importe d'envisager comment on peut donner une perspective européenne réelle aux populations et élites politiques en Europe du Sud-Est et de l'Est. L'une des ironies de la dernière décennie, c'est de voir les troupes et les fonctionnaires européens plus présents en Bosnie et au Kosovo qu'ils ne le sont en Bohême ou en Silésie. Les étapes qui mènent du protectorat militaire à l'intégration politique doivent être pensées et formulées. Le récent message de l'Union européenne aux peuples de Serbie et de l'ex-Yugoslavie est un début prometteur, mais il faudra aller plus loin. Et qu'avons-nous à proposer à l'Ukraine et d'autres pays de l'Est ?

Enfin et surtout : les dirigeants européens doivent véritablement s'engager à défendre la perspective de l'Europe élargie auprès de leurs opinions publiques à l'est comme à l'ouest du « rideau de velours ». Ils doivent être aussi déterminés sur ce sujet qu'ils l'ont été à propos de l'euro. Un euro faible est peut-être un bienfait caché. Une Europe faible serait un désastre incontestable. Qui parmi nos dirigeants saura relever ce défi ?

Timothy Garton Ash est « fellow » de St. Antony's College à l'université d'Oxford. Michael Merkes est rédacteur en chef de la revue Rheinischer Merkur (Bonn). Jacques Rupnik est directeur de recherche à la Fondation nationale des sciences politiques (CER). Aleksander Smolar est président de la fondation Batory à Varsovie et chercheur au CNRS.

Cinéma : la carte scélérate

par Maurice Bernart et Serge Le Péron

EVIDEMMENT, aucune de nos organisations professionnelles n'est opposée à l'augmentation de la fréquentation du cinéma. Nous savons que la baisse du prix des places soulève la joie du spectateur et que l'ensemble des médias, à de rares exceptions près, se félicite d'une mesure aussi populaire que la carte illimitée. Tout cela ne doit pas empêcher d'analyser les conséquences à terme dramatiques du système des cartes illimitées sur la création cinématographique dans son ensemble. Tel qu'il se présente aujourd'hui, ou plutôt tel qu'il nous a été imposé, ce système consiste à donner tout le pouvoir aux salles, en fait à certaines d'entre elles, car il est évident que cette mesure menace gravement le pluralisme de l'exploitation.

Cette mesure programme aussi la disparition de la distribution indépendante : non pas la simple disparition d'une profession désormais devenue caduque, mais la disparition de la pluralité de l'offre de films. En effet, qui achètera deux, trois... cartes et ira dans d'autres salles pour voir d'autres films, puisque ce qui est vendu, ce n'est pas le cinéma illimité, mais la fréquentation illimitée de certaines salles, ce qui n'est pas la même chose ? Cette carte illimitée va peut-être, dans un premier temps, augmenter la fréquentation, mais en marginalisant, à court terme, les films qui ne trouveront pas leur place dans les circuits. A moyen terme, elle les fera purement et simplement disparaître.

Le fait que l'offre ne concerne pas les films mais les salles a aussi pour conséquence que la rémunération est désormais octroyée par les exploitants. Aujourd'hui les tenants de la carte disent : nous garantissons 33 francs. La première chose qu'il faut dire, c'est que cela est au-dessous du prix moyen des séances et particulièrement des séances de fin de semaine, où, en général, les autres formes de réduction ne fonctionnent pas. Cela veut dire que seuls les films qui font un grand nombre d'entrées pourront compenser le manque à gagner. En plus, rien ne garantit ce prix puisqu'il ne concerne pas un nombre de séances comme pour les cartes d'abonnement classiques, mais une fréquentation illimitée.

Demain, les promoteurs de cette pratique pourront dire : la fréquentation a augmenté de 20 %, nous passons donc de 33 F à 28 F, arguant du fait que la baisse du prix octroyé reste inférieure à l'augmentation des recettes globales. Là encore, seuls les films qui auront fait un nombre d'entrées important pourront survivre. Et quels sont les films qui font le plus d'entrées ? Principalement ceux qui sont distribués par les majors américaines dont Fox, lié à UGC, et Disney, lié à Gaumont.

La carte illimitée fonctionne à la manière d'un virus informatique : sous des apparences anodines ou séduisantes, elle dérègle tout le dispositif

La transformation du spectateur de films en client captif permet l'arbitraire absolu pour la rémunération des ayants droit, c'est-à-dire ceux sans qui le film n'existerait pas : auteurs, réalisateurs, producteurs, distributeurs, ceux qui créent, ceux qui fabriquent, prennent des risques artistiques et financiers. Cette pratique programme donc, à terme, la disparition de la production indépendante. C'est d'autant plus inadmissible que les exploitants vendent ce qui ne leur appartient pas. Quand Canal+ vend à ses abonnés une offre de films, elle peut le faire parce qu'elle les a achetés et a participé à leur production. Là, rien de tout cela. Les exploitants vendent des biens qu'ils n'ont pas achetés et déterminent unilatéralement la rémunération de ceux qui ont produit ces biens. Ce pouvoir exorbitant est inadmissible.

Les grandes enseignes de la distribution commerciale vendent des sardines qu'elles ont achetées. Etrangement, la carte illimitée ne donne pas droit à une consommation illimitée de pop-corn ou de

Coca. Est-ce parce qu'ils payent les fournisseurs de ces produits ? La pierre angulaire de tout ce système est la dissociation de l'achat et de l'œuvre. C'est la remise en cause du fondement de la rémunération des ayants droit et particulièrement du droit d'auteur.

Cette logique, qui s'inspire de l'idée que c'est le spectateur qui rémunère les ayants droit, n'est pas une question technique ; elle manifeste que l'œuvre est au centre du dispositif. Elle explicite ce que c'est le rapport direct entre un spectateur et un film qui est le moteur de la production et de la création cinématographiques. Elle indique, par ce lien, que derrière toutes les œuvres il y a un ou des auteurs.

Nous ne défendons pas ce principe parce que nous sommes anti-modernes ou parce que la hausse de la fréquentation nous indiffère, cela serait stupide et suicidaire de notre part : nous sommes prêts au contraire à réfléchir à toutes solutions pour aller dans le sens d'une reconquête du public. Nous défendons ce principe car nous savons que s'il disparaît, tout le pouvoir appartiendra aux circuits intégrés ; parce que renoncer à ce principe, c'est programmer à terme la disparition de la création, de la production, de la distribution, de l'exploitation indépendantes. C'est remettre en cause la pluralité culturelle. La carte illimitée fonctionne à la manière d'un virus informatique : sous des apparences anodines ou séduisantes, elle dérègle tout le dispositif.

Les déclarations du premier ministre à la veille du dernier Festival de Cannes, ainsi que celle de notre ministre de la culture nous avaient emplies d'un immense espoir quant à la défense des indépendants de notre profession, gage de sa vitalité. Et maintenant ? Eh bien, il appartient aux pouvoirs publics de défendre l'indépendance de tous les acteurs de la création, ainsi qu'ils l'ont maintes fois affirmé. Nous avons des propositions à formuler pour que les règles qui régissent notre profession ne soient pas bafouées et que perdure notre cinéma.

Maurice Bernart et Serge Le Péron sont coprésidents du BLOC (Bureau de liaison des organisations du cinéma).

DÉPASSEMENT DE ROUTINE.

JOURNÉES ESSAIS DÉCOUVERTES JUSQU'AU 15 OCTOBRE : Quand vous êtes au volant d'une Volvo V40, idéalement il faudrait qu'à côté de vous quelqu'un vous répète sans cesse : « Si, si, c'est un diesel ». En effet, la motorisation à injection directe « common rail » a tendance à vous le faire oublier. Ses 115 ch rendent les dépassements plus faciles et donc plus sûrs. Venez donc l'essayer, cela risque de changer l'idée que vous vous faites du diesel. 115 ch = 85 kW CEE - consommations en l/100 km (normes EC 93/116), cycles routier : 4,2 ; urbain : 7,5 ; Euromix : 5,4 - CO₂ rejeté (g/km) : 142 - « Common rail » : rampe commune. *Vivez. - Construisez

LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE EST L'AFFAIRE DE TOUS

voiture Volvo sur www.volvocars.fr - Informations et essais : **N° Vert 0 801 40 40 40** (prix d'appel local snaf d'un téléphone mobile).

NOUVELLE VOLVO V40
TECHNOLOGIE « COMMON RAIL » 115 CH.

La folle comédie des prix littéraires

par Pierre Astier

C'EST un phénomène français. Uniquement français. L'ensemble des professions du livre et de la littérature - auteurs, éditeurs, journalistes, libraires, jurés, institutions - se plient chaque année au rituel de la rentrée littéraire. Toutes se mobilisent, bon gré mal gré, pour cette compétition d'un trimestre qui devrait être la fête de la littérature. Et qui se transforme chaque année un peu plus en soupe à la grimace.

Acte I, mi-juin : des statistiques affolantes sur le nombre de nouveautés dans la catégorie « romans » tombent. Acte II, mi-septembre : les listes de romans sélectionnés par les journaux, les libraires, les jurés des prix littéraires sont rendues publiques (tension à son maximum). Acte III, début novembre : les prix littéraires sont décernés. Acte IV, mi-novembre : les langues se délient et on crie aux dés pipés. Acte V, décembre : le grand silence retombe avec les fêtes de fin d'année.

Le phénomène est chaque année plus décrié, mais le mal - les prix littéraires - peu désigné. S'il l'est, c'est après coup. Les petits ou grands arrangements que l'on dénonce à voix basse et qui sous-tendent l'ensemble sont tels qu'aucune vraie mise en cause n'est possible avant ou pendant - en tout cas personne ne s'y risque. Et la citadelle prix littéraires se maintient, imprenable, inattaquable, dictant sa loi. On lui trouve des qualités (celle d'exister) par défaut. A défaut de génie.

Le livre est désormais un produit culturel à part entière dans un univers aussi concurrentiel que celui du film ou du disque. Et les prix font partie de l'arsenal promotionnel. Pourquoi, dès lors, cette course aux prix, dont les enjeux sont en fait économiques plus que culturels, puisqu'ils dégageront pour quelques-uns de très substantielles parts de marché, s'organise-t-elle dans le secret et

Pourquoi ne pas mettre un frein à cette dérive en organisant des assises ?

l'arbitraire les plus absolus, sans aucun contrôle, laissant les réseaux d'intérêts les plus puissants mener le jeu ? Pourquoi les mécanismes du respect de la concurrence économique ne jouent-ils pas là comme ailleurs ?

Tout système (c'en est un) peut être réformé (si on s'en donne les moyens). La réforme des prix ne devrait-elle pas passer par une modernisation de leurs règlements, par un étalement de leur remise dans le temps et une ouverture de leurs sélections aux productions francophones ?

Toute compétition nécessite des règles strictes et inattaquables. L'actuelle organisation des prix, qui vaut pour tous ou presque, repose sur la nomination à vie des jurés, sur le modèle de l'Académie française, et sur des règlements anciens. Au temps du non-cumul et de la réduction des mandats, l'archaïsme de ce système est frappant. Les qualifications des jurés, leur indépendance, sont une autre affaire. Pour statuer en toute objectivité sur la qualité d'un texte, sur le prix qui pourrait lui être décerné et donc sur les parts de marché susceptibles d'être engrangées par l'éditeur et son auteur, comment garantir que le juré agit avec la morale la plus sourcilieuse ? Les jurés des prix d'automne sont composés pour l'essentiel d'écrivains, de journalistes nommés à vie et au contact direct du monde économique du livre. Les jurés subsistent, quand bien même ils s'en défendent et mettent sincèrement en avant leur probité, toutes les pressions possibles et imaginables, directes ou indirectes. Souscrire au système en place signifie forcément en adopter les règles floues.

Les prix littéraires historiquement les plus importants (Grand Prix de l'Académie française, Goncourt, Renaudot, Médicis, Femina, Décembre, Flore, Interallié, Premier roman) sont tous organisés et décernés dans un même laps de temps. D'où le fabuleux et meurtrier engorgement de la rentrée littéraire, que l'on déplore avec une pathétique résignation. Les éditeurs mettent en piste plusieurs poulains et pouliches, quand ils n'entretiennent pas toute une écurie dans cette seule perspective, estimant qu'un sur dix aura une chance de recevoir la consécration de tel ou tel prix, et que les investissements (faits sur les dix) seront très largement couverts par le gagnant.

Les libraires gémissent sous l'avalanche de nouveautés, rejoints par les critiques, quand ce n'est pas par les jurés eux-mêmes. En bout de course, des centaines de livres n'auront bénéficié que d'une attention très relative, et leurs auteurs, peu ou mal encouragés, rejoindront les cimetières très fournis de l'édition française. De cette hécatombe, de cette gâchis, on ne parlera plus ensuite. La proximité des résultats (deux semaines) amplifie tous les arrangements. Quid d'un étalement dans le temps ?

Une autre caractéristique est à regretter : la quasi-fermeture des sélections aux écrivains et aux éditeurs francophones. Le marché du livre français n'est pas seulement un marché intérieur. La part de l'export n'est pas négligeable dans les comptes des éditeurs et reste essentielle en termes de rayonnement culturel. De quoi est-il question ? De littérature et de pensée. La littérature française et la recherche française ont besoin, en Europe mais aussi dans le monde, d'être plus ouvertes au monde francophone, d'avoir plus d'échanges avec lui. Les élites doivent donc prendre plus en considération un espace linguistique et culturel. Un écrivain français sera satisfait d'avoir des lecteurs en Suisse, en Belgique, au Canada, aux Antilles, dans l'océan Indien, en Afrique du Nord, en Afrique subsaharienne, mais ne s'étonnera pas (parce qu'il ne le lit pas) que tel écrivain originaire de ces pays n'ait quasiment aucun accès au monde très peu partageur et très élitiste (pour tout dire très parisien) du livre en France.

Les Anglais, dans ce domaine, ou les Espagnols, ou les Portugais, entretiennent avec les communautés de même langue qu'eux de bien plus fructueux échanges. Lesquels ont fortifié les littératures anglophones, hispaniques ou lusophones extra-européennes de belle façon.

Les prix littéraires devraient tracer une histoire vivante de la littérature de langue française et inspirer confiance aux jeunes écrivains. C'est l'unique souci, en dehors de toute autre considération, qui devrait habiter les jurés. C'est le sentiment qui devrait se dégager des résultats.

Les critiques, comme chaque année, pleuvront dru en novembre. On dira que des écrivains écrivent des livres de commande formatés prix littéraires. Que des éditeurs s'échinent à présenter des livres prix littéraires. Que des journalistes entretiennent de folles rumeurs pour mieux les influencer. Certains auront perdu des paris fous (débauchages et transferts d'auteurs à prix d'or). Beaucoup d'auteurs auront été entraînés dans cette course folle.

Pourquoi ne pas mettre un frein à cette dérive en organisant des assises des prix littéraires, auxquelles participeraient les différents jurés, des éditeurs, des libraires, des journalistes, des représentants des institutions ? Pourquoi ne pas engager un vrai débat et définir une éthique des prix littéraires pour qu'ils soient au-dessus de tout soupçon ? Ce qui permettra à la littérature de langue française de démontrer sa force et sa créativité quelque peu étouffées par des manœuvres à très court terme.

Pierre Astier est directeur des éditions *Le Serpent à plumes*.

Casse-pipe par Olivier Rubinstein

LES Gamelin sont parmi nous. On sait combien les stratégies militaires imbécilles ont coûté de vies : des millions de soldats de la guerre de 14-18, sacrifiés pour gagner quelques arpents de terrain aussitôt perdus. En serait-il de même pour le marché du livre ?

Quelle est donc cette folie qui semble s'être emparée des éditeurs ? Une explosion qualitative, un nouveau courant littéraire, une nouvelle mode ? Étonnante époque : la quantité vendue au titre s'amenuise, sauf exception, d'année en année ; simultanément, chaque éditeur reçoit de plus en plus de manuscrits. Même les best-sellers ne sont pas épargnés : tel auteur à succès qui se vendait à 250 000 exemplaires, il y a dix ans se vend aujourd'hui à 150 000 exemplaires. Ne parlons pas des sciences humaines qui, en France, sont tombées à l'un des taux les plus bas d'Europe (800 exemplaires en moyenne). Triste record.

Quant aux premiers romans... Ah ! les courageux, les vaillants. Jetez-les dans le flot, certains finiront bien par échouer sur d'accueillants rivages.

Combien de morts avant que cette sinistre mascarade ne cesse ? Imaginez une critique littéraire (pleine de bonne volonté), une librairie (pleine de livres) qui, en l'espace de trois semaines, vont recevoir plus de 557 nouveaux romans français et étrangers. Et le journaliste,

las et vaguement écoeuré, de reconnaître quelques noms, quelques « vus à la télé ». Et le libraire, déjà fatigué, de se demander en bon équilibriste comment faire tenir ces piles sur les tables de nouveautés. Quant à les lire, il est des lois que la connaissance neurologique ignore encore. Ces faits, bien sûr, s'appliquent aussi au lecteur qui, souvent, reste dubitatif devant ce qui s'apparente à un étalage de marchandises périssables.

cielles, rosettes et autres hochets, aime aussi beaucoup les prix littéraires. Ah ! les prix littéraires et leurs grandes manœuvres qui font tant rire nos confrères étrangers...

Il faut les voir s'agiter dès le mois de juin, ces petits cumulards, directeurs littéraires salariés qui sont en même temps critiques littéraires, membres de jurys littéraires, parfois même publiés dans leur propre maison - on n'est jamais mieux servi que par soi-même. Le

Il faut les voir s'agiter dès le mois de juin ces petits cumulards, directeurs littéraires salariés qui sont en même temps critiques, membres de jurys...

Cette frénésie de publications signifie-t-elle une explosion de la création littéraire ? Pourquoi cette avalanche et à qui profite-t-elle ? A part aux distributeurs qui sont rémunérés sur l'envoi des colis, à personne. Certes, la surproduction littéraire s'étale sur l'année entière. Ses causes sont profondes et relèvent autant du circuit économique du livre que des habitudes déjà anciennes de « cavalerie » financière. Mais la production asphyxiante de ces dernières rentrées mérite un traitement à part. Et là, la réponse est assez simple. La France qui aime beaucoup les distinctions offi-

cielles est tellement intégré dans les consciences qu'ils ne doutent de rien. Pour un peu, leurs « fonctions » figureraient sur leur carte de visite.

Un mal français qui n'est pas près d'être éradiqué : les jeunes ont la fâcheuse habitude de singer leurs aînés qui ne manquent pas d'adouber des vassaux. Mais il faut le reconnaître : au-delà du folklore, les prix ont une réelle utilité, celle de focaliser l'attention du public sur le livre. Compte tenu de la place qu'il occupe dans notre monde, l'essentiel c'est qu'on en parle.

Alors, puisque ces pratiques sem-

blent enracinées dans notre culture, il faut les réformer. Loin de moi l'idée de révolutionner un petit système de corruption généralisée, de bassesse et de renvois d'ascenseurs qui a tant fait ses preuves. D'ailleurs, nous, éditeurs, en bénéficions à peu près tous. Mais au moins pourrions-nous envisager l'étalement des grands prix littéraires. Pourquoi n'imaginerait-on pas que le Goncourt soit attribué en octobre, le Femina en janvier, le Médicis en mai, etc. ?

L'éditeur pourrait alors prendre le temps nécessaire pour travailler ce qu'il publie, ce qui parfois s'avère utile, repenser sa stratégie et peaufiner ses relations particulières avec les membres de jury, puisque, de ce côté-là, rien ne change. Il s'évitait aussi quelques désagréments avec les éternels sacrifiés des rentrées littéraires. La critique (soulagée) aura peut-être le loisir d'aller vers des livres moins prévenus ou, mieux encore, de voir ses articles courageux consacrés à des inconnus rencontrer l'écho qu'ils méritent. Le libraire aura un peu plus de loisirs pour exercer son véritable métier, celui de lire, de conseiller et de laisser du temps au temps.

Quant au lecteur, celui sans lequel nous ne sommes rien, ne l'oublions pas ; gageons qu'une certaine appétence, alors, lui reviendra.

Olivier Rubinstein est directeur des éditions Denoël.

THOMSON-CSF

Résultats semestriels au 30 juin 2000 Croissance et profits confirmés



Hausse soutenue de l'activité commerciale

• **Prises de commandes +26%**, une nouvelle hausse sensible, due pour plus des deux tiers à la croissance interne. Les trois pôles d'activité bénéficient de cette tendance favorable, avec +28% pour le pôle Défense (1 506 M€ contre 1 174 M€ en 1999), +13% pour le pôle Aéronautique (825 M€ contre 730 M€), et +38% pour le pôle Technologies de l'Information et Services (IT&S), à 1 046 M€ (759 M€ en 1999).

• **Carnet de commandes au 30 juin 2000** de 15 298 M€, contre 13 103 M€ au 30 juin 1999 et 15 427 M€ au 31 décembre 1999. Il correspond à 25 mois d'activité.

• **Chiffre d'affaires consolidé +15%**, et +8% à périmètre et taux de change comparables. Les ventes du pôle Défense enregistrent l'augmentation la plus élevée, grâce à la facturation de grands contrats à l'exportation. Le pôle Aéronautique bénéficie d'une activité particulièrement soutenue en contrôle du trafic aérien. Le pôle Technologies de l'Information et Services est pratiquement stable, alors que ses prises de commandes sur la même période progressent très fortement. Ce palier est conjoncturel, certaines activités comme les tubes électroniques pour satellites de communication étant en forte reprise dès la fin du semestre. De même, le secteur des systèmes d'Information a marqué une pause après les fortes prestations assurées en 1999 pour le passage à l'an 2000. En revanche, les activités de micro-électronique et de composants de communications poursuivent leur développement à un rythme très élevé.

	S1-1999	S1-2000	Variation
Défense	1 585	1 902	+20%
Aéronautique	633	711	+12%
IT&S	827	839	+1%

Progression des résultats opérationnels

• **Résultat d'exploitation +29%**, une progression deux fois plus forte que celle du chiffre d'affaires, grâce aux gains de productivité obtenus par la mise en œuvre du plan d'actions lancé fin 1998. La marge d'exploitation dépasse ainsi le seuil des 6%. L'amélioration est sensible dans les trois pôles d'activités :

	S1-1999	S1-2000	Variation
Défense	108	127	+18%
en % du CA	6,8	6,7	
Aéronautique	19	37	+95%
en % du CA	3,2	5,2	
IT&S	26	38	+46%
en % du CA	3,1	4,5	

en millions d'euros	1 ^{er} semestre 1999	1 ^{er} semestre 2000
Commandes	2 543	3 203
Chiffre d'affaires	2 862	3 294
Résultat d'exploitation	157	202
Marge sur chiffre d'affaires	5,5%	6,1%
Résultat courant	139	194
Plus-values exceptionnelles	160	27
Résultat net, part du groupe	203	120

L'acquisition de la société britannique RACAL a été finalisée en juin 2000. L'activité de RACAL sera intégrée dans les comptes consolidés de l'exercice 2000 à compter du 1^{er} juillet 2000. Les comptes du premier semestre ne reflètent cette acquisition qu'au travers des flux de trésorerie et du bilan consolidé.

• **Résultat courant +40%** : sa hausse reflète celle du résultat d'exploitation et le fait que les charges de restructurations plus élevées (19 M€ contre 8,4 M€, au 30 juin 1999) sont compensées à hauteur de 12,5 M€ par diverses cessions d'actifs d'exploitation. La contribution des sociétés mises en équivalence est positive de 9,6 M€ (-4 M€ en 1999).

Le résultat financier est une charge de 6,9 M€ (+1,7 M€ en 1999) résultant d'une trésorerie négative sur la majeure partie du semestre.

• **Résultat net** : Au 30 juin 1999, Thomson-CSF avait enregistré un montant exceptionnellement élevé de plus values hors exploi-

tation. Leur diminution, de 160 M€ à 27 M€ au 30 juin 2000, explique le retrait du résultat net. Le bénéfice net par action s'établit à 0,73 € (1,21 € pour le premier semestre 1999).

Forte augmentation des investissements financiers

Avec l'acquisition de la société RACAL dont l'essentiel du prix a été comptabilisé dans les flux financiers du premier semestre, soit 1 892 M€ sur un montant global de 2 135 M€, le total des investissements financiers nets du semestre atteint 2 122 M€, en forte hausse sur le premier semestre 1999 (269 M€). Ces investissements ont été financés par recours à l'endettement (rating A3 par Moody's et A-par S&P). La dette nette au 30 juin 2000 est de 1 833 M€, contre une trésorerie positive de +410 M€ à fin 1999.

A 2 370 M€, les capitaux propres, part du Groupe, sont pratiquement inchangés par rapport au 31 décembre 1999 (2 367 M€), le résultat net du semestre étant intégralement absorbé par la distribution de dividendes (115 M€) au titre de l'exercice 1999.

Perspectives pour l'ensemble de l'année 2000

La croissance du chiffre d'affaires devrait se poursuivre à un rythme analogue au cours du second semestre, sur le périmètre de Thomson-CSF hors RACAL. Le deuxième semestre intégrera RACAL à compter du 1^{er} juillet 2000.

L'amélioration du résultat d'exploitation devrait se poursuivre et rester en ligne avec les objectifs retenus pour l'exercice 2001.

L'intégralité des informations est disponible sur le site internet de Thomson-CSF www.thomson-csf.com

TRANSPORTS Le trafic ferroviaire devrait être perturbé jeudi 28 septembre. Les syndicats appellent les cheminots à cesser le travail. Ils revendiquent surtout des augmenta-

tions de salaire. ● LA FÉDÉRATION générale autonome des agents de conduite a débuté le mouvement dès le dimanche 24 septembre, mais n'a été suivie que par 10 % des agents.

● LA CGT ET LA CFDT, qui ont signé l'accord sur les 35 heures, veulent montrer qu'elles gardent leur capacité revendicative. ● LOUIS GALLOIS, président de la SNCF, a su remettre l'en-

treprise sur le chemin de la croissance et de la rentabilité, mais ce résultat reste fragile. ● EN ALLEMAGNE, LA DEUTSCHE BAHN est aussi dans une situation délicate. ● À LA RATP, les

syndicats sont divisés face à la direction. ● DANS LES TRANSPORTS ROUTIERS, la FNTR tente de panser ses plaies après le conflit mais menace de quitter le Medef.

Les cheminots veulent tirer profit du redressement de la SNCF

Président depuis juillet 1996, Louis Gallois a su faire évoluer l'entreprise tout en maintenant la paix sociale. Les jours de grève ont fortement diminué, les bénéfiques devraient être au rendez-vous cette année. Mais le conflit actuel montre que cette embellie reste fragile

JEUDI 28 septembre, le trafic ferroviaire devrait être quasiment paralysé. Tous les syndicats – sauf la CGC – appellent les cheminots à cesser le travail. Au cœur du conflit : des augmentations de salaire. « La SNCF se porte mieux. Les cheminots doivent bénéficier des fruits de la croissance », expliquent les syndicats dans une quasi-unanimité. La SNCF renoue-t-elle avec ses vieux démons ? Cette action se distingue des précédentes sur deux points : les syndicats sont moins unis qu'il n'y paraît et surtout, cette grève résulte de la bonne santé recouvrée de l'entreprise et non d'une lutte contre le déclin.

Côté syndical, les deux principales organisations, la CFDT et surtout la CGT ont chèrement payé aux élections professionnelles du 23 mars la signature en juin 1999 de l'accord sur les 35 heures. La CGT a perdu 7 % des voix, essentiellement au profit de SUD-Rail. Fer de lance de la contestation jusqu'à la grande grève de 1995, ces deux syndicats ont besoin de retrouver une légitimité revendicative et de ne plus apparaître uniquement comme des soutiens à la direction. L'accord prévoyait 25 000 embauches et l'encadrement des salaires pour les années 1999, 2000 et 2001. « Le trafic est supérieur de 2 % à ce que nous avions prévu lors de l'accord. Il faut donc 4 500 embauches supplémentaires », explique Denis Andlauer,

secrétaire général de la CFDT-cheminots. De son côté, la CGT compare les 3 milliards de francs de recettes supplémentaires entre juin 1999 et juin 2000 et l'augmentation unilatérale des salaires au 1^{er} juillet d'un montant de 0,4 % ainsi que l'intégration d'un point d'indemnité de résidence qui représentent 260 millions de francs de plus que le montant prévu au budget. Ces deux syndicats perturberont à nouveau le trafic le 19 octobre, pour s'opposer à la libéralisation du rail préconisée par la commission européenne.

DIALOGUE SOCIAL

Paradoxalement, quand ils analysent l'évolution de l'entreprise depuis l'arrivée à sa tête de Louis Gallois, en juillet 1996, ces deux syndicats mettent en avant l'amélioration du dialogue social. « Il a su diminuer la conflictualité », reconnaît M. Andlauer. « Nous avons une forme de dialogue que nous n'avions pas avec ses prédécesseurs », ajoute Didier Le Reste, patron de la CGT-cheminots. En 1995, la SNCF avait perdu 1,054 million de journées de travail pour cause de grève. Ce chiffre est passé à 180 000 en 1998, 54 000 en 1999 et 27 892 au premier semestre 2000. « Louis Gallois transforme cette mission de fond en comble mais il ne peut pas faire en quatre ans ce qu'elle n'a pas fait en quarante ans », remarque



Hubert Haenel, sénateur (RPR, Haut-Rhin), administrateur de la SNCF. « Le problème de M. Gallois, c'est qu'il ne peut se féliciter de ses résultats car, immédiatement, les syndicats d'un côté et Bercy de l'autre montent au créneau », ajoute Emmanuel Hau, directeur financier de l'entreprise jusqu'en juillet.

Tout juste M. Gallois admet-il que « l'entreprise qui se vivait en déclin, à l'exception du TGV, se vit aujourd'hui en croissance ». En 1995,

25 % des cheminots étaient optimistes sur l'avenir de leur entreprise. En cinq ans, ce chiffre a bondi à 75 %. Dès son arrivée, M. Gallois cherche à accroître le nombre de voyageurs transportés plutôt que d'augmenter les tarifs. Cette stratégie de volume était réclamée depuis plusieurs années par les syndicats. La SNCF, qui a transporté 786,5 millions de voyageurs en 1996, en a accueilli 861,3 millions en 1999. Tous les secteurs sont en croissance. Au

premier semestre 2000, les trains régionaux (TER) ont progressé de 7,5 %, le Transilien (Ile-de-France) de 3 %, les grandes lignes de 5,2 % et le fret de 9,5 %. « Les deux tiers de ces progressions sont probablement dus à la croissance et un tiers à notre action et à celle des cheminots », estime M. Gallois. « On a fait revenir les gens dans les trains, c'est une bonne chose », se félicite M. Le Reste.

DÉVELOPPEMENT EUROPÉEN

Conséquence directe : la SNCF qui avait perdu 82 000 emplois en dix ans a accru de 804 le nombre de ses cheminots en 1999 et de plus de 2 500 en 2000, une « inversion de tendance historique », estime M. Gallois. Profitant de cette bonne conjoncture, celui-ci a su faire accepter par les syndicats et par Jean-Claude Gaysot, le ministre communiste des transports, la filialisation du Sernam. Cette activité routière est lourdement déficitaire mais, jusque-là, aucun ministre n'avait accepté sa filialisation.

Grâce à la création de Réseau ferré de France (RFF), l'établissement public désormais propriétaire des infrastructures, qui, en contrepartie, a repris les dettes de la SNCF (134,2 milliards de francs), celle-ci peut à nouveau investir. Le besoin est urgent : la SNCF n'est plus en mesure de faire face à la demande. « En période de croissance, il n'est

pas anormal que les capacités soient un peu en deça de la demande », justifie M. Gallois. Le manque d'hommes et de matériel est flagrant dans le fret. Sur les quatre premiers mois de l'année, la SNCF qui a fait circuler 47 000 trains de marchandises aurait dû, pour répondre à la demande, en faire circuler 6 000 de plus. M. Gallois veut rapidement porter les investissements de 6 milliards à 9 milliards, sans augmenter l'endettement de l'entreprise.

La SNCF a vendu quelques actifs non stratégiques (les hôtels Frantour, France-Rail Publicité) et accéléré son développement européen. « Deux mots sont entrés dans l'entreprise : le client et l'Europe, pas tant l'Europe de Bruxelles que celle des trafics et du développement », estime M. Gallois. La SNCF est en concurrence avec la Caisse des dépôts pour racheter l'entreprise britannique Go-Ahead. « La nouvelle SNCF, c'est une entreprise de services, un véritable groupe, un acteur majeur du déplacement et de la logistique à dominante ferroviaire en Europe et non plus seulement une entreprise de transport ferroviaire en France ». Mais M. Gallois sait qu'« il y a quatre valeurs fondatrices intangibles : la sécurité des circulations, les missions de service public, la solidarité des cheminots incarnée dans l'unicité du statut et l'histoire de la SNCF qui est un sujet de fierté pour l'entreprise ».

Le chemin à parcourir reste long. Quelques exemples : au nom de « l'entreprise intégrée », les syndicats refusent toute transformation de l'organisation tel le pilotage par activité, classique dans l'industrie. Et, malgré la pénurie de cheminots, nul ne s'aventure à proposer aux conducteurs de locomotives qui partent à la retraite à cinquante ans de prolonger leur activité de quelques mois.

Sur le plan financier, les résultats restent fragiles : la SNCF a affiché en 1998, son premier résultat courant positif depuis dix ans (458 millions de francs) et 565 millions de francs en 1999. Elle a prouvé qu'elle savait augmenter ses recettes mais elle a toujours autant de mal à maîtriser ses coûts. Les négociations salariales qui s'ouvriront le 5 octobre seront un test déterminant. Comme ses prédécesseurs, M. Gallois sera jugé sur le maintien de la paix sociale.

François Bostnavaron
et Frédéric Lemaître

Philippe Ricard

La Deutsche Bahn est engagée dans de délicates négociations

FRANCFORT

de notre correspondant

Ni grève, ni débrayage massif, mais les apparences sont trompeuses : la Deutsche Bahn connaît une année sociale tendue. Depuis plusieurs mois, direction et syndicats négocient un vaste plan de restructuration destiné à relancer la compagnie ferroviaire. Cette dernière est engagée depuis 1994 dans une ambitieuse modernisation qui doit, en principe, la conduire à être cotée en Bourse en 2004. Mais la réforme ferroviaire a eu tendance à se gripper ces derniers mois. L'image de la compagnie a souffert de multiples accidents, dont la catastrophe d'Eschede, en juin 1998 (101 morts). Le réseau ferré est dans un état tel que les retards se sont multipliés. La Deutsche Bahn, qui avait accumulé les profits depuis 1994, a même enregistré en 1999, pour la première fois, une importante perte d'exploitation. Ces performances décevantes ont incité Hartmut Mehdorn, président du directoire depuis moins d'un an, à durcir le ton.

En tout, ce sont 8,4 milliards de deutschemarks qui doivent être économisés d'ici à

2004 (4,2 milliards d'euros). Soit l'équivalent de 70 000 suppressions d'emplois, selon les projections initiales. Les représentants du personnel ont tenté de limiter la casse. Un accord-cadre a été signé début juin, qui exclut d'ores et déjà les licenciements. Au moins 35 000 personnes seraient susceptibles de quitter l'entreprise au gré des « fluctuations naturelles ». « Les nouvelles embauches seront restreintes au strict nécessaire », stipule le document paraphé en juin. Les pourparlers se poursuivent. « Un accord définitif pourrait être trouvé courant octobre, car personne n'a intérêt à laisser la situation perdurer. Les pourparlers sont constructifs », indique un syndicaliste.

En échange d'une garantie de l'emploi jusqu'en 2004, les syndicats sont prêts à signer des accords salariaux « modérés ». Leurs revendications – 5 % de hausse en 2000 et 2001 – ont néanmoins peu de chance d'être acceptées. Un fonds doit par ailleurs être mis en place pour permettre aux cheminots embauchés avant 1994 de compenser le manque-à-gagner salarial qu'ils ont subi depuis le lancement de la réforme du rail allemand. Un

système original, mais dont la naissance se révèle plus complexe que prévue. S'ils n'obtiennent pas gain de cause, les cheminots menacent de recourir à des grèves d'avertissement. Les débrayages évoqués au printemps ont à peine été mis en œuvre. « Au contraire de la France, ici on discute avant de faire la grève », rappelle un syndicaliste du rail.

UNE MODERNISATION COÛTEUSE

En quelques mois, le climat s'est néanmoins amélioré. Au printemps, M. Mehdorn avait cherché à dramatiser la situation afin d'appeler l'Etat allemand. Avec le discret soutien des syndicats. Il s'agissait de débloquent des milliards de deutschemarks destinés à l'extension et à la modernisation des infrastructures, qui sont dans un état jugé préoccupant. La remise à niveau du réseau est-allemand a été si coûteuse qu'elle a ralenti la rénovation des lignes à l'ouest du pays. Il fallait aussi compenser en partie la diminution des financements publics amorcée sous le gouvernement Kohl.

L'appel a été entendu. Le ministre des transports, Reinhard Klimmt (SPD) a promis vendredi 21 septembre d'accorder chaque année des fonds supplémentaires – de l'ordre de 20 à 25 milliards de deutschemarks d'ici à 2015 (10 à 12,5 milliards d'euros). Ces sommes proviendront des économies réalisées sur le remboursement des intérêts de la dette publique, elle-même réduite par la récente vente des licences UMTS de téléphonie mobile. Sans ce coup de pouce, la Deutsche Bahn menaçait d'abandonner certaines liaisons, ou de revoir à la baisse de coûteux chantiers d'équipement.

Désormais, M. Mehdorn espère que la DB redeviendra bénéficiaire dès cette année. Le trafic passagers est en augmentation. Le fret se développe. La compagnie est en mesure d'engranger ses « premiers petits succès », a dit M. Mehdorn mi-septembre. « Les prévisions de la direction sont très optimistes », précise-t-on auprès du syndicat. En fait, beaucoup dépendra de l'issue des négociations en cours.

La grève à la RATP divise les organisations syndicales

Effectifs, 35 heures et salaires sont sources de désaccords

LA SITUATION était particulièrement confuse, mardi matin, 26 septembre, sur l'ensemble du réseau de la RATP à Paris. Toutes gares fermées, la ligne B du RER entre Gare du Nord et Saint-Rémy-lès-Chevreuse était complètement immobilisée. En revanche, le réseau bus fonctionnait à peu près normalement, et les perturbations étaient rares dans le métro. Une situation qui pouvait évoluer en cours de journée, et qui illustrait parfaitement la complexité de la situation sociale au sein de la Régie des transports parisiens.

Devant le risque de grève générale sur ses lignes, la direction de la RATP avait sonné « l'alarme sociale » pour tenter d'éviter un « mardi noir » à Paris. Une réunion direction-syndicats, vendredi 22 septembre, avait permis de placer un coin entre les représentants du personnel, venus pourtant prêts à en découdre sur la question des effectifs, de la réduction du temps de travail et des salaires.

Certains syndicats ne sont pas restés insensibles aux nouvelles propositions de la direction : accélération du calendrier des embauches et de la mise en place de la loi sur les 35 heures. Les mille

deux cents nouveaux emplois prévus à la Régie devraient être créés avant fin 2001, et entièrement affectés à la réduction du temps de travail. Celle-ci devrait être également accélérée puisque l'objectif de cent vingt un jours de repos pour tout le personnel devrait être atteint au 1^{er} janvier 2003.

Les syndicats autonomes ont indiqué qu'ils « appréciaient favorablement » ces propositions. Les syndicats indépendants, la CFDT et la CFTC ont également fait savoir qu'ils soumettaient ces avancées à leurs bases. Même attitude au syndicat CGT des bus parisiens, où un préavis de grève reste cependant déposé pour le mercredi 27 septembre.

UNE CONSULTATION

Mais la consultation du personnel des lignes de bus sur les propositions de la direction, organisée lundi et mardi, montrait une large acceptation du nouveau processus de mise en place des 35 heures.

La CGT du métro a, en revanche, maintenu son ordre de grève. « Nous considérons qu'il n'y a eu aucune avancée vendredi, par rapport aux propositions de la di-

rection en mai dernier », dit-on aux sections métro de la CGT. Même mobilisation à Force ouvrière, qui dit n'avoir vu par ailleurs aucun progrès dans les deux réunions organisées in extremis lundi par les directions des départements bus et métro-RER.

« Nous ne pouvons accepter de rester dans l'esprit des textes du 2 juillet 1999 qui ont imposé la modulation salariale », explique Alain Vincent, secrétaire général de FO-RATP. Et nous demandons qu'on sorte d'un chiffre d'emplois bloqués à la RATP. Il faut au contraire respecter l'esprit de la première loi Aubry, c'est-à-dire obtenir 6 % d'emplois supplémentaires pour 10 % de réduction du temps de travail. »

FO demande au gouvernement de débloquent les nouveaux financements qui permettraient à l'entreprise publique d'envisager des embauches supplémentaires : « Il n'est pas normal que la direction tire sur les effectifs, demande des réorganisations internes pour mettre en place la réduction du temps de travail. Cette réforme ne peut pas se faire sur le dos des salariés. »

Christophe de Chenay

La FNTR exclut 17 syndicats départementaux

Les transporteurs menacent de quitter le Medef

LA FÉDÉRATION nationale du transport routier (FNTR) ne sort pas indemne du conflit qu'elle a mené début septembre contre la hausse du prix du gazole. A trois semaines de son congrès des 11 et 12 octobre, René Petit, son président, cherche à imposer sa ligne, tant vis-à-vis du Medef que de ses opposants internes.

Vendredi 15 septembre, le conseil fédéral a décidé à l'unanimité de « retirer le label FNTR » à dix-sept syndicats départementaux qui avaient refusé de lever les barrières le 8 septembre et qui avaient contesté la direction de la FNTR. Etaient concernés les cinq départements d'Aquitaine, six en Midi-Pyrénées (tous sauf les Hautes-Pyrénées et le Gers), le Var, le Vaucluse, l'Indre-et-Loire, la Côte-d'Or, les Alpes-de-Haute-Provence et les Hautes-Alpes. Mais, selon M. Petit, les responsables du Vaucluse, du Lot-et-Garonne, de l'Indre-et-Loire et de la Côte-d'Or ont fait amende honorable et demandent leur réintégration.

En Aquitaine, en revanche, les exclus veulent créer une coordination nationale : « Nous étudions chaque piste : cela nous demandera beaucoup de travail et de conditions, mais,

sur le fond, c'est réalisable. Cela ne sera pas facile à faire, car les exclus sont malgré tout attachés à la FNTR et ne comprennent pas pourquoi ils se sont fait jeter hors de cette famille par des gens non représentatifs », explique Jean-Pierre Morlin, président de la FNTR Aquitaine depuis six ans et l'un des trois porte-parole de la future coordination.

UNE LIGNE MODÉRÉE

En Midi-Pyrénées, la FNTR envisage une reconstruction de ses bases régionales. Cette politique que l'on retrouve aussi dans d'autres régions avait été lancée dès février par le président de la FNTR du Gers, Stéphane Aïo, président régional après le rapprochement des syndicats du Gers, de l'Ariège et des Hautes-Pyrénées. M. Aïo joue les intermédiaires entre Paris et la base. « On peut comprendre que certains adhérents aient demandé la démission du président. Cela fait partie du débat national », juge le président régional, qui estime que la plupart des adhérents demeurent « viscéralement liés » à la FNTR. Selon M. Aïo, il n'y aurait eu ni démission ni radiation prononcée à ce jour.

Pour la FNTR, cette crise doit être l'occasion d'afficher une ligne mo-

dérée : « La FNTR n'est pas la maison des poujadistes jusqu'au-boutistes. Ceux qui se sentent plus proches d'une autre organisation peuvent la rejoindre », explique M. Petit au Monde, désignant implicitement l'Unotra. Mais, parallèlement, celui-ci se bat aussi face au Medef. Lors du conflit, Ernest-Antoine Seillière, président du Medef, avait condamné la grève. Dans une lettre adressée à l'ensemble des fédérations, il s'est estimé « conscient des difficultés du secteur des transports », mais continuait de critiquer « les entraves physiques qui empêchent les entreprises de fonctionner et que nous jugeons inacceptables même si, dans la crise actuelle, nous en comprenons et approuvons les raisons ». M. Petit n'est pas satisfait par cette mise au point. « Nos relations avec le Medef sont assez froides. Il y a une réelle amertume après les propos tenus par M. Seillière durant le conflit. Durant le congrès, nous étudierons la question de notre présence et du versement de nos cotisations au Medef », affirme-t-il.

Frédéric Lemaître avec
Claudia Courtois
(à Bordeaux) et Stéphane
Thépot (à Toulouse)

Christie's et Sotheby's passent un accord avec la justice américaine pour mettre fin aux poursuites

La maison de vente américaine contrôlée par M. Taubman devient une proie convoitée

Les deux maisons de vente aux enchères, Christie's et Sotheby's, ont conclu un accord avec la justice américaine pour mettre fin aux pour-

suites d'entente illicite. Elles devront payer 512 millions de dollars, à parts égales, aux 120 000 acheteurs floués par leur « partage » du

marché de l'art pendant cinq ans. Alfred Taubman, qui contrôle Sotheby's, en situation difficile, pourrait vendre ses parts.

LONDRES

de notre correspondant à la City
« La diversion est terminée. On va pouvoir enfin travailler. » Chez Sotheby's Holdings comme chez Christie's International, quel que soit l'interlocuteur, le leitmotiv d'un retour à la normale revient inlassablement dans les conversations après l'accord conclu entre les deux maisons de vente aux enchères et le ministère américain de la justice pour mettre fin aux poursuites d'entente illicite. En vertu de cet accord de principe, dévoilé samedi 23 septembre, les géants américain et britannique du marché mondial de l'art devront payer 512 millions de dollars, à parts égales, aux 120 000 acheteurs floués par leur accord spécial du partage du marché de l'art en vigueur pendant cinq ans, en violation des lois de la concurrence américaines.

Echange de listes de clients super-riches exonérés du paiement des commissions facturées aux autres vendeurs ou des frais financiers, accord secret sur le montant des commissions payées par les acheteurs et les vendeurs lors des ventes ou interdiction du débouchage des stars du marteau : s'ils avaient été retenus lors du procès,

prévu pour février 2001, ces chefs d'accusation auraient pu déboucher sur une condamnation à une amende, supérieure au milliard de dollars, à en croire les avocats représentant les clients lésés depuis 1992. Les dirigeants des deux firmes craignaient aussi par-dessus tout les retombées commerciales négatives d'un tel débouchage médiatique, révélant les coulisses peu glorieuses des prestigieux « auctionneers ».

Avec cet arrangement, Christie's limite la casse. Certes, l'amende représente entre quatre et cinq ans de ses bénéfices bruts. Son unique actionnaire, la holding Artémis de l'homme d'affaires français François Pinault, déboursa 256 millions de dollars. Sacrifice financier indéniable mais qui permet à M. Pinault de tourner définitivement la page sur une vilaine affaire, révélée par la démission, fin 1999, du directeur général de Christie's, Christopher Davidge. En échange de la collaboration de ce dernier, la justice américaine avait octroyé à la firme londonienne l'immunité devant les tribunaux américains. Cette faveur ne peut qu'inspirer confiance aux clients comme au personnel. L'état-major de Christie's est resté

soudé dans la tourmente. Les fameux experts des objets d'art aux carnets d'adresses bien remplis, qui font le marché, sont restés en poste. A en croire les analystes, ces atouts ont permis à Christie's, malgré le scandale, d'accroître sa suprématie sur le marché international de l'art avec, au premier semestre 2000, une part de 53 % contre seulement 47 % à son éternel rival, Sotheby's.

LVMH, REPRENEUR POTENTIEL

Sotheby's, en revanche, est loin d'être sorti de l'ornière : les fissures sont devenues lézardées. Les ratés et le coût du lancement des enchères par Internet ont fait plonger les profits du premier semestre 2000 à moins d'un million de dollars. Dans la pêche aux grandes successions, la compagnie américaine souffre de la défection récente de plusieurs experts renommés (bijouterie, impressionnistes...). La collaboration actuelle de l'ex-directrice générale, Diana Brooks, avec la justice américaine, contre l'ancien président, Alfred Taubman, risque de maintenir la maison à la « une » de l'actualité judiciaire américaine pendant des mois.

M. Taubman dispose de 23 %

des actions mais de 63 % des droits de vote. En 1999, sa fortune a été estimée par la revue *Forbes* à 860 millions de dollars. « Citizen Alfred » s'est engagé à payer de sa poche 156 millions de dollars sur les 256 millions réclamés par la justice américaine, la compagnie devant régler le reliquat. Au sein du conseil d'administration, sa tentative pour imposer son fils Robert se heurte au refus du financier Ronald Baron, premier actionnaire avec 55 % du capital.

M. Taubman, que l'on dit déprimé par ce scandale, pourrait être tenté de vendre sa participation au plus offrant. Le repreneur potentiel le plus fréquemment cité est le groupe de luxe français LVMH, qui avait fait une offre de rachat informelle en septembre 1999. Véritable concentré de mondialisation avec son origine britannique, son siège social à New York et ses salles de vente partout dans le monde, Sotheby's constitue une cible de choix pour LVMH. Son PDG, Bernard Arnault, a récemment racheté la maison londonienne Phillips, numéro trois mondial et, en France, l'étude Trajan.

Depuis son arrivée chez Phillips, M. Arnault a « musclé » l'état-major de la compagnie qu'il a doté d'un conseil d'administration digne de ce nom, comprenant plusieurs grosses pointures internationales du monde de l'art et de la finance (J. Carter Brown, Lord Camoys Gert-Rudolf Flick...). A la City, certains évoquent carrément un scénario en deux temps : une acquisition par M. Arnault de Sotheby's suivie de sa fusion avec Phillips.

Marc Roche

PROFIL

SAUVEUR PUIS FOSSOYEUR

L'un des hommes d'affaires qui a le plus marqué le monde de l'art à Londres, comme à New York, Alfred Taubman, depuis le rachat de Sotheby's en 1983, sort de l'histoire par la porte dérobée. Décidé, il a dû quitter la présidence du conseil d'administration le 21 février. Condamné à une lourde amende, il est menacé, à soixante-quinze ans, d'une longue peine d'emprisonnement pour entente illicite avec la maison rivale Christie's.

Ce promoteur immobilier du Michigan, dont le père avait été ruiné par la Grande Dépression des années 30, a lié son nom à trois moments clés de l'histoire récente de Sotheby's, maison née il y a deux cent cinquante-six ans. Se décrivant – pour s'en repentir à jamais – comme « un camelot vendant de l'art comme de la bière », Alfred-le-Conquérant a d'abord sauvé, il y a dix-sept ans, l'aristocratique Sotheby's de la banqueroute.

Grandiloquent, affable, affichant ses bonnes fortunes, vraies ou supposées, le businessman pense art en même temps que relations publiques et investissements dans la finance et l'immobilier. Expert en design industriel qui a fait fortune dans la construction de centres commerciaux, il a modernisé les salles « dickens-

siennes » de Bond street et le nouveau siège social new-yorkais de York Avenue avec les matériaux les plus beaux et les plus chers. Sous sa houlette, en 1988, Sotheby's est à son apogée avec 59 % du marché. M. Taubman multiplie les coups : introduction en Bourse à New York, organisation à Moscou de la première vente d'art internationale depuis 1917, ouverture d'un bureau à Berlin neuf jours après la réunification, ventes aux enchères des bijoux de la duchesse de Windsor...

La City comme Wall Street se souviennent ensuite de la restructuration à la hache du groupe, malade de sa course au gigantisme, frappé de plein fouet par la récession de 1990-1992. M. Taubman fait la chasse aux frais généraux, licencie massivement, impose des contrôles financiers draconiens et américanise le management. Il engage en 1990, comme numéro deux, Diana Brooks, au passé de financière, une patronne redoutée qui sort le groupe de l'ornière.

Enfin, c'est l'entente illicite, conclue en 1992, en pleine récession des deux côtés de l'Atlantique, avec son alter ego de Christie's, sir Anthony Tennant. Au côté de sa deuxième épouse, une ex-miss Israël, le gestionnaire avisé devient un philanthrope, et, fasciné par les mondanités de Palm Beach, ne voit pas venir la crise.

M. R.

L'électricien allemand RWE élargit son horizon en rachetant la compagnie d'eau Thames Water

RWE caressait l'idée depuis longtemps. L'électricien allemand s'est finalement décidé. Lundi 25 septembre, il annonçait qu'après avoir acquis 20 % de Thames Water il lançait une offre publique d'achat (OPA) amicale sur le reste du capital de la compagnie britannique d'eau. L'opération, d'un montant de 7,1 milliards d'euros (plus 3,9 milliards d'euros de dettes), devrait donner naissance au troisième groupe mondial du secteur de l'eau, derrière les français Suez-Lyonnais et Vivendi.

Bien que les rumeurs sur cette transaction se soient multipliées ces jours-ci, la Bourse a mal accueilli cette annonce. L'action RWE, qui avait déjà perdu plus de 4 % la semaine dernière, affichait une nouvelle baisse de 1,9 % lundi, tandis que l'action Thames Water gagnait 4,40 %. Les marchés boursiers jugent que l'acquisition se fait à un prix trop élevé. RWE était prêt, semble-t-il, à payer encore plus pour obtenir une position dans l'eau.

Premier opérateur à avoir déclaré la guerre des prix auprès des particuliers en 1999, l'électricien allemand a vu la Bourse sanctionner sa stratégie au fur et à mesure que ses marges diminuaient. Depuis, le groupe a changé de ligne. Il a décidé de se séparer de toutes ses activités annexes – son réseau de stations-service DEA qui pourrait être vendu à BP – pour se concentrer sur les métiers de l'énergie et des services collectifs, à l'image de Suez ou de Vivendi Environnement.

Si RWE est très présent dans l'énergie et les déchets, il est, en revanche, très faible dans l'eau. En dépit de quelques tentatives au début des années 90, le groupe n'est pas parvenu à s'implanter dans le secteur. Il détient quelques participations dans des sociétés d'eau comme la compagnie berlinoise de distribution Berliner Wasserbetriebe, gérée avec Vivendi, ou dans la société de distribution de Budapest en collaboration avec Suez. Mais il n'a jamais été opérateur. Pour acquérir ce savoir-faire, le groupe a proposé, ce printemps, 30 milliards d'euros à Jean-Marie Messier pour acheter Vivendi Environnement. Le PDG de Vivendi a refusé l'offre, mais RWE n'a pas renoncé à son projet et s'est tourné vers Thames Water.

34 MILLIONS DE CLIENTS

« Grâce à Thames Water, nous convoitons d'un coup la taille et la compétence technologique pour nous hisser au rang de puissant acteur mondial », s'est félicité Dietmar Kunth, président de RWE. Numéro un en Grande-Bretagne avec en particulier l'exploitation des eaux de Londres, la compagnie d'eau britannique est aussi très présente sur les marchés étrangers. Avec ses récentes acquisitions au Chili et aux Etats-Unis, elle totalise 34 millions de clients. C'est encore très loin de Suez et Vivendi Environnement, qui en comptent chacun 100 millions. Mais RWE, qui a laissé la direction du secteur aux responsables de Thames Water, compte

rapidement grandir dans ce domaine. Le rachat de Thames Water marque une nouvelle période de concentration dans les métiers de l'eau. Depuis que l'autorité de régulation britannique a sévèrement révisé à la baisse les tarifs de l'eau au Royaume-Uni cet hiver, tous s'attendaient que les sociétés britanniques, devenues moins rentables, passent sous contrôle étranger. Thames Water est la première. De son côté, le gazier américain Enron, qui s'était essayé au métier de l'eau, étudie la vente de sa filiale spécialisée, Azurix. Bouygues, lui, a annoncé son intention soit de trouver un partenaire pour la Saur, sa société d'eau et de déchets, soit de l'introduire en Bourse.

Alors que les occasions se multiplient, d'autres électriciens, confrontés au même problème de concurrence dans l'énergie, pourraient être tentés d'imiter l'exemple de RWE. Son concurrent allemand E.ON, né de la fusion entre Viag et Veba, semble le plus actif. Pendant des semaines, le groupe allemand a discuté d'une fusion avec Suez. Les négociations ont échoué sur les parités d'échange, E.ON revendiquant la majorité (54 %) du nouvel ensemble. Cette tentative ratée témoigne, malgré tout, du changement d'esprit d'E.ON. Comme RWE, le groupe est prêt à abandonner son étiquette d'électricien pour devenir un acteur global dans les services collectifs.

Martine Orange

Arthur Andersen mis en examen pour complicité d'escroquerie

LE CABINET d'audit Arthur Andersen a été mis en examen le 18 septembre, en tant que personne morale, pour complicité d'escroquerie, par un juge d'instruction du tribunal de grande instance (TGI) de Grasse. En 1994, Arthur Andersen avait été retenu comme arbitre, en cas de litige concernant le rachat par Dalkia (ex-Générale de chauffe, groupe Vivendi) de la société Bergeon, entreprise de génie climatique appartenant à un industriel niçois, Jean Icart. Celui-ci avait porté plainte pour escroquerie, faux et usage de faux contre Dalkia, car, au lieu des 33 millions de francs prévus, la valeur de la société avait chuté à 4 millions en raison d'importantes pénalités, après un arbitrage sans appel rendu par le cabinet d'audit. Cette vente serait à l'origine de la faillite de M. Icart, également conseiller général et municipal à Nice.

Déposée à Nice, cette plainte a été transférée depuis janvier 1998 au TGI de Grasse, où elle est instruite par le juge Jean-Pierre Murciano, qui a mis en examen, en février, la société Dalkia pour escroquerie. L'expertise judiciaire demandée par le magistrat aurait fait apparaître que le « rabattement » dû à l'arbitrage du cabinet ne se justifiait pas. Vivendi Environnement, présidée par Henri Proglio mis en cause par M. Icart, a protesté lundi contre l'« amalgame infamant » fait, selon elle, par l'ancien industriel.

Rodamco acquiert vingt centres commerciaux américains

LE GROUPE d'investissement immobilier néerlandais Rodamco a annoncé, lundi 25 septembre, le rachat d'Urban Shopping Centers Inc pour 3,4 milliards de dollars (3,9 milliards d'euros). Ce fonds d'investissement immobilier apportera vingt centres commerciaux supplémentaires à Rodamco, qui en détient déjà seize. Il sera ainsi présent dans quinze Etats des Etats-Unis. Rodamco ambitionne de faire partie des quelques foncières importantes dans ce secteur qui connaît une vague de concentration.

Le fonds d'investissement CBL & Associates Properties Inc a annoncé le même jour l'achat de vingt et un centres commerciaux pour 1,2 milliard de dollars au groupe Richard E. Jacobs.

CGNU sort du marché de l'assurance-dommages aux Etats-Unis

NÉ DE LA FUSION en mai de CGU avec Norwich Union, CGNU a annoncé, lundi 25 septembre, avoir cédé ses activités assurances aux Etats-Unis, regroupées au sein de sa filiale CGU Corporation, à l'américain White Mountains, pour 1,415 milliard de livres (2,3 milliards d'euros). Cette vente va obliger le premier groupe d'assurances britannique, et sixième mondial, à constituer une provision destinée à couvrir une perte après impôts de 1,376 milliard de livres, sur la base des résultats au 31 août.

« Cette transaction marque un progrès majeur dans le repositionnement de CGNU comme grand groupe européen de services financiers spécialisé dans le marché de l'épargne à long terme », a indiqué la direction de l'assureur. CGNU se félicite d'être sorti du marché de l'assurance-dommages aux Etats-Unis, très déficitaire et sur lequel les sources de litiges sont nombreuses.

(Publicité)

Appel "Pour Jérusalem" *

Au moment où la question de Jérusalem est au coeur des négociations israélo-palestiniennes, nous ne pouvons rester silencieux. Convaincus qu'une solution existe, nous voulons, par cet appel, contribuer à construire la paix au Proche-Orient.

Occupée dans sa totalité en 1967, Jérusalem-Est, avec ses quartiers arabes et ses lieux saints, a été annexée en 1980. Cet acte fut et reste désavoué par l'ensemble de la communauté internationale. Il est condamné par plusieurs résolutions des Nations Unies dont la résolution 476 du Conseil de Sécurité qui "réaffirme que toutes les mesures qui ont modifié le caractère géographique, démographique, historique et le statut de la ville sainte de Jérusalem sont nulles et non avenues". Par l'ancienneté et la richesse de son histoire, Jérusalem est un lieu exceptionnel de rencontres et d'échanges. Cette ville est symbolique pour l'identité même des Israéliens et des Palestiniens. Toute appropriation unilatérale constituerait un déni de justice à l'encontre des aspirations nationales palestiniennes. Elle serait lourde de danger pour la sécurité de chacun.

Certes, le chemin qui mène à la reconnaissance des droits de l'autre n'est jamais facile mais nous sommes convaincus qu'il est urgent d'agir. Nous ne devons pas rester indifférents. Il n'y aura pas d'issue juste et durable sans solution politique négociée, respectueuse de la dignité des deux peuples et reconnue par chacun d'eux. Le droit international doit en constituer le cadre fondamental. La question de Jérusalem ne peut être dissociée de celle de la Palestine. La paix ne sera possible que par la reconnaissance des droits du peuple palestinien à obtenir son Etat avec Jérusalem-Est comme capitale. Jérusalem-Ouest pourrait alors être internationalement reconnue comme capitale de l'Etat d'Israël. De nombreuses personnalités y compris israéliennes envisagent désormais cette solution qui partage sans diviser.

L'avenir de cette ville unique doit constituer un facteur de paix entre Israéliens et Palestiniens. C'est une nécessité pour l'ensemble des peuples de la région et pour l'établissement de nouvelles relations internationales basées sur la justice et le droit.

Les premiers signataires : D. BIDARD - P. BOURDIEU - R. BRAUMAN - H. DE CHARETTE - M. CHEMILLIER-GENDREAU - C. CHEYSSON - D. CIGERA - H. CIXOUS - P. COHEN-SEAT - H. CUERO - D. DAENINCKX - R. DEFORGES - A. DULAIT - C. ESTIER - R. FABRE - N. FRIZE - D. GOULET - J.P. KAHANE - A. KAHN - H. LANGEVIN-JOLIOT - P. MAUROY - E. MORIN - E. PIGNON-ERNEST - M. REBERIOUX - M. ROCARD - E. ROUDINESCO - F. SALVAING - SAPHO - B. STORA - M. TUBIANA - P. VIDAL-NAQUET - F. WURTZ ...

* L'Association "Pour Jérusalem"

- vous invite à rejoindre les premiers signataires en écrivant à : Danielle Bidard, Sénateur, 15 rue de Vaugirard - 75006 PARIS (fax 01.42.34.41.61)
- organise, le 8 novembre au Sénat, une rencontre sur le thème "Vivre ensemble à Jérusalem".

Le PDG de l'Agence France-Presse serait contraint à la démission

Privé du soutien de l'Etat pour son plan de développement, Eric Giully serait sur le point d'annoncer son départ anticipé. Les représentants de la presse au conseil d'administration de l'AFP n'ont pas l'intention de se voir imposer le candidat du gouvernement

L'AGENCE FRANCE-PRESSE (AFP) traverse une nouvelle période d'intenses turbulences. N'ayant pas le soutien de l'Etat pour la mise en place de son plan de développement, le président de l'agence, Eric Giully, envisagerait de démissionner dans les jours prochains. Sauf un dernier coup de théâtre, s'il réussit à obtenir l'aval des six représentants de la presse quotidienne régionale, il devrait annoncer son départ avant la tenue du prochain conseil d'administration, jeudi 28 septembre. L'ordre du jour ne comporte que la tenue des affaires courantes, mais le conflit entre le président de l'agence et sa tutelle porte sur des questions plus larges, de réforme, de stratégie et de budget.

Depuis l'arrivée de Catherine Tasca Rue de Valois, les relations se sont sérieusement dégradées entre Eric Giully et le ministère de la culture et de la communication. Après avoir vertement critiqué le président de l'AFP dans l'affaire de la vente des photos de Rezala (*Le Monde* du 9 juin), Catherine Tasca a enfoncé le clou le jour de la présentation du budget de son ministère en affirmant mercredi 20 septembre que « la réforme du statut de l'AFP

[NDLR, prônée par Eric Giully] n'est pas un sujet à l'ordre du jour. (...) Il y a eu une proposition de la direction de l'AFP qui n'a reçu l'agrément ni de l'Etat ni du conseil d'administration de l'agence. Il ne peut y avoir d'évolution du statut que par rapport à un projet dûment accepté par le conseil d'administration. Ce n'est pas le cas. Pour l'instant, l'AFP doit se développer dans le cadre de son statut actuel ». Très clairement, l'Etat n'entend pas déroger à la sacrosainte règle qui régit l'AFP, selon laquelle le budget doit être équilibré.

HOSTILITÉ SYNDICALE

Or Eric Giully a l'intention de rester fidèle à la stratégie qu'il s'est fixée, en proposant pour l'année prochaine un budget en déficit d'environ 120 millions de francs (18,2 millions d'euros) pour financer son plan quinquennal de développement de l'agence. Grâce à l'abandon, par l'Etat, d'un prêt participatif de 90 millions de francs accordé pour financer une nouvelle phase d'informatisation de l'agence, Eric Giully a déjà mis en place les premières diversifications cette année. Au comité d'entreprise prévu mardi 26 septembre, il doit annoncer une hausse de 6,5 % du chiffre d'affaires

pour les huit premiers mois de l'année, réalisée essentiellement grâce à l'essor considérable d'Internet et de la photo.

Pour poursuivre le renforcement rédactionnel et les développements dans le multimédia, notamment des services Internet en Italie, en Espagne, ainsi que le lancement d'images animées (vidéo et graphiques) sur Internet, il désire pouvoir emprunter près de 400 millions de francs d'ici à 2004. Contrairement aux souhaits d'Eric Giully, qui demandait une forte hausse du montant des abonnements de l'Etat

à l'AFP pour compenser la mise en œuvre de la réduction du temps de travail, ils ont été cantonnés à +0,9 % l'an prochain.

A l'intérieur de l'entreprise, Eric Giully doit faire face, depuis longtemps, à une forte hostilité, essentiellement de la part de la Société des journalistes (SDJ) et de la CGT journalistes. Après trois mois de confrontation et face à la menace d'une grève illimitée, le président de l'AFP avait préféré, le 27 novembre 1999, renoncer à ouvrir le capital de l'agence à des capitaux publics et privés. Depuis l'abandon de « ce

partenariat stratégique global et la transformation de l'agence en société anonyme », le neuvième président de l'AFP a eu beaucoup de mal à imposer ses vues.

Lors du dernier conseil d'administration, le 30 juin, il s'était rallié les administrateurs de la presse en proposant une charte de relations commerciales qui clarifiait l'utilisation des dépêches AFP dans les sites des journaux, également clients de l'agence. L'AFP s'engageait à rester un grossiste d'information et à ne pas développer de portails en propre. Cette mesure semblait convenir à la presse nationale, tandis que l'agence proposait à la presse de province de développer des produits multimédias en partenariat (*Le Monde* daté 2-3 juillet). La plupart des syndicats de l'agence avaient fustigé « l'achat, par le PDG, du soutien du collège presse ».

Les chances semblent très minces pour qu'Eric Giully reste en poste avant la tenue du prochain conseil d'administration. Maignon et la Rue de Valois s'affairent depuis des semaines pour lui trouver un successeur. Jean-Paul Cluzel, le PDG de Radio France Internationale (RFI), un ami de longue date d'Alain Juppé, a été approché cet été pour qu'il

propose sa candidature, en cas de départ anticipé d'Eric Giully.

Plusieurs administrateurs du collège presse ont déjà assuré qu'ils refuseront de se laisser imposer un seul candidat choisi par l'Etat. Ils demanderont la mise en place d'un processus de consultation pour procéder, d'ici à une quinzaine de jours, à une véritable élection du futur PDG de l'agence. Plusieurs autres candidats se seraient déjà déclarés auprès de Jean-Louis Prévost, président du directoire de *La Voix du Nord* et vice-président de l'agence, Bernard Montanier, conseiller de Catherine Tasca, pourrait postuler. Le profil du président est déjà dessiné : il devra retrouver un consensus social, quitte ensuite à envisager une reprise des réformes. « Dans une telle hypothèse, il est certain que s'ouvrira pour l'agence une période assez longue, qui sera caractérisée par un vrai manque d'initiatives », affirme un administrateur. Ce qui ne règle en rien le problème auquel est confrontée l'entreprise : « Toute la question, résume-t-il, est vraiment de savoir ce que l'Etat veut faire de l'AFP : soit Tass, soit Reuters. »

Nicole Vulser

Ultimes arbitrages à Bruxelles pour les trois projets de fusion dans les médias

BRUXELLES

De notre bureau de Bruxelles

Musique, cinéma, Internet... constituent actuellement le menu de choix des experts de la *task force* de la Commission européenne chargée de vérifier la compatibilité des projets de fusion avec les règles de la concurrence de l'Union. Avec trois projets en cours de négociations pour lesquels des décisions devraient intervenir dans les quinze jours : la fusion entre EMI et Time Warner ; celle liée entre le même Time Warner et AOL et

enfin celle entre le français Vivendi et le canadien Seagram, propriétaire d'Universal.

Dans ce dernier cas, Vivendi vient d'adresser des propositions à Bruxelles afin d'apaiser les craintes des services du commissaire à la concurrence, Mario Monti. Ils redoutent que le nouveau groupe occupe une position dominante sur le marché du cinéma, grâce aux accords à long terme qui lient Canal+, filiale de Vivendi, à plusieurs studios de production. En matière d'enregistrements musicaux, Universal

détient également une importante part de marché. Les experts veulent s'assurer que l'entreprise ne pourra pas utiliser le portail Internet « Vizzavi », créé récemment par Vivendi, Canal+ et l'opérateur britannique de téléphonie mobile Vodaphone, pour imposer ses choix aux consommateurs désireux de se fournir sur le Web ; ou encore s'appuyer sur les catalogues d'Universal pour contraindre les internautes à utiliser Vizzavi plutôt que d'autres portails concurrents.

C'était en principe le 2 octobre

que la Commission devait décider si elle donnait le feu vert au projet ou si, insuffisamment rassurée, elle préférerait passer à la « phase 2 » prévue par le règlement européen (avec une enquête plus approfondie menée dans un délai de quatre mois). Après que des propositions d'engagement ont été soumises par Vivendi à Bruxelles, le délai a été automatiquement prorogé de quinze jours, si bien que c'est désormais le 13 octobre que la Commission annoncera soit l'autorisation de la fusion, soit le passage à la phase 2. Rien n'est joué. Les experts doivent passer au crible les récents engagements de Vivendi. Le groupe espère éviter un rallongement des délais, d'autant plus que certains de ses actionnaires, rendus perplexes par le prix élevé consenti pour acheter Seagram, ont besoin d'être rassurés.

OPTIMISME

Avec les nouvelles propositions, on se montre plutôt optimiste à Bruxelles quant aux chances d'approbation de la fusion. Les producteurs de musique indépendants, qui suivent l'affaire de près, sont quant à eux plus sceptiques, en faisant valoir qu'il pourrait être difficile pour la Commission, compte tenu du poids respectif des deux groupes, de se montrer plus souple dans le cas de Vivendi-Seagram que dans ceux d'EMI-Time Warner et d'AOL-Time Warner.

Les producteurs indépendants ne sont guère tranquilisés par les concessions transmises par les dirigeants d'EMI, Time Warner et AOL à Bruxelles. Celles soumises par EMI-Time Warner - vente des opérations de messageries, c'est-à-dire de la logistique pour le stockage, vente de quatre « labels » sur une trentaine, suspension de leur joint-venture pour la « compilation » (édition de disques composés des meilleurs « tubes » des catalogues)... - leur semblent tout à fait insuffisantes pour permettre un jeu normal de la concurrence de jouer. Ils sont aussi sceptiques sur les offres faites par AOL. Théoriquement, les offres ne peuvent plus être modifiées. C'est sur cette base que la Commission doit se prononcer, sans doute le 4 ou le 11 octobre. Selon les producteurs de musique indépendants, qui affirment être attentivement écoutés par les services bruxellois, les négociations peuvent très bien continuer jusqu'à l'ultime limite et les « majors » être contraintes encore à effectuer de nouvelles concessions.

Philippe Lemaître

RFO candidate à la télévision numérique hertzienne

« RÉSEAU FRANCE OUTREMER (RFO) A UN PROJET pour une offre nouvelle et originale sur le numérique hertzien qui serait une télévision du sud », a déclaré André-Michel Besse, PDG de RFO, en présentant, lundi 25 septembre, la nouvelle grille des programmes. Outre le développement de la télévision régionale par satellite, RFO accentue sa politique de décentralisation de la programmation. Les émissions sont regroupées dans trois grandes catégories : production locale, magazines de réseau et information. La chaîne outremer, qui est confrontée à la toute récente diffusion satellitaire de TF 1 et M 6 à la Réunion et aux Antilles, annonce aussi le lancement d'un magazine sur l'histoire de l'outremer, d'émissions littéraires, de sitcoms et de dessins animés. Par ailleurs, RFO cherche à faire évoluer ses grilles radio. C'est notamment le cas pour la Martinique et la Guadeloupe, qui ont récemment enregistré de mauvais résultats d'audience.

Des commissions chargées d'étudier l'avenir de la distribution

LA PREMIÈRE RÉUNION DE LA TABLE RONDE sur l'avenir de la distribution de la presse, lundi 25 septembre, s'est achevée par la création de quatre commissions chargées d'étudier et de proposer des solutions pour mettre fin à la crise actuelle. A l'initiative d'Yves de Chaisemartin, président par intérim du Conseil supérieur des messageries, par ailleurs président de la Socpresse, les participants, représentants l'ensemble des secteurs concernés (messageries, coopératives, organisations professionnelles d'éditeurs et syndicales...) ont été invités à formuler, « sans tabou », leurs observations sur l'évolution du système actuel : les diffuseurs, le réseau des dépositaires, le traitement des systèmes d'information aux éditeurs, l'actualisation des principes de la loi Bichet ainsi que le rôle et la fonction du Conseil supérieur. Demandée par les syndicats, cette table ronde doit se réunir en parallèle avec la présentation, au début du mois d'octobre, du plan de réorganisation des Nouvelles messageries de la presse parisienne (NMPP) prévoyant un volet social d'environ 1 000 à 1 200 suppressions d'emplois.

DÉPÊCHES

■ **RADIO** : France Inter diffusera, du mercredi 27 septembre au lundi 2 octobre, l'émission de Daniel Mermet consacrée aux droits de l'homme en Tunisie. Les auteurs de ces reportages affirment avoir été arrêtés par la police tunisienne et s'être fait saisir leur matériel.

■ **Rémy Sautter, président de RTL**, « demande que le Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) procède à un nouvel audit sur le parc des fréquences des radios publiques, avec le concours d'experts privés ».

Cette demande fait suite au lancement du réseau France Bleu par la radio publique.

■ **PRESSE** : deux nouveaux hebdomadaires ont été lancés à Valenciennes (Nord) et Saint-Etienne (Loire) le 22 septembre. *L'Observateur du Valenciennois*, 56 pages d'informations locales, créé par le groupe Sogemedia de Jean-Pierre de Keraoul, vise 10 000 exemplaires en deux ans. A Saint-Etienne, le quotidien *L'Eveil de la Haute-Loire*, propriété personnelle de Pierre Fabre, PDG du groupe pharmaceutique, diffuse *La Gazette de la Loire*, 32 pages assortie d'un supplément TV, avec l'objectif d'atteindre 6 000 à 7 000 exemplaires.

■ **Le pôle presse informatique du groupe des Publications de la Vie catholique (PVC)**, composé de 14 sociétés spécialisées dans la gestion de fichiers et de bases de données, notamment pour Canal+ et pour 80 % des journaux (546,24 millions de francs chiffre d'affaires et 45 millions de francs de résultat en 1999), lance, à partir du mois de novembre, un service d'exploitation en accès direct, Netful. Il permettra de réaliser en ligne toutes les opérations d'abonnement (commande, paiement, changement d'adresse...) aux quotidiens et magazines. Concernant 300 titres dans un premier temps, le service pourrait être étendu à plus d'un millier.

■ **PRODUCTION** : Hachette Filipacchi Médias (HFM), filiale du groupe Lagardère, a acquis la société de production américaine RTM, spécialisée dans les programmes audiovisuels sur l'automobile et les motos. Cet achat, annoncé lundi 25 septembre, servira aux programmes interactifs et aux sites internet créées pour le magazine automobile du groupe HFM, *Car & Drive*.

EM P L O I

L'Institut universitaire de hautes études internationales, Genève

met au concours un poste de

PROFESSEUR/PROFESSEUR ADJOINT DE DROIT INTERNATIONAL PUBLIC

Entrée en fonction le 1er octobre 2001 ou à une date à convenir.

Les candidat(e)s doivent disposer d'un haut niveau de connaissances dans la théorie générale et les développements théoriques contemporains du droit international public. Un des postes sera pourvu par un(e) candidat(e) possédant une compétence dans l'un des domaines suivants : droit international humanitaire, droits de l'homme, droit social.

Conditions : doctorat, expérience de l'enseignement universitaire, publications substantielles, maîtrise du français ou de l'anglais avec connaissance de l'autre langue. Les candidatures féminines sont particulièrement encouragées.

Les candidatures doivent parvenir au directeur de l'Institut HEI, rue de Lausanne 132 - 1211 Genève 21, Suisse (fax : +41 22 731 27 77) au plus tard le 30 novembre 2000. Aucune candidature reçue après ce délai ne sera prise en considération.

L'Institut se réserve le droit de remplir ce poste par appel.

Responsable pays.
Groupe international travaillant avec les plus grandes marques mondiales de produits de grande consommation, nous montons un bureau en France sur le modèle de ceux qui fonctionnent déjà avec succès dans d'autres pays. Une chance à saisir pour une personne ayant une fibre de chef d'entreprise allié à une solide expérience en marques et en publicité ou en marketing. Elle aura en charge le développement d'une affaire nationale solide avec une rémunération attrayante. Merce de faire parvenir votre candidature en anglais à Superbrands Ltd. à tomr@iol.ie Superbrands LTD. 64 West Yard, Camden Lock Place, Londres, NW1 8AF, Angleterre

La librairie La Procure, 3, rue de Mézières, Paris 6^e, recrute pour son rayon « SCIENCES RELIGIEUSES ». Envoyer CV et lettre sous réf. SR/PROC.

DEMANDES

H. 24 a. dynamique, adaptable en 3^e cycle en R. Hum. rech. un emploi à Paris, à tps partiel. Tél. : 01-40-90-00-35

Fem. 20 a. exp. plurifonctionnelle ch. poste de direction mobile. Ecrire à MC Dubreuil, 42 bis, rue Leroyer, 94300 Vincennes

L'UNIVERSITÉ DE NANTES RECRUTE UN

Juriste en droit des contrats

En étroite collaboration avec le chargé de mission à la valorisation, il participera à la négociation et à la rédaction des contrats de recherche et de prestations de services que les laboratoires initient avec les entreprises.

- Formation juridique (droit de la propriété intellectuelle et industrielle).
- Quatre années d'expérience.
- Anglais vivement souhaité.

Contrat d'un an renouvelable.

Salaire : 9 400 F - 13 200 F nets mensuels selon expérience.

Possibilité d'évolutions.

Candidatures à adresser avant le 16 octobre 2000 à :

Présidence de l'Université de Nantes
Mme Jacqueline Chérel
Division des ressources humaines
1, quai de Tourville
BP 13522 - 44035 Nantes cedex 1
☎ 02 40 99 83 51
jacqueline.cherel@presidence.univ-nantes.fr

Pour vos annonces dans

L'EMPLOI

Tél. : 01-42-17-39-33
Fax. : 01-42-17-39-25

DEMANDES

F. 35 a. formation supérieure 10 a. exp. dans communication de recrutement recherche poste ASSISTANTE DE RECHERCHE en cab. de recrutement. Tél. : 01-44-82-06-41 (rép.)

Attachée de presse RP 20 ans d'expérience (Agences communication Événementiels / TV / Culturel) Excellentes références Grande disponibilité. 06-19-38-78-62

TABLEAU DE BORD

AFFAIRES

INDUSTRIE

● **RENAULT : le constructeur automobile a décidé de rappeler 25 000 Kangoo dans le monde**, dont 9 000 en France, afin de remplacer 15 000 pneus de marque Kléber (groupe Michelin). Il précise que ce rappel est préventif, aucun incident auprès des clients n'ayant été constaté à ce jour. Ce rappel concerne les véhicules fabriqués entre le 17 avril et le 26 mai 2000.

● **FORD : un groupe d'actionnaires du constructeur automobile américain a déposé une plainte**, lundi 25 septembre, estimant que Ford avait violé la réglementation boursière en ne dévoilant pas les problèmes rencontrés sur certains 4X4 Explorer équipés de pneus Firestone. Le rappel de ces pneumatiques, le 9 août, avait entraîné une forte chute de l'action Ford.

● **LAPORTE : le chimiste britannique a annoncé**, lundi, son intention de se recentrer sur la chimie fine. Il devrait céder les trois cinquièmes de son activité (composants électroniques, produits chimiques finis, pigments et adhésifs) pour 1,8 milliard de dollars (1,35 milliards d'euros) au fonds d'investissement américain Kohlberg Kravis Roberts & Co.

● **MITSUBISHI CHEMICAL : le principal groupe chimique japonais a annoncé**, mardi, avoir investi 19 millions de dollars (21,8 millions d'euros) en acquérant 8 % de l'américain Dnaform spécialisé dans la recherche génétique.

● **LVMH : le leader mondial des produits de luxe** a pris le contrôle de la société américaine Fresh, fabricant américain de cosmétiques « naturels », qui possède trois boutiques en propre, à New York et Boston.

● **INTERNATIONAL FLAVORS AND FRAGRANCES : le groupe d'arômes artificiels** pour l'alimentation et les produits d'hygiène a annoncé, lundi, le rachat de Bush Boake Allen pour 970 millions de dollars (1 115 millions d'euros). Le groupe devient le numéro un mondial du secteur.

● **NESTLÉ : le groupe alimentaire suisse a annoncé**, mardi, que des « discussions exploratoires » vont être engagées avec la société japonaise Snow Brands Milk Products en vue d'une « alliance d'envergure ».

SERVICES

● **CARREFOUR : le groupe de distribution** a annoncé, lundi, un programme d'investissement de 1,2 milliard d'euros en Espagne en quatre ans, pour notamment construire 17 nouveaux hypermarchés, et créer quelque 10 000 emplois.

● **LECLERC : le groupe de distribution** a confirmé, lundi, étudier un rapprochement avec Sisa, numéro trois de la distribution alimentaire en Italie avec 3,1 milliards d'euros de chiffre d'affaires.

● **TAT : le groupe de maintenance aéronautique** et de leasing d'avions a acheté AOM Industries, la filiale de maintenance et d'ingénierie aéronautique d'AOM (Swissair).

● **BOLLORÉ : le groupe de Vincent Bolloré** a annoncé la commande de trois porte-conteneurs pour assurer la ligne Europe-Afrique. Le groupe, qui s'était refusé pendant des années à acheter le moindre bateau, avait déjà commandé l'an dernier six porte-conteneurs. Tous ces bateaux batront pavillon étranger.

FINANCE

● **BNP PARIBAS : la banque française a confirmé**, lundi, la fin de la coopération avec le groupe allemand Dresdner Bank, sous forme de joint-ventures dans les pays de l'Est, tout en précisant que les autres partenariats dans l'informatique et la conservation de titres continuent. Les deux banques possèdent environ 0,5 % du capital l'une de l'autre.

● **COMMERZBANK : la plainte d'un actionnaire** destinée à bloquer l'augmentation de capital de la banque allemande a été rejetée par le tribunal de Francfort. Par cette augmentation de capital, l'assureur italien Generali pourra doubler, de 5 à 10 %, sa part dans la banque et permettre à Commerzbank de mieux se défendre contre les pressions de son principal actionnaire, le groupe Cobra, qui veut la marier à un partenaire étranger.

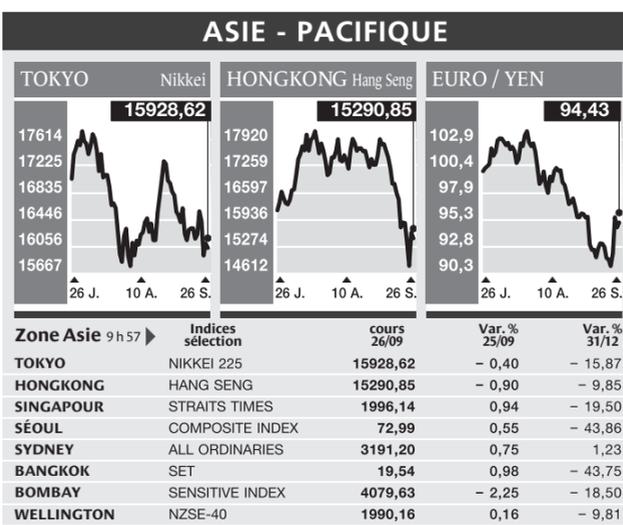
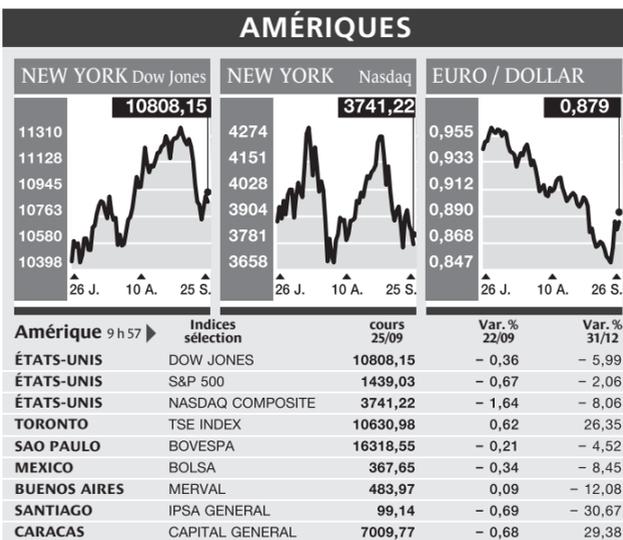
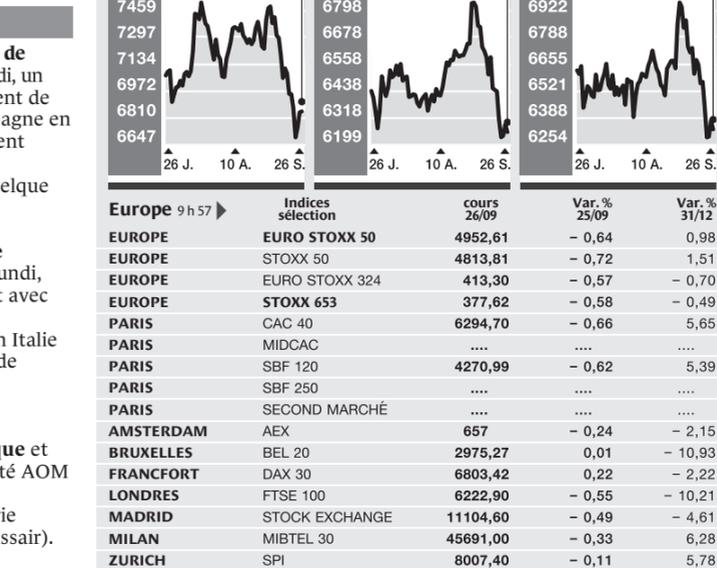
● **BOURSE : le New York Stock Exchange**, la première place boursière du monde, a poursuivi, lundi, son expérimentation de la décimalisation du cours des actions sur 52 nouvelles entreprises, dont DaimlerChrysler et Compaq.

VALEUR DU JOUR

Rhodia victime de la hausse du pétrole

LA FLAMBÉE des cours du brut conduit les entreprises fortement dépendantes des produits pétroliers, notamment les chimistes, à revoir leurs prévisions en publiant un « profit warning », ou avertissement sur les bénéfices. Après l'annonce au début du mois par l'américain DuPont de résultats inférieurs aux estimations en raison notamment de la hausse des prix des matières premières, le français Rhodia a dressé le même constat. Dans un communiqué, publié lundi matin 26 septembre, le groupe présidé par Jean-Pierre Tirollet annonçait la révision de « ses estimations de résultats pour l'année 2000 ». Après avoir perdu 5 % à l'ouverture, et connu une journée agitée, le titre a terminé la séance sur un recul de 1,46 %, à 13,5 euros.

Dans son communiqué, le chimiste français prévoit de dégager un bénéfice net en « léger recul » par rapport à celui de 1999 (227 millions d'euros). Le groupe a par ailleurs indiqué que sa marge d'exploitation sera inférieure à celle dégagée en 1999 (15,1 %), mais table néanmoins sur une hausse de son excédent brut d'exploitation par rapport à l'année précédente (832 millions d'euros). Les 2,2 milliards d'euros consacrés aux matières premières devraient représenter plus de la moitié de la facture des achats en 2000, évaluée à 4 milliards d'euros. Les produits de la pétrochimie représenteront à eux seuls 800 millions.



SUR LES MARCHÉS

PARIS

L'INDICE CAC 40 de la Bourse de Paris reculait de 0,55 %, à 6 301,74 points, mardi 26 septembre dans les premiers échanges. Le marché des actions françaises avait terminé en hausse, lundi. L'indice CAC 40 avait gagné 1,24 %, à 6 336,28 points. Le volume d'activité s'était établi à 3,55 milliards d'euros, dont 3,05 milliards sur les seuls titres composant le CAC 40. L'indice du nouveau marché avait pour sa part clôturé en très nette hausse de 4,19 %.

FRANCFORT

MARDI en début de journée, l'indice DAX de la Bourse de Francfort cédait 0,44 %, à 6 758,98 points. La veille, le baromètre des grandes capitalisations avait terminé en hausse de 0,72 %, à 6 788,69 points.

LONDRES

L'INDICE FOOTSE de la Bourse de Londres perdait 0,42 %, à 6 230,80 points, mardi matin. La Bourse de Londres avait clôturé dans le vert, lundi, grâce au rebond des valeurs technologiques. En fin de séance, l'indice Footsie s'était établi à 6 257,1 points, soit un gain de 0,82 %.

TOKYO

LA BOURSE de Tokyo a clôturé la séance de mardi, en baisse de 0,4 %. L'indice de référence du marché, le Nikkei, a fini à 15 928,62 points.

NEW YORK

WALL STREET a clôturé en baisse lundi 25 septembre, l'espoir généré par la baisse du pétrole et la remontée de l'euro ayant cédé le pas aux craintes que suscitent les résultats de sociétés à venir, et notamment des valeurs technologiques. L'indice Dow Jones a perdu 0,36 %, à 10 808,15 points, l'indice Standard & Poor's 500 a cédé 0,67 %, à 1 439,03 points et l'indice Nasdaq Composite a reculé de 1,64 %, à 3 741,22 points. Après avoir secoué les marchés boursiers vendredi, l'action du premier fabricant mondial de microprocesseurs, Intel, a de nouveau baissé ce qui a pesé sur la tendance.

TAUX

LE RENDEMENT de l'obligation assimilable du Trésor français émise à 10 ans s'établissait à 5,44 %, mardi 26 septembre, en début de matinée. Celui du bund allemand de même échéance s'inscrivait à 5,27 %. Lundi, outre-Atlantique, le taux de rendement sur les bons du Trésor à 10 ans s'est légèrement tendu à 5,83 %, contre 5,82 % vendredi soir, tandis que le taux de l'obligation à 30 ans a baissé à 5,89 %, contre 5,90 %. Les rendements des obligations évoluent à l'inverse du prix.

MONNAIES

L'EURO se stabilisait à 0,8731 dollar mardi lors des premiers échanges. Il s'échangeait à 93,72 yens. Le billet vert s'échangeait contre 107,94 yens.

ÉCONOMIE

Inflation record en Allemagne

L'INFLATION a atteint son plus haut niveau depuis 1997 en Allemagne, en septembre, les prix à la consommation affichant une hausse de 2,4 % sur un an, selon des chiffres provisoires publiés lundi 25 septembre par l'Office fédéral des statistiques. Par rapport à août, les prix à la consommation ont progressé de 0,4 %, a ajouté l'Office. Le mois dernier, ils avaient affiché une augmentation de 1,8 % par rapport à août 1999, a précisé l'Office de Wiesbaden (ouest) dans un communiqué.

En août 1997, les prix avaient également affiché une hausse de 2,4 %. La très forte hausse des prix du pétrole entre août et septembre, de même que la progression persistante des prix du carburant, explique en grande partie l'accélération sur un an observée en septembre, selon le communiqué. Les chiffres définitifs seront publiés à la mi-octobre.

■ **Les prix à l'importation en Allemagne ont bondi de 11,9 % en août** sur un an, soit la plus forte augmentation depuis octobre 1981 (+ 13,6 %), a annoncé mardi l'Office fédéral des statistiques de Wiesbaden.

■ **PÉTROLE : les cours du pétrole ont nettement reculé** lundi sur le marché à terme de New York, après la décision vendredi de Bill Clinton de puiser dans les réserves stratégiques de pétrole (SPR) pour faire baisser les cours. Le contrat de référence (light sweet crude), pour livraison la plus rapprochée en novembre, a lâché 1,11 dollar, à 31,57 dollars.

■ **ROYAUME-UNI : le congrès du Parti travailliste au pouvoir a fait un triomphe**, lundi, au ministre des finances, Gordon Brown, qui a plaidé pour le maintien d'une politique budgétaire rigoureuse en dépit de la chute de la popularité de son gouvernement.

« Il n'y aura pas de revirement en matière de politique fiscale ou de dépenses », a-t-il insisté, en référence aux appels à baisser notamment la fiscalité sur l'essence.

■ **ITALIE : le président du conseil italien, Giuliano Amato**, a indiqué lundi que l'excédent fiscal prévu dans la loi de finances 2001 ne « serait pas inférieur à 20 000 milliards de lires » (10,3 milliards d'euros). Le projet de loi de finances prévoit également la constitution d'un fonds de 2 000 milliards de lires (1 milliard d'euros) pour amortir le choc de la facture pétrolière.

■ **L'Italie va verser 155 milliards de lires (70 millions de dollars)** à la Banque mondiale (BM) pour la réduction de la dette des pays pauvres, a annoncé lundi un communiqué du ministère du Trésor.

■ **FRANCE : la croissance française devrait atteindre 3,3 % en l'an 2000 et 3,2 % en 2001**, « des chiffres qui font suite à des progressions du même ordre au cours des deux années précédentes », a annoncé lundi le Centre d'observation économique de la Chambre de commerce et d'industrie de Paris.

■ **Le nombre de permis de construire en France a augmenté de 20,5 % sur les trois mois à fin août**, mais, avec un total de 355 991 logements sur les douze derniers mois, il affiche un recul de 7,0 % par rapport à la période correspondante de 1999, selon les données publiées mardi par le ministère de l'équipement.

■ **Les prix à la consommation en France ont augmenté de 0,2 % en août**, où leur augmentation annuelle a atteint 1,8 %, selon les données définitives publiées mardi par l'Insee, qui confirme son estimation provisoire.

■ **La consommation des ménages en produits manufacturés a augmenté de 1,4 % en juillet**, puis a baissé de 2,3 % en août, selon les données provisoires (CVS, CJO) publiées mardi par l'Insee.

■ **SUISSE : le Credit Suisse Group, deuxième banque helvétique**, prévoit un taux de croissance de 3,3 % en 2000 et de 2,5 % en 2001 en Suisse, dans ses prévisions conjoncturelles annoncées lundi.

■ **SUÈDE : la balance commerciale de la Suède a dégagé en août un excédent de 5,6 milliards de couronnes suédoises** (665 millions d'euros) contre un excédent de 7,1 milliards en juillet, a indiqué lundi l'Office central des statistiques (SCB).

■ **ÉTATS-UNIS : les ventes de logements aux Etats-Unis ont progressé de 9,3 % en août** pour s'établir à 5,27 millions d'unités en rythme annuel, après une baisse de 9,2 % en juillet (chiffre révisé), a annoncé lundi le groupe national des agents immobiliers (NAR).

■ **CHINE : la Chine a vigoureusement dénoncé lundi la « politisation » croissante de la Banque mondiale** et regretté que le coût de ses financements ait progressé « considérablement » au cours des dernières années.

Taux de change fixe zone Euro		Hors zone Euro	
Euro contre	Taux	Euro contre	25/09
FRANC	6,55957	EURO	0,15245
DEUTSCHEMARK	1,95853	DEUTSCHEMARK	3,35385
LIRE ITALIENNE (1000)	1,93627	LIRE ITAL. (1000)	3,38774
PESETA ESPAG. (100)	1,66386	PESETA ESPAG. (100)	3,94238
ESCUDO PORT. (100)	2,00482	ESCUDO PORT. (100)	3,27190
SCHILLING AUTR. (10)	1,37603	SCHILLING AUTR. (10)	4,76703
PUNT IRLANDAISE	0,78756	PUNT IRLANDAISE	8,32894
FLORIN NÉERLANDAIS	2,20371	FLORIN NÉERLANDAIS	2,97660
FRANC BELGE (10)	4,03399	FRANC BELGE (10)	1,62607
MARKKA FINLAND.	5,94573	MARKKA FINLAND.	1,10324
COURONNE DANOISE	7,4597	COURONNE DANOISE	7,4597
COUR. NORVÉGIENNE	8,0270	COUR. NORVÉGIENNE	8,0270
COUR. SUÉDOISE	8,4530	COUR. SUÉDOISE	8,4530
COURONNE TCHÈQUE	35,5110	COURONNE TCHÈQUE	35,5110
DOLLAR AUSTRALIEN	1,6088	DOLLAR AUSTRALIEN	1,6088
DOLLAR CANADIEN	1,3054	DOLLAR CANADIEN	1,3054
DOLLAR NÉO-ZÉLAN.	2,1299	DOLLAR NÉO-ZÉLAN.	2,1299
DRACHME GRECQUE	339,2500	DRACHME GRECQUE	339,2500
FLORIN HONGROIS	263,0100	FLORIN HONGROIS	263,0100
ZLOTY POLONAIS	3,9856	ZLOTY POLONAIS	3,9856

Cours de change croisés						
26/09 9h57	Cours DOLLAR	Cours YEN(100)	Cours EURO	Cours FRANC	Cours LIVRE	Cours FR.S.
DOLLAR	0,93093	0,93093	0,87980	0,13411	1,45845	0,57954
YEN	107,42000	107,42000	94,43000	14,40500	156,70000	62,22500
EURO	1,13662	1,05899	1,13662	0,15245	1,65840	0,65835
FRANC	7,45680	6,94155	6,55957	1,00000	10,87655	4,31865
LIVRE	0,68566	0,63820	0,60300	0,09190	1,00000	0,39705
FRANC SUISSE	1,72550	1,60760	1,51760	0,23145	2,51850

Taux d'intérêt (%)				
Taux 25/09	Taux j.j.	Taux 3 mois	Taux 10 ans	Taux 30 ans
FRANCE	4,12	4,74	5,43	5,73
ALLEMAGNE	4,71	4,81	5,27	5,59
GDE-BRETAG.	5,69	6	5,34	4,78
ITALIE	4,71	4,78	5,64	6,03
JAPON	0,36	0,35	1,87	2,68
ÉTATS-UNIS	6,53	6,18	5,86	5,91
SUISSE	3,25	3,37	3,91	4,28
PAYS-BAS	4,68	4,78	5,43	5,69

Matif			
Cours 9h57	Volume 26/09	dernier prix	premier prix
Notionnel 5,5	21716	86,12	85,96
DÉCEMBRE 2000	NC	NC	NC

Pétrole			
En dollars	Cours 25/09	Var. % 22/09	
BRENT (LONDRES)	30,50	+ 0,86	
WTI (NEW YORK)	0,32	+ 0,57	
LIGHT SWEET CRUDE	31,50	- 3,54	

Or

En euros	Cours 25/09	Var. % 22/09
OR FIN KILO BARRE	10000	+ 0,50
OR FIN LINGOT	10020	- 1,09
ONCE D'OR (LO) \$	288,15
PIÈCE FRANCE 20 F	57	- 0,87
PIÈCE SUISSE 20 F	57	- 1,04
PIÈCE UNION LAT. 20	57	- 1,04
PIÈCE 10 DOLLARS US	205	- 0,24
PIÈCE 20 DOLLARS US	390	- 3,70
PIÈCE 50 PESOS MEX.	367,75	- 1,28

Cotations, graphiques et indices en temps réel sur le site Web du « Monde » : www.lemonde.fr/bourse

D. G.

VALEURS EUROPÉENNES

Les valeurs technologiques ont fortement rebondi lundi 26 septembre. L'action Marconi, qui avait accusé vendredi l'un des plus lourds reculs de la journée, a réalisé une envolée de 10,43 %, à 1 038 pence, meilleure performance du jour parmi les grandes valeurs européennes.

4,56 %, à 40,15 euros, sa bonne tenue étant également favorisée par le très net raffermissement de sa filiale T-Online. T-Online a bondi de 6,52 %, à 25,99 euros, bénéficiant à la fois d'une rumeur de remplacement de son directeur général et d'informations sur son éventuel rachat de la société de services Internet I-D Media.

26/09 10h12

Table of stock prices for the AUTOMOBILE sector, including companies like AUTOLIV SDR, BASF AG, BMW, etc.

BANQUES

Table of stock prices for the BANQUES sector, including companies like ABBEY NATIONAL, ABN AMRO HOLDING, etc.

Table of stock prices for various European companies, including BOG GROUP PLC, CELANESE N, etc.

CONGLOMÉRATS

Table of stock prices for the CONGLOMÉRATS sector, including D'IETTEREN SA, AZEO, etc.

TÉLÉCOMMUNICATIONS

Table of stock prices for the TÉLÉCOMMUNICATIONS sector, including ATLANTIC TELECO, EIRCOM, etc.

CONSTRUCTION

Table of stock prices for the CONSTRUCTION sector, including ACCIONA, AKTOR SA, etc.

PRODUITS DE BASE

Table of stock prices for the PRODUITS DE BASE sector, including ACERAJIA, ACERINOX R, etc.

CONSOMMATION CYCLIQUE

Table of stock prices for the CONSOMMATION CYCLIQUE sector, including ACCOR, ADIDAS-SALOMON, etc.

CHIMIE

Table of stock prices for the CHIMIE sector, including AIR LIQUIDE, AKZO NOBEL NV, etc.



Table of stock prices for various companies in the ALIMENTATION ET BOISSON sector, including KLM, HILTON GROUP, etc.

PHARMACIE

Table of stock prices for the PHARMACIE sector, including ALTANA AG, ASTRAZENACA, etc.

BIENS D'ÉQUIPEMENT

Table of stock prices for the BIENS D'ÉQUIPEMENT sector, including ABB N, ADECCO N, etc.

Advertisement for Flexjet featuring an image of a private jet and the text 'Changez de vie !' and 'LE TEMPS MAÎTRISÉ'.

ÉNERGIE

Table of stock prices for the ÉNERGIE sector, including BG GROUP, BP AMOCO, etc.

SERVICES FINANCIERS

Table of stock prices for the SERVICES FINANCIERS sector, including 3I, ALMANIJ, ALPHA FINANCE, etc.



Table of stock prices for various companies in the ASSURANCES sector, including AEGIS GROUP, AEGON NV, etc.

HAUTE TECHNOLOGIE

Table of stock prices for the HAUTE TECHNOLOGIE sector, including ALCATEL, ALTEC SA REG, etc.

MEDIAS

Table of stock prices for the MEDIAS sector, including MONDADORI, B SKY B GROUP, etc.

BIENS DE CONSOMMATION

Table of stock prices for the BIENS DE CONSOMMATION sector, including AHOLD, ALTADIS -A, etc.

COMMERCE DISTRIBUTION

Table of stock prices for the COMMERCE DISTRIBUTION sector, including AVA ALLG HAND.G, BOOTS CO PLC, etc.

AMSTERDAM

Table of stock prices for the AMSTERDAM sector, including AIRSPRAY NV, ANTONOV, etc.

SERVICES COLLECTIFS

Table of stock prices for the SERVICES COLLECTIFS sector, including AEM, ANGLIAN WATER, etc.

EURO NOUVEAU MARCHÉ

Table of stock prices for the EURO NOUVEAU MARCHÉ sector, including ACERAJIA, ACERINOX R, etc.

CODES PAYS ZONE EURO

FR : France - DE : Allemagne - ES : Espagne IT : Italie - PT : Portugal - IR : Irlande LU : Luxembourg - NL : Pays-Bas - AT : Autriche FI : Finlande - BE : Belgique.

CODES PAYS HORS ZONE EURO

CH : Suisse - NO : Norvège - DK : Danemark GB : Grande-Bretagne - GR : Grèce - SE : Suède.

SCIENCES Où le premier représentant de la lignée humaine est-il apparu ? Les paléontologues ont, depuis quelques années, le plus grand mal à répondre à cette question. ● CHAQUE

nouvelle découverte semble remettre en cause les acquis. Des restes d'hominidés aussi anciens que ceux de la vallée du Rift, en Afrique de l'Est, considérée jusqu'à présent comme le

« berceau » de l'humanité, ont été trouvés au Tchad. ● LES ANTHROPOÏDES, ancêtres plus lointains communs à l'homme et aux singes les plus évolués, semblent, selon de ré-

centes découvertes, être apparus il y a plus de 40 millions d'années en Asie et non en Afrique, comme on le croyait. ● DES ÉCHANGES intercontinentaux ont marqué l'évolution ultérieure de ces derniers. Certains chercheurs estiment que ces migrations croisées, communes aux autres mammifères, pourraient concerner aussi les premiers hominidés.

A la recherche du « berceau » perdu de nos lointains ancêtres

D'abord situé en Afrique de l'Est, il pourrait tout aussi bien se trouver au Tchad, voire en Asie. Depuis quelques années, les paléontologues ont le plus grand mal à localiser l'endroit où le premier représentant de la lignée humaine s'est séparé de celle des singes

POITIERS

de notre envoyé spécial

« Ne croyez surtout pas ce qui est dans les livres. C'est le premier conseil que je donne à mes étudiants », dit Jean-Jacques Jaeger, professeur de paléontologie à l'université de Montpellier. Réunis la semaine dernière à Poitiers, les paléontologues du monde entier ont pu, une fois de plus, vérifier le bien-fondé de cette recommandation. « A chaque réponse obtenue, le nombre de questions augmente », remarque l'Ethiopien Berhane Asfaw, auteur, avec l'Américain Tim White, des dernières découvertes faites dans la zone où vivait il y a quelques 3 millions d'années la fameuse Lucy.

Ancré le long de la vallée du Rift, une faille qui balafre l'est du continent noir sur toute sa longueur, le « berceau de l'humanité » est devenu très baladeur. Depuis janvier 1995, date à laquelle Michel Brunet a découvert au nord du

Tchad un fragment de mâchoire d'hominidé contemporain de Lucy, baptisé Abel. « Trois autres sites tchadiens ont, depuis, livré des restes de pré-humains », précise le chercheur, directeur du laboratoire de géobiologie, biochronologie et paléontologie humaine (université de Poitiers, CNRS) et organisateur du colloque. « Tous sont datés de 3 à 4 millions d'années ». Abel et ses frères tchadiens furent-ils les premiers émigrants de la vallée du Rift à partir à la conquête de l'Ouest ? La migration s'est-elle effectuée dans l'autre sens ? Y a-t-il eu évolution parallèle et (ou) échanges multiples à travers l'Afrique ? Les ancêtres de Lucy et d'Abel sont-ils apparus dans une troisième zone encore à découvrir ?

Tout est possible. Même l'hypothèse d'une origine extra-africaine de l'homme refait surface. Longtemps elle fut en vogue dans les années 70, quand une bonne part des paléontologues étaient persuadés

que notre ancêtre était le ramapithèque, un primate hominoïde vivant il y a 15 millions d'années au nord de l'Inde et du Pakistan. En 1979, le ramapithèque perd son statut de pré-humain pour devenir l'ancêtre des orangs-outangs ! Rude coup pour les chercheurs, qui, dépités par leurs mésaventures asiatiques, préférèrent alors se focaliser sur les nombreux fossiles d'hominidés offerts en abondance dans la vallée du Rift.

« Pourtant, lance Jean-Jacques Jaeger, je connais en Asie, au Pakistan, des sites aussi beaux et de même époque que ceux du Rift africain. Hélas, jusqu'à présent, personne ne s'y est arrêté. » L'hypothèse d'une origine africaine de l'australopithèque (espèce d'hominidé à laquelle appartiennent Lucy et Abel) « ne s'appuie que sur des preuves par défaut », commente-t-il. Iconoclaste ? Pas tant que ça. Les découvertes faites en Birmanie et en Thaïlande ont, en

effet, bouleversé toutes les données sur l'apparition des premiers anthropoïdes (ou simiens), groupe dont sont issus les hominoïdes – ou singes sans queue – qui comprennent les gibbons, les orangs-outangs, les gorilles, les chimpanzés et... les hommes.

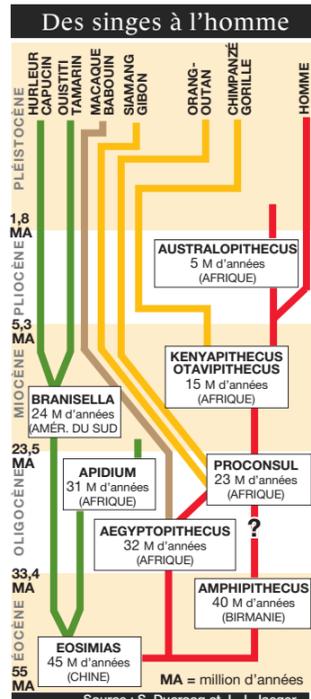
Jusqu'à présent, on considérait que les anthropoïdes étaient apparus en Afrique où – particularité unique chez les mammifères – s'était déroulée « toute l'histoire de la lignée humaine ». Mais les fossiles africains bien documentés les plus anciens datent de 35 à 36 millions d'années. Or l'équipe du chercheur montpelliérain a mis au jour, dans un gisement du centre de la Birmanie, la mâchoire d'un primate vieux de 40 millions d'années « possédant tous les caractères prédits pour une forme ancestrale des anthropoïdes ». Un autre petit fossile similaire vieux de 45 millions d'années a été découvert en Chine.

« L'origine asiatique des anthropoïdes ne fait donc plus de doute ; pas plus que l'origine africaine des grands singes asiatiques », explique Jean-Jacques Jaeger. Il y a donc eu des allers et retours entre les continents », comme pour tous les autres mammifères. Combien ? Quand ? Ont-ils concerné aussi les australopithèques ?

En attendant des réponses, les paléontologues s'accrochent à la seule hypothèse qui paraît toujours tenir : l'importance de l'environnement sur l'évolution. Une thèse qu'Yves Coppens, professeur au Collège de France, a utilisée pour proposer sa fameuse « East side story ». L'effondrement de la faille du Rift a provoqué, il y a quelques 8 millions d'années, une « coupure écologique », disait-il. Tout le côté est s'est asséché, la forêt s'y transformant en savane. Nos lointains ancêtres arboricoles se sont alors adaptés à leur nouvel environnement en se dressant sur leurs pattes arrière pour surveiller l'horizon. La bipédie a alors libéré leurs mains et favorisé le développement de leur cerveau.

« PREMIER ESSAI »

A condition de supprimer l'unité de lieu, le scénario semble rester valable. Notamment au Tchad, selon Michel Brunet, qui précise que « globalement, à âge égal, les paysages semblent plus ouverts à l'ouest qu'à l'est ». Une manière de sous-entendre que l'australopithèque le plus ancien pourrait être tchadien. Conviction que ne partage guère son collègue Louis de Bonis, du même laboratoire, qui travaille sur des sites de 9 millions d'années, en Grèce. A cette époque, explique-t-il, s'y côtoyaient le dryopithèque, un grand singe arboricole comparable au chimpanzé et au gorille, et l'ouranopithèque, qui vivait en savane boisée comme les australopithèques africains 4 millions d'années plus tard.



La Grèce aurait-elle connu avant l'Afrique un « premier essai » resté sans suite d'évolution vers l'homme ? Louis de Bonis estime plutôt, sans pouvoir encore le prouver, que l'ouranopithèque, passé en Afrique, pourrait tout aussi bien être l'ancêtre des australopithèques. Comme pour compliquer encore la tâche, il a montré, au colloque de Poitiers, des cartes de la végétation entre 20 et 5 millions d'années avant notre ère. Sa conclusion : la transformation de la forêt en savane a pu se produire un peu partout, selon les époques, en Afrique et autour de la Méditerranée. Le débat, on le voit, est loin d'être clos...

Jean-Paul Dufour

**TU MANGERAS
QUAND TU AURAS
REMBOURSÉ LES
2 100 MILLIARDS
DE DOLLARS.**

IL FAUT ANNULER LA DETTE DES PAYS PAUVRES.

Si les 2 100 milliards de dollars de la dette des pays pauvres étaient consacrés au développement, cela permettrait de réduire considérablement la pauvreté dans le monde et de sauver la vie de millions d'enfants. Le CCFD coordonne la campagne "Pour l'an 2000 : annulons la dette" qui regroupe 50 associations et syndicats. Renvoyez le coupon à :

CAMPAGNE DETTE
CCFD - 4, rue Jean Lantier 75001 PARIS
www.ccfid.org / ccfid@ccfd.asso.fr

**Je soutiens la campagne :
"Pour l'an 2000 : annulons la dette"**

Nom : _____

Prénom : _____

Adresse : _____

Signature : _____

Maubeuge célèbre les noces de l'art et des mathématiques

LA VIEILLE CITÉ industrielle du Nord remplacera-t-elle sa métallurgie perdue par... les mathématiques ? Sans doute avec l'édification d'ici deux à trois ans d'une Cité des géométries, alliant culture artistique et scientifique. Une aventure que ne refuseront pas les habitants de Maubeuge, qui, depuis des lustres, « ont la géométrie dans l'œil », affirme Francis Trincaretto, président de l'Association Idem + Art et concepteur du projet.

Pour lui, « la visualisation géométrique est un bon moyen d'initier le grand public aux mathématiques. Et il est intéressant de porter à la connaissance des citoyens tout un pan de la géométrie non euclidienne développé depuis la fin du XVIII^e siècle, qui n'est pas enseigné à l'école ». Cet aspect pédagogique a conduit Claude-Paul Bruter, professeur de géométrie à l'université de Créteil (Val-de-Marne), à s'y associer. « Pour redonner aux mathématiques la place qu'elles ont perdue et pour tenter de rendre l'enseignement des mathématiques moins rébarbatif. »

En préfiguration de ce projet et dans le cadre de l'Année internationale des mathématiques, Maubeuge a accueilli, du 20 au 22 septembre, un colloque international sur « Les arts et les mathématiques ». Deux domaines qui, depuis longtemps, s'enrichissent mutuellement. « Les peintres ont été les premiers à élaborer une théorie rationnelle de la perspective qui a permis aux architectes de fonder la géométrie projective. C'est le premier exemple de symbiose de l'art et des mathématiques », rappelle Claude-Paul Bruter, responsable scientifique du colloque.

En visualisant certains concepts mathématiques, la géométrie les rend plus accessibles et permet

même aux mathématiciens d'illustrer des travaux complexes. Cet aspect pédagogique a permis aux conférenciers de présenter des sujets aussi ardues que la théorie des nœuds, le retournement d'une sphère, ou la forme des bulles. La visualisation mathématique atteint parfois le niveau d'une véritable œuvre d'art. C'est le cas des figures réalisées par Michael Field, de l'université de Houston (Etats-Unis), qui utilise les fractales pour élaborer de superbes rosaces et des motifs de papiers peints. Art et géométrie règnent aussi en maîtres au palais de l'Alhambra, à Grenade. Un travail informatique réalisé par une équipe espagnole a montré que les superbes arabesques décorant les murs constituaient une remarquable introduction à la géométrie euclidienne.

« JUSTESSE EXPRESSIVE »

Les liens entre la musique et les mathématiques ont également été abordés. Yves Hellegouarch, violoncelliste et professeur de mathématiques à l'université de Caen, a développé un modèle mathématique, qui explique et démontre la « justesse expressive », concept enseigné par le violoncelliste espagnol Pablo Casals. « Ce modèle pourrait avoir d'autres applications, car il concerne la vibration des corps physiques », explique le mathématicien. Les sculpteurs Charles Perry (Etats-Unis) et Philippe Charbonneau (France) ont présenté l'un ses sculptures mathématiques à grande échelle, l'autre ses surfaces nodales et minimales. Dick Termes, peintre américain, a raconté la géométrie de l'espace visuel. L'alliance des arts et des mathématiques a encore de beaux jours devant elle...

Christiane Galus

CINÉMA

Deux films dominent, sans conteste, une semaine cinématographique qui semble exceptionnellement retrouver, en raison d'un nombre réduit de sorties (huit films), visage humain. Le premier, signé par Chantal Akerman, est un chef-d'œuvre. En s'inspirant librement de *La Prisonnière*, de Marcel Proust, la réalisatrice de *La Captive* allie la fidélité à l'esprit d'une œuvre d'ombien intimidante et ce qu'il faut d'écriture personnelle et de transgression pour que le cinéma s'empare de la littérature. Chantal Akerman explique comment elle a, pour la première fois, accepté de créer à partir d'une œuvre littéraire. Porté par une mise en scène et des acteurs en état de grâce, ce film sur la folie de l'enfermement et l'insatisfaction du désir illustre la radicale liberté de l'art. Le premier film de Sofia Coppola, *Virgin Suicides*, à mi-chemin entre la chronique adolescente et le roman d'apprentissage, est l'autre bonne nouvelle de la semaine. Même s'il bénéficie d'un fort appui médiatique, ce ne sera pas le cas des *Rivières pourpres*, le nouveau film de Mathieu Kassovitz, qui applique mécaniquement les recettes du thriller américain et se perd dans un scénario sans crédibilité.

De l'art de transposer le passé au présent

DEUX TRÈS BEAUX films sortent aujourd'hui en France – même s'il est probable que l'attention médiatique et publicitaire se tournera surtout vers un troisième, *Les Rivières pourpres*, de Mathieu Kassovitz. Le premier de ces deux films est un chef-d'œuvre. Il s'agit de *La Captive*, de Chantal Akerman. Le second, *Virgin Suicides*, est une très étonnante découverte, première réalisation d'une jeune cinéaste américaine, Sofia Coppola.

Ces deux films ne se ressemblent pas du tout. Ils ont pourtant quelques points en commun. A commencer par celui, trop évident, qu'ils sont signés par des femmes. Mais loin de l'habituelle labellisation sociologique et bien-pensante, cette caractéristique prend ici un sens particulier. Il se trouve, sans pour autant mettre sur le même plan Marcel Proust et Jeffrey Eugenides, que l'un et l'autre film s'inspirent de livres écrits par des hommes. Sur-tout, ils s'inspirent de livres qui portent sur l'opacité de la féminité un regard masculin.

L'étrange basculement qui en résulte explique – en partie – la beauté de leurs films. Il préside à un système de mise en scène commun dans son principe, si les applications qu'en fait chaque cinéaste sont évi-

demment très différentes et présentent absolument la singularité de chaque œuvre. Loin de revendiquer leur féminité pour prétendre à une meilleure compréhension des univers féminins auxquels sont confrontés, sans les comprendre, le jeune homme rebaptisé Simon, chez Akerman, et les collégiens de

ZOOM

Chantal Akerman et Sofia Coppola élaborent, par la mise en scène, un temps cinématographique

Sofia Coppola, les deux réalisatrices tendent au contraire à conforter le mystère, à jouer de ces ballets de signes, de mensonges, d'éclats et, toutes deux, à construire une temporalité abstraite, qui dépasse l'opposition entre reconstitution d'époque et enregistrement du présent pour élaborer un temps proprement cinématographique. Leur cadre spatio-temporel n'a jamais existé, toutes les dimensions y sont produites et

organisées par la mise en scène de cinéma. Cette stratégie conditionne l'ensemble des choix de réalisation et contribue à créer la sensation envoûtante et énigmatique qu'engendrent *La Captive* et *Virgin Suicides*. Les deux films se situent dans un univers non pas irréel mais décalé, dont la distorsion par rapport à une réalité passée ou présente est directement liée au trouble des personnages masculins face à l'univers féminin.

Ainsi ces films apportent deux nouvelles réponses à la polémique ouverte au début de l'année sur la question de la reconstitution historique. Après *La Lettre*, de Manoel de Oliveira, *Pierre ou les ambiguïtés*, de Leos Carax, *Saint-Cyr*, de Patricia Mazuy, *Les Destinées sentimentales*, d'Olivier Assayas, *Tabou*, de Nagisa Oshima et en attendant *Esther Kahn*, d'Arnaud Desplechin, « films d'époque » créant une manière moderne de filmer le passé, les films de Chantal Akerman, s'attaquant au monument littéraire de *La Recherche*, et de Sofia Coppola aux prises avec le mélo adolescent et les jolies *seventies* prouvent avec éclat que le seul débat tient à la légitimité et à l'inspiration d'une mise en scène.

J.-M. F.

Propos recueillis par Jean-Michel Frodon

RENCONTRE

Jean-Raymond Garcia contre les censeurs

« Vous dirigez l'Atelier de production Centre - Val-de-Loire (APCVL). Quelles sont ses activités ?

– Depuis sa création en 1991, l'APCVL accompagne le développement d'une génération de réalisateurs et de producteurs. Nous avons ainsi soutenu les courts métrages, puis, à partir de 1997, les longs métrages d'Erik Zonca (*La Vie rêvée des anges*), Jacques Maillot (*Nos vies heureuses*), Laurent Achard (*Plus qu'hier, moins que demain*), Stéphane Brize (*Le Bleu des villes*). Notre stratégie : le soutien aux premiers films, la création de commissions indépendantes composées de professionnels, le refus d'une démarche de promotion régionaliste. Nous ne défendons pas des « films carte postale » mais des œuvres qui, par leur qualité, sont les ambassadeurs d'une politique culturelle territoriale.

– Que s'est-il passé avec les nouveaux projets d'aide ?

– Le 15 septembre étaient présentées en commission permanente les propositions portant sur treize projets d'aide à la production ou à l'écriture, pour un montant total de 2 millions de francs. Les élus de droite et d'extrême droite ont manifesté une telle hostilité que le président de la région Centre, Alain Rafesthain, a dû retirer ces dossiers de l'ordre du jour. Peu après, un communiqué du MNR se félicitait du blocage de ce que, dans la plus pure phraséologie d'extrême droite, ils nomment « ce vecteur privilégié du clientélisme mis en place par l'exécutif socialo-communiste qui subventionne avec l'argent du contribuable de prétendus artistes au service d'une idéologie déracinée et cosmopolite ».

– Quelles suites attendez-vous de cette censure ?

– A court terme, la question viendra en séance plénière du conseil régional, le 19 octobre. Au-delà, il faut préciser les statuts, les objectifs et les méthodes des organismes régionaux d'aide au cinéma, dont le fonctionnement a déjà été entravé par la droite et l'extrême droite, en Rhône-Alpes, Pays de la Loire et Franche-Comté notamment. Il faut affirmer que leur mission est d'avoir une ambition culturelle, artistique, et non pas de promotion régionaliste. Il faudrait s'inspirer des scènes nationales et des centres chorégraphiques nationaux qui, en régions, défendent une politique d'ampleur nationale dans les domaines du théâtre et de la danse. »

Chantal Akerman traverse les songes d'Albertine

Dans un entretien au « Monde », la cinéaste belge explique ce qui l'a conduite à adapter pour l'écran « La Prisonnière », de Marcel Proust

« Vous n'aviez jamais réalisé d'adaptation littéraire. Commencer par Proust n'était-il pas particulièrement intrépide ?

– Non, je ne trouve pas. La statue culturelle de Proust est intimidante, pas ses textes. Dans la phrase, on est avec lui. Je n'ai pas un rapport scolaire ou universitaire aux livres, j'ai arrêté mes études très tôt. Mais j'ai lu et relu *La Recherche du temps perdu* depuis mon adolescence comme un texte très proche, très accueillant. Le « je » du texte, la construction singulière par Proust de cette place qui est à la fois celle du personnage, du narrateur et de l'auteur, permet une relation très intime avec le roman. Cet être triple m'accompagne depuis longtemps, je lui parle souvent. *La Prisonnière*, en particulier, m'a toujours semblé être un texte me concernant. L'obsession amoureuse, les lieux clos, la répétition, l'interrogation sur le mystère des sexes, la jalousie... Ce sont des thèmes et des figures que je connais bien, qui sont au cœur de la plupart de mes films.

– Pourquoi, alors, ne pas avoir réalisé plus tôt cette adaptation ?

– J'ai longtemps été prisonnière, moi aussi, d'un certain puritanisme du cinéma d'auteur. Par principe, j'étais contre les adaptations littéraires. Depuis toujours j'ai voulu faire du cinéma contre l'académisme, dans l'esprit de cette rupture salutaire qu'avait apportée la nouvelle vague. Il m'a fallu du temps, davantage de maturité, pour comprendre comment je pouvais rester fidèle à cet esprit en travaillant à partir d'un grand texte, ou en cessant de m'interdire un « vocabulaire » classique de la réalisation, comme l'em-



Ariane/Albertine (Sylvie Testud, à g.), libérée du regard de Simon par Andrée (Olivia Bonamy).

ploi du champ-contrechamp, de téléobjectifs ou le recours à la musique.

– Qu'est-ce qui a déclenché le passage à l'acte ?

– La proposition du producteur Paulo Branco. J'avais pensé l'appeler lorsqu'il a produit *Le Temps retrouvé*, de Raoul Ruiz. Je n'ai pas osé. Quelques mois plus tard, je l'ai rencontré dans un café. Il a tout de suite accepté – bien qu'il n'ait aucune intention de produire ainsi morceau par morceau la totalité de l'adaptation de *La Recherche*. Il m'a donné carte blanche. J'ai alors relu le livre, mais en essayant de garder une distance, de pratiquer une

« lecture flottante », comme on parle de l'écoute flottante des analystes. Avec mon scénariste, Eric De Kuyper, nous avons essayé de percevoir ce qui émerge du texte, de laisser s'effectuer une sorte de tri à demi conscient. Au total, je n'ai dû utiliser que cinquante pages du livre, plus quelques emprunts à *Un amour de Swann*.

– L'écriture du scénario a été difficile ?

– La composition du film est un processus ininterrompu, du scénario au montage. On peut dire que je n'ai jamais arrêté d'écrire le film. Au début, j'ai eu beaucoup de mal avec le scénario, j'ai failli renoncer. La suggestion de Paulo Branco de changer le nom des personnages m'a aidée ; elle a contribué à me libérer du champ d'attraction trop fort du roman. A la fin de cette phase consacrée au scénario, cela venait tout seul : j'ai écrit les quarante dernières pages du script en quelques heures.

– Au tournage, j'ai encore beaucoup élagué. Sur le plateau, je sentais d'instinct ce qui devenait superflu. Beaucoup de scènes écrites n'ont pas été tournées. Au montage, le premier bout à bout durait 2 h 40 ; je suis passée à 1 h 40 sans enlever une seule scène. Tout le montage s'est fait « au feeling ». Ce ne sont jamais les solutions logiques qui ont été choisies. Contrairement à ce qui se fait d'ordinaire, la monteuse Claire Atherton et moi reprojctions tout le film après chaque coupe, la validation de chaque enchaînement reste purement intuitive. Aujourd'hui encore, le film me reste en partie opaque, je crois que c'est une force.

met de la formuler. Il faut avoir affaire à une réalité qui n'est pas déjà codée par ses propres choix culturels ou de comportement.

– Cette importance égale accordée à des choses ou à des actes ordinairement perçus comme de nature et de qualité différentes augmente l'impression que vos personnages accomplissent des rituels.

– Exactement. Et c'était vrai de l'épluchage des pommes de terre dans *Jeanne Dielman* comme ici des jeux érotiques ou des rapports sentimentaux. La question du rituel, sa présence dans la vie quotidienne, est très importante pour moi, sans doute à cause de mon enfance dans un milieu juif très pratiquant. En France, on ne perçoit pas forcément les choses de la même manière parce que la fascination pour la culture française a minimisé les rites communautaires. La culture belge n'était pas en mesure d'inspirer une fascination comparable, d'où une moins grande tendance à l'assimilation et la prégnance des rituels juifs, qui portent sur chaque objet, chaque geste, dans une sorte d'interrogation sans fin sur leurs conséquences, leurs effets moraux, les interdits qui s'y attachent, etc. On se retrouve dans une situation assez similaire lorsqu'on fait de la mise en scène.

– Comment s'est fait le choix de Sylvie Testud, aussi éloignée a priori de l'image qu'on peut se faire d'Albertine que finalement convaincante ?

– Cela reste très mystérieux. Elle était présente à un dîner organisé par la Quinzaine des réalisateurs à Cannes après la projection de *Sud*, mais je ne l'ai même pas vue. Des amis m'en ont parlé, elle est venue faire des essais alors qu'elle rentrait épuisée d'un long voyage, le résultat était nul. Pourquoi alors a-t-elle rappelé en insistant pour une deuxième série d'essais, pourquoi ai-je eu le sentiment qu'il fallait tenter une autre chance, comment ai-je vu alors l'évidence ? Je n'en sais rien.

– On choisit les acteurs parce qu'on les désire physiquement – comme acteurs, évidemment. J'ai désiré Stanislas Mehrar

et Sylvie Testud plus que je ne les ai choisis rationnellement. C'est ensuite seulement que je m'aperçois que Sylvie est très proche des actrices avec lesquelles j'ai le plus aimé travailler, Delphine Seyrig et Aurore Clément, et qu'elle ressemble aux héroïnes hitchcockiennes.

– On songe à Hitchcock en regardant *La Captive*. En particulier la scène de filature au début ressemble beaucoup à celle où James Stewart suit Kim Novak dans les rues de San Francisco dans *Vertigo*.

– Bien sûr. Les thèmes obsessionnels, le fétichisme, le soupçon maladif : tout cela ramène naturellement à Hitchcock. J'ai regardé très soigneusement la séquence de filature dans *Vertigo* ; je m'en suis inspirée sans l'imiter, c'était impossible : en l'observant avec attention, on se rend compte qu'elle est entièrement truquée.

– Avec ce film, vous renouez avec le long métrage de fiction après l'échec du *Divan à New York*, puis deux grandes œuvres appartenant davantage au documentaire, *D'Est et Sud*.

– *Un divan à New York* reste un souvenir amer. Le film s'est fait sous pression, avec énormément de contraintes, à cause de l'argent. Simplement parce que les deux acteurs, Juliette Binoche et William Hurt, gagnaient dix fois plus d'argent que moi, et de ce fait avaient dix fois plus de pouvoir que moi. Leurs exigences ont plongé le film dans le malheur et j'ai été vaincue. Je n'ai pas réussi à imposer ma manière de travailler. Ensuite, les financiers du film se sont mêlés du montage... C'est pourquoi j'avais besoin de trouver un partenaire comme Branco et la certitude d'aller où je voulais. Quand il m'a donné carte blanche, j'ai refusé, je lui ai dit que j'avais besoin de son avis à chaque étape, qu'il me fallait vérifier que ce que je faisais en valait la peine. Je ne voulais pas juste faire un film de plus. »

Propos recueillis par Jean-Michel Frodon et Jacques Mandelbaum

Une cinéaste radicale et exigeante

● **Biographie.** Née à Bruxelles en 1950, Chantal Akerman a commencé très jeune à filmer, après avoir fréquenté l'école de cinéma de la capitale belge, l'Insa. Elle est également l'interprète de son premier court métrage, réalisé à dix-huit ans et qui annonce, par la force de ses partis-pris formels comme par la virulence de son inspiration, la radicalité de l'œuvre à venir. Largement reconnu grâce à *Jeanne Dielman*, le cinéma de Chantal Akerman se caractérise par une grande mobilité (géographique, mais aussi entre les genres), la diversité des tons et des styles auxquels elle recourt, sans se départir d'une grande exigence, qu'elle choisisse l'apologue burlesque, la comédie musicale, l'essai documentaire, la chronique intimiste ou le conte fantastique.

● **Filmographie.** 1968 : *Saute ma ville*. 1971 : *L'Enfant aimé ou Je joue à être une femme mariée*. 1972 : *Hôtel Monterey* ; *La Chambre*. 1973 : *Hanging Out Yonkers* ; *Le 15/8*. 1974 : *Je, tu, il, elle*. 1975 : *Jeanne Dielman*, 23 quai du Commerce, 1080 Bruxelles. 1977 : *News From Home*. 1978 : *Les Rendez-vous d'Anna*. 1982 : *Toute une nuit*. 1983 : *Les années 80*. 1984 : *Paris vu par... 20 ans après (J'ai faim, j'ai froid)* ; *New York, New York bis*. 1986 : *La Paresse* ; *Le Marteau* ; *Mallet Stevens* ; *The Golden Eighties*. 1987 : *Seven Women, Seven Sins*. 1988 : *Histoires d'Amérique*. 1989 : *Trois strophes sur le nom de Sacher*. *Trois dernières sonates de Franz Schubert*. 1991 : *Contre l'oubli* ; *Nuit et jour*. 1993 : *D'Est*. 1994 : *Portrait d'une jeune fille à la fin des années 60 à Bruxelles*. 1996 : *Un divan à New York*. 1999 : *Sud*. 2000 : *La Captive*.

LA MÉNAGERIE DE VERRE

de Tennessee WILLIAMS
Mise en scène Yvon CHAIX

du 3 au 14 octobre 2000 à 20 h 30
au Théâtre de Grenoble

Réservations : 04 76 44 03 44

Sofia Coppola, héritière et cinéaste

HENRY JAMES s'intéresserait-il à Sofia Coppola, cette « héritière » qui vient de réaliser son premier film et ressemble, à première vue, à ces jeunes filles bien

PORTRAIT

La vie lui offre des facilités, elle préfère tourner de petits films

nées tentées par une carrière artistique ? Evidemment, Sofia Coppola descend d'une famille d'immigrés italiens aux Etats-Unis. Mais, entre l'arrivée à Ellis Island et l'an 2000, Francis Ford Coppola a pris rang dans la légende du cinéma. Pour qui l'ignorait encore, pour qui aurait oublié le malheureux épisode de son apparition dans *Le Parrain 3*, Sofia est la fille de Francis. Née en 1971, elle a été Mary Corleone dès 1972 (la scène du baptême dans *Le Parrain*). Un petit rôle dans *Peggy Sue s'est mariée* lui permet de rencontrer Kathleen Turner en 1984, une rencontre qu'elle met de côté pour la faire fructifier aujourd'hui. Bref, une enfance d'aristocrate du cinéma.

Apprendre que Sofia Coppola, après avoir échoué comme actrice, s'est lancée dans la réalisation pourrait provoquer le genre de réaction cynique que suscite l'an-

nonce de la production d'un documentaire sur la famille royale par le prince Andrew. Sauf que... son premier film, *Virgin Suicides*, est aussi séduisant qu'étrange. Sofia Coppola, petite, fine et timide, le défend avec conviction mais sans éloquence, comme si, pour elle, le seul moyen de communiquer ses émotions passait par la caméra.

« J'APPRENDRAIS »

Elle ne fait pas mystère des facilités que la vie lui offre. Lorsqu'elle a lu le roman de Jeffrey Eugenides (paru en français sous le titre *Les Vierges suicidées*, chez J'ai Lu), elle a tout de suite eu l'envie d'en faire un scénario : « *J'étais jeune. J'avais essayé plein de choses, la photographie, la peinture. Je me suis dit qu'au moins j'apprendrais.* » Mais les droits d'adaptation du livre ne sont pas libres et Francis déconseille à sa fille de se lancer dans un projet qui risque de ne pas aboutir. « *Pourtant, quand il a lu le scénario, il l'a trouvé très bon et a décidé qu'American Zoetrope (sa société de production) s'intéresserait à nouveau aux petits films d'auteur.* »

« *Les producteurs ne se bousculaient pas pour investir dans un film avec "suicide" dans le titre* », se souvient Sofia Coppola. Qui réussit néanmoins à embaucher Kathleen Turner, James Woods et Danny DeVito pour créer l'environnement adulte des cinq vierges qui mettent en émoi, au milieu des

années 70, les adolescents d'un quartier de Grosse Pointe, banlieue chic de Detroit. Elle obtient de ses acteurs des compositions étonnantes, mais n'est guère disert sur cet aspect de la réalisation. Elle s'anime plus lorsqu'elle évoque l'univers visuel : « *Quand j'ai lu le livre, les images se sont imposées à moi. Nous avons voulu retrouver l'aspect ringard de cette époque - les photos de Playboy, les publicités pour shampooing. J'ai l'impression que c'était une période plus innocente. Les chansons aussi étaient assez ringardes, j'ai grandi en écoutant une musique beaucoup plus cynique.* »

Cette naïveté, cette innocence qui condamnent les vierges de Sofia ne sont pas vraiment les siennes. Elle a vu son père passer du Capitole à la roche Tarpéienne ; elle sait que le cinéma américain tolère de moins en moins les inclassables (elle a épousé l'un d'entre eux, Spike Jonze, l'auteur de *Dans la peau de John Malkovich*). Sofia Coppola est donc pour l'instant décidée à ne faire que de petits films « *pour éviter que toutes les décisions soient prises en comité, comme pour les grosses productions* ». Surtout, elle se dit libre de toute pression : « *Je n'ai pas besoin de tourner un film par an. Je n'ai pas de famille à nourrir.* »

Thomas Sotinel



WILLIAM LAXTON POUR « LE MONDE »

« Les producteurs ne se bousculaient pas pour investir dans un film avec "suicide" dans le titre ».

Les vertigineux louvoisements du désir

La Captive. Proust revisité dans un film poursuite entre la jalousie et la fuite

Film français de Chantal Akerman. Avec Stanislas Merhar, Sylvie Testud, Olivia Bonamy. (1 h 48.)

Ce film, pour aller à l'os, est l'histoire d'une poursuite à peu près aussi vieille que le monde. Celle d'un homme après une femme. Il s'appelle Simon (Stanislas Merhar le coiffe d'une blondeur opiniâtre) ; elle se nomme Ariane (Sylvie Testud la soustrait d'une incarnation diaphane). Selon toute apparence, l'action se déroule de nos jours entre Paris et Cabourg, dans une atmosphère de luxe un peu passé à laquelle respirent les murs lie-de-vin d'un appartement du XVI^e arrondissement, les sièges en cuir de berlines haut de gamme, les dentelles et les moires dont se revêtent les personnages, l'apparat cristallin d'un hôtel normand. Derrière cette réalité oisive et vaporeuse, comme suspendue dans le temps et protégée de toute effraction par la stylisation du décor et des attitudes, se livre pourtant un combat sans merci, d'une intensité rarement atteinte au cinéma.

Son théâtre est le désir, son but la possession, les armes antagonistes de ses protagonistes la jalousie et la fuite. A Simon, la première ; à Ariane, la seconde. Aux soupçons de celui-là, ressassés à l'infini, répond l'équanimité avec laquelle celle-ci répond à chacune de ses questions, redoublant ainsi la maladroite inquiétude de son tendre tortionnaire.

Comment retenir ce qui, incessamment, nous échappe ? A cet égard, les femmes et le temps ont partie liée. Il n'est pas jusqu'à Andréa, l'amie commune en compagnie de laquelle Ariane est autorisée à quitter sa prison, qui ne finisse par nourrir le sentiment d'exclusion de Simon lorsqu'il soupçonne les deux femmes d'homosexualité. Entre ces trois-là se tient la mise en scène, qui donne à leur lutte la forme d'une épure et fait de la filature, physique et mentale, une des figures centrales du film. C'est de cette dernière que *La Captive*, véritable polar du désir, tire sa mystérieuse puissance, sans trace de sexe ni de sang, mais dans cette vertigineuse spirale de la claustration et du louvoisement qui broie les personnages, en même temps qu'elle les fait jouir.

Une autre poursuite a lieu cependant tout au long de ce film, dans lequel on aura peut-être reconnu une libre adaptation de *La Prisonnière* de Proust, avec Ariane dans le « rôle » d'Albertine, et Simon dans celui de Marcel. C'est celle à

laquelle se livrent l'œuvre de l'écrivain et celle de la cinéaste.

Tout en la distinguant comme une exceptionnelle réussite - *La Captive* est sans doute le plus beau film de Chantal Akerman -, on serait assez tenté de la comparer à celle de Simon et d'Ariane. Très près et très loin à la fois. Très près, parce que la cinématographie de Chantal Akerman aura de longue date démontré les affinités qu'elle entretient avec certains thèmes de prédilection proustiens, tels l'enfermement, la jalousie, l'insouffrance du désir. Très loin, parce que les moyens mis en œuvre par Chantal Akerman sont cinématographiques et qu'ils renvoient - là est ce qu'il faut bien nommer le génie de ce film - à l'histoire même de cet art en même temps qu'ils revisitent Proust sans le trahir.

LE PREMIER REGARD

La scène d'ouverture du film constitue un bon exemple de cette stupéfiante richesse. C'est une séquence en super-8, muette, qui montre Ariane-Albertine s'amuser sensuellement à la plage avec quelques autres jeunes filles et qui s'achève sur quelques mots prononcés par la jeune femme en direction du cameraman, suivis d'un regard-caméra en gros plan. Les plans suivants montreront ce cameraman, qui n'est autre que Simon plongé dans l'obscurité de son appartement, se repasser à plusieurs reprises le film pour tenter de déchiffrer ces mots (« *Je vous aime bien* ») et ce regard.

Cette séquence serait d'un intérêt très relatif si elle ne servait qu'à synthétiser les pages qui separent, dans le livre, la rencontre entre Albertine et le narrateur de leur aventure sentimentale. Elle suggère bien davantage. D'abord que la question du premier regard, si importante chez Proust, est redoublée au cinéma par celle du regard-caméra, qui fonde - via *Monika* (1952), d'Ingmar Bergman - l'irrémissible « rupture » constituée par la modernité cinématographique. Ensuite que tout le processus de création proustien pourrait tenir - sous le sceau de l'ambiguïté, de la trace et de la mort au travail - dans cette tentative de déchiffrement d'une image du muet par un personnage du parlant. Loin que Chantal Akerman disparaisse sous l'ombre écrasante de l'écrivain, elle l'expose à sa lumière en montrant que Marcel Proust fut aussi un cinéaste. Ne serait-ce qu'à ce titre, *La Captive* est un film sidérant.

J. M.

Un rêve mortel au bal des débutantes

Virgin Suicides. Au rythme de l'imaginaire, la chorégraphie des angoisses adolescentes

Film américain de Sofia Coppola. Avec Kirsten Dunst, Hanna Hall, Chelse Swain, A. J. Cook, Leslie Hayman, James Woods, Kathleen Turner, Josh Hartnett. (1 h 36.)

Imaginons. Imaginons que, vers le milieu des années 70, vous composiez un numéro de téléphone dans le Michigan. Le 787 82 21. Le combiné sonnerait dans une de ces demeures cosues des banlieues américaines aisées, une maison particulièrement bien tenue, particulièrement agréablement habitée. Ici résident le professeur Lisbon, son épouse, et leurs cinq filles, nées à un an d'intervalle et âgées de treize à dix-sept ans. Toutes aussi jolies, aussi blondes, aussi pimpantes et charmantes. Naturellement, les garçons du lycée n'ont d'yeux que pour Lux, l'aînée, Bonny, Mary, Theresa et Cecilia. Et puis, Cecilia, la plus jeune, s'est tuée. Parce que chez les Lisbon, c'est l'enfer.

Enfin... on ne sait pas. Après tout, c'est la voix *off* qui raconte tout cela. Elle parle, aujourd'hui, de ces histoires supposément advenues il y a un quart de siècle. On ne saura jamais exactement à qui cette voix appartient - à un des collègues qui rôdent autour du château des demoiselles, à l'écrivain Jeffrey Eugenides, auteur du

livre *Les Vierges suicidées* (Plon), dont le film est inspiré. Elle est la voix de l'imagination au moins autant que celle du souvenir. Personnage à part entière, elle énonce des phrases empreintes d'une sagesse un peu lasse, parfois agitées de fantasmes encore vifs. Ces mots, très brièvement redoublés d'apparitions contemporaines venant semer davantage encore le trouble entre passé et présent, témoignage et fiction, deviennent le liant du curieux collage que constitue le premier film de la fille de Francis Ford Coppola.

ENTRE BURLESQUE ET TERREUR

Ce film assemble des éléments issus de genres aussi distincts que bien connus : la chronique adolescente, le roman d'apprentissage, l'évocation douce-amère d'un mode de vie particulier, daté après la contestation, avant le sida, et situé dans l'Amérique provinciale et aisée. Tous ces ingrédients figurent dans le film, avec une intensité hyperréaliste qui parfois frôle le burlesque et parfois effleure la terreur. Mais la réalisatrice possède une manière bien à elle d'exposer et de faire se mouvoir ensemble ces différents éléments dramatiques, tandis que s'envolent les mélodies immarcescibles d'années qui sont moins les *seventies* que les années de naguère en général, sur les impalpables volu-

tes des arrangements du groupe français Air.

A l'écran, on assiste ici à une comédie noire dénonçant le puritanisme maladif de la mère de famille, là à une séquence en demi-teinte de séduction et de trahison adolescentes. Passe, déguisé d'organdi pastel, le fantôme de *Carrie*, l'héroïne du film homonyme de Brian de Palma qui parlait, différemment, des mêmes choses. S'affrontent en un combat confus et malheureux l'impuissance puérile et le courage des enfants, tandis qu'avec la mort mystérieuse des arbres c'est un monde qui s'éteint. On n'y comprend rien, c'est normal, c'est de ça qu'il s'agit. D'une incapacité générale à donner sens au monde dans lequel on vit, incapacité qui se décline différemment chez les trois principaux groupes entre lesquels se joue l'histoire : les garçons, les filles, les adultes. Cette triple incompréhension, et la triple angoisse qui en résulte, compose les lignes de force selon lesquelles le film s'organise et se transforme.

Parmi elles, le mystère de l'autre sexe éprouvé par les garçons dont l'un raconte l'histoire. Le fait qu'une jeune femme s'empare de ce point de vue masculin (celui de l'auteur du livre), et lui donne un tel accomplissement, en toute considération pour ce qu'elle comporte de précieux, de

dangereux et de ridicule, est remarquable. Mais la manière dont Sofia Coppola tient ce pari paradoxal est, elle, proprement miraculeuse : la simplicité des moyens cinématographiques auxquels elle recourt, cette grâce qui semble d'évidence dans l'accompagnement du trajet de chacun et de chacune, l'élégance avec laquelle la mise en scène relie ensemble ces scènes et ces niveaux de récit traduisent l'évidence d'un immense talent.

JOLIESSE MORTIFÈRE

Un par un, les plans de *Virgin Suicides* semblent issus d'un cinéma conformiste et un peu niais, avec ses émois adolescents, ses crises de puberté, ses tourments familiaux advenant à des personnages uniformément découpés parmi des magazines de mode et de décoration intérieure. La présence cinglante de la mort en contrepoint ne suffirait pas à expliquer le trouble subtil et le malaise qu'engendre le film. C'est en travaillant la joliesse même, et ce qu'elle possède de mortifère, que Sofia Coppola fait muter son film de l'intérieur. Et la délicatesse de sa réalisation lui permet de jouer sur les différents niveaux de récit, de croyance, de métaphores de cette bluette qui s'achève en massacre. Il reste encore un mystère : pourquoi un film aussi beau et aussi singulier, à juste titre remarqué au Festival de Cannes 1999, a-t-il dû attendre près d'un an et demi pour trouver l'accès aux écrans ?

J.-M. F.

Louguine à la santé des acteurs !

La Noce. Ce film choral porté par une troupe de comédiens étonnants évoque l'état, peu reluisant, de la Russie actuelle

Film russe de Pavel Louguine. Avec Marat Basharov, Maria Mironova, Andreï Panine, Alexandre Semtchev, Vladimir Simonov. (1 h 54.)

Le canevas du scénario est connu. Un événement exceptionnel a pour mission de révéler l'état d'une société à travers les tribulations des nombreux protagonistes. Ici, il s'agit, comme l'indique le titre, d'un mariage. Celui-ci prend place dans un bourg de la Russie profonde, contemporaine et éternelle. Le gentil Michka accomplit son rêve : épouser la belle Tania, revenue inopinément de la capitale, où elle était partie chercher fortune comme mannequin. Toute la famille, les villageois, les camarades de la mine et les officiels du coin sont de la fête, ainsi que l'Histoire et le pays réel. Passé stalinien et mafia actuelle, police perpétuellement corrompue et chaînes sans

fin de la sujétion s'invitent à la noce.

Tout l'enjeu du film tient alors à la manière dont Pavel Louguine saura faire danser ces composants de son récit. On connaît le tonus du réalisateur de *Taxi Blues* et de *Luna Park* ; on sait comme il s'entend, pour le meilleur et le moins bon, à survoler les relations et les comportements. Tandis que s'enchaînent les péripéties prévisibles mais habilement montrées, on s'aperçoit que le cinéaste bénéficie d'un important renfort : celui d'une troupe de comédiens étonnants, à juste titre récompensés collectivement au Festival de Cannes. Le cinéma russe a en commun avec le cinéma britannique cette inusable planche de salut que constituent le talent et le professionnalisme de ses acteurs, grâce à l'immense tradition théâtrale de ces deux nations. Grâce à eux, tandis que la noce bat son plein, perturbée par tous les parasitages socio-his-

toriques, on en suit sans ennui le déroulement.

Avec pourtant aussi une forme de lassitude, et un peu d'agacement. Lassitude d'assister à un film russe de plus, brochant le portrait d'une société en ruine, accumulant dans une atmosphère que la vodka échauffe complaisamment les signes de destruction, quitte à y opposer quelques valeurs humanistes, une poésie de bazar et la soi-disant bonté profonde de l'âme russe originelle. Discutable, ce schéma a de plus tellement servi (et parfois avec davantage d'inspiration) qu'on doute de la nécessité de cette nouvelle variation. On peut aussi s'en agacer, si on se souvient que, à l'époque de *Luna Park*, c'est Louguine lui-même qui dénonçait cette complaisance de ses compatriotes cinéastes à exhiber sans fin beuveries et démonstrations expansives.

J. - M. F.

25-30 Octobre
EXPOSITIONS PERSONNELLES
POUR L'AN 2000

FIAC 2000

PAVILLON DU PARC
PARIS EXPO
PORTE DE VERSAILLES

Reed-OIP:
Tél. : 01 41 90 47 80
www.fiac-paris.com

HORS CHAMP

■ **SUBVENTION** : La région Lombardie supprime une aide financière à un festival gay. La commission culturelle du conseil régional de la Lombardie a supprimé une aide financière au festival international de cinéma gay de Milan, sur proposition de la Ligue du Nord. La commission devait se prononcer sur une aide de 250 millions de lire (130 000 €) destinée à trente-deux projets cinématographiques et a mis son veto pour la 14^e édition du festival de cinéma homosexuel. La manifestation bénéficiait chaque année de cette aide publique.

■ **TOURNAGE** : Régis Wargnier pourrait tourner une biographie de Saint-Exupéry. Le réalisateur français envisage de tourner aux Etats-Unis un film sur l'écrivain. Le projet est fondé sur un livre de Stacy Schiff et a été adapté pour le cinéma par Erik Jendresen (*Band of Brothers*). Il serait produit par une compagnie américaine. Régis Wargnier a remporté l'Oscar du meilleur film étranger avec *Indochine* et a été nommé dans la même catégorie cette année avec *Est-Ouest*.

■ **FESTIVAL** : Bernardo Bertolucci sera l'invité du prochain festival du cinéma italien d'Anneny qui aura lieu du 3 au 10 octobre. Une version longue restaurée de *1900* sera présentée à cette occasion. Un autre hommage sera rendu à Dino Risì. Un colloque sur les relations entre le cinéma et la télévision aura également lieu.

Le rapport Gassot vise à revaloriser les scénaristes

L'écriture ne représente que 2,2 % du budget d'un film en France

LE PRODUCTEUR Charles Gassot (*Ceux qui m'aiment prendront le train*, de Patrice Chéreau ; *Le Goût des autres*, d'Agnès Jaoui) a remis au mois de juin à la ministre de la culture, Catherine Tasca, le rapport qui lui avait été commandé sur « l'écriture et le développement des scénarios des films de long métrage ». Disponible depuis la rentrée sur www.cnc.fr, le site Internet du Centre national de la cinématographie (CNC), ce rapport, qui est le fruit d'un groupe de travail réunissant scénaristes, réalisateurs, producteurs et exploitants, dresse un constat de l'état du scénario en France. Il propose une série de mesures destinées à revaloriser le métier de scénariste et à inciter les producteurs à investir davantage dans l'écriture des films.

Le rapport Gassot dresse, dans sa première partie, une série de constats qui situent bien la place minuscule tenue par l'écriture dans la production cinématographique. Les dépenses d'écriture ne représentent que 2,2 % des investissements totaux d'un film en France. Un montant faible, comparé aux frais de sortie des films, qui s'élèvent à 6 % des budgets. Ce pourcentage de 2,2 % apparaît d'autant plus faible que les autres industries consacrent en général 10 % de leurs investissements à la recherche. Une comparaison discutable, car même si le cinéma est

une industrie de prototype, on voit mal en quoi il est comparable à l'industrie aéronautique ou agroalimentaire.

Charles Gassot pointe adroitement les rapports complexes des producteurs de cinéma avec leurs partenaires – télévisions, Sofica, distributeurs, producteurs étrangers –, qui n'interviennent jamais au moment de l'écriture d'un film, laissant le producteur complètement seul, c'est-à-dire sans argent. « Le moment du développement est celui où le producteur engage des frais pour rémunérer des auteurs, sans certitude sur le résultat final. Il prend ainsi le risque d'effectuer des dépenses qui ne pourront être couvertes et qu'il devra assumer seul si le film ne se fait pas. Compte tenu des dépenses engagées et de la faiblesse de ses moyens propres, décider de ne pas faire le film devient alors la décision la plus difficile à prendre pour le producteur. »

LA TÉLÉVISION, SEUL DÉBOUCHÉ

Charles Gassot remarque que seuls 7 des 150 films d'initiative française produits en 1999 avaient des réalisateurs distincts de leurs scénaristes. Un constat qui aurait demandé une analyse en profondeur. Il prouve au moins qu'un scénariste professionnel n'a pas d'autre débouché professionnel que la télévision, et pose la question de la spécificité du modèle de production français. Il aurait été,

en outre, intéressant de confronter brièvement le modèle de production français à son homologue américain à un moment où les majors réduisent drastiquement les budgets de développement des films et s'interrogent sur la valeur d'un scénario nécessitant l'intervention d'une dizaine de scénaristes.

Le rapport propose trois nouveaux mécanismes de soutien sélectif destinés aux amateurs, aux auteurs-réalisateurs et aux producteurs : la création d'une bourse et d'un bureau d'accueil du premier scénario doté d'une enveloppe annuelle de 1,5 million de francs ; un soutien au scénario (écriture et réécriture) ouvert aux auteurs-réalisateurs ayant une expérience dans le cinéma ou l'audiovisuel, doté de 80 000 francs à 150 000 francs d'aides ; un relais financier qui permettrait d'accompagner les producteurs dans le développement des projets. Une commission renouvelée trois fois par an pourrait accorder jusqu'à 500 000 francs par projet, à condition que le producteur ait investi au moins 100 000 francs pour un scénario écrit ou en cours. Remboursable en deux fois – 50 % lors du financement du film, 50 % dans les conditions de l'avance sur recettes –, ce dispositif remplacerait l'actuel mécanisme de soutien sélectif au développement de projets.

S. Bd

Luc Besson et Pierre-Ange Le Pogam créent leur société Europa

Le cinéaste et l'ancien directeur général adjoint de Gaumont veulent monter un « studio européen »

CINÉASTE à succès mais aussi producteur (notamment des triomphaux *Taxi* et *Taxi 2*), Luc Besson a décidé de s'associer à Pierre-Ange Le Pogam. Celui-ci quitte ses fonctions de directeur général adjoint de Gaumont, dont il a largement assuré le dynamisme, en particulier dans les domaines de la distribution, de la promotion et des relations avec l'étranger, à commencer par les Etats-Unis. Les deux hommes se connaissent bien, puisque c'est avec Gaumont que Luc Besson a réalisé tous ses films depuis *Subway*, en 1985. Leur nouvelle société se construit à partir de la maison de production de Luc Besson, Leeloo, mais le choix de son nouveau nom, Europa, affiche les ambitions des deux hommes, qui envisagent d'être rejoints prochainement par un ou deux autres producteurs.

En la nommant ainsi, ils veulent souligner l'ancrage d'une entreprise qui ambitionne néanmoins d'intégrer les mêmes activités que les majors hollywoodiennes. « Nous voulons créer un studio européen à échelle humaine, explique Pierre-Ange Le Pogam. A court terme, Europa a vocation à s'occuper de production, de distribution, de ventes à l'étranger, de promotion, mais

aussi d'édition des musiques originales et des scénarios et de la mise en ligne de nos produits. Ensemble, Luc Besson et moi représentons des interlocuteurs crédibles, professionnelle et financièrement, pour n'importe quel partenaire dans le monde. Notre particularité sera de rester une petite structure, animée par un groupe de gens portés prioritairement par le désir de faire des films, à l'écoute de ceux qui viendront nous les proposer. Europa n'est pas encore née, mais les offres ont commencé. »

Les deux fondateurs d'Europa affirment avoir en projet des films « français et européens, attractifs sur le plan international, et pas forcément en anglais ». Luc Besson avait auparavant créé une société basée à Los Angeles, et d'autre part signé un accord avec Columbia, sans que ces deux tentatives aient donné jusqu'à présent des résultats visibles. Lui et Pierre-Ange Le Pogam préféreraient maintenant dissuader les réalisateurs européens d'aller chercher en Californie ce qu'ils pourraient désormais trouver de ce côté de l'Atlantique, voire attirer un jour ou l'autre de grands cinéastes américains.

J. -M. F.



Mathieu Kassovitz sur la piste d'un serial killer

Les Rivières pourpres. Le nouveau film de l'auteur de « La Haine » s'inspire du thriller américain « Seven »

Film français de Mathieu Kassovitz. Avec Jean Reno, Vincent Cassel, Nadia Farès. (1 h 45.)

Toutes les publicités ne sont pas mensongères. L'accroche de l'affiche des *Rivières pourpres* annonce mystérieusement : « Nous sommes les maîtres, nous sommes les esclaves » d'un ton qui n'est pas sans évoquer le délire paranoïaque intelligemment distillé par la série télévisée *X-Files*. A condition de bien s'entendre sur l'identité du maître et celle de l'esclave, cette accroche ressemble à un manifeste esthétique qui tairait son nom, tant il est évident que le nouveau film de Mathieu Kassovitz, adapté du roman de Jean-Christophe Grangé (Albin Michel) rend allégeance à un modèle hollywoodien dont il ne réussit jamais à se démarquer, le thriller.

Les Rivières pourpres tente, comme tellement d'autres productions auparavant, de reprendre à son compte les procédés qui fonctionnaient si bien dans *Seven*, de David Fincher, en les transposant dans un contexte français – les Alpes : la recherche d'un tueur en série ; le choix d'une lumière blafarde supposée refléter le chaos moral des personnages ; une indétermination des lieux au détriment du réalisme ; la prédominance du visuel sur les personnages ; un couple de flics reposant sur des contrastes psychologiques très nets ; tous ces éléments donnaient une identité très forte au film de David Fincher. *Les Rivières pourpres* en reprend l'intégralité comme s'ils sortaient d'un manuel.

« JE CHERCHE À COMPRENDRE »

Il y a deux récits dans *Les Rivières pourpres* qui se rejoignent de manière très prévisible et témoignent d'une fausse complexité. Niémans (Jean Reno) est expert en criminologie. Professionnel dans l'âme, intense et torturé – il a tout de même peur des chiens –, revenu de tout. La découverte d'un cadavre horriblement mutilé dans une ville universitaire des Alpes le confronte à une situation jusque-là inconnue. La position foetale du cadavre, l'endroit inhabituel où il est découvert, en pleine montagne, le type de mutilation spécifique auquel il est soumis (mains sectionnées, globes oculaires arrachés, plaies catégorisées afin que la victime reste le plus longtemps possible en vie durant ses sévices) laissent penser

que ce tueur en série ne ressemble à aucun autre. Niémans, perplexe, se fie à son seul instinct. Sa quête mystico-millénariste le conduira à énoncer quelques réflexions cocasses qui semblent sorties tout droit d'un film de série Z : « *Que cherchez-vous ?* », lui demande un flic. « *Je cherche à comprendre* », répond le criminologue d'une voix neutre.

A 300 kilomètres de là, Max Kerkérian (Vincent Cassel) enquête sur la tout aussi mystérieuse profanation d'une tombe d'enfant – morte près de vingt auparavant – désormais souillée de croix gammées. Kerkérian est jeune (il fume des joints), sportif (il pratique le karaté), fougueux (il roule à toute allure) et pragmatique. Lorsque sa voiture tombe en panne, il vole celle d'un malheureux sans la réquisitionner. Il la conserve durant le reste du film, ce qui amènera le spectateur à s'interroger sur les abus de pouvoir de la police. L'enquête de Kerkérian ne tarde pas à croiser celle de Niémans. L'identité des cadavres décimés par le tueur en série, l'origine de la petite fille dont la tombe a été profanée, mènent rapidement à l'université de la ville où sévit le maniaque. Une université qui, derrière des méthodes d'éducation élitistes, prône une idéologie néonazie et pratique l'eugénisme.

L'idée de raconter cette histoire de manipulations génétiques dans un contexte montagnard était intelligente. La montagne devient, contre tous les clichés, un lieu étouffant et malsain ; des grands espaces naît la claustrophobie. Encore faut-il aller au bout de ses idées. Le final situé en haute montagne ne trouve pas d'autre justification que celle de déclencher une avalanche inutile. Plus décourageants encore, des passages volontairement burlesques où s'étale l'incurie des flics de province (sortis tout droit du *Gendarme de Saint-Tropez*) contrastent péniblement avec un sujet sur l'eugénisme nazi qui pourrait être utilisé autrement que sous la forme d'un simple gadget narratif. *Seven* était tout entier concentré sur les mécanismes de son histoire, quitte à apparaître trop froid. Cette modestie manque aux *Rivières pourpres*, le grand Meccano d'un réalisateur qui a voulu sortir à tout prix les jouets de sa malle au risque d'en oublier son histoire.

Samuel Blumenfeld

e.creditlyonnais.fr

La nouvelle banque sur Internet avec des conseillers personnels dedans.

Le Crédit Lyonnais lance e.creditlyonnais et vous disposez enfin sur Internet d'une grande banque intégralement en ligne. En ouvrant votre compte sur e.creditlyonnais.fr, vous bénéficiez de tous les services bancaires du Crédit Lyonnais et surtout, vous dialoguez par e-mail ou par téléphone avec un conseiller personnel qui apporte des solutions à vos questions d'argent. e.creditlyonnais.fr, votre nouvelle banque sur Internet.

HORS CHAMP

■ **CASTING : Roman Polanski en repérage à Londres.** Le réalisateur cherche dans la capitale britannique un inconnu, âgé de vingt-cinq à trente-cinq ans, pour interpréter le rôle de Wladyslaw Szpilman dans *Pianiste*, son prochain film situé durant la deuxième guerre mondiale et dont le tournage devrait commencer en janvier 2001 à Varsovie. Polanski a publié une annonce dans le quotidien anglais *The Guardian* insistant sur le fait qu'une expérience d'acteur n'est pas essentielle. Les auditions devraient avoir lieu le 30 septembre.

■ **PRODUCTION : StudioCanal consolide son réseau européen.** Pathé Distribution prendra en charge dès janvier 2001 les films StudioCanal dans les salles anglaises, dont *L'Ennemi aux portes*, de Jean-Jacques Annaud, *The Score*, de Frank Oz avec Robert De Niro et Marlon Brando, *Lucky Numbers*, de Nora Ephron avec John Travolta. Au Benelux, StudioCanal a conclu un accord avec FuWorks qui accompagnera les films du studio sur tous les supports.

■ **FESTIVAL : la Ville de Paris et l'Association française des salles d'art et d'essai** organisent du 11 au 17 octobre une manifestation consacrée à l'art et à l'essai. Les spectateurs bénéficieront d'un tarif unique de 20 francs à toutes les séances dans les 40 cinémas participant à l'opération, soit 96 salles. Des films en avant-première, des rétrospectives (Ang Lee, Lars von Trier) et des festivals sur le jazz et l'opéra feront partie du programme.

L'Afrique à la reconquête des projecteurs

L'association Ecrans Nord-Sud favorise la diffusion des films du continent noir

L'AFRIQUE, surtout au sud du Sahara, produit de moins en moins de films que de moins en moins de gens vont voir. A partir de ce constat déprimant, Dominique Wallon, qui venait de regagner l'inspection des finances après avoir quitté la direction du Centre national de la cinématographie, a fondé Ecrans Nord-Sud, en septembre 1997. Un an plus tard, cette association s'est attelée à une double tâche : faire renaître la diffusion du cinéma africain en France ; assurer la survie et le développement de l'exploitation cinématographique en Afrique. L'idée première est de s'attaquer à la crise permanente qui mine les cinématographies du continent noir par le versant de la diffusion « en évitant les opérations gouvernementales », précise Dominique Wallon, qui a épuisé les charmes de la coopération ministérielle Nord-Sud.

Deux ans plus tard, le bilan n'est pas mince. Plus d'une vingtaine de films - dont *La Vie sur terre*, d'Abderahmane Sissako (Mauritanie), *Pièces d'identité*, de Mweze Dieudonné Ngangura (RDC), *Le Harem de M^{me} Osmane*, de Nadir Moknèche (Algérie) ou *Barbecue Pejo*, de Jean Odoutan (Bénin) - ont été mieux et plus longtemps montrés sur les écrans français grâce à des opérations organisées en collaboration avec les exploitants qui ont adhéré aux réseaux. Les réalisa-

teurs et les comédiens ont pu rencontrer le public.

Mais la bataille du cinéma africain se mène d'abord en Afrique. Ecrans Nord-Sud tente « de sauver les salles », comme l'explique Valérie Mouroux, sa déléguée générale. Dans la plupart des pays d'Afrique francophone, les salles de cinéma datent de la colonisation. La plupart d'entre elles ont fermé ou changé d'usage ; celles qui subsistent présentent surtout des copies plus ou moins officielles de productions américaines ou indiennes. Il s'agit d'abord de préserver ce patrimoine, en formant des techniciens, en aidant à la maintenance ou à l'achat de matériel dans des pays où une lampe qui grille ou un orage trop violent peuvent interrompre l'exploitation pendant plusieurs jours. Au Sénégal, Ecrans Nord-Sud a pris contact avec une association regroupant les salles des quartiers populaires. Des projectionnistes ont pu venir en France pour une formation technique.

OPÉRATION « LUMUMBA »

Cet automne, l'association se lance dans un ambitieux projet autour de *Lumumba*, de Raoul Peck. La biographie du dirigeant congolais sera projetée dans huit pays, du Sahel à l'Equateur, du Niger au Gabon, et pas seulement dans la salle du Centre culturel français de la capitale : au Niger,

on pourra voir *Lumumba* à Zinder, au Cameroun à Bafousam. Dans la plupart des pays, deux copies circuleront. Dominique Wallon aime citer en exemple le distributeur et producteur camerounais Bassek Ba Khobio qui a réussi à attirer 25 000 spectateurs pour *Mobutu, roi du Zaïre*, de Thierry Michel. L'espoir des promoteurs de l'opération *Lumumba* est de créer un précédent, de convaincre les exploitants africains qu'ils ne courent pas systématiquement à la ruine en montrant des films du continent. « Au Bénin, nous avions affaire à un directeur moderne, qui projette des films américains distribués par les Films 26 (société française, filiale des Films 13 de Claude Lelouch), mais il a joué le jeu et a été surpris du succès de *Barbecue Pejo* [le seul film béninois de la décennie, réalisé par Jean Odoutan] », explique Valérie Mouroux.

A plus long terme, il faudra se poser la question des supports de diffusion. En Afrique de l'Ouest anglophone (Ghana, Nigeria), le cinéma a totalement disparu en dehors des capitales, laissant la place à des fictions tournées et projetées en vidéo dans de petites installations. La qualité artistique et surtout technique reste médiocre, mais l'arrivée des techniques digitales pourrait changer la donne.

T. S.

Les meilleures entrées en France

FILMS	nombre de semaines d'exploitation	NOMBRE D'ENTRÉES *	NOMBRE D'ÉCRANS	% d'évolution par rapport à la semaine précédente	TOTAL depuis la sortie
1 L'homme sans ombre	1	574 508	554	—	574 508
2 Apparences	2	310 780	396	▼ - 27 %	819 691
3 O'Brother	4	129 773	403	▼ - 23 %	1 022 761
4 Space Cowboys	3	118 601	455	▼ - 41 %	675 387
5 60 secondes chrono	5	111 217	497	▼ - 35 %	2 129 692
6 Harry, un ami ...	7	91 677	411	▼ - 27 %	1 501 952
7 L'Enfer du devoir	1	54 568	232	—	54 568
8 La Famille Foldingue	4	45 526	238	▼ - 41%	572 882
9 U-571	3	39 454	304	▼ - 57%	339 271
10 X-Men	6	39 324	229	▼ - 46 %	1 783 420

* Période du mercredi 20 septembre au dimanche 24 septembre inclus

Le syndrome de l'été meurtrier se poursuit jusqu'en automne pour le cinéma français. A l'exception d'*Harry, un ami qui vous veut du bien* qui se maintient à un rang très honorable mais se situe clairement en fin de carrière, le box-office est entièrement dominé par le cinéma américain. Le démarrage fulgurant de *L'Homme sans ombre*, le nouveau film de Paul Verhoeven, qui part sur des bases comparativement plus importantes qu'aux Etats-Unis, et le succès d'*O'Brother* des frères Coen, leur réussite la plus nette en France à ce jour, montre qu'il existe un public nombreux pour des films hollywoodiens moins convenus. Bien qu'en douzième place, avec 32 000 entrées dans une petite combinaison de 46 salles, *Yi Yi* obtient un score d'autant plus remarquable que le film d'Edward Yang enregistre une moyenne de 711 spectateurs par écran, la plus élevée de la semaine après celles de *L'Homme sans ombre* et d'*Apparences*. *Yi Yi* devrait franchir la barre des 150 000 entrées en fin d'exploitation.

Source : "Ecran total"

NOUVEAUX FILMS

LE GLANDEUR

■ Distribué dans deux salles parisiennes sans avoir été présenté à la presse, le nouvel opus de Jean-Pierre Mocky réaffirme, en raison même de ses conditions de distribution, le chemin têtue, solitaire et bagarreur du cinéaste. Celui-ci incarne un chômeur, ex-arbitre de football, hypothétique mari d'une secrétaire d'Etat aux sports. Le récit n'est qu'une longue balade dans Paris durant laquelle le héros rencontre différents personnages, prétextes à des saynètes au cours desquelles s'égrène la philosophie de l'auteur de *La Grande Lessive*. Avec un budget que l'on devine

minuscule, l'absence de tout acteur très connu (à l'exception des seconds rôles habituels) et une construction plus que lâche, *Le Glanleur* fait figure d'épure, tant le style de Mocky se réduit ici à sa plus évidente expression. Avec ses dialogues et ses situations où le trivial côtoie le grossier et l'absurde, le film pourrait être aisément tenu comme quantité négligeable s'il n'affirmait une forme de poésie opiniâtre et primitive qui n'appartient qu'à son auteur.

Jean-François Rauger

Film français de Jean-Pierre Mocky. Avec Jean-Pierre Mocky, Evelyne Harter. (1 h 20.)

WOMAN ON TOP

(Piment, sexe et bossa nova)

■ Dans un Bahia de carte postale naît Isabella, enfant d'une grande beauté mais affligée d'une faiblesse de l'oreille interne qui lui interdit toutes les situations où elle ne contrôle pas les mouvements de son corps. Devenue Penelope Cruz (une actrice dont la beauté est aussi incontestable que peu brésilienne) et excellente cuisinière, Isabella se marie à un joli restaurateur qui la trompe. Dépitée, Isabella s'envoie pour les Etats-Unis où elle devient une vedette du câble en enseignant la cuisine brésilienne aux citoyens de San Francisco. Ce qui devrait être un apologue du métissage des cultures est retourné comme un gant : la réalisatrice vénézuélienne Fina Torres a laissé jouer ses acteurs en anglais (le film est produit par la Columbia) et les scénaristes accumuler les clichés en usage à la télévision. Elle se sort mal, malgré des intentions que l'on devine honorables, de ces contraintes contradictoires. T. S.

Film américain de Fina Torres. Avec Penelope Cruz, Murilo Benicio, Harold Perrineau Jr. (1 h 31.)

HATHI

■ Signé d'un réalisateur français, produit par une société québécoise spécialisée dans les films pour enfants, *Hathi* se déroule au Karnataka, une province du sud-ouest de l'Inde et raconte l'histoire d'une relation entre un homme et un éléphant qui entreprennent un long périple à travers l'Inde. Le film décrit l'existence des cornacs qui, aidés de leur animal, participent à l'exploitation forestière et au débardage des troncs d'arbre. Tourné en décors naturels, avec le concours de comédiens non professionnels, *Hathi*, par la capacité de son auteur à observer avec une minutie presque hypnotique les tâches des hommes et les déambulations des animaux relève autant du documentaire que d'une fiction. Un regard attentif qui n'évite pas toujours, pourtant, le recours à la (trop ?) belle image. J.-F. R.

Film canadien de Philippe Gautier. Avec Kawadi Makbul, Jameadar Sabu Saab. (1 h 37.)

LE PETIT HOMME

■ Produit par l'organisme qui permet notamment la réalisation des premiers films d'Abbas Kiarostami, *Le Petit Homme* est le troisième long métrage d'Ebrahim Foruzesh, qui s'attache à décrire la vie d'un jeune garçon. Après le départ de son père, il entreprend de cultiver un lopin de terre. Comment concilier les exigences du travail agricole avec l'assiduité et la concentration nécessaires au travail scolaire, le respect d'une vie de famille, les règles élémentaires de l'hygiène ? Alors que ses deux précédents films (*La Jarre* et *La Clef*) reposaient sur un petit suspense, *Le Petit Homme* semble empirer des séquences de vie quotidienne, à peine surlignées parfois par une utilisation dramatique de la musique. Après quelques

vicissitudes, le héros parviendra à résoudre ses contradictions et à concilier ses diverses activités. Le film ne dévie ainsi pas une seconde d'une sorte de programme d'éducation morale. J.-F. R.

Film iranien d'Ebrahim Foruzesh. Avec Mohamed Reza safari, Habibollah Mozaffari. (1 h 25.)

DANSE TA VIE

■ Les élèves d'une école de ballet doivent, pour réussir, se consacrer pleinement à leur discipline. Alan Parker avait autrefois avec *Fame* réalisé un film très proche, sur les aspirations d'un groupe d'artistes dans leur cours d'art dramatique à New York. Son film passerait aujourd'hui pour un modèle de sobriété et de réalisme. *Danse ta vie* ressemble surtout à un pilote de série télévisée, comparable à *Friends*, avec un groupe de quatre garçons et quatre filles animés d'un état d'esprit exemplaire et d'une honnêteté surprenante dans un contexte aussi concurrentiel. Malgré la sélection difficile qu'ils subissent, échecs et réussites semblent acceptés avec une humeur égale et une abnégation qui enlève au film tout sens dramatique. S. Bd

Film américain de Nicolas Hytner. Avec Amanda Schull, Zoë Saldana, Susan May Pratt. (1 h 43.)

LA CAPTIVE

(Lire notre critique page 31)

VIRGIN SUICIDES

(Lire page 31)

LES RIVIÈRES POURPRES

(Lire page 32)

LA NOCE

(Lire ci-dessus)

SORTIR

PARIS

Le Bruit de la danse op.1

La scène des musiques actuelles s'ouvre pour la première fois à la danse contemporaine avec la compagnie Fanfare Blème de Nathalie Collantes. Intitulée *Le Bruit de la danse*, cette soirée livre des rushes de danse, des chutes de son, des projections d'images dans un parcours accidenté et mouvant comme on l'imagine. *Le Batofar, face au 11, quai François-Mauriac, Paris 13^e. Le 27 septembre, à partir de 20 heures. Tél. : 01-56-29-10-00. 40 F (6,10 €).*

Kyôgen
La Maison de la culture du Japon à Paris reçoit, jusqu'au

30 septembre, Mannojo Nomura, maître de kyôgen, théâtre comique japonais.

Représentations et démonstrations théâtrales, conférences, documentaires sont les supports utilisés pour dévoiler cet art séculier, transmis de génération en génération. Par l'analyse des gestes, des costumes et des chants, Mannojo Nomura révèle les secrets de cet art d'essence sacrée et de nature comique.

Maison de la culture du Japon, 101 bis, quai Branly, Paris 15^e. Du 28 au 30 septembre, 20 h 30 ; le 30 septembre, 15 heures. Tél. : 01-44-37-95-00. 60 F (9,15 €) et 80 F (12,20 €).

GUIDE

FESTIVALS CINÉMA

Rouge
le sang, le feu, la révolte, le désir, la passion... en 100 films. Le rouge chez Pedro Almodovar, Akira Kurosawa, Jacques Demy, Nicholas Ray, Brian De Palma. Les mercredis 27 septembre, 4, 11, 18 octobre et le samedi 7 octobre à 19 heures. Forum des images, porte Saint-Eustache, Forum des Halles, Paris 1^{er}. Du 19 septembre au 22 octobre. Tél. : 01-44-76-62-00.

TROUVER SON FILM

Tous les films Paris et régions sur le Minitel, 3615 LEMONDE ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/min).

COMÉDIE des CHAMPS-ÉLYSÉES
DIRECTION MICHEL FAGADAU

CHRISTOPHE MALAVOY
ISABELLE GELINAS
PHILIPPINE LEROY-BEAULIEU
JEAN-PIERRE MALO

ON NE SAIT COMMENT

de LUIGI PIRANDELLO
Adaptation de HERVE PETIT et CARLO RATTAZZI
Mise en scène de MICHEL FAGADAU
avec PIERRE AUSSÉDAT

un événement Telerama Loc : 01 53 23 99 19
www.telerama.fr www.theatresprives.com

Viva Spectacles présente

Valérie Lemerrier aux Folies Bergère

location 01 44 79 98 98
fnac virgin agences
www.foliesbergere.com

Europe 1

VIVA

ENTRÉES IMMÉDIATES

Le Kiosque Théâtre : les places de certains des spectacles vendues le jour même à moitié prix (+ 16 F de commission par place).

Place de la Madeleine et Parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche.

Les Fabuleuses Marionnettes birmanes
Maison des cultures du monde, 101, boulevard Raspail, Paris 6^e. Du 27 au vendredi 29 septembre, 20 h 30. Tél. : 01-45-44-41-42. De 50 F à 100 F.

Don Quichotte
de Massenet. James Conlon (direction), Gilbert Deflo (mise en scène), Antonio Marquez (chorégraphie).

Opéra-Bastille, place de la Bastille, Paris 11^e. Les 27 et 30 septembre et les 3 et 5 octobre, 19 h 30 ; le 8 octobre, 15 heures ; jusqu'au 13 octobre. Tél. : 08-36-69-78-68. De 60 F à 670 F.

Les Indes galantes
de Rameau. William Christie (direction), Andrei Serban (mise en scène), Blanca Li (chorégraphie).

Opéra de Paris - Palais Garnier, place de l'Opéra, Paris 9^e. Le 27 septembre, 19 h 30. Tél. : 08-36-69-78-68. De 30 F à 670 F.

Michael Lonsdale (récitant), Alain Kremski (piano)
Théâtre de l'île Saint-Louis, 39, quai d'Anjou, Paris 4^e. Les 27, 28, 29 et 30 septembre et les 3, 4, 5, 6, 7 et 10 octobre, 21 heures ; les 1^{er} et 8 octobre, 17 heures. Jusqu'au 15 octobre. Tél. : 01-46-33-48-65. De 70 F à 100 F.

Steve Potts Quartet
7 Lézards, 10, rue des Rosiers, Paris 4^e. Le 27 septembre et le 4 octobre, 21 h 30. Tél. : 01-48-87-08-97. 50 F.

Emergenza Rock
New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris 10^e. Le 27 septembre, 21 heures. Tél. : 01-45-23-51-41. De 110 F à 130 F.

Straight up Records Party
Cithéa, 114, rue Oberkampf, Paris 11^e. Le 27 septembre, 22 h 30. Tél. : 01-47-00-00-32. 30 F.

RÉGIONS

Monochrome Circus
Centre Léonard-de-Vinci, 4, chemin Beauregard, 69 Feysin. Les 27 et 28 septembre, 20 h 30. Tél. : 04-72-07-00-00. De 80 F à 100 F.

Compagnie Christiane Blaise
Théâtre de la Croix-Rousse, 96, rue de la Croix-Rousse, 69 Lyon. Le 27 septembre, 19 h 30. Tél. : 04-72-07-00-00. De 110 F à 130 F.

Cuisine et identité

La « Revue des sciences sociales » de l'université Marc-Bloch de Strasbourg s'est penchée sur les fourneaux de la planète. Le résultat n'est pas toujours appétissant

« **DIS-MOI** ce que tu manges, je te dirai qui tu es », écrit Fernand Braudel dans le premier tome de *Civilisation matérielle, économie et capitalisme, XV^e-XVIII^e siècle*. Cette remarque sert de fil conducteur au dernier numéro de la *Revue des sciences sociales*, intitulé « Révolution dans les cuisines ». Cette revue semestrielle est publiée par l'université Marc-Bloch de Strasbourg (n° 27, deuxième semestre 2000, 140 F, 22, rue Descartes, 67084 Strasbourg).

L'idée de s'intéresser scientifiquement à ce que mangent les hommes aurait paru étrange il y a un demi-siècle, indigne en tout cas de figurer au menu de l'histoire « sérieuse », qui ne pouvait s'occuper que des grands événements. C'est l'ethnologie qui a braqué le projecteur sur cette partie de l'activité humaine restée jusque-là dans l'ombre, de même que l'habillement ou la sexualité. L'ouvrage de Claude Lévi-Strauss, *Le Cru et le Cuit*, paru en 1964, a constitué à ce sujet le tournant décisif.

Et pourtant, les choix alimentaires et la manière de préparer les mets jouent un rôle considérable. « *La cuisine exprime davantage l'identité que le langage car on assiste, en cas d'émigration vers d'autres pays et cultures, à une perte de la langue d'origine après la deuxième génération. Or la perte des habitudes culinaires, au moins pour les occasions festives, ne se fait qu'à la troisième, voire à la quatrième génération, et parfois les plats de fête persistent encore plus longtemps* », écrit Annie Hubert, directeur de recherche au CNRS. Ce sont des goûts « qui rassu-

rent, qui sécurisent, qui font du bien à l'âme », comme l'indique la belle expression « *soul food* » des Noirs américains. Les immigrés maghrébins qui mangent du couscous, les Argentins exilés qui consomment de l'asado, avec sa sauce, le chimichurri, ne font pas que se nourrir. Ils retrouvent un moment leurs racines grâce à un plat emblématique du pays dont ils sont séparés.

Eric Navet, qui travaille à l'institut d'ethnologie de l'université Marc-Bloch, cite l'exemple des jeunes enfants sioux scolarisés dans les réserves, au début de ce siècle, et contraints de consommer à la cantine des plats et des produits totalement inconnus. « *Pour mon premier jour à l'école, on me donna à manger des haricots, et avec eux quelque chose de blanchâtre que je supposai être de la graisse de porc. Ce soir-là,*



quand je suis rentré à la maison, mes parents ont dû ouvrir la fenêtre. Ils disaient que je ramenaient un air qui n'était pas bon... », raconte l'un d'entre eux.

Ce numéro accorde une grande importance au phénomène mon-

dial du fast-food. Celui-ci est relativement récent. « *C'est en 1948 que les frères Mac et Ric Donalds, des Américains d'origine écossaise, ont conçu l'idée du « Speedy Service System » : des hamburgers vendus 15 cents à des familles pauvres, servis sans couverts et sans assiette, dans des cartons et des sacs en papier. L'histoire raconte que pour aller plus vite, les serveurs se déplaçaient en patins à roulettes* », écrit la sociologue strasbourgeoise Monique Dubinsky-Titz. C'est la vitesse, autant, sinon plus, que le produit, qui définit ce type de restauration. Une étude menée à Strasbourg même, montre la faible convivialité des lieux. C'est à l'extérieur, et non à l'intérieur des établissements, que s'attardent pour bavarder les jeunes qui les fréquentent.

La *Revue des sciences sociales* ne cite qu'en passant le combat mené par José Bové contre Mac Donald's et la malbouffe. Les adversaires les plus résolus de la formule hamburger-frites-sodas, censée détruire les particularismes culinaires régionaux et nationaux, sont invités à lire le *Petit manuel antiMcDo à l'usage des petits et des grands*, de Paul Ariès. Plus triste encore, l'étude sur le four à micro-ondes, « *clean, technique, mais point trop, sans feu certes, mais sans l'alchimie de la cuisson qu'on contrôle et surveille du nez et de la cuillère, sans parfum aussi, hélas ! Un outil de la postcuisine pour personne seule, en somme* ». Il est pourtant désormais présent dans plus de la moitié des cuisines françaises.

Dominique Dhombres

DANS LA PRESSE

RTL

Alain Duhamel

■ L'affaire Méry ressemble de plus en plus à un mauvais thriller politique américain, ces best-sellers de vacances glauques à souhait dont on tire des films noirs, noirs pour les hommes politiques, noirs pour la démocratie, noirs pour les pouvoirs. (...) La moindre des choses serait de savoir au plus vite si la cassette est authentique, si elle a pu être manipulée, si elle a pu être réalisée sous contrainte, si elle est étayée par des preuves écrites ; c'est aussi de savoir dans quelles conditions exactes Dominique Strauss-Kahn a pu être le

destinataire de cette cassette, s'il en a pris ou non connaissance, si elle a fait l'objet ou pas d'échanges de services. En attendant, Jacques Chirac voulait incarner la réduction de la fracture sociale et une approche humaine de la politique, Lionel Jospin voulait personifier la rupture franche avec ces mœurs déléteries : dans les deux cas, c'est raté.

FRANCE-SOIR

Jean-Luc Mano

■ La politique n'a jamais été un long fleuve tranquille, mais, ces jours-ci, elle a pris l'aspect d'un torrent de boue. Ce n'est plus le feuilleton récurrent des affaires mais un véritable polar d'Etat.

Une intrigue ordinaire puisqu'il s'agit toujours et encore du financement illicite des partis politiques à l'époque où, dans ce domaine, rien n'était licite. Un casting inouï puisqu'il met en scène les plus hautes personnalités du pays. Une accumulation de coups tordus et de rebondissements à couper le souffle.

THE INTERNATIONAL HERALD TRIBUNE

John Vinocur

■ C'était censé être la saison des Français, une période au cours de laquelle les aspirations nationales se rapprocheraient de la réalité : une vie politique modernisée et réformée, une économie qui don-

ne l'exemple par sa croissance rapide et le renforcement de son rôle de leader des pays européens. Au lieu de cela, une série d'événements en moins de trente jours, qui ont culminé dimanche avec un absentisme massif lors d'un référendum sur la réduction du mandat présidentiel, ont mis à nu les travers de la vie politique économique et sociale. Au lieu de la confiance et de l'harmonie attendues, la France connaît actuellement un troublant décrochage entre ses citoyens et les dirigeants politiques de tous les partis, des accusations de scandale politique au plus haut niveau, et, apparemment, un renversement de la tendance économique.

SUR LA TOILE

NETÉCONOMIE

■ Le site américain Pseudo.com, pionnier de la diffusion de programmes vidéo sur Internet, a fermé définitivement, faute de repreneur. En trois ans, Pseudo n'avait jamais été bénéficiaire.

PRESSE EN LIGNE

■ Le magazine de cinéma *Repérages* a ouvert un site qui fournira un complément multimédia (audio et vidéo) au magazine-papier, et publiera chaque semaine des articles et dossiers originaux. Il est hébergé par le portail Lesite.fr, qui regroupe différents magazines de musique et d'art contemporain. www.lesite.fr/reperages

■ *Vogue Paris* inaugure le 25 septembre son nouveau site de mode, en français et en anglais. www.vogueparis.com

DROIT DU TRAVAIL

■ Le syndicat CFDT publie sur son site Web un jeu interactif permettant aux « salariés-internautes de tester leurs connaissances en matière de droit du travail ». Il est proposé en deux versions, « secteur privé » et « secteur public ». www.cfdt.fr

www.pravda.com.ua

Le directeur d'un webjournal ukrainien d'opposition a disparu mystérieusement

L'ÉQUIPE d'*Ukrainskaïa Pravda*, « premier journal ukrainien d'opposition publié uniquement sur Internet », se mobilise pour retrouver son directeur, Géorgui Gongadzé, trente et un ans, disparu dans des circonstances toujours non éclaircies le 16 septembre dernier, à Kiev : « *A 22 h 20, il a pris le chemin de son domicile où l'attendaient son épouse et ses deux jumelles de trois ans. Depuis, il n'est pas rentré* », annoncent ses collègues qui ne veulent pas perdre l'espoir de le revoir, alors que les plus pessimistes voient en lui une nouvelle victime de la violence contre les médias qui règne dans le pays.

Premiers à avoir donné l'alerte, les journalistes d'*Ukrainskaïa Pravda* ont lancé un appel vibrant aux internautes : « *Dupliquez sa photo, distribuez-la à votre famille, à vos amis, à vos voisins ! Cherchez Géorgui Gongadzé partout où vous le pouvez !* » Désormais, le site se fait quotidiennement l'écho des actions entreprises : appels à témoins, conférences de presse, lettres et pétitions aux autorités... Depuis le



déclenchement de l'affaire, l'influence d'*Ukrainskaïa Pravda* ne cesse de croître : répondant à son appel, des professionnels de la presse ont défilé le 23 septembre, dans les rues de Kiev, sous le slogan « *Qui sera le suivant ?* ». Les principaux médias d'opposition se mobili-

sent à leur tour et s'engagent à « *poursuivre les recherches jusqu'à ce que Géorgui soit retrouvé* ».

Fondé au printemps dernier par une équipe de jeunes enthousiastes, ce journal en ligne, dont le nom est un clin d'œil ironique à la célèbre *Pravda* moscovite, s'est rapide-

ment imposé auprès des internautes locaux par le style incisif et direct de ses articles : « *C'est une tentative pour percer la crasse qui s'est accumulée sur notre société. Une façon d'exercer notre métier - écrire ce que l'on voit et ce que l'on ressent - même si dans l'Ukraine "démocratique" d'aujourd'hui, cela est pratiquement impossible* », écrivait Géorgui Gongadzé lors du lancement de son site. « *Internet n'est pas encore réglementé, ici la liberté de parole existe encore* », ajoute Alena Pritula, rédactrice en chef du journal qui emploie désormais une dizaine de rédacteurs à temps plein.

Ukrainskaïa Pravda est d'autant plus dérangeant qu'en plus de ses propres articles, il s'est lancé dans la publication de textes écrits par des journalistes extérieurs, qui n'ont pas pu paraître dans la presse classique pour cause de censure. Le logo du journal, une silhouette de Don Quichotte, est en passe de devenir une image familière pour tous les internautes d'Ukraine.

Alexandre Lévy

Christian Colombani

Feuilleton en vrai par Luc Rosenzweig

TRISTE DESTIN que celui des *Misérables*, ce feuilleton en quatre épisodes qui allait, disait-on, assoier encore plus la suprématie de TF1 en terme d'audience à l'orée de cette nouvelle saison. D'épisode en épisode, on y croyait moins et le dernier fut, de loin, le plus mauvais, frisant même le ridicule avec ce chapeau de Javert flottant sur la Seine après que le policier fut allé se noyer, entrant dans l'eau comme un pantin mécanique. Oubliions. D'autant plus qu'en matière de feuilleton les amateurs sont servis ces derniers jours, avec les développements, péripéties, rebondissements et coups de théâtre de l'affaire Méry. Son budget n'a pas à rougir devant celui de l'adaptation de l'œuvre de Victor Hugo, puisque l'on parle de 250 millions de francs de deniers publics qui auraient été consacrés à sa réalisation.

Là, nous ne regrettons qu'une chose, c'est de ne pouvoir suivre ce chef-d'œuvre en même temps sur toutes les chaînes, car ce qui différencie le feuilleton pour de vrai de celui pour de faux, c'est que personne n'en a le monopole. Nous nous portâmes vers TF1 pour nous en repaître. L'évocation de cette énorme affaire dans le journal de PPD fut aussi complète et aussi honnête qu'on peut l'être dans une affaire où les protagonistes ne le sont pas toujours.

Nous voudrions cependant souligner, à cette occasion, comment un traitement « image » d'un sujet peut influencer le jugement que l'on peut porter sur un événement ou une personne. L'affaire étant pour le moins compliquée, il fallait un peu de temps pour l'expliquer au téléspectateur, avec des images projetées pendant cet exposé. Or, les archives ne dispo-

saient que de peu de plans du héros du jour, DSK, qui ne soit pas en train de parler. On projeta donc au ralenti quelques scènes de sortie de conseil des ministres, où on le voyait sourire aux caméras, ou prendre congé de ses collègues.

Le ralenti est lié, dans les habitudes de l'information télévisée, à des affaires louches que l'on a pu saisir au vol, à l'insu de la personne concernée. Disons que cela n'a pas contribué à la défense de DSK...

Pour le reste, on a pu voir les signes annonciateurs du grand lâchage de l'ancien grand argentier par les hiérarques de sa maison mère, le PS. Le plus explicite a été Bertrand Delanoë, candidat socialiste à la mairie de Paris. Quand on commence sa phrase par « *Dominique est un ami, mais...* », cela veut dire que le verbe *être* passera bientôt du présent à l'imparfait.

Abonnez-vous au Monde pour seulement 173^F par mois

Bulletin à compléter et renvoyer accompagné de votre relevé d'identité bancaire ou postal à : LE MONDE, Service Abonnements - 24, avenue du Général-Leclerc - 60646 Chantilly Cedex

Oui, je souhaite recevoir *Le Monde* pour 173^F (26,37€) par mois par prélèvement automatique.

M. Mme Prénom : Nom :

Adresse :

Code postal : [] [] [] [] [] [] Localité :

Offre valable jusqu'au 31/12/2000 en France métropolitaine pour un abonnement postal. 001MQPA1

Autorisation de prélèvements

J'autorise l'établissement teneur de mon compte à effectuer sur ce dernier les prélèvements pour mon abonnement au journal *Le Monde*.

Je resterai libre de suspendre provisoirement ou d'interrompre mon abonnement à tout moment.

Date :

Signature : []

IMPORTANT : merci de joindre un relevé d'identité bancaire ou postal, à votre autorisation. Il y en a un dans votre chéquier.

N° NATIONAL D'ÉMETTEUR N° 134031	ORGANISME CRÉANCIER : LE MONDE 21 bis, rue Claude-Bernard 75242 Paris Cedex 05		
TITULAIRE DU COMPTE À DÉBITER			
Nom			
Prénom			
N°rue			
Code postal [] [] [] [] [] [] Ville			
NOM ET ADRESSE DE L'ÉTABLISSEMENT DU COMPTE À DÉBITER (votre banque, CCP ou Caisse d'épargne)			
N°rue			
Code postal [] [] [] [] [] [] Ville			
DÉSIGNATION DU COMPTE À DÉBITER			
Code Etablissement	Code Guichet	N° de compte	Clé RIB

Pour tout renseignement concernant le portage à domicile, le prélèvement automatique, les tarifs d'abonnement, etc : Téléphonez au 01.42.17.32.90 de 8h30 à 18h du lundi au vendredi.

Pour un changement d'adresse ou une suspension vacances, un numéro exclusif : 0 803 022 021 (0,99^{FRS}/min)

"Le Monde" (USPS-0009729) is published daily for \$892 per year "Le Monde" 21, bis, rue Claude-Bernard 75242 Paris Cedex 05, France, periodicals postage paid at Champlain N.Y. US, and additional mailing offices, POSTMASTER: Send address changes to IMS of N.Y. Box 15-18, Champlain N.Y. 12919 1518

Pour les abonnements souscrits aux USA : INTERNATIONAL MEDIA SERVICE, Inc. 3330 Pacific Avenue Suite 404 Virginia Beach VA 23451-2983 USA - Tél. : 800-428-30-03

GUIDE TÉLÉVISION

MAGAZINES

- 18.30 Paris-Sydney. Eurosport
- 18.30 et 21.30 L'Invité de PLS. LCI
- 19.00 L'Or de Sydney. France 2
- 19.00 Archimède. Arte
- 19.30 et 0.55 Rive droite, rive gauche. Paris Première
- 21.00 Le Gai Savoir. Les impertinents. Paris Première
- 23.00 Alors, heureux ? Né sous « X » ou l'accouchement dans le secret. Le somnambulisme. France 2
- 0.10 Nouveauté. Paris Première
- 0.20 Capital. Des succès incroyables ! M 6

DOCUMENTAIRES

- 20.15 Reportage. e-milliardaire. Arte
- 20.30 Les Splendeurs naturelles de l'Afrique. [2/12]. Planète
- 20.45 Thema. Picasso. Treize journées dans la vie de Pablo Picasso [1, 2 et 3/3]. Arte
- 21.25 Des gens pas ordinaires. Planète
- 21.25 Le Rêve américain. [5/5]. Odyssee
- 22.00 Claude Lévi-Strauss. [4/6]. Histoire
- 22.20 La Quête du futur. [12/22]. Planète
- 22.45 Un cri d'outre-tombe, le massacre de Srebrenica. Planète
- 22.45 Allô Moscou, ici Mir. Odyssee
- 23.45 L'Honneur perdu des Dominicis. Odyssee

fr Monde TELEVISION

LA CINQUIÈME

14.40 Chroniques de la justice ordinaire
 Dans cette première des quatre « Chroniques de la justice ordinaire » proposées, chaque mardi, sous la direction du chroniqueur judiciaire Paul Lefèvre, nous partons à la découverte du juge de paix. Ce sera ensuite au tour du procureur, du juge aux affaires familiales et enfin du juge des enfants de voir leurs portraits traités avec le même parti pris, opportun dans ce domaine complexe qu'est le système judiciaire, mieux faire

SPORTS EN DIRECT

- 18.00 Football. Coupe de l'UEFA (1^{er} tour) Match retour : Bordeaux - Lierse. Canal +
- 20.40 Football. Ligue des champions (1^{re} phase, 2^e match). Canal + vert
- 20.45 Football. Ligue des champions (1^{re} phase, 3^e journée) Groupe F : Paris-SG - Bayern Munich. Canal +

MUSIQUE

- 20.00 Concerto pour trompette. Œuvre de Loussier. Par l'Orchestre symphonique de Munich, dir. Jean-Pierre Wallez. Mezzo
- 21.00 450^e anniversaire de l'Orchestre national de Dresde. Dir. Giuseppe Sinopoli. Muzzik
- 23.10 Buddy Guy Big Band. En 1997. Muzzik

TÉLÉFILMS

- 21.20 Nana. Alberto Negrin [2/2]. RTBF 1
- 22.40 Un témoin pour cible. Douglas Jackson. O. M 6

SÉRIES

- 22.30 Ally McBeal. One Hundred Tears Away (v.o.). O. Téva
- 23.25 Taxi. One Punch Banta (v.o.). Série Club
- 23.45 The Practice. Sur le fil du rasoir (v.o.). O. Série Club



JO EN DIRECT

- 10.30 JO de Sydney. Boxe (quarts de finale) OU Handball masculin (quarts de finale). Canal +
- 10.30 Handball masculin. Quarts de finale. Canal + vert
- 11.00 Football masculin. Demi-finales. Canal + - Eurosport
- 12.00 Boxe. Quarts de finale welters, moyens, lourds. Canal + vert
- 12.30 Handball masculin. Quarts de finale. Canal +
- 12.50 En alternance. Boxe (quarts de finale) ; Handball masculin (quarts de finale) ; Softball (finale) ; Football masculin (demi-finales). France 3
- 13.15 Football masculin. Demi-finales. Canal +
- 1 4.00 Boxe. Quarts de finale. Canal +
- 14.00 Volley-ball féminin. Quarts de finale. Canal + vert
- 23.15 En alternance. Canoë-kayak (sprint K1 500 m M) ; Hockey M (matches de classement) ; Taekwondo (- de 49 kg D et - de 58 kg M) ; Lutte gréco-romaine (130 kg, 69 kg et 85 kg M, 58 kg D, quarts et demi-finales) ; Water-polo M. France 3
- 23.30 Canoë-kayak. Sprint (K1 500 m dames et messieurs, sprint C1 messieurs). Canal + vert
- 0.00 Canoë-kayak. Sprint K1 500 m dames. Eurosport
- 1.30 En alternance. Canoë-kayak (épreuves D et M) ; Water-polo M ; Athlétisme (qualif. D et M) ; Hockey (poules dames et matchs de classement) ; Tennis (simple D et double M, finale ; simple M et double D, 3^e place) ; Voile (épreuves D et M) ; Boxe (quarts) ; Base-ball (3^e place) ; Volley-ball M (quarts) ; Taekwondo (repêchages) ; Basket D. France 2
- 1.40 Athlétisme. Lancer et course. Canal +
- 1.45 Cyclisme. Route. Course en ligne messieurs. Canal + vert - Eurosport - Canal +
- 3.00 Lutte gréco-romaine. Demi-finales. Canal + vert
- 3.30 Volley-ball masculin. Quarts de finale. Canal + vert

FILMS

- 14.05 Charulata ■■ Satyajit Ray (Inde, 1964, N., v.o., 115 min) O. Ciné Classics
- 15.35 Un frisson dans la nuit ■■ Clint Eastwood (Etats-Unis, 1971, v.o., 100 min) O. Ciné Cinémas 1
- 17.15 Francisca ■■ Manoel de Oliveira (Fr. - Port., 1981, v.o., 160 min) O. Ciné Cinémas 1
- 17.45 Jamais le dimanche ■ Jules Dassin (Grèce, 1959, N., v.o., 100 min) O. Cinétoilette
- 18.35 Les Yeux sans visage ■■ Georges Franju (Fr. - It., 1959, N., 85 min) O. Ciné Classics
- 18.45 L'Homme des hautes plaines ■■ Clint Eastwood (Etats-Unis, 1972, v.o., 100 min) O. Ciné Cinémas 3
- 18.50 Uranus ■■ Claude Berri (France, 1990, 100 min) O. Ciné Cinémas 2
- 21.00 Les Cracks ■■ Alex Joffé. Avec Bourvil, (France, 1967, 100 min) O. Cinétoilette
- 22.10 Adieu ma concubine ■■ Chen Kaige (Hongkong, 1993, 170 min) O. Cinéstar 1
- 22.25 La Prisonnière espagnole ■■ David Mamet (EU, 1997, v.o., 110 min) O. Ciné Cinémas 1
- 22.25 Un frisson dans la nuit ■■ Clint Eastwood (Etats-Unis, 1971, 100 min) O. Ciné Cinémas 2
- 22.45 Sept ans de réflexion ■■ Billy Wilder (Etats-Unis, 1955, v.o., 105 min) O. Ciné Cinémas 3
- 23.55 Carnival of Souls ■■ Harold «Herk» Harvey (Etats-Unis, 1962, N., v.o., 75 min). Arte
- 1.50 Kafka ■■ Steven Soderbergh (Etats-Unis, 1991, N., v.o., 100 min) O. Ciné Cinémas 3



PROGRAMMES

TÉLÉVISION

- TF 1
- 17.35 Sunset Beach.
- 18.25 Exklusif.
- 19.05 Le Bigdil.
- 20.00 Journal, Tiercé, Météo.
- 20.55 Taxi Film. Gérard Pirès O.
- 22.35 Le Temps d'un tournage.
- 22.40 Ciel mon mardi !
- 0.55 Les Rendez-vous de l'entreprise.
- 1.25 Football.
- FRANCE 2
- 16.50 Des chiffres et des lettres.
- 17.15 et 22.55 Un livre.
- 17.20 JAG.
- 18.15 Les Marches olympiques.
- 18.55 Un gars, une fille.
- 19.00 L'Or de Sydney.
- 19.45 Boomerang.
- 20.00 Journal, Météo.
- 20.50 Le Client Film. Joel Schumacher O.
- 23.00 Alors, heureux ? Né sous « X » ou l'accouchement dans le secret. Le somnambulisme.
- 1.05 Journal, Météo.
- 1.30 JO de Sydney.
- FRANCE 3
- 17.50 C'est pas sorcier.
- 18.15 Un livre, un jour.
- 18.20 Questions pour un champion.
- 18.50 Le 19-20 de l'information, Météo.
- 20.05 Tout le sport.
- 20.15 Le Journal des Jeux.
- 20.50 Questions pour un champion. Les Masters de bronze.
- 22.40 Météo, Soir 3.
- 23.15 JO de Sydney.

FRANCE 3

- 17.50 C'est pas sorcier.
- 18.15 Un livre, un jour.
- 18.20 Questions pour un champion.
- 18.50 Le 19-20 de l'information, Météo.
- 20.05 Tout le sport.
- 20.15 Le Journal des Jeux.
- 20.50 Questions pour un champion. Les Masters de bronze.
- 22.40 Météo, Soir 3.
- 23.15 JO de Sydney.
- CANAL +
- 16.35 Les Infortunes de la beauté Film. John Luff O.
- 18.00 Football. Coupe de l'UEFA. Bordeaux - Lierse.
- 20.00 Le Journal.
- En clair jusqu'à 20.45
- 20.45 Football. Ligue des champions. Paris-SG - Bayern Munich.
- 22.45 Football. Résumé.
- 0.00 Very Bad Things ■■ Film. Peter Berg (v.o.) O.
- 1.40 JO. Athlétisme.

ARTE

- 19.00 Archimède.
- 19.45 Météo, Arte info.
- 20.15 Reportage. e-milliardaire.
- 20.40 Thema. Picasso. 20.45 Treize journées dans la vie de Pablo Picasso [1/3] Du jeune génie barcelonais à l'inventeur du cubisme 21.50 [2/3] Des ballets russes à l'Occupation puis à la Libération de la France. 23.00 [3/3] De l'artiste engagé au triomphe du mythe et à la mort solitaire d'un génie.
- 23.55 Carnival of Souls ■■ Film. Harold « Herk » Harvey (v.o.).
- 1.10 L'Age des possibles. Film. Pascale Ferran.
- M 6
- 17.35 L'Immortelle.
- 18.30 Dharma & Greg.
- 19.00 Charmed.
- 19.50 I-minute, le Six Minutes, Météo.
- 20.05 Notre belle famille.
- 20.40 E = M 6 découverte.
- 20.50 Fantômes se déchaînent Film. André Hunebelle O.
- 22.40 Alors, heureux ? Né sous « X » ou l'accouchement dans le secret. Le somnambulisme. Téléfilm. Douglas Jackson O.
- 0.20 Capital. Des succès incroyables !

RADIO

FRANCE-CULTURE

- 19.30 In vivo. Le médicament [4/4].
- 18.20 Questions pour un champion. de Frédéric Barbe.
- 22.12 Multipistes.
- 22.30 Surpris par la nuit.
- 0.05 Du jour au lendemain. Jean-Pierre Milovanoff (Auréline).

FRANCE-MUSIQUES

- 19.07 A côté de la plaque.
- 20.00 Un mardi idéal. Concert donné par l'Ensemble 6 1/2, le Quatuor Ysaye, Alexandre Tharaud.
- 22.30 Jazz, suivez le thème. Just in Time.

RADIO CLASSIQUE

- 20.40 Les Rendez-vous du soir. L'année 1842. Œuvres de Verdi, Chopin, Cherubini, Onslow, Berwald, Glinka, R. Schumann.
- 22.40 Barbara, une vie en musique. Œuvres de Barbara, Chopin, Thiriet, Beethoven, Fauré.

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

- 18.15 Ce qui fait débat. France : L'argent ne se cache plus. TV 5
- 20.50 Ce qui fait débat. Prisons, comment s'en sortir ? Invités : Christine Boutin ; Pierre Botton ; Véronique Vasseur ; Thierry Lévy ; Elisabeth Cons ; Julien Dray ; Jean-Louis Dumas. France 3
- 20.55 Du casse des banques au viol des puces. Forum
- 21.55 Chagall ou la poésie des couleurs. Forum
- 23.00 Et l'Homo Erectus envahit la Terre. Forum

MAGAZINES

- 15.30 Planète animal. La saison du guépard. TMC
- 17.00 Les Lumières du music-hall. Yvonne Printemps. Eddie Constantine. Paris Première
- 18.50 Nulle part ailleurs. Invités : Raymond Forni ; Bernard Girardeau. Canal +
- 22.35 Ça se discute. A quel âge faut-il couper le cordon ? France 2

DOCUMENTAIRES

- 18.05 Médecine traditionnelle en Asie. [5/7]. Vietnam. Planète
- 18.10 Les Secrets du sommeil. [3/3]. Odyssee
- 18.30 L'Actors Studio. Sally Field. Paris Première
- 19.05 Le Rêve américain. [5/5]. Ne jamais renoncer. Odyssee
- 20.15 Reportage. Ritaine, enfants en danger ! Arte
- 21.00 Histoires secrètes de la deuxième guerre mondiale. [18/26]. Ils volaient pour la Chine. Histoire
- 21.25 Le Grand Jeu, URSS / USA : 1917-1991. [4/6]. 1954-1964 : Printemps précoce. Planète
- 22.25 L'Affaire Spaggiari. Planète
- 23.10 Une semaine au planning familial. Canal +
- 0.50 Des gens pas ordinaires. Planète

SPORTS EN DIRECT

- 20.45 Football. Ligue des champions. Valence - Lyon. TF 1

DANSE

- 19.35 Le Chant du rossignol. Chorégraphie de Pavel Smok. Musique d'Igor Stravinsky. Par le ballet de chambre de Prague. Muzzik

fr Monde TELEVISION

M 6

20.50 Le Lycée
 Cette nouvelle série, qui prend le relais de « Police district », a pour cadre un lycée de la banlieue parisienne. Contrairement aux séries pour adolescents (« Hartley cœurs à vif », « Dawson »), où les élèves sont au centre des intrigues, l'intérêt se focalise ici sur les enseignants. Malgré certaines scènes très réalistes, le tableau est tellement exagéré que l'ensemble perd en crédibilité.

MUSIQUE

- 17.20 Beethoven. Sonate n° 27 en mi mineur, opus 109. Georges Pludermacher, piano. Mezzo
- 17.30 Solti dirige Prokofiev. Suite opus 64 de Roméo et Juliette. Par l'Orchestre symphonique de la Radio bavaroise. Muzzik
- 18.00 Intégrale Chopin. Mezzo
- 19.25 Ruben Gonzales. Vence, 1999. Mezzo
- 21.45 Musica. La Veuve joyeuse. Par l'Orchestre de l'Opéra national de Paris, dir. Armin Jordan. Arte
- 22.20 David Bowie en concert. New York 1997. Paris Première
- 22.55 Haydn. Concerto pour piano et orchestre en ré majeur n° 11. Avec Paul Badura-Skoda, piano. Par l'Orchestre de la Suisse italienne, dir. Frans Brüggen. Mezzo
- 23.15 Schubert. Impromptu n° 4, opus 90. Enregistré en 1973. Arthur Rubinstein, piano. Mezzo
- 1.00 Brahms. Requiem allemand. Avec Barbara Hendricks, soprano ; Renato Bruson, baryton. Par l'Orchestre de la Suisse italienne et les chanteurs de la Société des amis de la musique de Vienne, dir. Bruno Amaducci. Muzzik

THÉÂTRE

- 22.55 Le Faiseur. Pièce de Balzac. Mise en scène. Michel Galabru. TMC

TÉLÉFILMS

- 20.45 Au-delà de la décence. Jorge Montesi. RTL 9
- 22.30 L'homme que j'aime. Stéphane Giusti. O. Téva
- 23.45 Le Cauchemar de Joanna. Colin Bucksey. O. M 6

SÉRIES

- 19.00 Les Anges du bonheur. Le moment de vérité. O. Téva
- 20.30 Quai n° 1. Panique sur la gare. Festival
- 20.40 Homicide. Simple strangulation. O. Série Club
- 20.45 La Part du diable. 13^{ème} RUE
- 20.50 Le Lycée. Le plus beau métier du monde. Affaires de femmes. M 6
- 22.35 New York District. La main de Dieu (v.o.). Dans les brumes du secret (v.o.). 13^{ème} RUE
- 22.45 Cop Rock. No Noose Is Good Noose (v.o.). O. Canal Jimmy
- 22.55 Ally McBeal. Je le connais par cœur. O. M 6
- 23.45 The Practice. Dans l'arène (v.o.). O. Série Club

CANAL+

23.10 Une semaine au Planning familial
 L'énorme travail effectué par les centres du Planning familial - association née clandestinement en 1956 sous le nom de La Maternité heureuse dans le but d'obtenir pour les femmes le droit de choisir d'avoir ou non des enfants - est méconnu. Pendant une semaine, Marion Lary s'est intéressée au centre de Villepinte (Seine-Saint-Denis). Finement mené et utile.



JO EN DIRECT

- 5.00 Cyclisme. Route. Course en ligne messieurs. Canal+ - Eurosport
- 5.15 Tennis. Simple dames. Canal + vert
- 6.00 Basket féminin. Finale. Canal +
- 6.30 En alternance. Basket féminin (quarts de finale) ; Hockey sur gazon messieurs (qualif.) ; Athlétisme : 100 m haies D (demi-finales et finale à 11.10 ; 1 500m M (demi-finales) ; 200 m D (séries) et 200 m M (séries) ; 11.20 800 m M finale ; 12.10 400 m Haies M finale ; 12.30 400 m Haies D finale ; 5000 m M (séries). France 3
- 6.45 Volley Masculin. Quarts de finale. Canal +
- 8.30 Lutte gréco-romaine. Finales des 130 kg, 58 kg, 69 kg, 85 kg. Canal+ - Eurosport
- 9.30 En alternance. Water-polo (1^{er} tour M) ; Baseball (finale) ; Boxe (quarts de finale des poids Mouches, plumes, mi-moyen, moyen, lourd et super lourd) ; Taekwondo (3^e place et finale dames et messieurs) ; Basket Féminin (quarts de finale dont France - Corée du Sud). France 2
- 9.30 Volley masculin. Quarts de finale. Canal + vert
- 10.30 Boxe. Quarts de finale. Eurosport
- 11.00 Basket féminin. Quarts de finale. Canal +
- 11.15 Boxe. Quarts de finale. Canal + vert
- 11.30 Plongeon. 3 m dames (demi-finales). Eurosport
- 12.40 JO Sydney. Tennis (simple dames finale) ; Basket féminin (quarts de finale). Canal +
- 12.50 En alternance. Boxe (quarts de finale des poids Mouches, plumes, mi-moyen, moyen, lourd et super lourd) ; Taekwondo (- de 49 kg D et - de 58 kg M) ; Basket féminin (quarts de finale). France 3
- 13.30 Basket féminin. Quarts de finale. Canal + vert
- 23.10 En alternance. Equitation (saut d'obstacles par équipes mixte, 1^{er} tour) ; Hockey messieurs (demi-finales) ; Canoë-kayak (séries du sprint K 1 500 m M, K1 500 m M, K1 500 m D, K2 500 m M, C2 500 m M, K2 500 m D) ; Taekwondo (- de 49 kg D et - de 58 kg M, qualif.) ; Lutte libre (qualif. des - de 54 kg, - de 63 kg, - de 76 kg, - de 97 kg) ; Athlétisme (20 km marche dames finale). France 3
- 0.00 Canoë-kayak. Sprint. Eurosport - Canal + vert
- 1.05 En alternance. Athlétisme (20 km marche D) ; Plongeon (10 m dames finale ; 3 m messieurs finale) ; Volley Masculin (quarts de finale) ; Voile ; Handball (quarts de finale D) ; Tennis (finales des simple messieurs et double dames) ; Taekwondo (repêchages) ; Basket (quarts de finale messieurs). France 2
- 1.30 Equitation. Saut d'obstacles par équipes mixte (1^{er} tour). Canal + vert
- 1.45 Plongeon. Double synchronisé. Eurosport
- 4.00 Tennis. Double dames (finale). Canal +
- 4.00 Athlétisme. Canal + vert

FILMS

- 14.10 Chambre avec vue ■■ James Ivory (GB, 1985, 115 min) O. Cinétoilette
- 14.30 Amateur ■■ Hal Hartley (Etats-Unis, 1994, 105 min) O. Cinéfaz
- 14.50 Adieu ma concubine ■■ Chen Kaige (Hongkong, 1993, 165 min) O. Cinéstar 2
- 14.50 Les Démon de Jésus ■■ Bernie Bonvoisin (Fr., 1996, 115 min) O. Ciné Cinémas 3
- 15.05 Deadline at Dawn ■■ Harold Clurman (EU, 1946, N., v.o., 85 min) O. Ciné Classics
- 16.15 J'ai engagé un tueur ■■ Aki Kaurismäki (Finlande, 1990, 80 min) O. Cinéfaz
- 18.05 Charulata ■■ Satyajit Ray (Inde, 1964, N., v.o., 115 min) O. Ciné Classics
- 18.40 La Prisonnière espagnole ■■ David Mamet (Etats-Unis, 1997, 110 min) O. Ciné Cinémas 2
- 20.30 La Habanera ■■ Douglas Sirk (Allemagne, 1937, N., v.o., 100 min) O. Ciné Classics



- 20.45 Funny Games ■■ Michael Haneke. Avec Frank Giering, Susanne Lothar (Autriche, 1997, v.o., 110 min) O. Cinéfaz
- 21.00 La Chatte ■■ Henri Decoin (France, 1958, N., 110 min) O. Cinétoilette
- 22.10 Paramatta, baigne de femmes ■■ Dettel Sierck (All., 1937, N., v.o., 100 min) O. Ciné Classics
- 22.35 Petits meurtres entre amis ■■ Danny Boyle (Grande-Bretagne, 1994, v.o., 90 min) O. Cinéfaz



- 0.35 Secrets et mensonges ■■ Mike Leigh. Avec Timothy Spall, Phyllis Logan (GB, 1996, v.o., 140 min). Arte
- 0.35 Mais qui a tué Harry ? ■■ Alfred Hitchcock (Etats-Unis, 1955, v.o., 95 min) O. Cinétoilette
- 0.40 Martha, Frank, Daniel et Lawrence ■■ Nick Hamm (Grande-Bretagne, 1998, 90 min) O. Cinéstar 2
- 1.20 Sept ans de réflexion ■■ Billy Wilder (Etats-Unis, 1955, v.o., 100 min) O. Ciné Cinémas 3

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

- TF 1
- 14.45 Les Vacances de l'amour.
- 15.45 Cinq sur 5 !
- 16.40 Mission sauvetages.
- 17.35 Sunset Beach.
- 18.25 Exklusif.
- 19.00 Etre heureux comme.
- 19.05 Le Bigdil.
- 19.55 Hyper net.
- 20.00 Journal, Tiercé, Météo.
- 20.35 Football Ligue des champions. FC Valence - Lyon. 20.45 Coup d'envoi. En direct du Stade Gerland. 22.45 Les autres rencontres : Monaco - Sturm Graz ; Olympiakos - Heerenveen ; Galatasaray - Rangers ; Bayer Leverkusen - Real Madrid ; Spartak Moscou - Sporting ; Sparta Prague - Donetsk ; Arsenal - Lazio Rome.
- 0.30 Exklusif.
- FRANCE 2
- 15.50 Tiercé. A Amiens.
- 16.00 La Chance aux chansons.
- 16.50 Des chiffres et des lettres.
- 17.25 JAG O.
- 18.15 Les Marches olympiques.
- 18.55 Un gars, une fille.
- 19.00 L'Or de Sydney.
- 19.45 Boomerang.
- 19.55 et 20.50 Tirage du Loto.
- 20.00 Journal, Météo.
- 20.55 L'Institut. Série. Menteur ! O.
- 22.35 Ça se discute. A quel âge faut-il couper le cordon ?
- 0.40 Journal, Météo.
- FRANCE 3
- 14.52 Keno. En direct.
- 15.00 et 1.05 C'est mon choix.
- 16.00 MNK.
- 17.45 C'est pas sorcier.
- 18.15 Un livre, un jour.
- 18.20 Questions pour un champion.
- 18.50 Le 19-20 de l'info, Météo.
- 20.05 Tout le sport.
- 20.15 Le Journal des Jeux.
- 20.50 Ce qui fait débat. Prisons, comment s'en sortir ?
- 22.40 Météo, Soir 3.
- 23.10 JO de Sydney. En alternance. Equitation ; Canoë-kayak.

FRANCE 3

- 14.52 Keno. En direct.
- 15.00 et 1.05 C'est mon choix.
- 16.00 MNK.
- 17.45 C'est pas sorcier.
- 18.15 Un livre, un jour.
- 18.20 Questions pour un champion.
- 18.50 Le 19-20 de l'info, Météo.
- 20.05 Tout le sport.
- 20.15 Le Journal des Jeux.
- 20.50 Ce qui fait débat. Prisons, comment s'en sortir ?
- 22.40 Météo, Soir 3.
- 23.10 JO de Sydney. En alternance. Equitation ; Canoë-kayak.

CANAL +

- 15.50 Invasion planète Terre O.
- 16.30 Allons au cinéma ce week-end.
- 16.45 Les Tableaux de l'enfer. Téléfilm. Curt M. Faudon O.
- En clair jusqu'à 20.30
- 18.25 JO Soir.
- 18.50 Nulle part ailleurs.
- 20.30 Le Journal du cinéma.
- 21.00 Les Misérables. Film. Bille August O.
- 23.10 Une semaine au Planning familial.
- 0.00 Surprises.
- 0.10 Celebrity ■■ Film. Woody Allen (v.o.) O.

SIGNIFICATION DES SYMBOLES

- Les codes du CSA
- Tous publics
- Accord parental souhaitable
- Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans
- Public adulte
- Interdit aux moins de 16 ans
- Interdit aux moins de 18 ans
- Les cotes des films
- On peut voir
- A ne pas manquer
- Chef-d'œuvre ou classique
- Les symboles spéciaux de Canal +
- DD Dernière diffusion
- ◆ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants

LA CINQUIÈME/ARTE

- 16.00 Pi égale 3,14...
- 16.30 Les Ecrans du savoir.
- 17.55 Correspondance pour l'Europe.
- 18.25 Météo.
- 18.30 Le Monde des animaux.
- 19.00 Connaissance. Les Jeux à travers le monde. 6^e volet. Le lancer de boules en Frise, le « hornuss » en Suisse.
- 19.45 Météo, Arte info.
- 20.15 Reportage. Ritaine, enfants en danger !
- 20.45 Les Mercredis de l'Histoire. Le Palais du peuple de Berlin-Est.
- 21.45 Musica. « La Veuve joyeuse ». Opérette de Franz Lehár. Diffusé simultanément sur France-musiques.
- 23.55 Flash Back. BWV 170.
- 0.00 La Lucarne. La Vie, l'Automne.
- 0.35 Secrets et mensonges ■■ Film. Mike Leigh (v.o.).

M 6

Et Jean Tiberi rit par Pierre Georges

DANS *Le Parisien*, ce mardi matin, une photo extraordinaire : Jean Tiberi, notre bon maire de Paris, est absolument, définitivement, indécentement (?), prématurément réjoui. Les mains sur les revers de la veste, il pose, avantageux et souriant, soulagé et ravi. Très du genre « et alors ! ».

Tiberi outragé ! Tiberi brisé ! Tiberi martyrisé ! Mais Tiberi libéré ! Voilà comme on pourrait dire les choses si l'on avait quelque gaulliste sens de la dérision. Et il faut, en ces affaires, absolument garder le sens de la dérision et du ridicule pour ne pas désespérer définitivement de la nation.

Qui profite de la cassette ? Ne cherchez plus. Jean Tiberi rit, allitération gouléante. Il rit et il attend que son parti prenne un parti. Alors exclusion, ou suspension pour ce joueur majeur du Paris Saint-Gaulliste ? La commission de discipline doit se réunir ce mardi soir. Et il paraîtrait que les instances du RPR, avec la grande détermination et l'absolue prudence des moments historiques, opteraient plutôt pour une suspension provisoire et non encore définitive.

Comme le dit, avec un joli sens de la litote, Bernard Bled, secrétaire général de la mairie de Paris et père Joseph de cette estimable maison : « On observe que la main tremble au moment de planter le poignard dans le dos. » Propos rapporté par *Le Parisien* et qu'il faut, pour le mieux illustrer, rapprocher d'une autre déclaration du sulfureux arbitre des élégances et mœurs parisiennes. Ainsi s'exprimait Bernard Bled, dans le très joli et instructif portrait, intitulé « *Le Malin de Paris* » que

lui consacra *Libération*, lundi, sous la plume d'Antoine Guiral : il plaint, rapporte l'auteur, « ces centaines de malheureux, anciens ministres, députés ou que sais-je venus frapper à sa porte pour "manger" ».

Du Méry posthume dans le texte ? Non : du Bernard Bled, tout simplement. Bien réel, bien vivant, bien menaçant. Même école de pensée, même mairie, mêmes mœurs. Voilà peut-être pourquoi Jean Tiberi rit et peut rire, à se voir et se dire « blanc, plus que blanc » en toutes ces affaires. Il sait que les compagnons savent qu'il sait. Et cela désormais l'autorise à toutes les audaces. Y compris celle de ne même pas accorder l'aumône à ses pairs d'assister à l'audience disciplinaire le concernant pour insoumission électorale. Jean Tiberi a mieux à faire, ce mardi soir, qu'à se faire pendre et suspendre ailleurs : il y a un football au Parc des Princes et le maire de Paris va soutenir le PSG, le vrai.

Il a délivré, depuis des mois, à demi-mots, son message : « Excluez-moi, si vous l'osez ». Point. Et le RPR, quoi qu'il en ait, a ce caillou pointu au fond de la chaussure, ce maire qu'on ne saurait sans outrance qualifier de maire-chanteur mais qui ne cesse de chantonner sur son promontoire : « Je sais, j'y suis, j'y reste ».

Et cette petite chanson-là nous ramène évidemment au fond de l'affaire Méry, fort normalement occulté un moment par les égarements et folies strauss-kahniennes. Il faudra bien un jour, en ce jeu tordu, biseauté et de faux masques, qu'on s'intéresse autant au fond de la fameuse cassette qu'à ses errances détestables.

Première rencontre entre Ehoud Barak et Yasser Arafat depuis Camp David

Un tête-à-tête organisé sous la pression des Américains

JÉRUSALEM

de notre correspondant

Yasser Arafat et Ehoud Barak ne s'étaient pas parlé depuis la fin des entretiens de Camp David, il y a exactement deux mois. Après maintes tergiversations et, manifestement, avec peu d'enthousiasme, les deux hommes se sont à nouveau rencontrés, lundi 25 septembre, dans la nuit, pour un entretien de deux heures. Afin d'exprimer une chaleur qui, aujourd'hui, n'est pas la caractéristique dominante de leurs relations, la réunion s'est tenue au domicile privé du premier ministre israélien, à Kohav Yaïr, au nord de Tel-Aviv.

Y assistaient, côté israélien, le ministre des affaires étrangères, Shlomo Ben Ami, l'ancien chef d'état-major aujourd'hui ministre du tourisme, Amnon Lipkin-Shahak, le conseiller pour les affaires de sécurité et ancien chef du Mossad, Dany Yatom, l'ancien chef adjoint du service de la sécurité intérieure (Shin Beth), Israël Hasson, et l'avocat Gilad Sher. Yasser Arafat était entouré du président du Conseil législatif palestinien, Ah-

med Qorëi (Abou Alaa), et de trois autres négociateurs, Mahmoud Abbas (Abou Mazen), Saëb Erakat et Nabil Abou Roudeïneh. Ils ont tous participé, à Oslo, Stockholm ou Camp David, aux diverses étapes des pourparlers israélo-palestiniens.

RÉDUIRE LES DIVERGENCES

MM. Barak et Arafat ne tenaient pas leur rencontre pour indispensable, chacun estimant que le « manque de souplesse » de l'autre la rendait superflue. Mais les pressions américaines et l'insistance de certains de leurs collaborateurs les ont convaincus de faire un geste, pour affirmer qu'en dépit des difficultés les négociations continuent. Dans un communiqué convenu, les deux dirigeants, qui s'interdisent de donner « tout détail supplémentaire », s'engagent « à déployer tous les efforts et à exploiter toutes les possibilités de parvenir à un accord ».

Il en sera à nouveau question lors des discussions qui doivent s'ouvrir dans les prochaines heures aux Etats-Unis, où se sont rendus

une bonne partie des participants palestiniens et israéliens du sommet de Kohav Yaïr. Ces derniers entretiens n'étaient, eux non plus, pas prévus. Mais la difficulté dans laquelle se trouvent les Américains, tiraillés entre les appréciations divergentes des Israéliens et des Palestiniens, d'abord de rédiger le document de synthèse résumant les résultats du sommet de Camp David, puis de faire les propositions permettant de réduire les divergences, a provoqué cette nouvelle réunion. Les participants examineront notamment la question de Jérusalem et des lieux saints – en particulier le mont du Temple/Esplanade des mosquées –, aujourd'hui principales pierres d'achoppement du processus de paix.

Le blocage est tel que certains suggèrent de négocier un accord de paix en laissant la question entre parenthèses, renvoyée à des négociations futures entre Israël et l'Etat palestinien qui reste à proclamer.

Georges Marion

Brusque rebond de l'euro face au dollar et au yen

L'EURO a brusquement progressé, mardi matin 26 septembre, peu après l'ouverture de la séance. Alors qu'elle était restée relativement stable, la veille, la monnaie unique est remontée jusqu'à 0,8789 dollar. Face à la devise nipponne, l'euro s'est apprécié très rapidement, passant de 93,65 yens à 94,24 yens. Même si aucune intervention des banques centrales n'a été directement observée, les opérateurs vivent dans la crainte d'une nouvelle action concertée des grands instituts d'émission. Ils sont également rendus nerveux par la perspective du référendum au Danemark, jeudi 28 septembre, sur l'adhésion du pays à l'Union monétaire.

Lundi 25 septembre, Jean-Claude Trichet, le gouverneur de la Banque de France, avait déclaré : « Nous avons le sentiment au conseil de la Banque centrale européenne, et cela est partagé par les autorités monétaires des autres pays du G7, que l'euro atteint un niveau d'appréciation qui ne correspond absolument pas aux données fondamentales. »

Protestations après l'agression de l'écrivain Maurice Rajsfus

L'ÉCRIVAIN et historien Maurice Rajsfus a été agressé, samedi 23 septembre, lors d'un Salon du livre à Nancy. Deux hommes masqués lui ont jeté de la sauce tomate, avant de lancer des tracts signés d'une croix celtique, dénonçant les « communistes assassins ». Ancien président de Ras l'Front, auteur de nombreux livres sur Vichy, Maurice Rajsfus avait fait l'objet de menaces de la part de l'extrême droite, au cours du même Salon, il y a deux ans. Des écrivains présents ont protesté contre cette agression. « De tels comportements sont inadmissibles », écrivent Yves Courrière, Patrick Rambaud, Pierre Miquel, Claude Villers, etc. Son éditeur, Le Cherche-Midi, s'associe à cette protestation en estimant qu'il s'agit d'« une attaque contre la liberté d'expression ».

DÉPÊCHES

■ **CONSOMMATION** : les dépenses de consommation des ménages en produits manufacturés, corrigées des effets de jours ouvrables et des variations saisonnières, ont progressé de 1,4 % en juillet et se sont repliées de 2,3 % en août. Les chiffres de l'Insee, publiés mardi 26 septembre, montrent un retrait sur les deux mois d'été des achats d'automobiles. De juin à août, fait-on valoir à Bercy, les dépenses de consommation en produits manufacturés ont progressé de 1,6 % par rapport aux trois mois précédents. Selon le ministère, à fin août, ces chiffres donnent à la France un acquis de croissance (c'est-à-dire si en septembre elles étaient stables) de 0,6 % pour le troisième trimestre.

■ **FAITS DIVERS** : quatre personnes ont été placées en garde à vue après avoir tué un travailleur saisonnier portugais, dimanche 24 septembre, aux Mées (Alpes-de-Haute-Provence). Une bagarre avait opposé les quatre hommes à des ouvriers agricoles portugais, employés à la récolte de pommes dans la région. A l'arrivée des gendarmes, les quatre hommes ont pris la fuite. Leur véhicule a percuté un père de famille âgé de 44 ans, qui circulait sur une bicyclette. L'enquête devra établir si la victime a été renversée délibérément ou accidentellement.

■ **FOOTBALL** : Robert Nouzaret, entraîneur général de l'AS Saint-Etienne depuis 1998, est devenu, lundi 25 septembre, le premier entraîneur de première division limogé au cours de la saison 2000-2001. L'ASSE a justifié sa décision d'écarter Robert Nouzaret en évoquant « les débuts de saison difficile » (le club occupe la quatorzième place du classement du championnat de France). « Je suis frustré mais je peux dire que j'ai participé au reverdissage des verts », a expliqué Robert Nouzaret. C'est Gérard Soler, président délégué du club, qui assurera l'intérim.

Tirage du Monde daté mardi 26 septembre 2000 : 621 917 exemplaires. 1-3

A nos lecteurs

DANS NOS ÉDITIONS du mardi 26 septembre, l'abondance de l'actualité nous a contraints à supprimer les trois pages de cotations boursières ; nous prions nos lecteurs de bien vouloir nous en excuser. A partir de ce numéro, nous publions les cotations du premier marché, qui remplace le règlement mensuel de la Bourse de Paris, en précisant pour chaque valeur si elle peut bénéficier du règlement différé.

Be cycle du CNAM

MARKETING INDUSTRIEL

CONSERVATOIRE NATIONAL DES ARTS ET METIERS

Cours et séminaire d'études de cas (150 h. sur 9 mois : soirs et samedis) coût : 1 100 F/an (Tarif 99).

Brochure sur demande écrite au : CNAM Marketing Industriel 292, rue Saint-Martin - 75003 PARIS Tél. : 01 40 27 21 30 - 01 40 27 22 24 mail : nehme@cnam.fr

PRESENTATION DU CYCLE SAMEDI 23 SEPT 11h MARDI 26 SEPT 18h 30 Limite d'inscription : 5 OCT

Et VOUS, qu'attendez-vous d'Internet ?

« Qu'il soit une promesse de DECOUVERTE. Comme une porte entrouverte qui invite à aller plus loin. »

Oscar de la Renta, styliste

Le nouvel internet

Ah, la curiosité..., c'est bien ce qui nous pousse toujours à aller de l'avant. Voilà pourquoi nous avons décidé d'ouvrir la porte en grand et de construire un nouvel Internet haute performance. Il permettra de multiplier les découvertes et sera plus rapide, plus fiable et de meilleure qualité. Par le biais des solutions e-Business, il vous fournira les moyens de toucher de nouveaux clients et de consolider les relations existantes. Suivez la voie Nortel Networks et faites d'Internet exactement ce que vous en attendiez. www.nortelnetworks.fr

Nortel Networks, le logo de Nortel Networks, le globe Nortel et « Et vous, qu'attendez-vous d'Internet ? » sont des marques commerciales de Nortel Networks. ©2000 Nortel Networks. Tous droits réservés.

NORTEL NETWORKS

LA CHRONIQUE
DE MICHEL DALLONI

Plongeurs en eaux troubles

ILS NOUS REGARDAIENT vaguement, assis sur la banquette de faïence d'un bassin rond aux allures de jacuzzi, une eau, sans doute tiédasse et fortement chlorée, clapotant contre leurs torsos puissants. Ils nous regardaient, et ce regard-là ne nous plaisait pas. Ce n'est pas parce qu'on est demi-finaliste du tremplin à 3 mètres, qu'on porte un slip de bain semi-brillant et qu'on tournoie dans les airs comme un saumon luttant contre la Loire qu'on a tous les droits, dont celui de se moquer des téléspectateurs. Certes, après onze nuits olympiques de rang, nous ne sommes pas très jolis à voir, mais quand même !

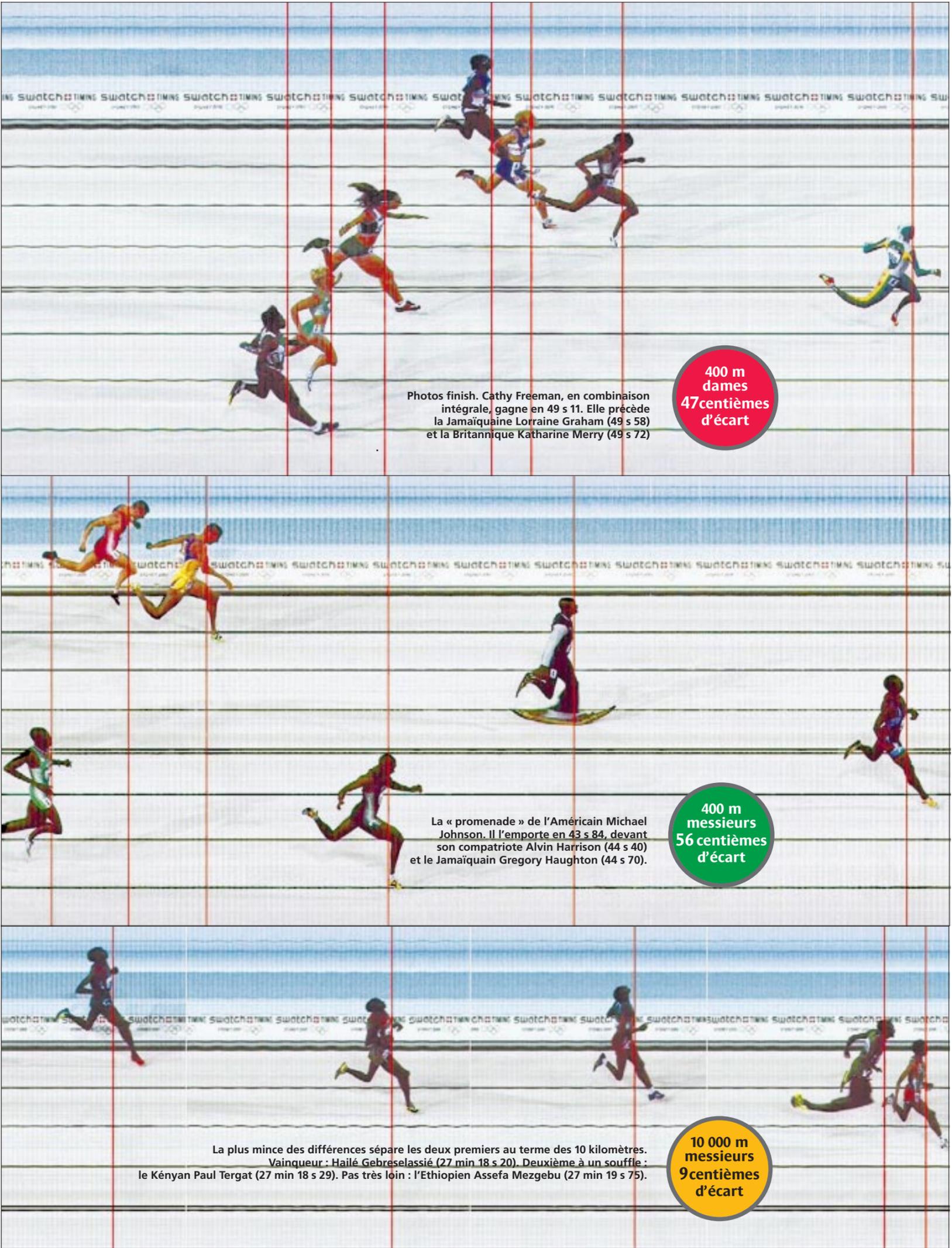
Et puis qu'est-ce que ces manières ? Se vautrer les uns sur les autres devant tout le monde. Barboter comme de sales gamins dans le pédiluve de la piscine Auguste-Delaune. Jouer au fier-à-bras en direct, faire son M. Muscle en Mondiovision. Non mais, où se croient-ils, ces play-boys de sous-préfecture ? Au hammam ? Dans un tableau de Delacroix ? Chez eux ? Allez ouste, dehors ! Au boulot ! Qui c'est qui commande ? Nous ! Et nous, on veut du saut de qualité, de l'ange, du carapé, du vrillé, du plouf et sans écume, SVP.

C'est que pendant que ces messieurs devisent à l'abri, traînaient à couvert, les autres olympiens mouillent le maillot. Les dames cyclistes pédalent sous la pluie glacée des antipodes. Les joueurs de tennis en mal de court rongent leurs freins, leurs sangs et leurs ongles. La championne olympique de gymnastique, la Roumaine Andreea Raducan, prend froid et une sanction pour consommation de médicaments. Les haltérophiles bulgares font et défont leurs bagages au gré des décisions d'exclusion pour dopage et de réintégration pour vice de forme. Et C.J. Hunter, lanceur de poids à propulsion chimique, se défend de toutes ses forces.

Nous n'avons pas le cœur à rire. Du tout. Onze jours, onze nuits à prendre des nouvelles de Sydney, et tout ce qu'on a en retour, c'est ce spectacle désolant d'athlètes au bain, prenant la pose, nous considérant du coin de l'œil avec dédain quand ils leur arrivent de nous considérer. Pour un peu, ils nous traiteraient de feignants. Pourquoi pas voyeurs, tant qu'on y est ? A vous faire passer l'envie de ne pas dormir et de dire bonjour au maître nageur des enfants, mercredi.

Alors, les plaisanteries, ça va bien cinq minutes. Et puis, d'abord, est-ce qu'on se moque, nous ? Est-ce qu'on demande si, à force de tomber sur la tête de tellement haut plusieurs fois par jour, on arrive encore à boutonner sa chemise tout seul ? Est-ce qu'on demande comment il peut bien se faire que ces chutes à répétition n'entraînent jamais la perte publique de la culotte idoine ? Est-ce qu'on demande ce que ça fait de pratiquer un sport qui ressemble à une publicité pour pâte dentifrice à la menthe ultraforte ? Et pourtant, on pourrait...

PHOTOS OFFICIELLES REUTERS/SWATCH



Photos finish. Cathy Freeman, en combinaison intégrale, gagne en 49 s 11. Elle précède la Jamaïcaine Lorraine Graham (49 s 58) et la Britannique Katharine Merry (49 s 72)

400 m dames
47 centièmes d'écart

La « promenade » de l'Américain Michael Johnson. Il l'emporte en 43 s 84, devant son compatriote Alvin Harrison (44 s 40) et le Jamaïcain Gregory Haughton (44 s 70).

400 m messieurs
56 centièmes d'écart

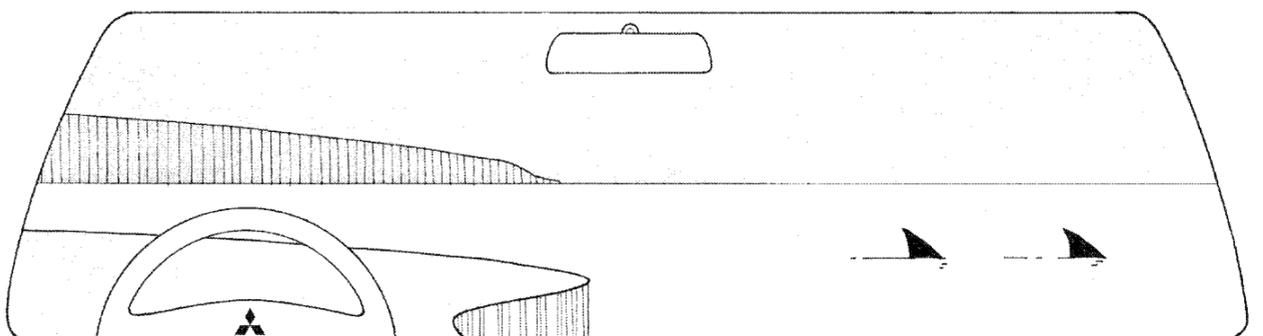
La plus mince des différences sépare les deux premiers au terme des 10 kilomètres. Vainqueur : Haïlé Gebreselassié (27 min 18 s 20). Deuxième à un souffle : le Kényan Paul Tergat (27 min 18 s 29). Pas très loin : l'Éthiopien Assefa Mezgebu (27 min 19 s 75).

10 000 m messieurs
9 centièmes d'écart

Mardi 26
Natation synchronisée,
duo libre.

le meilleur chemin pour y arriver

MITSUBISHI MOTORS



LES TEMPS FORTS

● 1 DÉCHUE

La gymnaste roumaine **Andreea Raducan** a été déçue de son titre de championne olympique du concours général individuel après avoir été contrôlée positive à l'éphédrine.

● 2 LARMES

Convaincu d'avoir utilisé des doses massives de nandrolone, le lanceur de poids **C.J. Hunter**, mari de **Marion Jones**, a nié s'être dopé volontairement, avant de fondre en larmes.



● 3 400 m

Sans surprise, **Michael Johnson** a emporté le 400 m. C'est la quatrième médaille d'or de l'Américain, après les trois rapportées des Jeux d'Atlanta.

● 4 DRAPEAU

L'Australienne **Cathy Freeman** a gagné sans difficulté le 400 m en l'absence de **Marie-José Pérec**. D'origine aborigène, elle a brandi le drapeau de sa communauté sous les ovations des 110 000 spectateurs du stade olympique.

● 5 D'UN SOUFFLE

A l'issue d'un coude-à-coude époustoufflant, l'Éthiopien **Hailé Gebreselassié** a remporté le 10 000 m, en devançant que de 9 centièmes de seconde le Kényan **Paul Tergat**.

● 6 BARRE FIXE

Benjamin Varonian a apporté sa deuxième médaille à la gymnastique française, en terminant juste derrière le Russe **Alexei Nemov** à la barre fixe.

● 7 SYNCHRO

Les nageuses françaises **Virginie Dedieu** et **Myriam Lignot** sont montées sur la troisième marche du podium de la natation synchronisée en duo, précédées par les Russes et les Japonaises.

● 8 TÉLÉVISION

Les retransmissions télévisées nocturnes des Jeux olympiques rassemblent en moyenne **400 000 personnes** devant les postes en France. Quatre fois plus qu'une nuit ordinaire.

L'affaire C. J. Hunter décrédibilise la lutte antidopage américaine

Soutenu par sa femme Marion Jones, le champion du monde du lancer du poids, contrôlé positif à la nandrolone à quatre reprises aux mois de juin et juillet, nie s'être dopé

DANS SON MALHEUR, Cottrell James Hunter, dit « C.J. », est un homme chanceux. Forfait aux Jeux olympiques à cause d'une blessure au genou et contrôlé positif à la nandrolone à quatre reprises en juin et juillet, le lanceur de poids américain s'est présenté, mardi 26 septembre, à Sydney, à une conférence de presse avec une alliée de choc : son épouse, Marion Jones, en personne.

« Ces deux derniers jours ont été très difficiles pour C.J. et moi-même. Si je suis ici, c'est pour témoigner mon soutien inconditionnel à mon mari. J'ai un respect total pour le système juridique, et je crois qu'il fera tout pour rétablir sa réputation », a déclaré la sprinteuse américaine, qui, dans sa quintuple quête d'or olympique, n'avait pas besoin de préoccupations supplémentaires de ce genre. En larmes, C.J. Hunter, champion du monde du lancer du poids en 1999, venait de nier sa culpabilité. « Je ne suis au courant de rien, a-t-il déclaré à trois reprises. L'athlétisme n'a jamais été important au point de justifier une telle chose [le dopage] à mes yeux. Les Jeux olympiques ne sont pas importants à ce point ; je fais cela [du sport] pour voyager gratuitement au côté de ma femme. »

La veille, Hunter paraissait nettement plus décontracté. Il avait posé-

ment déclaré à la chaîne de télévision américaine NBC être au courant du contrôle positif dont il avait fait l'objet au meeting d'Oslo (Norvège) le 28 juillet, avec un taux mille fois supérieur à la norme admise de 2 nanogrammes par millilitre. Mais il s'était dit certain de voir son innocence bientôt reconnue. Le Comité international olympique (CIO) l'avait conforté dans cette attitude en déclarant qu'il n'y avait « pas d'affaire C.J. Hunter à Sydney ». Le lanceur avait en effet renoncé à participer aux Jeux olympiques en invoquant une blessure au genou gauche qui aurait nécessité une intervention chirurgicale, le 3 septembre.

VIVE POLÉMIQUE

L'annonce, mardi, de trois autres contrôles positifs le concernant, réalisés hors compétition au cours des mois de juin et de juillet, l'a obligé à adopter une stratégie plus défensive. C.J. Hunter a appelé à la rescousse Victor Conte, nutritionniste au laboratoire Balco de San Francisco, qui est intervenu pour expliquer qu'un complément nutritionnel au fer était à l'origine du contrôle positif. Selon lui, le Britannique Linford Christie, champion olympique du 100 m à Barcelone (1992), et la sprinteuse ja-

maïque Merlene Ottey auraient également eu recours à ce complément.

Le silence de la Fédération américaine d'athlétisme (USTF), pourtant avertie des contrôles positifs de C.J. Hunter, a déclenché une vive polémique. Le docteur suédois Arne Ljungqvist, responsable de la commission antidopage de l'IAAF, avait révélé, la semaine passée, que « de douze à quinze cas positifs » auraient été couverts ces deux dernières années par l'USTF. Le prince Alexandre de Mérode, président de la commission médicale du CIO, est, lui, revenu sur une affaire vieille de douze ans pour rappeler que l'USTF avait couvert cinq athlètes contrôlés positifs peu avant les Jeux de Séoul, en 1988.

Le Comité national olympique américain (USOC) a reconnu l'existence de huit cas positifs en 1988, mais en ajoutant que les athlètes impliqués avaient été blanchis pour avoir consommé, par erreur, de l'éphédrine contenue dans un produit phytothérapeutique. « Les athlètes ont l'impression que l'IAAF et l'USTF couvrent les athlètes américains et qu'ils bénéficient de règles particulières », s'est insurgé le Norvégien Jan Olav Koss, ancien patineur de vitesse, membre de la commission des

athlètes du CIO. « Je pense que l'USTF aurait dû révéler le cas C.J. Hunter bien avant, afin que cela ne se produise pas pendant les Jeux. »

Le juriste Craig Masback, directeur général de l'USTF, a reconnu que le fonctionnement des contrôles effectués par sa fédération n'était « pas parfait ». Mais il a défendu son institution en la qualifiant de « leader mondial » en matière de lutte antidopage. « Nous avons effectué plus de tests concernant plus de substances et sur un plus grand nombre d'athlètes que n'importe quelle autre fédération, a-t-il affirmé. Et, malheureusement, nous avons confondu plus de personnes que n'importe quelle autre fédération. »

C.J. Hunter devrait logiquement être désormais privé de l'accréditation d'entraîneur dont il disposait pour accompagner son épouse à Sydney. Cette affaire embarrassante fait suite à une série de six contrôles positifs effectués, sur le site australien des Jeux, sur des athlètes pendant les épreuves olympiques. Huit autres athlètes ont dû quitter Sydney après des contrôles effectués au préalable.

Eric Collier et Patricia Jolly, à Sydney

La gymnaste Andreea Raducan privée de l'or après une négligence médicale



Médaille d'or au concours individuel, **Andreea Raducan** a été contrôlée positive à l'éphédrine.

LES LARMES de la petite Andreea Raducan ne sont pas près de sécher. La gymnaste roumaine, sacrée championne olympique au concours général individuel, a été déçue de son titre, mardi 26 septembre, à cause, semble-t-il, d'une grave négligence de son encadrement médical. A l'issue de la compétition, jeudi 21 septembre, la Roumaine a été contrôlée positive à l'éphédrine, un stimulant contenu dans un médicament contre le rhume (Neurofen), figurant sur la liste des produits interdits par le Comité international olympique (CIO). Ce remède existe sous trois formes différentes, dont deux sont autorisées par le règlement, et c'est la troisième qui lui a été administrée par le médecin de son équipe.

La concentration du produit dans l'échantillon prélevé était relativement élevée (90 nanogrammes par millilitre, contre un maximum toléré de 25 nanogrammes/ml). Cela s'expliquerait par le poids extrêmement léger de la jeune fille (37 kg). Le médecin roumain, qui a admis son erreur, a été exclu des Jeux et interdit de participation à ceux de Salt Lake City (2002) et d'Athènes (2004). Le CIO a pris à l'encontre de la jeune fille, « dont la bonne foi n'est pas mise en cause » et qui fêtera ses dix-sept ans samedi 30 septembre, une sanction de principe en lui retirant sa médaille d'or du concours général individuel.

« PEINE MINIMALE »

« Elle n'a commis qu'une erreur : c'est comme un athlète qui commet un faux départ, a estimé Jacques Rogge, membre de la commission exécutive du CIO. Nous lui avons appliqué la peine minimale ; nous ne l'avons pas exclue des Jeux, comme cela s'est produit dans d'autres cas de dopage. Nous n'avons pas non plus demandé à sa fédération de lui infliger une suspension et elle conserve les deux autres médailles qu'elle a remportées », l'or dans le concours par équipe et l'argent au saut de cheval.

Pour la toute nouvelle star, le coup est rude puisqu'il la prive du titre de l'épave reine de la gymnastique artistique au profit de sa compatriote Simona Amanar. Une autre Roumaine, Maria Olaru, devient médaillée d'argent et la Chinoise Liu Xuan s'adjuge le bronze. Mais le CIO, qui avait promis des Jeux « propres », se devait d'être inflexible. « La seule présence de substance interdite est un délit en soi et tout cas de dopage invalide de façon automatique le résultat [sportif] obtenu », indique François Carrard, directeur du CIO. C'est triste et dur pour elle, mais nous n'avions pas le choix. C'est ainsi qu'on lutte contre le dopage. M. Carrard a admis que l'éphédrine n'apportait « aucun » avantage aux gymnastes, mais qu'elle était interdite car « elle peut procurer un avantage dans d'autres disciplines ».

Les temps ont changé. Aux Jeux olympiques de Séoul (1988), le sprinteur britannique Linford Christie - médaille d'argent du 100 m à la suite de la disqualification du Canadien Ben Johnson - avait été contrôlé positif à l'éphédrine. Il avait mis en cause le thé au ginseng qu'il avait consommé. Il a toujours sa médaille.

Bénédicte Mathieu, à Sydney

Patricia Jolly, à Sydney



Virginie Dedieu et Myriam Lignot : le duo français s'est classé troisième à l'issue d'un programme libre original et réussi.

Première olympique synchronisée pour Virginie Dedieu et Myriam Lignot

Natation en duo. Pour la première fois depuis l'apparition de cette discipline aux Jeux de Los Angeles en 1984, deux Françaises (médaille de bronze) montent sur le podium

LES QUATRE PIEDS se touchent et les jambes entrelacées forment une jolie tresse avant de s'enlancer à nouveau et de disparaître sous l'eau. Cette figure inédite a été l'une des attractions des épreuves de natation synchronisée en duo disputées au Centre aquatique de Sydney : « Qui sait, on l'appellera peut-être un jour "la Française" », sourit Armelle Cornillon, chorégraphe des équipes de France et notamment de Virginie Dedieu et Myriam Lignot, médaille de bronze en duo, mardi 26 septembre, à l'issue d'un programme libre original et réussi. Le concours a été remporté par les Russes Olga Brusnikina et Maria Kisseleva qui ont additionné neuf notes de 10 (sur un total de dix) devant les Japonaises Miya Tachibana et Miho Takeda.

La natation synchronisée française, qui avait collectionné les

quatrième places, fête ainsi sa première médaille olympique depuis l'apparition de la discipline aux Jeux olympiques de Los Angeles en 1984. « Cela va permettre de faire connaître encore ce sport qui reste méconnu en France malgré notre savoir-faire », explique Françoise Harbonnier, responsable de la natation synchronisée à la Fédération française de natation (FFN).

PROGRÈS IMPRESSIONNANTS

Après les premières apparitions de Muriel Hermine et depuis les Jeux olympiques d'Atlanta, la curiosité n'a cessé de croître. A la faveur des bons résultats des Françaises - Virginie Dedieu est double vice-championne d'Europe 1997-1999, comme le duo qu'elle forme avec Myriam Lignot - le nombre des licenciées est passé de 6 500 à 13 000 en

quatre ans.

La Fédération a fait appel à Anne Capron, une ancienne nageuse synchronisée et a fait preuve d'innovation en demandant à Armelle Cornillon de la rejoindre. Cette professeur de danse travaille notamment à l'Insep avec les équipes de voltige équestre : « Je ne peux pas connaître la technique de la natation synchronisée : toute la pertinence est là », explique-t-elle. Le contact entre la novice et des nageuses expérimentées dans cet exercice a apporté de la nouveauté et même repoussé les limites de la natation synchronisée.

Mardi, les meilleures ont prouvé les progrès impressionnants de la discipline. A l'entrée des Françaises, des Japonaises ou des Russes, il a été de moins en moins question d'un sport tartiné exécuté par des petites misses au

sourire figé, aux cheveux gélatinés et aux maillots de bain à paillettes, très loin mais si proches des films aquatiques de Hollywood rendus célèbres par Esther Williams.

Près d'un siècle après son apparition en compétition en 1912 en Australie, la Fédération internationale de natation (FINA) vient d'accepter une proposition de la France : désormais, il existera des compétitions de couples mixtes au niveau mondial : « Les femmes entrent dans les sports dits masculins, c'est aussi très bien que les hommes fassent de même dans les sports dit féminins », note Françoise Harbonnier. Plus de puissance et d'acrobaties ne font pas forcément l'avenir de ce sport, mais devraient apporter à la discipline une autre dimension.



LA PHRASE DU JOUR

« QUAND il pleut comme ça en centre-ville, c'est vraiment "Holiday on Ice". J'ai fait deux "tout droit"... Cela "fout les boules" : à Atlanta il pleuvait, ici il pleut encore. Je croyais qu'il ne pleuvait jamais à Sydney. Cette nuit, j'avais prié pour qu'il ne pleuve pas », a déploré la Française Catherine Marsal, après avoir coupé la ligne d'arrivée de l'épreuve de cyclisme sur route en 39^e position.

LE CHIFFRE DU JOUR

13

Invaincu depuis treize ans, le lutteur russe **Alexandre Kareline**, qualifié en quarts de finale de l'épreuve de lutte gréco-romaine des poids lourds (130 kg), où il affrontera l'Ukrainien **Georgi Saldadze**, paraît intouchable. Il faut en effet remonter aux championnats de Russie de 1987 pour recenser la dernière défaite de celui qui a été surnommé le « tsar Alexandre I^{er} ». S'il s'impose mercredi, **Alexandre Kareline** rentrera dans le club très fermé des champions ayant remporté quatre titres olympiques consécutifs (**Paul Elvström**, **Al Oerter**, **Carl Lewis**), club que vient de quitter **Steven Redgrave**, seul détenteur de cinq titres consécutifs.

Hailé Gebreselassié, la victoire dans la douleur et le sourire

10 000 m. Le maître d'Addis-Abeba arrache d'un souffle son deuxième titre olympique sur la distance

QUELLE COURSE! Après les victoires annoncées de Cathy Freeman, Michael Johnson, Gabriela Szabo et de Stacy Dragila, le 10 000 m masculin semblait, lui aussi, joué d'avance. Depuis sept ans, le roi de la distance s'appelle Hailé Gebreselassié. Après son sacre d'Atlanta (1996), le « petit homme vert » d'Addis-Abeba avait prévu de revenir de Sydney avec un deuxième titre olympique autour du cou. Et, comme prévu, il l'a emporté. Mais le triomphe du fondeur éthiopien face à Paul Tergat, son éternel rival kényan, fut très lent à se dessiner.

A l'issue d'une bataille stratégique de 27 min 18 s 20, rythmée par de nombreux rebondissements, les 112 500 spectateurs du stade olympique ont assisté, lundi 25 septembre, à la course la plus palpitante de la soirée. Certes, le favori a gagné. Mais sa victoire, gorgée d'un bonheur rayonnant, restera gravée dans les mémoires australiennes comme l'image de l'un des plus grands moments de ces Jeux olympiques.

« RAVAGÉ PAR LE STRESS »

Quelques minutes avant le coup de feu du starter, vers 22 heures, « Gebre » se présente sur la ligne de départ en souriant. Il plaisante avec les officiels. Le visage illuminé par une bonhomie naturelle, l'Éthiopien cache bien son jeu. « Il est incroyable, note Jos Hermens, son manager néerlandais. Avant un entraînement ou une finale olympique, on dirait qu'il se sent obligé de sourire. Mais c'est un renard rusé qui aime la rigolade. En réalité, il se marre pour décon-



L'Éthiopien Hailé Gebreselassié (à droite) s'est efforcé, durant toute la course, de résister à la tactique des Kényans.

nancer ses adversaires. Mais je peux vous dire que le stress le ravage de l'intérieur. » Entre-temps, la course est lancée. Le rythme est plutôt lent. On s'épie, on se teste. Les coudes se touchent. Le souffle court du peloton lèche les pointes

des hommes de tête. La cadence semble très loin des bases du record du monde détenu par « Gebre » (26 min 22s 75). Peu importe, seule la victoire compte. Les armées kényanes et éthiopiennes préparent les hostilités. Du côté kényan, le quintuple champion du monde de cross-country, Paul Tergat, peut compter sur John Korir et Patrick Ivuti. Emmenée par Hailé Gebreselassié, l'armada éthiopienne s'est regroupée autour d'Assefa Mezgebu et de Tolla Girma, respectivement médaillé de bronze et quatrième des derniers Mondiaux de Séville.

« A 250 mètres de l'arrivée, juste avant le dernier virage, j'ai été surpris de voir Paul Tergat lancer son sprint final », note plus tard Gebreselassié. Handicapé par une blessure aux pieds, l'Éthiopien souffre mais ne cède pas, il suit son meilleur ennemi. Dans la dernière ligne droite, les deux

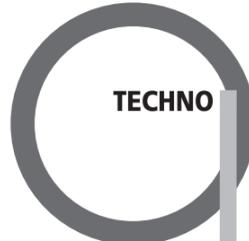
hommes se livrent alors à un duel épique. Après 9 800 mètres de course, ils avalent les derniers 200 mètres en moins de 25 secondes ! Au-delà des chiffres, cet exploit semble divin. Légèrement devancé par Tergat, « Gebre » s'arrache le cœur et, dans les tout derniers mètres, souffle la victoire. Seulement 9 centièmes les séparent. En finale du 100 mètres, l'écart entre Maurice Greene (9 s 87) et Alto Boldon s'était élevé à 12 centièmes... Déjà quadruple champion du monde et multiple recordman du monde, Gebreselassié est sacré double champion olympique. Un ange passe. Comme à Atlanta, Paul Tergat doit se contenter de l'argent.

« Il fallait absolument que je gagne car, en Éthiopie, personne n'aurait accepté que je revienne avec autre chose que de l'or, plaisante l'Éthiopien après la course. Ce soir, j'ai survécu. Mais si j'avais le pouvoir de transformer l'argent

en or, je le ferais, car Paul Tergat a été fantastique. Il aurait mérité de monter avec moi sur la plus haute marche du podium. »

Attaqué par un fou rire communicatif, les pieds en feu, « Gebre » explique alors qu'il a couru les 5 000 derniers mètres en souffrant le martyre. « Mes douleurs ont été atroces, continue-t-il. J'ai gagné avec l'aide de Dieu. D'ailleurs, cette deuxième médaille d'or sera exposée sur l'autel de mon église, à Addis-Abeba, à côté de celle d'Atlanta. » Paul Tergat (trente et un ans) et Hailé Gebreselassié (vingt-sept ans) ont offert leur dernier spectacle sur une piste. Même si l'Éthiopien envisage de s'aligner encore sur quelques meetings, les deux compères ont annoncé qu'ils se consacreront désormais au marathon. Leur rivalité n'est qu'un éternel recommencement.

Paul Miquel, à Sydney



HERVÉ MORIN

Un ressort de 5,20 de long

« DE TOUT TEMPS, l'homme a utilisé la perche. » L'entraîneur français Maurice Houvion, mémoire de la discipline, évoque d'antiques gravures de gardiens de troupeau grecs sautant par-dessus des taureaux pour appuyer ses dires. « Les premières perches étaient en hêtre ou en noyer, lourdes et pas très longues, 3 mètres environ », raconte l'entraîneur de Jean Galfione.

Le bambou apportera une première révolution. En 1904, Fernand Gonder, porte le record du monde à 3,69 m. On se reçoit alors sur le sable en faisant un roulé-boulé. En 1940, l'Américain Cornelius Warmerdam franchit 4,77 m. Mais la perche reste un sport d'aristocrates, financièrement capables de faire venir du Japon des « fagots » du meilleur bambou. Les Américains et les Suédois entreprennent donc de démocratiser la discipline, en faisant appel à des alliages (Duralumin) ou de l'acier. Sans réel succès. La seconde révolution a lieu au



DIMITRI IUNDT / CORBIS-TEMPSPORT

début des années 60 avec l'arrivée de la fibre de verre, qui a permis d'augmenter le levier de 1 mètre et d'atteindre le record du monde actuel de 6,14 m, détenu par Sergueï Bubka. La fibre de verre, devenue plus solide et plus légère (4,5 kg et 5,20 m pour les perches « olympiques »), n'a pas été supplantée par la fibre de carbone, quatre fois moins lourde mais cassante. Certaines perches sont si souples qu'on peut les plier jusqu'à faire joindre leurs extrémités. Mais les engins les plus rigides, capables d'emmagasiner puis de restituer l'énergie de l'impact au terme de la course d'envol, sont les plus performants.

110 m haies : congratulations américano-cubaines

L'ancien ministre français de la Jeunesse et des sports, Guy Drut, a esquissé un léger sourire, lundi 25 septembre, en s'approchant du podium où il a récompensé, au nom du Comité international olympique (CIO), les vainqueurs de la finale du 110 m haies. Devant lui, sur la plus haute marche, le Cubain Anier Garcia, vainqueur surprise, agitait les bras, alors qu'aux étages inférieurs deux athlètes des États-Unis, Terrence Trammell et Mark Crear, respectivement 2^e et 3^e, se serraient la main. Sans arrière-pensée politique, le vainqueur a saisi fraternellement ses dauphins par les épaules.

Sur la piste, le Cubain de 24 ans n'a pas été impressionné par les lunettes de soleil aux couleurs fluorescentes des deux Américains, ni par le Britannique Colin Jackson, détenteur du record du monde (12 s 91) et seulement 5^e de la course. Le Cubain a franchi les haies sans les toucher, à la différence des autres concurrents, pour s'imposer sur le fil en 13 s pile.

Contrat rempli pour le sprinteur au buste raide

400 m. L'Américain Michael Johnson a obtenu une victoire curieusement discrète

LE TEXAN à la moustache sombre a rempli son contrat. L'homme au collier d'or, celui qui depuis des années propulse son corps d'une étrange façon vers la victoire a de nouveau réussi son rendez-vous avec les Jeux. Dans cette finale du 400 m, disputée lundi 25 septembre, dans une enceinte où le public vibrerait encore de la prestation de Cathy Freeman, l'Américain Michael Johnson a su s'imposer.

« Avant le départ j'ai choisi de changer la stratégie de course, le froid et le vent m'ont obligé à procéder à quelques aménagements », explique l'athlète. Et puis il y a eu l'attribution de cette ligne 6, une trajectoire qu'il n'apprécie que très moyennement. Mais l'Australienne qui l'avait précédé sur la même ligne ne s'en était pas trop mal sortie au final.

L'homme aux neuf titres de champion du monde dans ses trois spécialités du 200 m, 400 m et relais 4 x 400 m, n'a pas obtenu d'ovation. Pas de cris pendant ce premier virage où l'on distingue encore mal les positions des athlètes. « J'ai couru sans prendre de risque », assure le héros du jour. Le sprinteur a tout de même sérieusement accéléré le rythme de ses foulées courtes lorsqu'il a senti la présence à ses côtés de son compatriote Alvin Harrison

et du Jamaïcain Gregory Haughton.

« Battre un record cela n'arrive qu'une fois », s'excuse-t-il au regard de son temps de 43 s 84, assez éloigné de son record du monde établi à Séville lors des derniers championnat du monde. Avec un temps de 43 s 18 il avait alors effacé un chrono établi onze ans avant par son compatriote Harry Butch Reynold. Un exploit dont il est fier mais qui semble appartenir à une autre partie de sa vie de sportif. Ici il est aux Jeux et il prend du plaisir en s'offrant une nouvelle médaille d'or.

Le 13 septembre à Sydney, il a fêté ses trente-trois ans. « Il y a dix ans, je me suis fixé des objectifs avec mon entraîneur et, aujourd'hui, je les ai réalisés, cette médaille d'or couronne de longues années de travail. »

Quel titre, quelle médaille peut encore empêcher de dormir le fidèle du stade de Waco ? Sa non-qualification dans l'équipe américaine pour le 200 m semble oubliée. Il va participer au relais 4 x 400 m et ensuite, partir retrouver sa femme et son enfant. M. Johnson ne veut pas parler de l'avenir. Il est à Sydney, il « s'amuse bien » et une nouvelle médaille d'or vient enrichir sa collection. Le Texan peut sourire.

Serge Bolloch, à Sydney

Cathy Freeman avec tout l'amour du monde

400 m. La nouvelle championne olympique va s'aligner sur 200 m et dans le relais 4 x 400 m

TOUT LE MONDE aime Cathy Freeman. Le public australien, qui aujourd'hui l'adule, mais aussi tous ceux qui ont croisé un jour son chemin, ses adversaires, et même Marie-José Pérec, la fuyante rivale. La nouvelle championne olympique du 400 m est appréciée pour sa simplicité et sa gentillesse. Pas une once d'agressivité ou d'arrogance n'émane d'elle. « C'est une personne authentique et je suis vraiment contente pour elle, assure la Britannique Katherine Merry, troisième du 400 m. Quand je suis allée la féliciter, je lui ai dit que ce qu'elle avait fait était formidable. »

Quant elle est entrée sur le stade olympique, lundi 25 septembre, Cathy Freeman a semblé imperméable à l'excitation des 112 524 spectateurs. La jeune femme, vêtue d'une combinaison à capuche aux couleurs australiennes, a pu mesurer à cet instant le poids des attentes qu'elle avait suscitées. « La course de notre vie », avait titré le matin-même un quotidien australien. Cathy Freeman avait plus simplement choisi de disputer la course de « sa » vie. Un départ prudent, comme le lui avait conseillé Peter Fortune, son entraîneur, la laissait dans la foulée de Katherine Merry et de la Jamaïcaine Lorraine Graham. Une accélération judicieusement placée à l'entrée de la dernière ligne droite la propulsait vers son premier titre olympique.

Le temps (49 s 11) était le plus modeste enregistré en finale des Jeux



Cathy Freeman avait revêtu une combinaison pour la finale.

depuis 1976, mais de cela, à cet instant, l'Australie n'en avait cure. Elle n'avait d'yeux que pour sa nouvelle héroïne, jeune femme aborigène de 27 ans, petite-fille d'une représentante de la « génération volée » des enfants arrachés à leurs familles pour être placés dans les missions, assise sur la piste, comme hébétée. « Soulagée, tellement soulagée, précise-t-elle. Je pouvais sentir l'émotion de chacun autour de moi, la joie qui transpirait de tout mon corps. J'ai dû

m'asseoir tellement c'était fort. C'était au-delà des mots. » L'émotion surmontée, Cathy Freeman s'est emparée d'un drapeau australien et du drapeau de la nation aborigène, elle a dansé sur la piste, envoyé des baisers en direction de sa mère, installée dans les tribunes.

« Mon rêve olympique est devenu réalité », rappelle-t-elle. Jamais la pression qui l'a accompagnée ces derniers mois ne l'a fait dévier du chemin qu'elle s'était tracée. « Je

n'ai jamais rencontré quelqu'un d'aussi décontracté », assure Tamsyn Lewis, l'athlète australienne qui partage sa chambre au village olympique, où Cathy Freeman a choisi de vivre les Jeux.

Le procès pour rupture de contrat que lui a intenté son ancien agent et petit ami, Nick Bideau, des services duquel elle avait décidé de se passer au printemps dernier, aurait pu la déstabiliser. Mais la cause était nationale et le juge a décidé de renvoyer le procès à l'après-Jeux. Entretemps, Nick Bideau a retiré sa plainte. Sa participation en tant que dernière relayeuse de la flamme olympique lors de la cérémonie d'ouverture des Jeux, le 15 septembre, aurait également pu perturber sa concentration. « C'était un grand moment, mais mon esprit était déjà tourné vers ma course, dit-elle. La seule chose que je redoutais lors de la cérémonie, c'était de glisser sur l'eau et de tomber. Je n'étais pas dans mon élément, alors que courir est quelque chose de naturel pour moi. Je cours comme je respire. »

Cathy Freeman s'aligne mercredi dans les séries du 200 m et disputera vendredi le relais 4 x 400 m avec l'équipe d'Australie, où elle retrouvera une autre athlète d'origine aborigène, Nova Peris-Kneebone, championne olympique de hockey sur gazon en 1996. Mais pour elle, l'essentiel est désormais accompli. Ces Jeux sont les siens.

Gilles van Kote, à Sydney

« Felix le maousse » passe un savon au gangster repent Michael Bennett

Boxe. Le Cubain semble bien parti pour remporter un troisième titre olympique consécutif

PARCE QU'IL mesure 1,98 m et que l'envergure de ses bras est de 185 cm, Felix Savon possède un avantage certain à chaque fois qu'il monte sur un ring. Dans l'art de garder à distance un adversaire, le Cubain est un maître. Qu'importe si le style n'est pas son affaire. Le géant de trente-trois ans compense cette insuffisance par une allonge d'albatros qui donne des airs de chardonnet à ses opposants.

L'Américain Michael Bennett, 1,83 m, a payé le prix fort pour avoir voulu s'approcher de Felix Savon, mardi 26 septembre, sur le ring de l'Exhibition Center de Sydney. Le combat entre les deux poids lourds (91 kg) a été interrompu après la troisième reprise. « Felix le maousse » a largement dominé son rival dans ce qui était présenté, depuis le tirage au sort du tournoi, comme « le » combat des Jeux olympiques. Le ring de Sydney a offert autre chose qu'un banal échange de coups entre deux costauds. Car ces costauds-là ne sont pas des puncheurs ordinaires.

Felix Savon, d'abord : double champion olympique à Barcelone (1992) et à Atlanta (1996), qui le serait peut-être trois fois si Cuba n'avait pas boycotté les Jeux de Los Angeles (1984) et ceux de Séoul (1988). Une nouvelle médaille d'or, à Sydney, ferait de lui l'égal de son compatriote Teofilo Stevenson et du Hongrois Lazlo



PASCAL GUYOT / AFP

Felix Savon : « Je ne suis pas inquiet pour ces Jeux. En fait, je pense déjà aux Jeux d'Athènes en 2004. »

Papp, les deux seuls boxeurs de l'histoire à avoir gagné trois titres olympiques.

Felix Savon est arrivé en Australie avec une confiance trempée dans le même acier que celui dans lequel a été coulé son célèbre direct du gauche. « Je ne suis pas inquiet pour ces Jeux. En fait, je pense déjà aux Jeux d'Athènes en 2004 », avait-il froidement confié avant de prendre l'avion.

ICÔNE GANTÉE

A Cuba, Felix Savon a accédé au rang de héros. Son refus ostentatoire d'intégrer les rangs de la boxe professionnelle – « un sport très sale, dit-il, car les athlètes ne sont pas protégés, et le seul but est de gagner de l'argent » – a fait de lui un chantre de l'anticapitalisme, une icône gantée dont se sert parfois Fidel Castro pour fus-

tiger le voisin impérialiste. Felix Savon est aussi sextuple champion du monde. En 1999, il n'a pas pu remporter un septième titre car la délégation cubaine a claqué la porte des championnats du monde de Houston avant la fin, afin de protester contre une répétition d'irrégularités dans les décisions des juges. Felix Savon s'était qualifié pour la finale de la catégorie poids lourds. Il devait alors rencontrer l'Américain Michael Bennett.

Quand on compare son palmarès à celui du multicouronné Felix Savon, Michael Bennett fait un peu « bleussaille ». Et pour cause : il ne pratique la boxe en compétition que depuis 1998, année où il est sorti de prison. Une attaque à main armée contre un magasin de jouets de Chicago lui a valu d'être condamné à vingt-six ans d'enfer-

mement. Après appel, sa peine a été réduite à quinze ans, et l'homme n'en a passé finalement que sept derrière les barreaux, pour « bon comportement ». Au pénitencier fédéral de Menard (Illinois), Michael Bennett a obtenu un diplôme d'éducation générale et s'est découvert une foi inébranlable en Dieu. Il a aussi été initié à la boxe. De ses professeurs, il ne connaissait que les surnoms – Mongoose, Papasan et Pharaoh – et savait seulement que, à eux trois, ils comptaient une peine d'emprisonnement de... quatre cent quarante ans.

« UN MEC BIEN »

Son titre de champion du monde, gagné un an seulement après sa sortie de prison, avait laissé à Michael Bennett un goût d'inachevé, à cause du forfait de Felix Savon. Une victoire aux Jeux olympiques s'imposait d'autant plus. Le repent n'a donc pas touché au but. « J'ai essayé d'atteindre mon étoile, mais j'étais un peu court. Maintenant, il faut fermer le livre et écrire un autre chapitre », a-t-il indiqué, mardi, avant de saluer comme il se doit son adversaire : « Ce type est l'histoire de la boxe amateur. C'est un grand guerrier et un mec bien. » Felix Savon, qui n'a pas manqué l'occasion d'offrir un drapeau cubain à l'Américain avant le combat, est, lui, rentré au village olympique sans céder le moindre mot, comme à son habitude. Peut-être réserve-t-il ses confidences à Fidel Castro, qui pourrait se rendre à Sydney si le boxeur atteint la finale des Jeux olympiques, pour la troisième fois de sa carrière.

Frédéric Potet, à Sydney



MON SOUVENIR OLYMPIQUE

ARLETTE LAGUILLER

JUSTE AVANT l'ouverture des Jeux olympiques de Mexico, le 2 octobre 1968, ce fut le massacre de la place des Trois-Cultures dans la capitale mexicaine. L'armée tira, des toits, à la mitrailleuse, sur une foule pacifique. Il y eut près de 200 morts, des centaines de blessés. Les Jeux allaient pouvoir se dérouler dans la paix, même si c'était la paix des mitrailleuses.

Et puis il y eut cette extraordinaire remise des médailles après l'arrivée du 200 m, où deux coureurs noirs américains, Tommie Smith et John Carlos brandirent un poing ganté de noir, tandis que le coureur australien Peter Norman, un Blanc, qui était arrivé deuxième, affichait sa solidarité en portant un badge en faveur de l'égalité raciale. L'arrivée du 400 m donna lieu à une manifestation semblable, avec trois coureurs afro-américains sur le podium, Lee Evans, Larry James et Ronald Freeman. Le CIO, qui n'avait pas protesté contre le fait que l'Afrique du Sud (où sévissait alors l'apartheid) ait refusé d'envoyer une équipe multiraciale, décida d'exclure immédiatement ces hommes qui avaient osé protester à la face du monde contre le sort fait dans leur pays à leurs frères de couleur. Et ce fut aussi la fin de leur carrière sportive.

J'ai eu l'occasion de rencontrer John Carlos et Ronald Freeman. Pendant des années, le FBI continua à les surveiller de très près. C'est dans la logique des choses. L'inventeur des Jeux modernes, le baron de Coubertin, était un fiéffé réactionnaire. Avery Brundage, le président du CIO en 1968, avait été un admirateur de Hitler. Juan Antonio Samaranch, son président actuel, a été un supporteur de la dictature de Franco.

★ Arlette Laguiller est porte-parole de Lutte ouvrière.

DÉPÊCHES

■ **ATHLÉTISME** : l'Américaine Inger Miller ne participera pas au 200 m en raison de sa blessure à la cuisse gauche qui l'avait déjà privée du 100 m. Elle espère tout de même participer au relais 4 x 100 m.

■ **HOCKEY SUR GAZON** : l'entraîneur de l'équipe canadienne messieurs, Shiaz Virjee, a démissionné, mardi 26 septembre, à la suite du troisième match nul de son équipe (1-1 contre la Malaisie) lors de la dernière journée du tour préliminaire du tournoi olympique.

■ **JUDO** : le Français David Douillet a décidé de rentrer en France plus tôt que prévu, pour faire examiner un coude droit douloureux depuis une quinzaine de jours. « Il a des cartilages qui se baladent dans son coude droit », a expliqué Fabien Canu, le directeur technique national de la fédération française.

■ **TENNIS** : le Russe Evgueni Kafelnikov a éliminé le Français Arnaud Di Pasquale en demi-finales du tournoi olympique (6-4, 6-4), mardi 26 septembre. Evgueni Kafelnikov devait affronter, jeudi 28 septembre, en finale, l'Allemand Tommy Haas, victorieux du Suisse Roger Federer (6-3, 6-2). Arnaud Di Pasquale et Roger Federer se disputeront la médaille de bronze.

UN SPORT À LA LOUPE

Lutte gréco-romaine

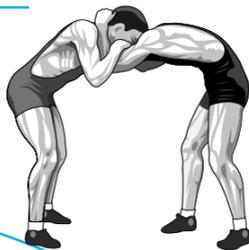
Comment gagner ?

- **La touche** : le lutteur plaque les deux épaules de son adversaire au tapis pendant suffisamment de temps pour prendre le contrôle.
- **La victoire aux points** : le lutteur peut également s'adjuger la victoire dès qu'il obtient une avance de 10 points (supériorité technique) sur son adversaire ou s'il totalise plus de points à la fin du match (points techniques).
- **Si les lutteurs sont ex-aequo** : une prolongation de trois minutes doit avoir lieu. Si l'égalité subsiste, l'arbitre, le juge et le chef de tapis désignent le vainqueur à la majorité.

Dans chacune des deux épreuves de 3 minutes, les lutteurs se voient attribuer un nombre de points.

- **Ecrasement** Amener l'adversaire à terre tout en prenant le contrôle — **1 point**
- **Renversement** Lorsque l'adversaire placé en dessous prend le contrôle en se plaçant au-dessus — **2 points**
- **Mise en danger** Lorsque les épaules de l'adversaire dos au tapis font un angle de moins de 90° avec le sol. moins de 5 secondes — **2 points** plus de 5 secondes — **3 points**
- **Haute amplitude** Lorsqu'un lutteur parvient à arracher son adversaire du sol — **5 points**

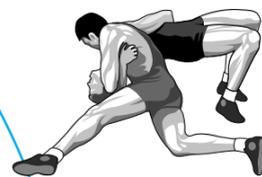
Quatre moments de combat



Début de combat



A terre



Mise en danger



Touche

Afin de ne pas blesser leurs adversaires, les lutteurs sont soumis par l'arbitre à un contrôle d'hygiène très strict avant de débiter le combat

- Les ongles doivent être coupés.
- La barbe doit être rasée (ou être longue de plusieurs mois donc inoffensive).
- Les cheveux doivent être coupés court ou attachés en queue de cheval.
- Les lutteurs ne doivent pas être en sueur ou enduits de matière grasse.
- Bagues, bracelets, boucles d'oreilles sont proscrits.
- Par tradition, les lutteurs portent toujours un mouchoir dans leur maillot. Dans le passé, il servait à essuyer le sang ou la salive...

En lutte gréco-romaine, l'usage des jambes étant interdit (à la différence de la lutte libre), les lutteurs exécutent beaucoup plus de soulevés.

Les arrachés au sol, spécialité des trois lutteurs français

Djamel Ainaoui (– 58 kg) : « Grâce à ma bonne condition physique, les différents types d'arrachés au sol ont toujours été mon point fort. En demi-finale des championnats d'Europe 97, j'ai gagné trois fois sur le score de 10-0, grâce à eux ! » Ghani Yalouz (– 69 kg) : « Si chaque lutteur a un mouvement, spécial, le mien est vraiment l'arraché au sol. Mes adversaires connaissent maintenant la manière dont j'exécute ce mouvement. Il me faut donc travailler en permanence toutes ses variantes à l'entraînement. »

Yvon Riemer (– 76 kg) : « Je consacre une partie importante de mon entraînement aux arrachés. Pour bien faire, il faut saisir l'adversaire quand il est au sol, et le soulever en faisant une vrille. »

Propos recueillis par Pierre Lepidi

Infographie : Le Monde/GN

A Beagle Bay, les pêcheurs de perles sont fiers de jouer avec leur vie

Voyage dans l'île-continent

CES types sont cinglés. Courageux, flamboyants, magnifiques. Mais cinglés. D'ailleurs, ils en conviennent, tout en éclatant de rire et en vous présentant d'autres cinglés superbes, dont ils disent : « *Ce sont mes frères.* » Les paillettes de défi qui brillent dans leurs regards trahissent alors l'orgueil de cette fraternité. Ces hommes, à Broome, sont des stars. Ils plongent.

Le hasard a voulu qu'on les rencontre en groupe, une nuit de bamboula, au centre de Chinatown. Privilège rarissime : le plongeur est généralement en mer. Simplement, ce soir-là, ils fêtaient tous ensemble la fin de la moisson. La moisson de perles précieuses. Un moment symbolique pour une ferme perlière et forcément

« C'est un métier qui vous bouffe et vous use. Auquel on donne nos muscles, notre souffle, nos yeux »

joyeux. La chance fit qu'on leur parlât tôt. Et cela valait mieux. Sobre sur un bateau, le plongeur en goguette ne boit pas que de l'eau. Il peut tanguer très fort.

Il y avait Matts, Ben, Derick, John, Kevin... Ils venaient de la ferme des Arrow, située à Beagle Bay, à trois heures de piste de Broome. Matts, l'aîné, avait trente-huit ans. Age canonique dans le monde des pêcheurs de perles. Mais on le disait le meilleur. Et les petits jeunes lui parlaient avec respect : « *Tu as un putain de talent, Matts. T'es mon maître absolu tu sais ; mais je te jure, un jour je t'écraserai.* » C'était en fin de soirée. Le microbe de vingt ans avait bu. Mais devant l'hommage, l'aîné se rengorgea.

« C'est un drôle de métier, dit-il. Un métier qui vous bouffe et vous use, et auquel on donne tout ce qu'on a : nos muscles, notre souffle,

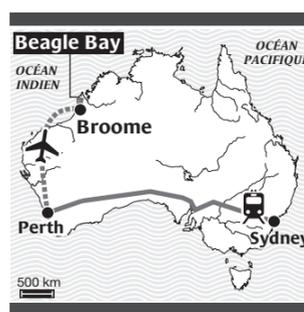


NETWORKGRAPHO

nos yeux ; un métier qui paye bien si on est débrouillard. Cinq dollars l'huître ramenée à la surface, ça peut faire 100 000 à la fin du mois ; où l'on vit seul aussi, de plus en plus inadapté, totalement libre. Quelle femme accepterait un homme qui passe l'essentiel de sa vie sous la mer ? » Il y a bien des marins... « Les plongeurs suscitent plus de malaise : il ont accès à un autre univers. » On en resta là. Le plongeur n'est pas du genre lyrique. Mais il aime les histoires. Celle du plongeur de Broome, racontée ce soir-là, a des airs d'épopée.

A toutes les époques, l'huître de Broome fut un bien précieux. Il y avait les perles sauvages trouvées de temps en temps dans ces coquilles de couleur beige – « *mother of the pearl* » –, plus larges qu'une main, mais il y avait surtout la nacre. Les premiers à plonger furent donc les Aborigènes, capables, dit-on, de descendre jusqu'à treize mètres. Une aubaine pour les maîtres perliers, qui les utilisèrent sans scrupules, quasiment comme esclaves, obligeant les plongeurs qui n'avaient pas trouvé d'huître à remonter une poignée de sable prouvant qu'ils avaient touché le fond.

Le stock s'épuisant, il fallut plonger dans des eaux plus profondes. Les années 1880 virent donc débarquer des hordes de plongeurs asiatiques – Malais, Japonais, Javanais, Timorais –, équipés de pompes à air et de scaphandres. Et l'industrie explosa. Les perliers devinrent les rois de Broome. Les plus doués étaient les Japonais. En moins de deux, ils



eurent la mainmise sur toute l'industrie de l'huître. D'abord le commerce de la nacre, florissant jusqu'à l'irruption fatidique du bouton en plastique dans les années 50. Et puis, en un sursaut magnifique, la culture de la perle, obtenue dans des huîtres inséminées selon des techniques gardées secrètes.

« Vous êtes allée au cimetière japonais ? demande Kevin. – A Broome ?

– Bien sûr. C'est le plus grand mémorial aux plongeurs de l'huître.

Andrew Gaze, une vie ordinaire rythmée par le basket



UNE HISTOIRE AUSTRALIENNE

ALAIN MERCIER

SON PASSEPORT le certifie. Et ses partenaires veulent bien tous le jurer sur l'honneur : Andrew Gaze, le capitaine de l'équipe australienne de basket-ball, n'a pas plus de 34 ans. A le voir, géant à la démarche lourde, la tignasse grise déjà tachée de blanc, on lui en donnerait volontiers dix de plus. Et ses états de service, sous le maillot national, semblent peu compatibles avec son âge. A Sydney, il participe à ses cinquièmes Jeux olympiques consécutifs. Il a débuté à Los Angeles, en 1984. « *Mais je jouais peu, j'étais jeune* », s'excuse-t-il. Depuis, il n'en a manqué aucun. On s'en étonne, l'attachement au drapeau n'ayant jamais été le fort des joueurs de basket. « *J'aime simplement défendre les couleurs de mon pays*, répond-il. *En fait, je crois même n'avoir jamais dit non à une sélection internationale.* » Il en compte aujourd'hui plus de 300.

En Australie, son nom et sa silhouette sont aussi solidement attachés à l'histoire de son sport que les anneaux olympiques au fronton du stade de Sydney. « *Je suis devenu un peu incontournable* », avoue-t-il dans un sourire presque timide. Dans la rue, les enfants l'appellent souvent par son prénom. Les gens le reconnaissent, du premier coup d'œil. Et pourtant, sa vie ne présente pas la moindre aspérité. Faite d'un seul bloc, sans angle mort ni face cachée, elle a les rondeurs parfaites d'un ballon de basket. Marié depuis ses premiers salaires à son amour de jeunesse, Andrew Gaze est père de trois petites filles. A Melbourne, il habite une maison sans grandiloquence, simplement confortable, dans un quartier tranquille et familial. Il ne boit pas, n'a jamais osé fumer. « *Adolescent, raconte-t-il, j'étais persuadé qu'une seule bouffée de cigarette m'empêcherait de shooter correctement pendant une semaine.* » L'argent ? Il en gagne, bien sûr, mais sa feuille de paye ferait hurler de rire la plupart de ses coéquipiers. Son contrat avec les Melbourne Tigers, d'un montant d'environ 500 000 francs annuels, ne figure même pas parmi les cinquante premiers du championnat d'Australie. Et il fait de lui le moins fortuné des joueurs de l'équipe nationale. Mais peu lui importe. « *J'en ai assez pour vivre confortablement en faisant ce qui me plaît. Assez également pour assurer le bien-être de ma famille*, dit-il. *Et puis, de toute façon, les sommes distribuées dans le sport sont aujourd'hui extravagantes.* »

A un journaliste américain venu récemment le rencontrer pour un article dans le magazine *Sports Illustrated*, Andrew Gaze s'est défini lui-même comme « *un peu ennuyeux* ». Et il a tenté d'expliquer, presque honteux, que le basket

suffisait simplement à remplir son existence. « *Je n'ai pas trop le temps de faire autre chose. Et pas non plus tellement envie. J'ai toujours vécu de cette façon. Elle me convient.* » Ses souvenirs les plus lointains le montrent tel qu'il est encore aujourd'hui, un ballon à la main, en short, le regard tourné vers le panier. « *Mon père, Lindsay, a toujours travaillé dans le basket*, raconte-t-il. *A ma naissance, il était responsable d'un centre d'entraînement à Melbourne. Et nous habitons sur place. Du coup, j'ai grandi dans une maison dont le jardin de derrière jouxtait neuf terrains. J'y passais mes journées, avec ou sans mon père.* » Lui-même joueur de talent, Lindsay Gaze a représenté l'Australie à trois Jeux d'été, en 1960, 1964 et 1968, avant de s'installer sur le banc et diriger l'équipe nationale, entre 1971 et 1985. A eux deux, le père et le fils ont donc associé le nom des Gaze à quatre décennies d'histoire olympique.

Sur le terrain, son jeu se remarque à peine. Pas vraiment immense (seulement 2 m), rapide sans être insaisissable, il pourrait se fondre dans la masse. Mais son adresse, cultivée sans lassitude depuis ses premiers pas de basketteur, le distingue de la norme. « *Il est fait pour marquer des points* », assure d'une même voix pleine de respect ses coéquipiers australiens. Il en a réussi, une fois, 54 en une seule rencontre. Aux lancers francs, son record personnel ne se connaît pas d'égal : 120 consécutifs, pour le compte des Melbourne Tigers. Les agents de la NBA, la ligue professionnelle nord-américaine, ont frappé deux fois à sa porte. Il a toujours ouvert. En 1994, pour un essai de quelques semaines avec les Washington Bullets. Puis encore cinq ans plus tard, pour un bout de saison avec les San Antonio Spurs. A chaque fois, il a passé le plus clair de son temps à astiquer le banc de touche. Mais il n'en tire aucune amertume. « *J'ai eu la chance d'aller jouer en NBA. Ce n'est pas donné à tout le monde. Moi, je l'ai fait. Je n'oublierai jamais.* »

A quelques mois des Jeux de Sydney, Andrew Gaze a expliqué, assez fort pour être entendu des médias, que l'équipe australienne pouvait battre la « *Dream Team* » américaine. Aux Etats-Unis, la prédiction a déclenché l'hilarité. En Australie, les gens ont écouté, sagement, sans oser un seul argument contraire. Peu l'ont cru, sans doute, mais il ne s'est trouvé personne pour se risquer à le contredire.

RETROUVEZ CHAQUE JOUR
"UNE HISTOIRE AUSTRALIENNE" SUR
L'EQUIPE TV

Broome produisait 80 % de la nacre mondiale, mais perdait chaque année 10 % de ses plongeurs. 33 en 1914, 150 une année de cyclone.

– Les requins ?

– Les requins, les serpents de mer, les crocodiles, ou les collègues jaloux coupant le tuyau d'arrivée d'oxygène. Et puis surtout les « *bends* », cette douleur effroyable causée par l'absorption de bulles d'azote par le sang. Les bateaux rentraient souvent au port avec le drapeau noir. Aujourd'hui, les accidents sont rares. Mais faut être vigilant. Nous plongons entre 30 et 50 mètres ; lorsqu'on passe trop de temps en profondeur, les « *bends* » se manifestent rapidement. »

Et c'est insupportable. « *Quand le bateau était trop loin de Broome pour pouvoir revenir, se rappelle Salty, un ancien plongeur, la seule façon de soulager la douleur était de se faire redéposer au fond de la mer et d'attendre, avant de décompresser lentement. Je vous assure qu'être assis la nuit au fond de l'eau, frôlé par des créatures invisibles, est une sacrée expérience.* » Un personnage, ce Salty, qui fait deux fois son âge, brûlé par le soleil. Intarisable sur les superstitions (jamais de bananes à bord), les coups pendables entre plongeurs pour se piquer les huîtres, et sur cette étrange habitude qu'avaient les Japonais d'insérer dans leur pénis des perles incisées. La bière aidant, les plongeurs avaient tous là-dessus leur petite idée.

MAIS la perle ? Comment naît donc la perle ? Et que fait-on des huîtres ramassées à la main par ces pêcheurs casse-cou qui passent parfois près de douze heures sous l'eau, du lever du soleil au crépuscule, s'effondrent de sommeil sur le pont, encore tout habillés ? D'ailleurs, où sont passés les Japonais ? « *Partis, ont répondu les gars à l'unisson. L'huître de Broome est pleinement australienne. Et les perles qu'elle produit sont les plus grosses du monde.* » On croyait à de la forfanterie. On avait tort.

C'est à la ferme des Arrow, sur une plage turquoise, et en territoire aborigène, qu'on met le puzzle en place. L'air y est d'une grande pureté, comme l'eau, comme les perles. Le sable de la plage est des plus délicats. L'activité est réduite, aujourd'hui : nos plongeurs se reposent à Broome avec la gueule de bois. Mais d'autres employés sont

LA PHOTOGRAPHIE DE MIKE ABRAHAMS

Une nuit de bamboula dans le quartier chinois de Broome, les plongeurs fêtent la fin de la moisson de perles précieuses. La bière coule à flots et les hommes se laissent aller à la confiance...

là pour prendre soin des 120 000 huîtres cultivées en permanence dans la ferme. En pensionnat. Car une fois pêchées et inséminées par un technicien qui, en les entrouvrant, a déposé sur la chair un minuscule noyau, les huîtres vont rester deux ans dans l'eau profonde, surveillées, nettoyées, manipulées avec le maximum de précaution pendant qu'elles fabriquent la perle. Certaines, si l'on sait bien s'y prendre, produiront une seconde perle, voire une troisième. « *Jusqu'à présent, les Japonais se servaient sur nos plages et vendaient des perles australiennes*

« Ce collier ras du cou que portait Diana ? Vu la taille des perles, elles ne pouvaient venir que de chez nous »

« *sous leur propre label, c'est fini, explique Penny Arrow, dont le grand frère, plongeur mythique, et fils de paysan, a racheté le bateau de son employeur à la fin d'une saison et créé sa ferme, il y a vingt ans. Le monde est en train de découvrir que les perles les plus fabuleuses viennent du nord de l'Australie. Vous souvenez-vous de ce collier ras du cou que portait Diana ? Vu la taille des perles, elles ne pouvaient venir que de chez nous.* » Sur un tissu blanc, la jeune femme a étalé quelques perles. Il y en a une, magique, d'une rondeur parfaite, blanche avec comme un reflet rose. Un prix ? « *Environ 50 000 dollars* » (plus de 200 000 francs). Oh... Elle rit. « *On en a de plus petites !* » Non. Merci. Tant pis.

Annick Cojean

PETITES
HISTOIRES
DES JEUX

JEAN DURRY

1964 (Tokyo) « Kiki » Caron échoue d'un rien au 100 m dos

DON SCHOLLANDER, le blond Américain (dix-huit ans) quatre fois vainqueur (100 m, 400 m, 4x100 m, et 4x200 m), et l'Australienne Dawn Fraser, lauréate du 100 m libre pour la troisième fois consécutive, sont les nageurs étoiles de ces XV^{es} Jeux d'été. Mais la plus populaire, au village olympique comme à l'extérieur (où l'on devait, en principe, pouvoir se déplacer paisiblement à bicyclette, mais elles ont vite disparu), est une jeune fille de la banlieue parisienne, née à Montrouge.

Elle n'a que seize ans, et chacune de ses apparitions, chacun des éclats de rire de Christine, dite « Kiki », Caron, font la joie de ses nombreux admirateurs japonais. Si bien que Suzanne Berlioux, son entraîneur, préférerait la voir se concentrer totalement sur sa ligne d'eau et le mur d'arrivée à atteindre, le 14 octobre 1964.

Suzanne Berlioux a d'abord fait des championnes de ses filles : Lucette, spécialiste des courses de fond, et Monique, longtemps tenante du 100 m dos à partir de 1938. Par le truchement de ses élèves successives, l'entraîneur de la section féminine du Racing Club de France érigea en royaume réservé cette spécialité dont « ses » nageuses accapareront le titre durant plus de trois décennies. A Rome 1960, Rosy Piacentini a joué de malchance, classée 5^e du 100 m dos dans le même temps que la médaillée de bronze, avant de battre et rebattre, en 1961, le record européen du 200 m dos.

LE CHRONOMÈTRE EN SAUTOIR

Depuis belle lurette, les journées sont longues pour Christine, sœur d'Annie Caron, championne de brasse. La petite voiture de Suzanne l'attend à la sortie du lycée, pour ne pas perdre un instant, et on fonce vers le bassin au bord duquel, le chronomètre en sautoir, se penche inlassablement le mentor. Compétitions et déplacements modèrent peu à peu une nageuse douée, à la volonté farouche. Titre national à quatorze ans (1962), record d'Europe du 100 m dos (1 min 09 s 8) en 1963, record du monde (1 min 08 s 6) en 1964.

Les Jeux sont l'aboutissement de tant de sollicitude et de tant d'efforts. Pour la finale, sous le toit suspendu de l'admirable piscine de Kenzo Tange. « Kiki » occupe la ligne 4. Elle part fort, mais aux 35 mètres, l'Américaine Kathy Ferguson, dans les bouillonnements de l'eau, a comblé son retard. Christine repasse en tête aux 50 m. Aux 80 m, elles sont côte à côte. Le mur, le mur ! Kathy le touche en 1m 07 s 7. Christine Caron échoue de peu : 2/10 tout au plus. Sur la plus haute marche, Kathy Ferguson, pleure, Christine spontanément lui prend la main.

Un an plus tard, elle viendra au championnat des Etats-Unis prendre la plus remarquable des revanches. A Mexico, en 1968, elle portera le drapeau de la délégation française, comme le fera, en 1972 à Munich, l'escrimeur Jean-Claude Magnan.

Lui aussi est passé, à Tokyo, à un souffle du titre. Mais bien que son fleuret ait touché nettement, par deux fois, le plastron de son adversaire, la lampe fatidique ne s'est pas allumée, et le Polonais Egon Franke est devenu champion olympique.

1988 à Séoul, Greg Louganis plonge pour la neuvième fois...

Destin olympique



Ce 26 septembre 1988, à Séoul, Greg Louganis vient de quitter le plongeur pour effectuer un saut périlleux arrière jambes tendues (photo de gauche). Puis il se détend, avant de plonger à la verticale. Mais, au passage, le haut de son crâne heurte la planche (photo ci-contre), et il percute la surface du bassin dans une position peu orthodoxe, (ci-dessous). Le triple champion olympique américain va pourtant se ressaisir et emporter, exploit unique dans sa discipline, sa quatrième médaille d'or.

qui lui seront rendus toutes ces années, mais sans jamais vraiment l'atteindre.

Greg refuse que l'amour de ses proches soit conditionné par ses performances ; il comprend mal l'affection idolâtre que lui porte la foule. Il plonge, il vole, fait des tours de visse et des sauts dans le ciel, mais sa vie n'est toujours pas là. Greg tombe amoureux, s'installe. Mais quelques années plus tard après des coups, un viol et la découverte qu'il se faisait spolieur ses biens, il s'en va, aidé par quelques amis.

De toutes les épreuves, pourtant, celle de Séoul reste la plus lourde. Il sait qu'il est séropositif depuis quelques mois seulement, et il prépare les Jeux, inquiet pour ses performances. Il craint d'être obligé de tout arrêter du jour au lendemain. Comme il l'avait prévu, il arrête sa carrière sur son dernier doublé. En 1993, il reviendra affronter un public... sur une scène de Broadway. Il y joue le rôle d'un jeune danseur séropositif. Cette expérience restera sans lendemain.

Les vrais triomphes, Greg Louganis affirme les avoir vécus quelques

En 1995, il fait sensation en prononçant un discours aux premiers Gay Games à New York

années plus tard. En 1995, à la veille des Jeux d'Atlanta, au cours d'une cérémonie en son honneur, il prend la parole afin de demander au Comité national olympique américain de déplacer les épreuves qualificatives du volley-ball qui doivent se tenir à Cobb's County (Géorgie) dont la municipalité a, un an auparavant, voté une loi de discrimination contre les homosexuels. Il sera entendu, et l'épreuve sera déplacée dans une autre ville.

QUELQUES semaines plus tôt, pour l'ouverture des premiers Gay Games à New York, il avait fait sensation en prononçant un discours, s'affichant ainsi comme l'un des premiers grands champions à revendiquer son homosexualité. Son intervention, enregistrée avant son apparition le lendemain, reste l'une des plus poignantes de ce rendez-vous quadriennal de la communauté : « Je suis ravi de participer à un événement qui s'appuie sur les vrais idéaux olympiques. C'est notre chance de prouver la force de chacun et de nous tous à nous-mêmes et au monde entier. Bienvenus aux Jeux. C'est génial d'être homo et fier de l'être. »

Au cours de ses tournées aux Etats-Unis lors des séances d'autographes, il s'est découvert de nombreux soutiens. Un jour, une petite fille est venue le trouver en lui disant : « Monsieur Louganis, je trouve que ce que vous ont fait les enfants de votre école était injuste et si un jour j'en vois qui font ça dans la cour de récréation, j'irai leur dire d'arrêter. » Greg Louganis l'a remerciée en lui disant : « J'aimerais que tout le monde ait un jour ce courage. »

Bénédict Mathieu

IL voudrait disparaître. Sa tête bourdonne, il se déteste. Le désordre de ses sentiments laisse place à une douleur plus sourde qui lui happe le cœur. Le crâne d'un triple champion olympique ne heurte pas la plate-forme même pendant les qualifications, encore moins aux Jeux olympiques où il est en course pour réaliser un exploit inédit : récolter une quatrième médaille d'or. Ce 26 septembre 1988, Greg Louganis refuse de revenir tout de suite à sa réalité, et à la moiteur de l'air de Séoul. Il se laisse glisser au plus profond du bassin, aussi longtemps que ses poumons le lui permettent. Le choc l'a surpris. Il avait versé dans le vide comme d'habitude, selon ses sensations, pour ce neuvième et avant-dernier saut qui devait l'amener en tête, vers la finale du concours de plongeon.

Quand Greg Louganis sort enfin de la piscine, devant une foule médusée, son entraîneur, Ron O'Brien, s'apprêtait à sauter à l'eau pour le repêcher. En fait, Greg a eu doublement peur, car il sait qu'il est séropositif depuis quelques semaines. Dans l'équipe américaine, seul O'Brien partage son secret. Le mé-

Si la vie n'est pas drôle à la maison, c'est pire à l'école. Pas très costaud, Greg devient le souffre-douleur de la classe

decin qui accourt et ignore tout de l'état de Louganis, ne prend pas la peine d'enfiler des gants chirurgicaux pour recoudre le cuir chevelu du plongeur. En cachant sa séropositivité, Louganis a-t-il mis en danger ses concurrents et son entourage ?

Cette question hanta longtemps Louganis. Le reste fut mauvais procès. Le champion n'a pas saigné dans la piscine. Et, si tel avait été le cas, cela n'aurait entraîné qu'un risque infime de contamination. Pendant des années, après avoir décidé de dire la vérité sur son cas, et relaté les coulisses de l'accident dans son autobiographie *Breaking the Surface*, il n'aura de cesse d'expliquer que « le sida ne s'attrape comme cela ». Il sera épaulé par des

spécialistes pour faire entendre raison aux plus sourds.

Le lendemain, ayant eu le courage moral de poursuivre la compétition, après avoir pensé arrêter, il refait, plongeon après plongeon, son retard sur le Chinois Xiong Ni, et finit par arracher le titre pour 1,14 point, avec un score de 638,61. Il devient le premier plongeur à réaliser un « double doublé » d'or, au tremplin et en haut vol.

L'Amérique exulte. Elle est fière de son beau héros de carte postale tout en muscles d'éphèbe et en peau bronzée. A la veille de l'élection américaine qui verra la victoire de George Bush, un dessinateur de presse le croque en candidat politique idéal pour les ménagères de moins de cinquante ans. Vingt-quatre heures après le plongeon le plus éprouvant de sa carrière, Greg Louganis est définitivement rentré dans l'histoire de son pays et des Jeux olympiques.

Mais l'histoire ne pense pas les blessures, et les médailles ne rendent pas plus fort face à la vie. Toute son existence, Greg Louganis est parvenu à cultiver ce paradoxe avec un soin maniaque, faisant de sa carrière un modèle de perfection. Outre ses titres olympiques, il collectionna quarante-sept titres nationaux aux Etats-Unis, six aux championnats du monde. Il est devenu, et pour longtemps, l'icône absolue de son sport. Pourtant, sa jeunesse lui renvoya l'image d'un garçon laid et maladroit, inquiet de ses sentiments, et suffisamment malheureux pour s'abstraire de la vie à l'aide d'alcool, de drogues ou de médicaments censés soigner ses blessures... ou tempérer les effets secondaires de l'AZT.

Abandonné par ses parents à la naissance, en 1960, Greg Louganis saura peu de choses d'eux, sinon qu'ils n'avaient que quinze ans lorsqu'ils l'ont conçu. Que son père était samoan, sa mère européenne. Un jour en tournée, il rencontre un homme qui lui affirme être son père, mais ayant bien vérifié les dates, il se rend compte qu'elles ne concordent pas. Greg ne reprendra pas contact avec lui...

L'enfant est confié à une famille d'accueil, avant d'être adopté à l'âge de neuf mois. Sa mère adoptive, lui racontera plus tard que, quand elle a vu son sourire, elle est tombée amoureuse de lui. Elle n'eut pas de réserve sur sa peau métissée, une gageure dans les Etats-Unis du début des années 60. Gregory, dit Greg, est un bambin sensible et vivant. Il supporte mal les colères de son père qui explose souvent après

avoir forcé sur la bière. Si la vie n'est pas drôle à la maison, le quotidien est pire à l'école. Greg n'est pas très costaud, il est aussi dyslexique. Il devient vite le souffre-douleur de la classe. Il raconte les cris des écoliers dont « les mots et les poings faisaient mal », qui le traitaient de « tapette, nègre, retardé ». A douze ans, il tente de se suicider, mais rebrousse le chemin qui le mène à la dépression. Il participe à des petits spectacles théâtraux. Sa mère l'encourage. Greg a appris la danse et la gymnastique, et se produit seul ou en couple devant des publics du dimanche. Il porte des costumes à paillettes coupés dans des tissus achetés avec une partie de l'argent du ménage.

BÊTE de cirque ? Greg réfute cette version dans son autobiographie : « Ma mère n'était pas comme toutes ces mères qui restent en coulisse et tancent leurs enfants. Elle m'accompagnait puis m'envoyait sur scène en me disant



Men at Work et les Beach Boys rythment la victoire des « girls » australiennes

Beach volley. Le Brésil, qui domine habituellement ce sport neuf et court vêtu, emporte l'argent et le bronze

UN SPORT où on monte sur le podium en tongs, avec du sable entre les doigts de pied, au son des Beach Boys, mérite forcément l'attention. Le baron Pierre de Coubertin n'imaginait pas exactement ainsi l'idéal olympique. La moustache du misogynne aurait frémé s'il avait su que ses Jeux accueilleraient un jour des dames légèrement vêtues se vautrant pour aller cueillir un ballon au ras des vagues. Le beach volley, ou volley-ball de plage, se veut comme ça : fière de sa nouvelle reconnaissance olympique, la discipline entend toujours cultiver sa différence et un rien de provocation.

La plage de Bondi a été louée à la municipalité pour 1 million de dollars australiens (630 000 €) par le Comité international olympique. Les organisateurs ne pouvaient mieux choisir pour installer la grande enceinte démontable de 10 000 places qui accueillait la compétition. Ce haut lieu de la contre-culture australienne dans les années 60 est aujourd'hui devenu le repaire le plus prisé des nouveaux riches. L'endroit garde un fond rebelle malgré sa soudaine opulence. Il convient à mer-

veille à un sport né dans les années 40 au Brésil puis aux Etats-Unis, longtemps resté marginal avant de succomber aujourd'hui aux sirènes de l'argent.

Les meilleurs des quelque deux mille volleyeurs d'un circuit professionnel en plein essor se retrouvaient ainsi sur le sable blanc de Sydney, tandis qu'autour surfeurs et naïades cultivaient leur hâte. La sono de 5 000 watts déversait, à chaque point inscrit, une musique rythmée qui couvrait le déferlement des vagues et entraînait le public dans une danse sans retenue. Les enceintes géantes crachaient les accords de *Down Under*, le tube mondial du groupe Men at Work. Sur cette plage des antipodes, l'olympisme était bien ainsi, *down under*, la tête en bas.

Même le sacro-saint protocole de remise des médailles a été chahuté, lundi 25 septembre, à la fin du tournoi féminin. Les Australiennes Natalie Cook et Kerri Pottharst l'avaient emporté, ce qui ajoutait encore à la transe collective. Les dignitaires attendaient de remettre les récompenses tandis que les volleyeuses jouaient avec le public, tenant à la main un kan-

gourou boxeur en peluche. Seule la cérémonie de l'hymne national a ramené le calme, les spectateurs entonnant au garde-à-vous le chant australien. On a beau être anticonformiste, on n'en reste pas moins patriote.

BIKINI OBLIGATOIRE

Ruben Acosta, le président mexicain de la Fédération internationale de volley-ball, regardait avec gourmandise le succès populaire de cette petite sœur indocile du jeu en salle. Devenu sport de démonstration à Barcelone (1992) puis discipline olympique à Atlanta (1996), la réussite du beach volley a donné des idées au vénérable docteur. Il a ainsi caressé le projet de rendre le port du body obligatoire chez les femmes pratiquant en intérieur. Le but était de relancer l'intérêt du public. La proposition a provoqué des récriminations outrées des intéressées.

L'homme est d'ailleurs resté sage à l'écart lors de la cérémonie protocolaire à Bondi. La Fédération a en effet rendu obligatoire le port du bikini pour les femmes du beach volley. Natalie Cook n'avait pas caché son courroux devant ce diktat qu'elle estimait machiste. En fait, le règlement va même plus loin : il précise que le slip de bain ne doit pas dépasser 6 centimètres de largeur sur les hanches...

Mais revenons à la compétition. Les Australiennes, qui avaient battu en éliminatoire la paire française constituée de Cécile Rigaux et Anabelle Prawerman, ont créé la surprise en s'imposant (12-11, 12-10) face aux Brésiliennes Adria-



Les Australiennes ont triomphé devant leur public.

na Behar et Shelda Bede. Ces dernières sont triple championnes du monde. Leur pays domine la discipline (la médaille de bronze est d'ailleurs revenue à deux compatriotes, Adriana Samuel et Sandra Pires).

Les Brésiliennes, millionnaires adulées dans leur pays, ne ca-

chaient pas leur déconvenue. Leurs larmes donnaient une sorte d'onction sportive, de crédibilité à ce que beaucoup considèrent comme un passe-temps balnéaire, entre bronzette et trempette.

Benoît Hopquin,
à Sydney

Les Américains sablent l'or

En finale du tournoi de beach volley masculin, la paire californienne composée de Dain Blanton et Eric Fonoimoana s'est imposée (12-11, 12-9) face aux Brésiliens Jose Marco Melo et Ricardo Santos. Les Etats-Unis conservent ainsi le titre qu'ils avaient obtenu à Atlanta en 1996. Les Allemands Jorg Ahmann et Axel Hager ont pris la troisième place. Dans ce tournoi, le couple français composé de Jean-Philippe Jodard et Christian Penigaud s'est incliné dès les préliminaires. Les deux hommes, âgés respectivement de trente-quatre et trente-six ans, ont annoncé leur intention de mettre un terme à leur carrière professionnelle après ces Jeux.

TROIS QUESTIONS À...

OLIVIER KRUMBHOLZ

1 L'équipe de France féminine de handball, dont vous êtes l'entraîneur, affronte celle du Danemark en quarts de finale jeudi 28 septembre. Comment abordez-vous cette échéance ?

Nous sommes à notre place. Nous avons assuré l'essentiel. Le dernier match contre la Roumanie (gagné 21-18, lundi 25 septembre) va faire du bien dans les têtes. Nous sommes sur la bonne voie et nous allons aborder les quarts de finales avec sérénité. On commence à retrouver l'équipe de France deuxième du Mondial 1999. L'équipe a retrouvé ses atouts, notamment en défense. Les filles se sont rassurées sur leurs capacités à afficher des valeurs morales. Elles ont renoué avec leurs capacités technico-tactiques, même si elles bloquent encore trop souvent en attaque, où elles manquent de lucidité.

2 Durant les trois premiers des quatre matches de poule, c'est le doute qui a caractérisé une équipe de France, que l'on a vue « bafouiller » son handball. Vous-mêmes avez déclaré que les joueuses ne s'étaient pas préparées à affronter quelque chose d'aussi difficile que la « gestion » de l'après-Mondial. Cette page est-elle désormais tournée ?

Je pense que les problèmes sont derrière nous. Ce qui s'est passé était bénin et a été trop amplifié. Il y a eu des explications dans le groupe. Et quand il y a des explications, ce n'est jamais facile pour celles qui sont critiquées de se remettre. Mais il faut reconnaître une chose aux joueuses, c'est qu'elles sont attachées à la franchise.

3 Quelles sont les chances de l'équipe de France face au Danemark, équipe championne olympique en titre et championne du monde en 1997 ?

Tous les espoirs sont permis. Le Danemark n'est plus au niveau de 1996. Cette équipe est solide et veut une médaille dans ce tournoi. Elle me semble plus forte qu'au dernier championnat du monde, où nous l'avions battue 19-17, en quarts de finales également, après prolongation.

Propos recueillis par
Philippe Le Cœur

De l'argent en barre pour « Benjy »

Gymnastique. Le jeune Français Benjamin Varonian, âgé de vingt ans, a créé la surprise en se classant deuxième à la barre fixe

MÊME s'il est loin d'en être convaincu, l'entraîneur national Marc Touchais le lui a bien dit : « Ce n'est pas plus dur qu'un championnat de France. » Alors, dans l'écrasant SuperDome de Sydney, Benjamin Varonian se prépare à exécuter son mouvement à la barre fixe « le mieux possible », en ce lundi 25 septembre. Le tirage au sort l'avantage. Il doit passer avant-dernier des huit concurrents qualifiés pour la finale.

Le jeune Niçois maîtrise avec peine le tremblement de ses bras. Alexei Nemov, tout juste sacré champion olympique au concours général, médaillé d'argent au sol et de bronze aux barres parallèles, l'a précédé. Il lui donne une bourrade d'encouragement. Varonian n'a que vingt ans, il y a quatre ans encore, il regardait cette idole, déjà médaillée de bronze à cet agrès à Atlanta, à la télévision.

Le Français exécute son mouvement à merveille. Il le sait et bran-

dit deux poings victorieux dès sa réception. « J'étais simplement content d'avoir bien réussi mon mouvement, expliquera-t-il, je ne me doutais de rien. » La note tombe : 9,787 points. Un score excellent, identique à celui de Nemov. Il reste un concurrent. Varonian est déjà sur le podium. Il croira un instant avoir gagné, mais le règlement n'admet plus les ex aequo, et le jury B, qui traque les fautes d'exécution, lui préférera le Russe, plus connu.

CRISE D'ADOLESCENCE

« C'est aussi bien comme ça, dit Michel Boutard, le directeur technique national adjoint. Ça lui donnera envie de manger. » Si tous les finalistes sont logiquement médaillables, le camp français n'osait espérer cette breloque en argent. Depuis Henri Boério, dernier médaillé olympique tricolore à la barre fixe aux Jeux olympiques de Montréal en 1976 (bronze), la

France ne faisait plus guère partie des nations leaders à cet agrès. Vice-consul de France à Sydney, M. Boério a assisté à l'exploit de Varonian. Il a loué « les amplitudes exceptionnelles » du mouvement du Français. « Benjamin va donner envie à des jeunes d'en faire autant. Les Français n'auront plus peur d'accéder aux finales et de gagner, c'est le plus important. »

La gymnastique a pourtant bien failli perdre « Benjy » il y a trois ans. « C'était un peu la crise d'adolescence, raconte l'étudiant de l'IUT de techniques de commercialisation de Nice. Je voyais mes copains faire la fête, aller à la plage alors que je devais m'entraîner de plus en plus dur. » Sa sœur Sandra, qu'il décrit pourtant comme une « antisportive », et son entraîneur, Stéphane Cordier, l'ont convaincu qu'il avait un avenir sur les podiums. L'année suivante, en 1998, il est devenu champion d'Europe juniors par équipes et aux barres parallèles, avec, entre autres, le Lyonnais Yann Cucherat, qui s'est classé sixième de la finale olympique aux barres parallèles.

Petit, Varonian pratiquait le karaté, mais un accident l'a contraint à arrêter. A dix ans, il a commencé la gym. « Je suis passé devant une salle, j'ai vu de la lumière, je suis entré, dit-il avec humour, comme j'étais assez souple grâce au karaté, j'avais des facilités. » Il a rapidement intégré le pôle national d'entraînement d'Antibes. A l'époque, il adorait le cheval d'arçons puis les barres parallèles. La barre fixe, elle, l'effrayait terriblement. « Elle paraissait si haute », se justifie-t-il.

Lundi, il l'a domptée. « Les contre-performances des autres y ont pas mal contribué, tempère-t-il, mais je n'ai pas craqué, je suis content. » « Lorsqu'on sait que la maturité d'un gymnaste arrive autour de l'âge de vingt-cinq ans, c'est intéressant », renchérit Michel Boutard. En s'offrant cette médaille d'argent, Benjamin Varonian s'est fait un nom plus tôt que prévu. A lui de l'exploiter sans tarder aux autres agrès.

Patricia Jolly,
à Sydney



Yannick Souvré, la meneuse de jeu de l'équipe de France.

Yannick Souvré parle fort et vise haut

Basket-ball. Pour la capitaine des Bleues, le quart contre la Corée du Sud n'est qu'une étape

POUR LEUR PREMIÈRE participation à un tournoi olympique, les dames de l'équipe de France de basket ne se privent pas d'afficher leurs ambitions. « Objectif, une médaille », avait prévenu Isabelle Fijalkowski avant d'embarquer pour l'Australie. Le rêve de la joueuse de Côme (Italie), appartient toujours au domaine du possible, à condition d'écarter la Corée du Sud en quart de finale, mercredi 27 septembre. Mais pour sa coéquipière Yannick Souvré, le but suprême se situe un peu plus haut encore : « A Sydney pour le titre », dit-elle.

Capitaine de l'équipe de France, deux fois championne d'Europe avec Bourges, Yannick Souvré parle beaucoup, mais elle parle d'or. Elle est la voix des Bleues. L'entraîneur, c'est Alain Jardel, avec qui elle a débuté à Mirande. Mais le boss des Bleues, c'est elle. « Elle est l'autorité, explique Isabelle Fijalkowski. Elle a un rôle fédérateur, essentiel. Et puis elle fait un très bon porte-parole. » Avant la cérémonie d'ouverture, Alain Jardel aurait préféré voir ses joueuses se coucher tôt, la veille de leur première rencontre face au Sénégal (75-39). La belle de Bourges avait pris la défense de ses partenaires : personne n'avait le droit

de les priver d'un tour d'honneur dans le stade olympique.

A trente et un ans, Yannick Souvré est une meneuse de jeu qui n'hésite pas à étendre son rôle de guide à l'extérieur du terrain. La présidente de l'Association des joueuses aime « rassurer » ses troupes, les « réveiller si nécessaire », et aussi « faire attention aux filles qui ne jouent pas, ou peu ». Avant d'aborder le quart de finale, elle s'efforce de recréer ces conditions de « cohésion totale » qui avaient permis à son équipe de « s'éclater » en match de qualification face au Brésil (73-70). Ce « moment de plaisir intense » n'avait pas connu de suite devant l'Australie (62-69), mais Yannick Souvré ne s'inquiète pas : « Nous sommes tout de même gâtées : elle est souvent là, cette chimie qui prend, qui fait que tout le monde se bat au même moment. »

Face à la Corée, elle s'attend à disputer un match atypique : « Les Coréennes pratiquent un jeu très différent de ce qui se fait en Europe. Elles sont de petite taille, elles jouent très vite. C'est très fatiguant de défendre contre ce type de jeu. On n'en a pas l'habitude. »

Eric Collier,
à Sydney



Benjamin Varonian (au premier plan), médaillé inattendu.

QUESTION
INSOLITE

LAURENT
ACHARIAN

Qu'entend-on sous l'eau ?

JAMBES EN L'AIR, tête sous l'eau : pas facile de suivre le rythme de la musique pour effectuer des figures. Pour faciliter la tâche des concurrentes de natation synchronisée, des haut-parleurs sont installés au fond de la piscine. « L'eau est bonne conductrice, mais le son ne s'y propage pas de la même façon que dans l'air », explique Jean-Michel Collet, musicien de l'équipe de France de natation synchronisée. Cela pose en fait un problème pour les basses, inaudibles sous l'eau. « Sur Carmen par exemple, j'ai dû rajouter des sons aigus, des castagnettes pour que les filles soient plus à l'aise », indique cet ancien membre des percussions de Strasbourg. Pour parvenir à un son harmonieux, un travail de recherche sur ordinateur est nécessaire et ce sont près de trente versions musicales qui sont expérimentées. Les nageuses peuvent être gênées dans leur prestation par le cliquetis de l'eau, que l'on nomme dans le milieu « les bouillons ». « Dès qu'on plonge, qu'on fait des portées et qu'on atterrit dans l'eau, cela pose problème », analyse Cynthia Bouhier, membre du ballet français aux JO. L'idéal serait de ne pas avoir à suivre la musique et de réussir, à l'image des Russes, à danser sans hauts-parleurs : « Elles parviennent à une synchro pure. C'est impressionnant », fait remarquer Cynthia Bouhier.



GILLES VAN KOTE

M. le Maire

GRAHAM RICHARDSON est quelqu'un qui compte. Quinquagénaire ventripotent, il a été pendant sept ans ministre travailliste du gouvernement fédéral australien. Son amitié avec Michael Knight, le ministre chargé des Jeux, l'a propulsé dans l'état-major de Sydney 2000. Le voilà pour quelques jours encore maire du village olympique.

« Mon travail consiste à être capable de réagir quand le responsable des transports appelle à 23 heures pour dire que l'on manque de bus, ou à régler les problèmes causés par les athlètes qui sont partis fêter la fin de leur compétition en ville et qui reviennent au village dans la nuit en ayant perdu leurs accréditations », explique Graham Richardson, qui s'est installé au village le 1^{er} septembre et n'en repartira qu'une fois les Jeux achevés.

Mais M. le Maire a bien d'autres occupations, qui le font se lever aux aurores et se coucher à minuit passé. Il a dû convoquer à cinq reprises la délégation bulgare, qui ne respectait pas les lois du village. Il accueille les sommités qui rendent visite à leurs sujets : à son palmarès, il compte déjà la princesse Anne, la reine d'Espagne, celle du Danemark et le prince Albert de Monaco. Mardi 26 septembre, c'était le tour du premier ministre australien.

Jacques Rogge, membre belge du Comité international olympique

« Il faudra réduire la taille des Jeux »

« On vous présente comme un candidat potentiel à la succession de Juan Antonio Samaranch à la présidence du Comité international olympique (CIO).

– Je n'ai pas encore pris de décision finale à ce sujet, et pour plusieurs raisons. Je suis actuellement chargé de la coordination des Jeux au sein du CIO, ce qui m'occupe déjà beaucoup. Je crois également qu'il serait également mal placé de parler de succession, alors que le CIO a besoin d'unité.

– La fonction de président du CIO vous intéresserait-elle ?

– L'avantage de cette fonction, c'est que vous avez le gouvernail du bateau en main et que vous pouvez donner la direction à prendre. L'inconvénient, c'est que vous perdez votre vie privée, car le président du CIO est désormais un homme semi-public. Est-ce que cela vaut vraiment la chandelle ? Je prendrai ma décision après les Jeux de Sydney.

– Comment voyez-vous évoluer le CIO et les Jeux olympiques ?

– Le CIO doit faire en sorte de préserver chez tous les athlètes du monde le rêve de participer aux Jeux olympiques. Il faut faire en sorte que les Jeux restent l'événement le plus important du sport. Son succès vient d'abord de sa rareté. Ils doivent continuer à se dérouler tous les quatre ans, et non tous les deux ans comme certains le souhaitent. La durée des Jeux doit également rester de quinze jours. Je ne suis pas favorable, non plus, à organiser les Jeux dans deux pays différents, ou dans trois ou quatre villes d'un même pays. Enfin, d'une manière générale, je pense que



GEORGES COBET / AFP

Jacques Rogge (à gauche) avec Juan Antonio Samaranch.

nous devons combattre l'inflation des Jeux.

– Vous pensez qu'ils sont devenus trop grands ?

– Oui. Les Jeux sont arrivés à la limite de ce qu'une ville peut supporter. Du coup, seules des villes très bien organisées peuvent les recevoir aujourd'hui. Il faudra réduire la taille des Jeux afin de les donner, un jour, à l'Afrique et à l'Amérique du Sud.

– Que préconisez-vous ?

– On ne peut pas diminuer le nombre d'athlètes, qui se situe actuellement autour de 10 000. Nous devons continuer à accepter ceux de niveau moins important, au nom de l'universalité de l'olympisme. Il y a moyen, selon de moi, de réduire le nombre de personnes accréditées aux Jeux, qui est aujourd'hui de 180 000. Je pense notamment aux médias, dont le

nombre de représentants est passé de 12 000 à Barcelone à 21 000 à Sydney. Bien sûr que les médias sont viraux pour véhiculer le message éducatif de l'olympisme, mais ils pèsent trop lourd en termes de logement, de transport, de sécurité et de technologie. Je crois également qu'il faudrait que l'on vende moins de tickets d'entrée aux Jeux. A Barcelone, 4,5 millions de billets ont été vendus. A Atlanta, on est passé à 9 millions. A Sydney, on est redescendu à 7,5 millions, ce qui est exceptionnel pour une population de 19 millions d'habitants. Une diminution du nombre de places s'impose, d'autant plus que cela entraînera la réduction de la taille des stades, qui sont souvent trop grands une fois les Jeux terminés.

– Faut-il également dégraisser le programme sportif ?

– Oui. Nous sommes actuelle-

ment à 300 épreuves. Nous devons repasser rapidement à 280, comme à Atlanta. Le CIO vient de prendre une décision en ce sens. Je suis parfaitement conscient que cela ne se fera pas sans difficulté. Mais le programme ne peut pas rester statique. Ce n'est pas parce qu'un sport a sa place aux Jeux qu'il est certain d'y rester ; à l'inverse, un sport qui est en dehors du programme olympique peut parfaitement espérer y rentrer un jour. Je préconise de réaliser un audit indépendant, afin de voir quels sports répondent le mieux, aujourd'hui, aux attentes de la jeunesse. A une ou deux exceptions près, la plupart des petits sports pourraient survivre à une disparition du programme olympique.

– Comment voyez-vous évoluer la lutte contre le dopage ? A Sydney, les substances retrouvées chez les athlètes convaincus de dopage sont des produits anciens. On a le sentiment que le dopage scientifique passe au travers des mailles du filet...

– C'est vrai qu'il est plus facile d'attraper ceux qui n'ont pas autour d'eux un réseau sophistiqué. Il devient urgent que nous détectons l'hormone de croissance. A Sydney, il y a certainement un nombre d'athlètes qui vont monter sur le podium avec de l'hormone de croissance dans le corps. La science, malheureusement, n'a pas encore été capable de trouver un test de détection. Qu'on ne reproche pas au CIO de ne rien faire. »

Propos recueillis par Frédéric Potet

Lundi 25 septembre

ATHLÉTISME

Messieurs
● **400 m**
1. Michael JOHNSON (Usa), 43 s 84 ; 2. Alvin HARRISON (Usa)
3. Gregory Houghton (Jam)
1. Johnson (Usa), 43 s 84 ; 2. Harrison (Usa), 44 s 40 ; 3. Houghton (Jam), 44 s 70 ; 4. Parrela (Bre), 45 s 01 ; 5. Mackowiak (Pol), 45 s 14 ; 6. Mokganyetsi (Afs), 45 s 26 ; 7. Pettigrew (Usa), 45 s 42 ; 8. McFarlane (Jam), 45 s 55.
● **10 000 m**
1. Haïlé GEBRESELASSIÉ (Eth)
2. Paul TERGAT (Ken)
3. Assefa Mezgebu (Eth)
1. Haïlé Gebreselassié (Eth), 27 min 18 s 20 ; 2. Paul Tergat (Ken), 27 min 18 s 29 ; 3. Assefa Mezgebu (Eth), 27 min 19 s 75 ; 4. Patrick Mutuku Ivuti (Ken), 27 min 20 s 44 ; 5. John Korir (Ken), 27 min 24 s 75 ; 6. Said Berkiou (Mar), 27 min 37 s 83 ; 7. Toshinari Takaoka (Jap), 27 min 40 s 44 ; 8. Karl Keska (Gbr), 27 min 44 s 09.
● **110 m haies**
1. Anier GARCIA (Cub)
2. Terrence TRAMMELL (Usa)
3. Mark Crear (Usa)
Finale : 1. Garcia (Cub), 13 s 00 ; 2. Trammell (Usa), 13 s 16 ; 3. Crear (Usa), 13 s 22 ; 4. Johnson (Usa), 13 s 23 ; 5. Jackson (Gbr), 13 s 28 ; 6. Schwarthoff (All), 13 s 42 ; 7. Dorival (Hai), 13 s 49 ; 8. Kronberg (Sue), 13 s 61.
Demi-finale 1 : 1. Garcia (Cub), 13 s 16 (Q) ; 2. Crear (Usa), 13 s 23 (Q) ; 3. Dorival (Hai), 13 s 35 (Q) ; 4. Kronberg (Sue), 13 s 39 (Q) ; 5. Bownes (Afs), 13 s 41 ; 6. Balzer (All), 13 s 59 ; 7. Peichenkine (Rus), 13 s 62 ; 8. vander-Kuyp (Aus), 13 s 63.
Demi-finale 2 : 1. Trammell (Usa), 13 s 32 (Q) ; 2. Johnson (Usa), 13 s 33 (Q) ; 3. Jackson (Gbr), 13 s 34 (Q) ; 4. Schwarthoff (All), 13 s 39 (Q) ; 5. Hernandez (Cub), 13 s 41 ; 6. Olijars (Let), 13 s 50 ; 7. Scigaczewski (Pol), 13 s 51 ; 8. Lichtenegger (Aut), 13 s 59.
● **Triple saut**
1. Jonathan EDWARDS (Gbr)
2. Yoel GARCIA (Cub)
3. Denis Kapustin (Rus)
1. Edwards (Gbr), 17,71 m ; 2. Garcia (Cub), 17,47 ; 3. Kapustin (Rus), 17,46 ; 4. Quesada (Cub), 17,37 ; 5. Achike (Gbr), 17,29 ; 6. Idowu (Gbr), 17,08 ; 7. Howard (Usa), 17,05 ; 8. Camossi (Ita), 16,96.
● **Disque**
1. Virgilijus ALEKNA (Lit)
2. Lars RIEDEL (All)
3. Frantz Kruger (Afs)
1. Alekna (Lit), 69,30 m ; 2. Riedel (All), 68,50 ; 3. Kruger (Afs), 68,19 ; 4. Kaptyukh (Bir), 67,59 ; 5. Setfill (Usa), 66,02 ; 6. Tunks (Can), 65,80 ; 7. Dubrovshchik (Bir), 65,13 ; 8. Schult (All), 64,41.

Dames
● **400 m**
1. Cathy FREEMAN (Aus)
2. Lorraine GRAHAM (Jam)
3. Katharine Merry (Gbr)
1. Freeman (Aus), 49 s 11 ; 2. Graham (Jam), 49 s 58 ; 3. Merry (Gbr), 49 s 72 ; 4. Fraser (Gbr), 49 s 79 ; 5. Guevara (Mex), 49 s 96 ; 6. Seyerling (Afs), 50 s 05 ; 7. Ogunkoya-Osheku (Nga), 50 s 12 ; 8. Kotlyarova (Rus), 51 s 04.
● **800 m**
1. Maria MUTOLA (Moz)
2. Stephanie GRAF (Aut)
3. Kelly Holmes (Gbr)
1. Mutola (Moz), 1 min 56 s 15 ; 2. Graf (Aut), 1 min 56 s 64 ; 3. Holmes (Gbr), 1 min 56 s 80 ; 4. Langerholc (Slo), 1 min 58 s 51 ; 5. Fuchsova (Tch), 1 min 58 s 56 ; 6. Calatayud (Cub), 1 min 58 s 66 ; 7. Clark (Usa), 1 min 58 s 75 ; 8. Ben Hassi (Mar), 1 min 59 s 27.
● **5 000 m**
1. Gabriela SZABO (Rou)
2. Sonia O'SULLIVAN (Irl)
3. Gete Wami (Eth)
1. Szabo (Rou), 14 min 40 s 79 ; 2. O'Sullivan (Irl), 14 min 41 s 02 ; 3. Wami (Eth), 14 min 42 s 23 ; 4. Worku (Eth), 14 min 42 s 67 ; 5. Mikitenko (All), 14 min 43 s 59 ; 6. Cheromei (Ken), 14 min 47 s 35 ; 7. Kidane (Eth), 14 min 47 s 40 ; 8. Yegorova (Rus), 14 min 50 s 31.
● **Perche**
1. Stacy DRAGILA (Usa)
2. Tatiana GRIGORIEVA (Aus)
3. Vala Fiosadotir (Isl)
1. Dragila (Usa), 4,60 m ; 2. Grigorieva (Aus), 4,55 ; 3. Fiosadotir (Isl), 4,50 ; 4. Bartova (Tch), 4,50 ; 5. Humbert (All), 4,45 ; 6. Buschbaum (All), 4,40 ; 7. Pyrek (Pol), 4,40 ; 8. Rasmussen (Dan), 4,35.

BASKET-BALL

Messieurs
GROUPE A : Chine b. Italie 85-76 ; Lituanie b. Nouvelle-Zélande 85-75 ; Etats-Unis b. France 106-94.
Classement : 1. Etats-Unis, 10 pts ; 2. Italie, 8 ; 3. Lituanie, 8 ; 4. France, 7 ; 5. Chine, 7 ; 6. Nouvelle-Zélande, 5.
Etats-Unis b. France 106-94 (59-48). Marqueurs : Etats-Unis : McDyeess 20, Garnett 19, Carter 13, Abdur-Rahim 12, Kidd 11, Hardaway 11, Houston 8, Baker 4, Payton 4, Smith 2, Allen 2. France : Sciarra 21, Bonato 15, Rigaudeau 14, Risacher 12, 42 ; 8. Crawford Palmer 8, Dioumassi 5, Foirest 4, Bilba 4, Weis 3.
GROUPE B : Australie b. Espagne 91-80 ; Canada b. Yougoslavie 83-75 ; Russie b. Angola 88-65.
Classement : 1. Canada, 9 pts ; 2. Yougoslavie, 9 ; 3. Australie, 8 ; 4. Russie, 8 ; 5. Espagne, 6 ; 6. Angola, 5.
Les quarts de finale opposeront l'Italie à l'Australie, le Canada à la France, la Yougoslavie à la Lituanie et les Etats-Unis à la Russie.

GYMNASTIQUE ARTISTIQUE

Messieurs
● **Barre fixe**
1. Alexei NEMOV (Rus)
2. Benjamin VARONIAN (Fra)
3. Lee Joo-Hyung (Cds)
1. Nemov (Rus), 9,787 pts ; 2. Varonian (Fra), 9,787 ; 3. Lee J-H (Cds), 9,775 ; 4. Bondarenko (Rus), 9,762 ; 5. Beresh (Ukr), 9,750 ; 6. Giorgadze (Geo), 9,625 ; 7. Rehm (Sui), 9,625 ; 8. Tsukahara (Jap), 8,825.
Dames
● **Sol**
1. Elena ZAMOLODITCHKOVA (Rus)
2. Svetlana KHORKINA (Rus)
3. Simona Amanar (Rou)
1. Zamolodchikova (Rus), 9,850 pts ; 2. Khorkina (Rus), 9,812 ; 3. Amanar (Rou), 9,712 ; 4. Moya (Esp), 9,700 ; 5. Yang (Chn), 9,637 ; 6. Dong (Chn), 9,537 ; 7. Raducan (Rou), 9,275 ; 8. Skinner (Aus), 9,012.

HALTÉROPHILIE

Messieurs
● **105 kg**
1. Hossein TAVAKOLI (Ira)
2. Alan TSAGAEV (Bul)
3. Asaad Saïd Saïf (Qat)
1. Tavakoli (Ira), 425,0 ; 2. Tsagayev (Bul), 422,5 ; 3. Saïf (Qat), 420,0 ; 4. Razoryonov (Ukr), 420,0 ; 5. Tchigouchev (Rus), 415,0 ; 6. Bratan (Pol), 410,0 ; 7. Vlad (Rou), 405,0 ; 8. Kleszcz (Moi), 405,0.

HANDBALL

Dames
GROUPE A : Corée du Sud b. Angola 31-24 ; France b. Roumanie 21-18.
Classement : 1. Corée du Sud, 8 ; 2. Hongrie, 5 ; 3. France, 4 ; 4. Roumanie, 3 ; 5. Angola, 0.
GROUPE B : Danemark b. Brésil 39-26 ; Norvège b. Autriche 24-21.
Classement : 1. Norvège, 8 ; 2. Danemark, 6 ; 3. Autriche, 4 ; 4. Brésil, 2 ; 5. Australie, 0.
Les quarts de finale opposeront la Corée du Sud au Brésil, l'Autriche à la Hongrie, la France au Danemark et la Norvège à la Roumanie.

HOCKEY SUR GAZON

Dames
Argentine b. Chine 2-1 ; Australie b. Pays-Bas 5-0 ; Espagne et Nouvelle-Zélande 2-2.

TENNIS DE TABLE

Messieurs
● **Simple**
1. Kong LINGHUI (Chn)
2. Jan-Ove WALDNER (Sue)
3. Liu Guoliang (Chn)
Finale : Linghui (Chn) b. Waldner (Sue), 21-16, 21-19, 17-21, 14-21, 21-13 ; match pour la 3^e place : Guoliang (Chn) b. Persson (Sue), 21-18, 19-21, 21-14, 21-13.

VOLLEY-BALL

Messieurs
GROUPE A : Australie b. Egypte 3-0 ; Brésil b. Cuba 3-0 ; Pays-Bas b. Espagne 3-1.
Classement : 1. Brésil, 10 ; 2. Pays-Bas, 9 ; 3. Cuba, 8 ; 4. Australie, 7 ; 5. Espagne, 6 ; 6. Egypte, 5.
GROUPE B : Italie b. Etats-Unis 3-1 ; Russie b. Argentine 3-0 ; Yougoslavie b. Corée du Sud 3-2.

Classement : 1. Italie, 10 pts ; 2. Russie, 9 ; 3. Yougoslavie, 8 ; 4. Argentine, 7 ; 5. Corée du Sud, 6 ; 6. Etats-Unis, 5.
Les quarts de finale opposeront Cuba à la Russie, l'Australie à l'Italie, le Brésil à l'Argentine et les Pays-Bas à la Yougoslavie.

WATER-POLO

Messieurs
Yougoslavie b. Grèce 10-3 ; Australie b. Slovaquie 11-6.

Mardi 26 septembre

BASEBALL

Demi-finale : Cuba b. Japon 3-0.

BASKET-BALL

Les pays titrés
BILAN AU MARDI 26 SEPTEMBRE à l'issue de la lutte gréco-romaine moins de 76 kg à 9 h 30

	OR	ARGENT	BRONZE	TOTAL
Etats-Unis	24	15	21	60
Chine	21	14	14	49
Russie	17	14	19	50
Australie	12	20	11	43
France	12	13	7	32
Italie	11	6	11	28
Roumanie	10	4	4	18
Pays-Bas	8	5	3	16
Gr.-Bretagne	6	8	5	19
Allemagne	5	10	16	31
Corée du Sud	5	6	8	19
Japon	5	5	4	14
Pologne	4	4	1	9
Bulgarie	4	3	2	9
Ukraine	3	6	5	14
Cuba	3	6	2	11
Suède	3	3	1	7
Hongrie	3	1	1	5
Espagne	3	0	2	5
Grèce	2	4	1	7
Rép. tch.	2	1	3	6
Finlande	2	1	1	4
Lituanie	2	1	1	4
Autriche	2	1	0	3
Slovenie	2	0	0	2
Turquie	2	0	0	2
Suisse	1	5	2	8
Indonésie	1	3	2	6
Slovaquie	1	3	1	5
Biélorussie	1	1	8	10
Canada	1	1	5	7
Mexique	1	1	0	2
N.-Zélande	1	0	3	4
Ethiopie	1	0	2	3
Croatie	1	0	1	2
Lettonie	1	0	1	2
Colombie	1	0	0	1
Azerbaïdjan	1	0	0	1
Iran	1	0	0	1
Mozambique	1	0	0	1

Ce tableau tient compte des disqualifications

Messieurs

Matches de classement places 11 et 12 : Nouvelle-Zélande b. Angola 70-60

Dames

Matches de classement places 11 et 12 : Nouvelle-Zélande b. Sénégal 72-69 ; match de classement places 9 et 10 : Cuba b. Canada 67-58.

BEACH VOLLEY

Messieurs
1. Dain BLANTON-Eric FONOIOMOANA (Usa)
2. Ze MARCO-Ricardo SANTOS (Bre)
3. Jorg Ahmann-Axel Hager (All)

CYCLISME ROUTE

Dames
● **Course sur route**
1. Leontien VAN MOORSEL (Pbs)
2. Hanka KUPFERNAGEL (All)
3. Diana Ziliute (Lit)
1. Van Moorsel (Pbs), 3 h 06 min 31, (moyenne : 38,51 km/h) ; 2. Kupfermagel (All) ; 3. Ziliute (Lit) ; 4. Wilson (Aus) ; 5. Boubnenkova (Rus) ; 6. Le Floch (Fra) ; 7. Zabriova (Rus) ; 8. Van de Vijver (Bel), toutes m. t.

HANDBALL

Messieurs
Quarts de finale : Russie b. Slovenie 33-22 ; Espagne b. Allemagne 27-26 ; matchs de classement places 9 et 10 : Corée du Sud b. Tunisie 24-19 ; places 11 et 12 : Cuba b. Australie 26-24.

HOCKEY SUR GAZON

Messieurs
Malaisie et Canada 1-1 ; Australie b. Corée du Sud 2-1 ; Pakistan b. Pays-Bas 1-0.
Le Pakistan et l'Australie sont déjà qualifiés pour les demi-finales.

LUTTE GRÉCO-ROMAINE

● **54 kg**
1. SIM Kwon-ho (Cds)
2. Lazaro RIVAS (Cub)
3. Kang Yong-gyun (Cdn)
Sim (Cds) b. Rivas (Cub), 8-0 ; match pour la troisième place : Kang (Cdn) b. Kalachnikov (Ukr) 7-0.
● **63 kg**
1. Varteres SAMOURGACHEV (Rus)
2. Juan Luis MAREN (Cub)
3. Akaki Chachua (Geo)
Finale : Samourgachev (Rus) b. Maren (Cub), 3-0 ; match pour la troisième place : Chachua (Geo) b. Motzer (Sui), 6-2.

● **76 kg**
1. Mourat KARDANOV (Rus)
2. Matt James LINDLAND (Usa)
3. Marko Yli-Hannuksela (Fin)
Finale : Kardanov (Rus) b. Lindland (Usa), 3-0 ; match pour la troisième place : Hannuksela (Fin) b. Manoukian (Ukr), 4-2.

NATATION SYNCHRONISÉE

● **Finale duo**
1. Olga BRUSNIKINA-Maria KISSELEVA (Rus)
2. Miya TACHIBANA-Miho TAKEDA (Jap)
3. Virginie Dedieu-Myrilam Lignot (Fra)
1. Brusnikina-Kisseleva (Rus), 99 580 pts ; 2. Kisseleva-Takeda (Jpn), 98 650 ; 3. Dedieu-Lignot (Fra), 97 437 ; 4. Kozlova-Middaugh (Usa), 96 990 ; 5. Carver-Dias-Letourneau (Can), 95 984 ; 6. Cecconi-Lucchini (Ita), 95 387 ; 7. Li-Li (Chn), 94 784 ; 8. Mengual-Tirados (Esp), 94 520.
TENNIS
Messieurs
● **Simple**
Demi-finales : Haas (All) b. Federer (Sui), 6-3, 6-2 ; Kafelnikov (Rus) b. Di Pasquale (Fra), 6-4, 6-4.
Dames
● **Double**
Demi-finales : V. Williams-S. Williams (Usa) b. Callens-Van Roost (Bel), 6-4, 6-1 ; Boogert-Oremans (Pbs) b. Barabanshchikova-Zvereva (Bir), 6-3, 6-2.

VOLLEY-BALL

Dames
Quarts de finale : Russie b. Chine 3-0 ; Cuba b. Croatie 3-0.

WATER-POLO

Messieurs
Hongrie b. Etats-Unis 10-9 ; Russie b. Espagne 8-5 ; Pays-Bas b. Grèce 10-7 ; Kazakhstan b. Slovaquie 9-5.

PROGRAMME (heure française)

Mercredi 27 septembre

ATHLÉTISME

A partir de 0 heure : 100 m, longueur et poids du décathlon
A partir de 9 heures : hauteur décathlon, finale 100 m haies, finale 800 m (M), finale disque (D), 400 m décathlon, finale 400 m haies (M), finale 400 m haies (D)

BASEBALL

3 h 30 : match pour la 3^e place
10 h 30 : finale

BASKET-BALL (D)

6 heures : quarts de finale : Australie-Pologne
8 heures : Russie-Brésil
11 heures : France-Corée du Sud
13 heures : Etats-Unis - Slovaquie

CYCLISME

1 heure : course sur route (M)

ÉQUITATION

1 heure : dressage par équipes

LUTTE GRÉCO-ROMAINE

8 heures : 3^e place et finale 58, 69, 85 et 130 kg

</



PORTRAIT
Hugo de Garis cherche à concevoir un cerveau artificiel d'un milliard de neurones.
P. V

ENTREPRISES

Les start-up françaises succombent aux charmes des marchés asiatiques. Mais l'Extrême-Orient n'est pas une place facile à conquérir.

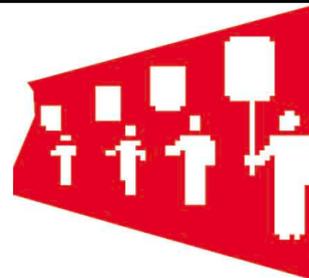
P. VII



CYBERCULTURE

Le micro-ordinateur dispose de nombreux connecteurs qui permettent de brancher toutes sortes de périphériques. Explications.

P. VIII



CITOYEN

A l'occasion du sommet annuel du FMI et de la Banque mondiale, à Prague, l'anti-mondialisation s'organise sur le Net.

P. IV

ENTREPRISES

Avec sa jeune firme de courtage en ligne, le Japonais Oki Matsumoto a réussi à s'imposer face aux banques traditionnelles.

P. VI



ENQUÊTE

Les incertitudes de la convergence

Le maître mot des fabricants d'objets communicants est la convergence. Mais vers quoi ?



DES CÂBLES, des fibres optiques, des connecteurs, des oscilloscopes. Des serveurs et des instruments de mesure. Des logiciels de gestion de réseaux physiques, des testeurs de spectre, des soudeuses. Mais aussi des bijoux de petits téléphones mobiles aux larges écrans couleur, aux formes oblongues et aux teintes acidulées, de minuscules Caméscope numériques, des ordinateurs qui tiennent dans la main ou au poignet.

Des téléphones, encore, qui prennent et envoient des photos, qui auront des fonctions de magnétophone, de télévision, de baladeur, ou qui seront amphibiens. La Semaine des télécoms et des réseaux, semaine de trois jours qui s'est exposée les 19, 20 et 21 septembre derniers à la porte de Versailles, à Paris, était bien à l'image de cet univers : entre tuyaux et gadgets, entre part de rêve et solide réalité câ-

blée, il n'est pas évident de trouver sa voie. Et, comme un symbole de plus, ce Salon réunissait en fait, en son sein, l'ex-Sircom (télécommunications mobiles) élargi aux télécommunications fixes, le Salon de l'infrastructure réseau, l'espace « Maison communicante » et le congrès Eurodomotique. Le ton, en somme, était bien donné : le mot d'ordre dans les télécoms est à la convergence. Tout converge, mais on ne voit pas toujours vers quoi.

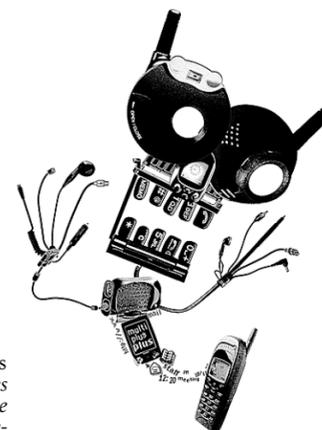
Le téléphone de demain ne devrait ainsi plus beaucoup ressembler à celui d'aujourd'hui. Mais qui peut vraiment en dessiner le profil actuellement ? Il sera terminal mobile, soit. Mais encore ? Des réseaux mieux dimensionnés permettront sans aucun doute de le doter de nouvelles fonctions. De le relier à Internet ou à d'autres réseaux. Pour quoi faire, précisément ? Autant le dire : nul n'est en mesure de répondre à cette interrogation. « Tous les acteurs de ce marché sont encore en phase d'incertitude, et il est donc normal que plusieurs pistes soient explorées simultanément », observe Jean-Jacques Damlamian, directeur exécutif de la branche développement de France Télécom.

Alors, pour l'heure, les acteurs tentent surtout d'écouler le WAP (Wireless Application Protocol). La croissance des ventes de téléphones portables ayant fort logiquement connu un sérieux coup de frein, l'Internet mobile est l'unique recours en cette fin d'année. Comme un second souffle pour des marques et des opérateurs qui ne sont pas parvenus à intéresser plus de 1% des possesseurs de terminaux mobiles au premier semestre 2000, selon le cabinet d'études GFK. Normal, cela dit, puisque l'on n'en est qu'au début. Et les nombreux dysfonctionnements, les multiples déceptions, n'affectent que très modérément les fabricants et opérateurs. En coulisse, ils reconnaissent d'ailleurs volontiers que le WAP, ça ne marche pas, que les services sont encore assez peu attractifs, mais que le marketing a largement pris le pas sur la technologie. En clair : tout le monde réclame du WAP, parce que c'est dans l'air du temps. Mais personne ne s'en sert. Néanmoins, la quasi-totalité des mobiles vendus en 2001 seront compatibles WAP et rapidement il y aura plus de téléphones que d'ordinateurs reliés au Réseau.

Comme pour ajouter à ce paradoxe, les marques de terminaux ont aussi su jouer sur le design. Cela n'est pas un hasard, au demeurant, comme le souligne le psychiatre et

psychanalyste Serge Tisseron dans son dernier livre, *Petites mythologies d'aujourd'hui*. « Les objets dont l'être humain s'entoure sont des prolongements de ses grandes fonctions physiologiques et motrices, écrit-il. L'ergonomie tient d'ailleurs compte de cette particularité en essayant d'adapter l'aspect et l'usage de nos outils quotidiens à nos mains, nos bras, nos jambes ou nos yeux. Mais les objets, par la proximité motrice et affective que nous entretenons avec eux, remplissent aussi pour nous les fonctions d'un autre corps. Le design s'y montre de plus en plus attentif. Un nombre croissant d'objets contemporains miment les articulations de nos organes moteurs, d'autres évoquent le mou et l'amibial de nos tissus internes, d'autres encore les couleurs et les textures de nos peaux. Bien sûr, ces évolutions du corps et des fonctions sont destinées à "faire signe" pour leur acheteur potentiel. »

Olivier Zilbertin



TÉLÉPHONIE MOBILE

Les tendances de demain à la Semaine des télécoms et des réseaux, qui s'est tenue à Paris du 19 au 21 septembre. Entre marketing et innovation.

Lire page II

PUBLICITÉ

Les débuts très moyens du WAP montrent que l'optimisme du marketing des fabricants de téléphones mobiles est allé plus vite que les vrais besoins des consommateurs. D'où un effet de mode fragile.

Quand le mobile tient salon

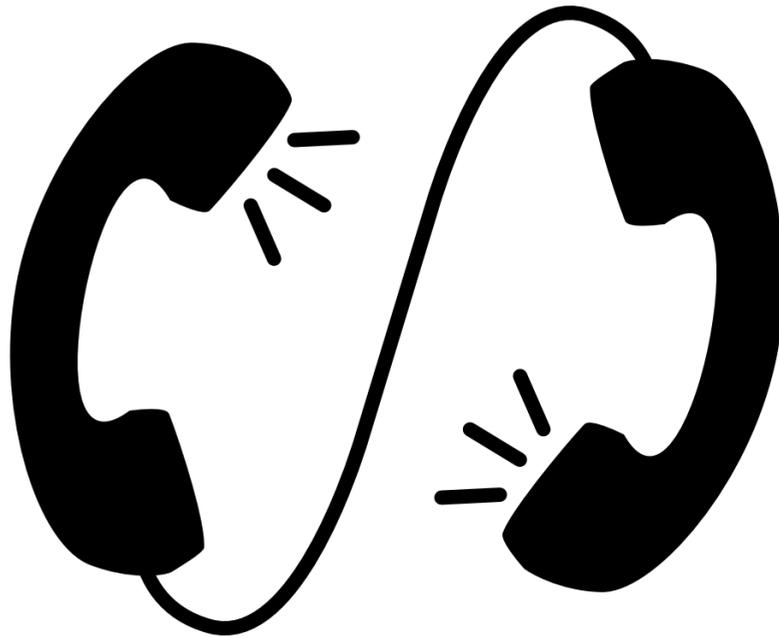
« BIENVENUE dans la vie.com », souhaite France Télécom. « Le monde s'ouvre. Et si vous en profitez ? », insiste Cegetel. Avec Siemens, « l'Internet devient mobile ».

Reportage

Nokia parle aux « connecting people »... A la Semaine des télécoms et des réseaux, Salon professionnel qui s'est tenu à Paris Expo, porte de Versailles, du 19 au 21 septembre, les acteurs de l'industrie des télécommunications déploient leurs slogans, affichent leurs ambitions... Opérateurs, équipementiers, fournisseurs, distributeurs, ces professionnels, alliés ou concurrents sur le marché, se rencontrent, s'observent, prennent la température du marché, définissent les tendances de demain.

Pour tous les exposants, le WAP (Wireless Application Protocol), l'Internet mobile, n'est pas mort, malgré l'actuel désintérêt des consommateurs. Les grands équipementiers, américains, européens et japonais, ont tous des terminaux WAP dans leurs nouvelles gammes de fin d'année. « Le WAP, c'est vrai, ça ne marche pas ! C'est cher, les services sont inexistantes et les connexions, lentes lorsqu'on parvient à s'y connecter... », reconnaît, avec franchise, un exposant sur le stand Motorola, tout en présentant aux visiteurs les derniers portables du constructeur américain. « Nous proposons des terminaux WAP parce qu'il y a une demande, explique-t-il; les gens exigent un téléphone compatible WAP même s'ils n'utilisent pas les services. C'est un phénomène de mimétisme. Nos concurrents en proposent, et nous devons être présents sur le secteur. » « Certaines personnes exigent un téléphone WAP

PIPPO LIORNI



En attendant l'UMTS à l'horizon 2004, le GPRS dépanne le WAP

parce qu'elles en ont entendu parler et repéré le modèle qu'elles veulent en lisant la presse spécialisée », confirme un chef de produits de Panasonic. « Mais les premiers critères de vente d'un téléphone portable restent aujourd'hui le design et le poids, moins de 100 grammes », précise-t-il. « Le WAP, il faut laisser le temps

aux opérateurs de développer les services », dit-on avec prudence chez Nokia.

Les opérateurs reconnaissent les problèmes que rencontre l'Internet mobile en France, et aussi en Europe. Ils misent désormais sur l'UMTS (Universal Mobile Telecommunications System), la téléphonie mobile à haut débit, pour escompter un réel décollage du WAP. Sauf que l'UMTS, du moins en France, n'est pas pour demain, mais seulement après-demain. De l'avis général des spécialistes présents à la Semaine des télécoms et des réseaux, y compris les opérateurs nationaux, une fois les licences accordées par le gouvernement, vraisemblablement à la fin de l'année ou au début de l'année prochaine, il faudra compter encore au moins trois ans, selon les plus optimistes, et au moins cinq ans, selon les autres : c'est le temps nécessaire pour que les opérateurs désignés déploient les infrastructures sur l'ensemble du territoire national. Bref, l'UMTS n'arrivera pas avant l'horizon 2004-2005.

En attendant, pour maintenir en vie le WAP, les opérateurs développent le GPRS (General Packet Radio Service), une amélioration du GSM (Global System for Mobile). Son avantage : tout en offrant un débit supérieur au GSM, le GPRS n'exige pas d'investissements dans de nouvelles infrastructures.

Les trois opérateurs nationaux - Bouygues Telecom, Cegetel et France Télécom - se sont accordés également sur la facturation du

WAP avec les forfaits GPRS : celle-ci s'effectuera sur la taille des données transmises et non plus sur la durée de la communication. « Comme le câble et l'ADSL vont révolutionner l'Internet, le GPRS va révolutionner le WAP. Ce mode de paiement va complètement changer le comportement de l'utilisateur », affirme d'ores et déjà un responsable de France Télécom. Parallèlement, les opérateurs renforcent les services et les offres destinés aux utilisateurs finaux.

France Télécom a profité du Salon pour montrer ses muscles et prouve sa capacité à innover. Une armée de démonstrateurs présentent les nouvelles possibilités du WAP. Parmi celles-ci, le paiement par carte bancaire sur terminal mobile. Une première en France. L'utilisateur règle ses achats à distance directement sur son téléphone portable, qui dispose d'un lecteur de carte à puce. Il lui suffit de passer commande au préalable par Internet ou par téléphone mobile auprès d'un commerçant partenaire et de sélectionner ce mode de paiement. « Un mode de paiement totalement sécurisé », assure France Télécom. Motorola et Sagem offrent deux modèles compatibles avec celui-ci et qui seront commercialisés dès octobre.

« Pour rester leader dans [son] secteur, France Télécom est obligé d'investir, d'innover vite pour prendre de l'avance sur les concurrents », commente Jean-Dominique Séval, directeur de la communication du bureau d'études

Il y a, de fait, certains phénomènes de mode. Toutes les idées ne sont pas forcément bonnes, mais les bonnes naissent aussi du foisonnement. De la confrontation parfois, et aussi du conflit. De même qu'il doit continuer d'y avoir un flux d'échanges entre quelques grandes entreprises et une multitude de plus petites qui sont créatrices d'idées neuves. [...] Il ne faut pas perdre de vue que l'Internet mobile coûtera très cher. Avec l'amortissement des licences UMTS et des réseaux, on peut estimer qu'un client coûtera par an environ entre 200 euros à l'opérateur. Tout ce là devra être facturé au client. En échange, il faudra que les services soient suffisamment utiles pour que le client soit, si j'ose dire, prêt à accepter de payer. C'est en relevant ce défi que l'opérateur sortira gagnant.

Propos recueillis par Olivier Zilberstein

Idate (Institut de l'audiovisuel et des télécommunications en Europe). Rien ne dit que le paiement sur mobile connaîtra le succès, mais le premier opérateur téléphonique de France a les moyens de tester le marché.

Par ailleurs, les trois grands opérateurs nationaux (France Télécom, Cegetel et Bouygues Télécom) doivent affronter les opérateurs privés, principalement des étrangers qui profitent de la déréglementation décrétée en 1998 pour s'implanter cette année en France. Eux aussi exposent à la Semaine des télécoms et des réseaux. « Regardez, Firstmark, Worldcom, Dolphin... Ce sont pourtant des noms totalement inconnus voilà un an », fait remarquer Jean-Dominique Séval. Sans affronter directement les « grands », ces « petits » investissent dans des niches, le secteur privé, les PMI-PME...

Sur le stand de Dolphin, filiale du groupe canadien Telesystem International Wireless, la bonne humeur est de mise. A l'occasion de la Semaine des télécoms et des réseaux, l'opérateur lance en France son réseau numérique privé à la norme Tetra (Terrestrial Trunked Radio).

Avec Dolphin, l'entreprise bénéficie de son propre réseau mobile ; tous les salariés peuvent s'appeler facilement en numérotation abrégée ; les appels sont instantanés pour joindre une personne ou un groupe... « Des services 100% professionnels », clame l'opérateur. « Les PME sont devenues une cible de choix pour les opérateurs alternatifs. Près de 80% ont fait l'objet d'un démarchage de la part d'un concurrent de France Télécom; 40% ont recours à un autre opérateur que France Télécom pour au moins un service - téléphone international, téléphone interurbain, communications fixes vers mobile, échange de données », note une étude de l'Idate publiée à la veille du Salon. « Les opérateurs privés montent en puissance », conclut Jean-Dominique Séval.

Hai Nguyen



« Les premiers critères de vente d'un téléphone portable restent aujourd'hui le design et le poids. »

Les chiffres de l'industrie du mobile

Aujourd'hui en France, la téléphonie fixe représente encore le principal chiffre d'affaires de l'industrie des télécommunications, avec un marché de 14,3 milliards de dollars. Mais, à partir de 2004, les services mobiles seront en tête, avec un chiffre d'affaires de 18,2 milliards de dollars, contre seulement 15,3 pour la téléphonie fixe, selon l'étude « Internet Mobile » que vient de publier l'Idate (Institut de l'audiovisuel et des télécommunications en Europe). De même, également à l'horizon 2004, le nombre d'abonnés cellulaires dépassera celui des lignes fixes. Ainsi, il y aura 44,4 millions de terminaux mobiles contre 36 millions de lignes fixes, toujours selon l'Idate. Sur le plan mondial, la téléphonie mobile connaîtra une nouvelle progression sans précédent, et ce grâce au WAP, à des services à valeur ajoutée dans les domaines du divertissement, de la localisation et du guidage, de l'information instantanée à la demande, des services bancaires et financiers... L'ensemble des abonnés cellulaires dans le monde devrait passer de 500 millions aujourd'hui à 1 milliard en 2004.

« Les idées naissent du foisonnement »

Jean-Jacques Damlamian, vous êtes directeur exécutif de la branche développement de France Télécom, notamment chargé de la recherche, et vous

Interview

venez d'être nommé au conseil d'administration de Palm. Faut-il voir aussi, dans cette nomination, comme le signe de ce qu'il est convenu d'appeler la « convergence » ?

Pour les entreprises, non. Il ne faut pas chercher d'explications là où il n'y en a pas. C'est à titre personnel que l'on m'a demandé d'entrer au conseil d'administration de Palm, pour y représenter la sensibilité européenne, dans un domaine où les Américains veulent étendre leur visibilité sur le Vieux Continent. Ils sont en avance sur l'Internet, l'Europe est en avance en matière de télécommunications mobiles. Les

Américains ont besoin de mobilité dans un univers où Internet sous-utilise les possibilités du mobile. J'essaierai donc d'apporter une vision complémentaire.

Cette convergence Internet-mobile semble cependant ne pas toujours clairement trouver sa voie. Dans quelle direction travaille le développement de France Télécom ?

Tous les acteurs de ce marché sont encore en phase d'incertitude, et il est donc normal que plusieurs pistes soient explorées simultanément. C'est aussi une période propice à la créativité, même si celle-ci peut, en effet, paraître un peu débridée. L'effort d'innovation, à mon sens, doit se concentrer sur des services qui combinent toutes les ressources technologiques pour faire des choses simples. Il faut trouver les mécanismes qui rendent la vie plus facile, qui transforment les in-

convénients en avantage. J'aime beaucoup, par exemple, l'état d'esprit qui a présidé aux évolutions du Palm. Au départ, un des principaux problèmes des assistants numériques de poche, c'était leur batterie, qu'il fallait recharger fréquemment. Avec le Palm, on exploite la phase de synchronisation pour recharger l'appareil. Bref, on résout un problème de la vie courante en exploitant astucieusement un acte courant, on résout un problème par une solution vraiment innovante. Et tout cela reste transparent pour l'utilisateur. Je crois que c'est dans ce sens qu'il faut aller.

Mais le consommateur est souvent déçonné par la multitude des offres qui combinent, les unes, le téléphone et Internet, par exemple, et les autres, le téléphone et l'appareil photo numérique... Voyez-vous, cependant, des tendances se dégager ?

Clés

Réseau domestique

Deux cent mille Européens ont déjà connecté entre eux au moins deux appareils micro-informatiques. Les connexions domestiques devraient se multiplier en Europe et passer à 5 millions en 2004 et à 10 millions en 2005 (source : Basic).

« J'ai un abonnement WAP et j'en suis revenu : je ne m'intéresse pas à la météo, qui plante souvent, les informations sur la circulation ne sont pas en direct, et j'obtiens mon relevé de compte plus vite avec le serveur vocal de ma banque... »

Bruno Salgues, enseignant chercheur, directeur du laboratoire Critic de l'Institut national des télécommunications dans Réseaux et Télécoms de septembre 2000.

200 millions

Aujourd'hui, on compte 200 millions d'utilisateurs de téléphone mobile en Europe de l'Ouest. Ce nombre devrait dépasser les 300 millions en 2004, selon l'Idate (Institut de l'audiovisuel et des télécommunications en Europe).

PUBLICITÉ

LE PETIT OBJET COMMUNICANT IDÉAL

A l'instar du monde de l'automobile, celui des nouvelles technologies est avide de prototypes hyper-sophistiqués. Dans les allées des Salons informatiques, ces engins de rêve, généralement bien exposés derrière des vitrines, donnent au public une idée des téléphones, ordinateurs, et autres gadgets high-tech qu'il aura un jour entre les mains. Ils sont pourtant trompeurs. Ces prototypes ne tiennent en effet jamais compte de ce que la technologie permet réellement de faire. Revue de détail de ce qui marche et ne marche pas aujourd'hui.

INFographie JACQUES PARTOUCHE

La grande valse des alliances

LA NOUVELLE est tombée mardi 19 septembre 2000. Pour une somme de 2 milliards de dollars en actions, le géant américain des infrastructures réseaux Sun Microsystems s'est offert le constructeur de serveurs Internet Cobalt Networks. Cette acquisition, certes moins spectaculaire que le rachat de Time Warner par le fournisseur d'accès AOL pour une somme estimée à 280 milliards de dollars, n'est qu'un coup de plus dans la vaste partie de chaises musicales que se livrent les géants de l'informatique, des télécommunications et de l'Internet. Pas une semaine, pas une journée sans qu'une annonce de fusion, d'alliance ou de partenariat vienne modifier la donne dans le monde des nouvelles et hautes technologies. A coups de milliards de dollars et d'actions, les entreprises du secteur s'associent ou se dévorent en fonction de leur appétit et des opportunités du moment.

Pour ne parler que des premiers jours de septembre, on a appris que Nokia et Compaq s'alliaient dans le domaine de l'Internet mobile professionnel. A terme, le premier constructeur mondial d'ordinateurs individuels et le géant de la téléphonie mobile commercialiseront des solutions WAP pour les fournisseurs d'accès Internet. Alliance de circonstance donc, mais qui ne doit pas faire oublier que les deux entreprises seront aussi en concurrence quand arrivera le haut-débit sur téléphone portable. Cet exemple parmi tant d'autres illustre bien toute l'ambiguïté des stratégies menées par les acteurs du high-tech.

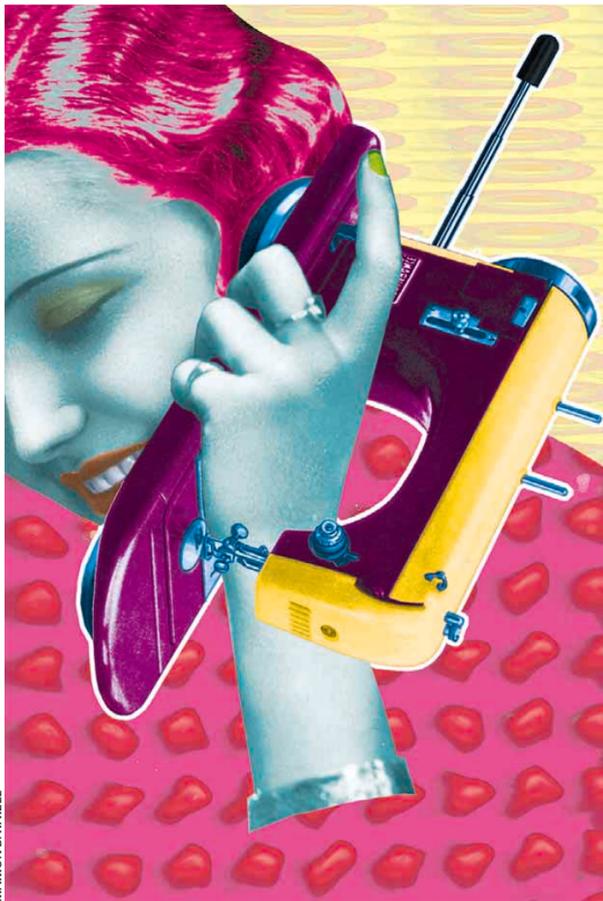
« C'est vrai que tout le monde est partenaire avec tout le monde, mais que tous restent concurrents », analyse Eric Ochs du cabinet IDC. Il n'y a pas vraiment de fil conducteur dans toutes ces alliances. Il y a eu la période Internet où toutes les entreprises se devaient de prendre le train

Dans le monde des technologies de la communication, plus personne ne peut avancer seul. D'où d'importantes stratégies d'alliance et d'achat pour les entreprises du secteur

du Web. Aujourd'hui, tout tourne autour de la mobilité, du sans-fil. Ce ne sont donc que des accords opportunistes ou destinés à faire baisser des coûts de production. »

Le cas de Bluetooth est, à ce titre, assez représentatif. Cette technologie de liaison sans fil sur courte distance est actuellement développée par un consortium regroupant plus de deux mille partenaires allant d'Ericsson à Microsoft, en passant par Compaq ou Intel. Son but, faire baisser les coûts de recherche et mettre au point une norme commune, chose qui ne va pas forcément de soi dans un univers ultra-concurrentiel.

C'est qu'à l'heure de la convergence technologique, c'est-à-dire au moment où Internet et le sans-fil s'installent dans chaque objet électronique, les entreprises sont confrontées à des choix cruciaux : soit s'agrandir en rachetant des sociétés concurrentes au risque de s'enfermer dans une seule activité, soit se diversifier en mettant la main sur des start-up innovantes au risque cette fois-ci de faire les mauvais choix. Quitte aussi à ce



MARION BATAILLE

qu'aucun produit ne sorte sur le marché faute d'entente sur le long terme ou de changement stratégique. « Ce qu'il faut comprendre, explique encore Eric Ochs, c'est que les entreprises ont des capacités d'achat beaucoup plus élevées que celles allouées à la recherche interne. Il est plus facile et plus rapide d'acheter une technologie que de la développer seul dans son coin. »

Un chose est sûre, dans cette grande valse de rapprochements, amicaux ou non, certaines entreprises ont plus que d'autres besoin d'alliances. RealNetworks par exemple, dont le logiciel RealPlayer est le plus utilisé sur la Toile pour

écouter de la musique et regarder de la vidéo, annonce partenariat sur partenariat pour renforcer sa position et donner du grain à moudre à son moulin: dernier en date, une alliance avec Cable & Wireless France pour la mise au point de la première plate-forme de diffusion de contenus à haut débit en Europe. Sans parler d'acteurs comme Intel, qui, pour anticiper le tassement du juteux marché des puces, investit chaque année dans plus de 360 entreprises pour se repositionner sur celui des solutions de commerce électronique.

Guillaume Fraissard

Les mobiles multi-usages

Vous pouvez faire beaucoup plus que téléphoner

La bonne carte

Stockés sur une carte à mémoire (32 Mo) s'introduisant dans le mobile, vos morceaux de musique MP3 préférés s'écoulent sur le SL45, qui fait office de baladeur. Ce système est aussi applicable à toutes vos données. La carte, lisible par un PC, enregistre des textes, des numéros de téléphone, des messages SMS et transforme le SL45 en un bureau de poche communiquant (WAP) et à reconnaissance vocale. Siemens. Disponible en décembre.

■ www.siemens.com



Globe-trotteur

Dès la sortie d'avion, l'horloge du 8890 se règle automatiquement à l'heure locale du pays étranger concerné. Ceux qui parcourent le monde peuvent téléphoner dans plus de 120 pays répartis sur les 5 continents. Beaucoup de fonctions du 8890 le rendent en plus facile à vivre : saisie de texte intuitive (on tape une seule fois la touche où figure la lettre désirée), messages illustrés (10 images au choix), mémo vocal.

Nokia. 4990 francs (760,5 euros).
■ www.nokia.com



Organisé

En permanence dans votre poche, car il est très léger (88 g) et doté d'une forte autonomie (250 heures en veille et 4 h 30 en communication), le One Touch 700, compatible WAP et à reconnaissance vocale, devient votre mémoire.

Il enregistre 6 messages de 60 secondes dans le mémo, jusqu'à 1 200 rendez-vous dans l'agenda et 500 fiches de contacts.

Alcatel. 2 790 francs (425,5 euros).
■ www.alcatel.fr



Bavard

Adeptes des courts messages SMS, tellement importants lorsqu'il n'est pas possible d'engager une conversation téléphonique, les 16-24 ans vont apprécier le V 100. Ce téléphone mobile, plus petit qu'un PDA (assistant personnel) : 92 x 72 x 25 mm, est équipé d'un vrai clavier, pratique aussi pour surfer avec le WAP, et d'une fonction VoiceNote qui enregistre des informations importantes sans interrompre la précieuse communication !



Motorola. 2 000 francs (305 euros).
■ www.motorola.fr

Sportif

Amateurs d'escalade, de ski, de voile, de rafting... le R310s est le compagnon de tous aventuriers, car il est construit pour faire face aux traitements de choc. Résistante à l'eau et aux dures conditions, sa coque est renforcée de bandes de caoutchouc et de membranes Gore-Tex isolantes. Cette robustesse convient aussi à ceux qui évoluent dans les milieux difficiles : artisans, travailleurs du bâtiment... Ericsson. 2 790 francs (425,5 euros).
■ www.ericsson.fr



Télévisuel

Regarder votre émission préférée sur l'écran de votre téléphone n'est pas un rêve de Coréen. Présenté à la Semaine des télécoms et des réseaux, le téléphone Samsung TV CDMA est équipé, en plus de l'écran classique, d'un écran couleur avec tuner TV intégré. Aucune date de commercialisation n'est toutefois annoncée en France, puisque ce téléphone n'est pas adapté à la norme PAL/Secam.



Une sélection d'Agnès Batifoulier

SMS

Les petits messages que l'on s'envoie avec un portable font un tabac ! Un engouement tardif mais bien réel qui symbolise l'appropriation d'une technologie simple par des clients peu convaincus par le WAP.

MP3

Ecouter de la musique sur son portable, il fallait y penser. Le téléphone Samsung SGH-M100 permet de lire les fichiers MP3 grâce à un écouteur. A l'heure du sans-fil, cette fonctionnalité ne semble pas promise à un long avenir.

PHOTO / VIDÉO

Les industriels aiment bien montrer des prototypes d'appareils qui pourront s'échanger photos et vidéos à distance. Un peu de patience tout de même puisqu'il faudra attendre au plus tôt 2002 pour que se généralisent de telles prouesses.

WAP

Problème d'accès, lenteur des connexions, contenu sans grand intérêt, le démarrage du WAP laisse franchement à désirer. France Télécom se demande encore comment elle va écouler les 5 millions de portables WAP commandés.

BLUETOOTH

D'ici à la fin de l'année 2000, les premiers produits estampillés Bluetooth devraient arriver sur le marché. Pas trop tôt pour cette technologie de liaison sans fil développée depuis deux ans et qui s'annonce très prometteuse.

CB

En Finlande, il est déjà possible de payer grâce son téléphone mobile Nokia. Opérateurs et constructeurs réfléchissent à une fusion de la puce de la carte bancaire dans celle du portable. Que vont dire les banquiers ?

CLAVIER

Entre Ericsson, qui lance un clavier détachable pour téléphone portable, et la reconnaissance vocale, qui ne se développe pas aussi vite que prévu, le maniement des objets communicants (navigation Internet, mails...) reste problématique.

BATTERIES

Point faible de tous les appareils sans fil. Avec une moyenne de trois heures en utilisation, les batteries devront beaucoup gagner en efficacité pour permettre aux objets communicants d'augmenter leur autonomie.

2002

Il y aura 40 millions d'utilisateurs de services Internet mobiles en Europe en 2002, selon l'Idate. Les internautes seront plus nombreux à accéder au Net par le biais de terminaux sans fil qu'à partir de postes fixes, selon IDC.



face à cette invasion technologique. *Petites mythologies d'aujourd'hui*, Serge Tisseron. Aubier, 2000.

Mythologies

Notre environnement quotidien a été bouleversé par l'apparition de nouveaux objets : téléphones portables, appareil photographique numérique, ordinateur... Serge Tisseron, psychiatre et psychanalyste, analyse les comportements de l'homme

Partenariat

France Télécom Mobiles vient d'annoncer une série d'accords stratégiques autour de son offre Itineris WAP. L'un des partenariats privilégiés est Yahoo France. Les clients ayant acquis un coffret WAP Itineris auront désormais le choix entre trois portails d'accès : i-Services, Voilà Mobile et Yahoo.

PUBLICITÉ

Le top des réseaux

L'antimondialisation sur le Net



www.x21.org/s26

Pour tout savoir sur le Global Day of Action contre le FMI et la Banque mondiale, le 26 septembre, à Prague. Traduit en 18 langues, le site recense toutes les organisations qui participeront à la manifestation, ainsi que les diverses listes de diffusion qui ont été créées de par le monde pour l'occasion.

www.inpeg.org

L'Initiative contre la globalisation économique (Inpeg) est le carrefour numérique obligé des acteurs, collectifs et individuels, qui participeront au contre-sommet de Prague.

www.multimania.com/anticapitaliste

Pour suivre les pérégrinations de la caravane anticapitaliste contre le sommet du FMI et de la Banque mondiale à Prague et connaître les motivations qui habitent le camp des antimondialistes.

france.indymedia.org

L'agence de presse collective en ligne née de la couverture des contre-manifestations de Seattle en 1999 ne comptera pas moins de 100 journalistes militants dans la capitale tchèque pour relater les manifestations.

www.50years.org

50 years is enough ! (50 ans ça suffit!), comme son nom l'indique, a été créé en 1994, pour le cinquantenaire de la Banque mondiale et du FMI. Basée à Washington, l'association prodigue des conseils sur son site à ceux qui ne peuvent se rendre à Prague mais qui entendent tout de même participer activement à la journée mondiale d'action du 26 septembre. L'association propose ainsi de prendre pour cible des multinationales (Nike aux Etats-Unis, Sodhexo en France), détaille jour après jour des plans d'action locale ou recommande « 10 choses que vous pouvez faire sur votre campus pour boycotter la Banque mondiale ».

www.agp.org

En février 1998, les représentants de mouvements populaires du monde entier se sont retrouvés à Genève pour lancer une coordination internationale de résistance au marché mondialisé : l'Action mondiale des peuples contre le « libre »-échange et l'Organisation mondiale du commerce (AMP). Depuis, le site de l'AMP sert de plate-forme de communication et de coordination pour tous les mouvements antimondialisation.

www.ifg.org

L'International Forum on Globalization (IFG) regroupe les principales organisations internationales qui contestent l'ordre économique établi. Créé en 1994, il se présente comme l'alliance d'une soixantaine de leaders militants, d'universitaires, d'économistes et d'écrivains. Son objectif : penser des réponses à la globalisation économique.

www.cccomc.org

Créée dans l'élan contestataire de Seattle, en novembre 1999, la Coordination pour le contrôle citoyen de l'Organisation mondiale du commerce (CCCOMC) a lancé, sur son site, un appel international « Soumettre ou supprimer l'OMC » ; 200 organisations de 42 pays ont déjà signé l'appel. En France, Attac (Association pour une taxation des transactions financières pour l'aide aux citoyens), la Confédération paysanne de José Bové, les Verts ou la Ligue des droits de l'homme font partie des signataires. Par ailleurs, à titre personnel, les internautes sont invités à une pétition en ligne qui sera adressée aux dirigeants de l'OMC et des Parlements nationaux et européens.

Verbatim

Le cyberactivisme sous haute surveillance



« Ce document, inspiré de sources ouvertes, porte sur un sujet susceptible de représenter une menace pour la sécurité publique ou nationale. » Ainsi débute le rapport publié le 22 août dernier par le service canadien du renseignement de sécurité et intitulé « L'antimondialisation, un phénomène en pleine expansion ». Rédigé à la suite des manifestations contre l'Organisation mondiale du commerce (OMC), à Seattle, en novembre 1999, ce texte long de douze

pages pointe particulièrement Internet comme un nouvel instrument de trouble de l'ordre public. Morceaux choisis.

« L'élaboration et l'utilisation de tactiques nouvelles sont directement attribuables aux nouvelles technologies que les organisateurs ont su mettre au service de leurs intérêts. Internet, l'agent de ces profonds bouleversements, a eu un impact important, entre autres en permettant aux organisateurs de planifier rapidement et facilement les manifestations, parfois à l'échelle de la planète. Les individus et les groupes peuvent désormais fixer les dates, partager leurs expériences, accepter des responsabilités, régler la logistique et lancer une foule d'autres initiatives, ce qu'ils n'auraient jamais pu faire avant. Il est désormais possible de faire en sorte que des manifestations et des activités se déroulent simultanément en plusieurs endroits. La communication et la coordination par Internet ont donné un nouveau souffle au mouvement anarchiste, qui n'est désormais plus soumis à une direction centralisée, et en permettant des actions coordonnées dont l'organisation requiert un minimum de ressources et de formalités administratives. Il a permis aux groupes et aux individus de consolider leurs liens, de se communiquer leurs succès par courriel et de recruter des membres [...]. »

« Internet demeurera un facteur important du succès ou de l'échec des activités de protestation et des manifestations contre la mondialisation. Les groupes s'en serviront pour désigner et faire connaître leurs cibles, solliciter des appuis et encourager la participation, organiser et communiquer informations et instructions, faire du recrutement, recueillir des fonds et promouvoir leurs objectifs individuels et collectifs. Internet rest un outil important de motivation et de planification des activités de protestation. Les planificateurs des conférences devront être aux aguets pour connaître à l'avance les intentions et les objectifs des manifestants et prévenir ainsi tout incident imprévu. »

www.csis-scrs.gc.ca/fra/miscdocs/200008f.html

Le Web des antimondialistes passe par Prague

Accueillant le FMI et la Banque mondiale, la capitale tchèque va être le théâtre de la lutte contre la mondialisation, qui s'appuie sur le Réseau

« URGENT ! La caravane anticapitaliste est en train de mettre en place deux bus pour se rendre à Prague et lance un appel de dernière minute pour les remplir (80 personnes). » Comme une bouteille à la mer, le message flotte sur la page d'accueil du site Internet du collectif Maloka, « un groupe de gens ayant envie de refaire le monde, tout simplement », comme ils se définissent eux-mêmes. Voilà près d'un mois que la caravane sillonne la France. Partie le 31 août de Longo Mai, communauté post-soixante-huitarde qui perdure dans les collines de l'arrière-pays niçois, elle a laissé sur son passage Toulouse et Bordeaux, Nantes et Rennes, rejoint José Bové à Millau pour attendre le verdict de son procès, avant Paris.

A chaque étape, le même programme : parade, bouffe, musique, ateliers d'actions directes non violentes et forums sur les méfaits du Fonds monétaire international (FMI) et de la Banque mondiale. Car le point de chute des caravaniers est le sommet annuel des deux institutions financières internationales, du 26 au 28 septembre, à Prague. Une vingtaine au départ, ils seront près d'une centaine : anars, syndicalistes, squatteurs, chômeurs. « Nous sommes un réseau complètement informel. Légalement, la caravane n'existe pas », prévient Cédric, irréductible de Longo Mai et éclaircur de cette troupe de mécontents.

Pour laisser une trace, les nomades ont créé un site sur Multimania. On y apprend un peu plus sur les caravaniers (« Nous fonctionnons avec une structure horizontale et non hiérarchisée. [...] Nous pratiquons l'échange d'informations et la coordination d'actions locales, nationales et internationales ») et leurs velléités (« Nous visons les politiques mondiales, en particulier l'offensive en faveur du "libre"-échange, les sociétés transnationales et leurs lobbies, les centres financiers, l'agrobusiness, les biotechnologies et les brevets sur le vivant [...] »). Autant dire que le Réseau est taillé à leur mesure.

« Internet nous permet d'avoir un lieu de discussion, une adresse fixe où

les gens peuvent nous trouver », précise Cédric. Véritable caisse de résonance, la Toile leur offre surtout la possibilité de faire entendre leur différence, d'avoir voix au chapitre, ce que ne leur permettent pas la plupart du temps les médias traditionnels.

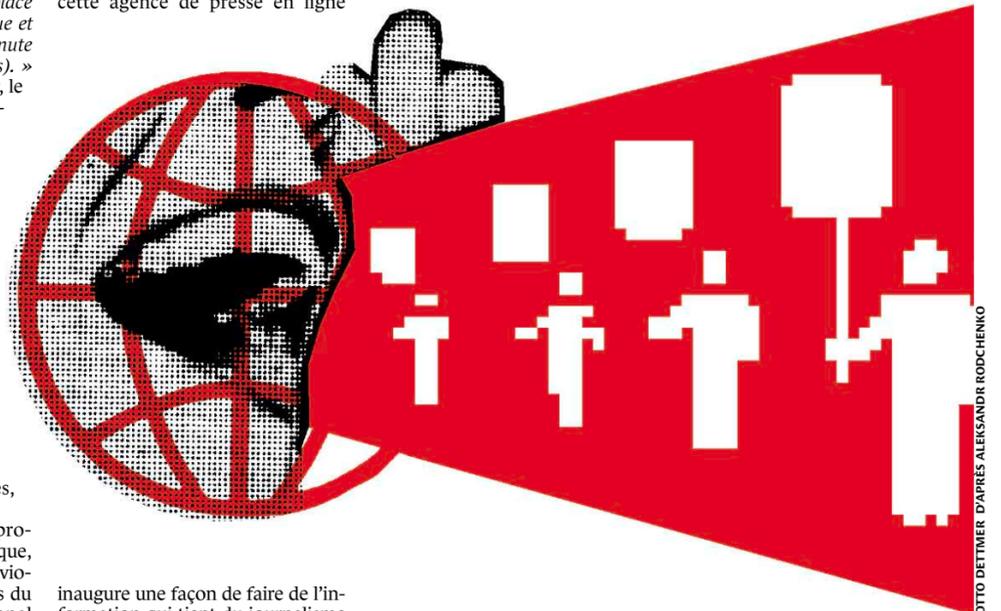
Ainsi, la version française du site international Indymedia relate quotidiennement les pérégrinations des croisés de la lutte contre la mondialisation et couvrira les contre-manifestations de Prague grâce à une centaine de correspondants bénévoles. Créée lors du sommet de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) à Seattle, en novembre 1999, pour donner un écho planétaire au mouvement anti-mondialisation, cette agence de presse en ligne

de coordination entre les différents groupes qui se préparent à réagir au sommet de la Banque mondiale et du FMI, explique Hilary Kever, la responsable éditoriale du site. Nous utilisons Internet pour diffuser la plus large information possible aux personnes et groupes qui désirent venir à Prague. »

Que trouve-t-on sur le site ? Le calendrier des manifestations, bien sûr. Des propositions d'hébergement, mais aussi un guide de la ville avec cartes et photographies à l'appui, sélection commentée de restaurants et de bars, prix des transports publics ou des communications télé-

mis en réseau, nous avons plus de chances d'être au courant du fonctionnement du FMI et de savoir comment les décisions de la Banque mondiale affectent notre vie. »

Car le site de l'Inpeg ne se contente pas de connecter entre eux les déçus de la mondialisation, il leur fournit les raisons de leur colère, à travers la publication d'articles et d'essais sur le FMI et la Banque mondiale. Confidentiels et émanant la plupart du temps des dirigeants mêmes des deux institutions, ces



OTTO DETTMER D'APRÈS ALEKSANDR RODOCHENKO

inaugure une façon de faire de l'information qui tient du journalisme et du militantisme.

« Internet est une arme extraordinaire pour diffuser de l'information. Sa réactivité et son rayon d'audience nous mettent pratiquement à égalité avec les grands groupes de communication !, s'enthousiasme Gilles Klein, journaliste-webmaster-militant d'Indymedia France. Il n'y a encore pas si longtemps, on faisait des fanzines que l'on distribuait à 500 exemplaires, aujourd'hui on enregistre près d'un millier de visiteurs par jour. » Pour préparer Prague, l'agence de presse alternative a également ouvert plusieurs listes de diffusion, dont l'une d'elles, tenue par des avocats et des étudiants américains, informe les futurs manifestants des démarches à suivre en cas d'arrestation ou de démêlés avec la police tchèque. Car Internet n'est pas seulement un porte-(sans)-voix. C'est aussi un formidable outil de coordination et de mobilisation.

Divers collectifs tchèques l'ont compris, qui se sont réunis sur le Web pour lancer leur Initiative contre la globalisation économique (Inpeg), une plate-forme commune virtuelle. « L'Inpeg est un instrument démocratique de communication et

phoniques internationales... Bref, ce que l'on pourrait trouver dans n'importe quel Guide du routard. Sauf que le routard en question n'est pas venu à Prague pour faire du shopping et encore moins du tourisme. On ne s'étonnera donc pas de trouver à la rubrique « Que porter ? » : « Des affaires confortables et solides pour pouvoir courir, plusieurs paires de gants en vinyle contre le sang et les gaz lacrymogènes, des lunettes de soleil avec un bandana ou un masque à gaz pour se protéger pendant les déploiements d'armes chimiques », pas plus que ne nous surprendront ces conseils médicaux de base : « N'oubliez pas de dormir, de manger et de boire beaucoup d'eau ! »

Moins pragmatique, le site de l'Inpeg met aussi en réseau tout ce que la planète compte de mouvements contestataires de l'ordre économique établi et qui entendent faire du 26 septembre une journée mondiale d'action. « Internet nous permet de nous organiser pour combattre les maux de la globalisation économique. Nous devons être globaux parce que les actions du FMI et de la Banque mondiale le sont, explique Hilary Kever. Ainsi

textes portent un regard sévère sur les « sœurs jumelles » et suggèrent des réformes de fond pour en améliorer le fonctionnement dans le sens d'une plus grande équité. Autant d'initiatives qui tendent à montrer que de nouvelles stratégies de lutte sont en train d'éclorre sur le Réseau. Pour s'en persuader, les sceptiques n'ont qu'à jeter un œil aux conclusions d'un récent rapport des services secrets canadiens : « Internet demeurera un facteur important du succès ou de l'échec des activités de protestation et des manifestations contre la mondialisation. »

Christophe Aguiton, l'un des fondateurs d'ACI (Agir ensemble contre le chômage !), ne disait pas autre chose après le sommet de l'OMC de novembre 1999 : « Sans Internet, le contre-sommet de Seattle n'aurait pas été possible. » Prague n'échappera pas à la règle. La répétition générale a eu lieu sur la Toile. Le rideau peut se lever sur la rue.

Stéphane Mandard

Tribune

Les chiens (de garde) aboient...

TOUTS les moyens sont bons aujourd'hui pour décrédibiliser et tourner en dérision ceux qui voient, dans Internet, un outil pouvant favoriser l'expression citoyenne, la mobilisation politique et sociale. Appelant à la rescousse les bons mots du Général et de ses héritiers politiques, on nous dépeint des internautes inconscients et béats, sautant sur leur chaise en scandant : « Réseau ! » Négligeant l'impératif d'organisation, le pavé et l'odeur de merguez, ces internautes, incultes en matière de pensée politique, croient pouvoir remplacer le syndicalisme par une liste de diffusion électronique (1).

Sans répondre directement à ces allégations pour le moins fantaisistes, il convient de s'interroger sur le climat de suspicion qui plane aujourd'hui au-dessus de l'Internet alternatif, coopératif et militant. D'où qu'elles viennent, des milieux considérés comme les plus radicaux aux apôtres enthousiastes de la nouvelle économie, ces allégations ont la caractéristique d'aller toutes dans le même sens : Internet est, et doit rester, comme par fatalité, un espace voué au commerce électronique. La politique, la vraie, se fait dans la rue, où la masse est encadrée par des organisations politiques, syndicales ou associatives et par une avant-garde consciente et éclairée.

Rappelons-le à toutes fins utiles : Internet n'a été créé ni par ni pour servir de supermarché électronique. Développé par des dizaines de milliers de contributeurs, souvent bénévoles, le Réseau est avant toute chose l'expression d'un rapport de forces. Dès sa création, entre l'armée, le gouvernement et les milieux universitaires liés à la contre-culture américaine (2). Aujourd'hui, entre ceux qui y voient une issue à la crise structurelle du capitalisme et tous ceux qui, des activistes de tous horizons aux hackers les plus radicaux (3), en passant par les adeptes du logiciel libre, pensent qu'Internet peut devenir un des outils d'expression et de communication à l'échelle planétaire.

Malgré les prédictions de ces chevaliers de l'Apocalypse, ce conflit n'est pas près d'être résolu. Loin d'être un fantasme de la « non-pensée journalistique », Internet reste un espace de débat, de réflexion et de mobilisation. Pour preuve, cette note émanant, ironie de l'histoire, des services secrets canadiens et intitulée « L'antimondialisation, un phénomène en pleine expansion ». Analysant les nouvelles formes de mobilisation liées au rejet de la mondialisation capitaliste, il y est précisé, dans un long chapitre, qu'Internet, agent de ces profonds bouleversements, a eu un impact important au moment de

la conférence de Seattle, en novembre 1999. Cette note, particulièrement édifiante, n'est cependant pas le seul signe de cette inquiétude grandissante face au potentiel de résistance à l'ordre établi - économique, culturel ou politique - que représente le Réseau. De la complaisance inconsciente à la collaboration active, les chiens de garde de la pensée postmoderne, alliant la jouissance de la fatalité au confort du renoncement, veillent à l'orthodoxie.

Hier à Seattle, aujourd'hui à Prague, demain à Biarritz, mais toujours présente quelque part dans les interstices du Net, la caravane passe...

Olivier Blondeau, sociologue

olivier.blondeau@freescape.eu.org

(1) Serge Halimi, « Des "cyber-résistants" trop euphoriques », *Le Monde diplomatique*, août 2000.
(2) Marc Dery, *Vitesse virtuelle. La cyberculture aujourd'hui*, trad. fr., Edition Abbeville, 1997.
(3) David Dufresne et Florent Latriève, *Pirates et flics du Net*, Le Seuil, contre-enquête, 2000.

RETROUVEZ DÉSORMAIS L'ACTUALITÉ CITOYENNE DU WEB DANS LES PAGES DU MONDE INTERACTIF ET SUR LE SITE interactif.lemonde.fr

Hugo de Garis à la poursuite du cerveau artificiel

«Technoprophète» autoproclamé, Hugo de Garis annonce le prochain avènement des robots destructeurs

IL RESSEMBLE un peu à l'acteur John Malkovich, le front moins dégarni quand même, le cheveu fin flottant autour de la tête et un éternel air de jeunesse malgré ses 53 ans tout juste. D'un geste nerveux, Hugo de Garis prend constamment son visage entre ses mains expressives. Assis sur un transat dans le jardin du Starlab, la société privée spécialisée en recherche fondamentale qui l'emploie, l'homme est en pleine phase créative.

UN MILLIARD DE NEURONES

C'est dans cette sorte de Villa Médicis belge pour chercheurs fous ou en rupture de ban d'avec leur communauté que l'Australo-Britannique a élu domicile depuis le début de l'année 2000. Ce spécialiste des robots et de l'intelligence artificielle y poursuit sa grande œuvre, commencée en 1993 avec le lancement du CAM Project (Cam Brain Machine) : la mise au point d'un cerveau artificiel composé d'un milliard de neurones. Rien de moins.

Aujourd'hui, Hugo de Garis en est à une phase décisive pour la conception de cette machine de rêve. Toute l'architecture du précédent cerveau, conçu par son équipe internationale et disposant « seulement » de 100 000 neurones, est à repenser. Hugo de Garis est aussi suspendu, dans cette banlieue chic de la capitale des Belges, à la signature d'un très gros contrat – une centaine de millions de dollars alloués pour mettre ses robots en batterie par milliers en vue d'une future application industrielle. L'enjeu personnel est de taille : le contrat signé serait la marque de reconnaissance dont il rêve et l'objet d'une publicité qu'il recherche ardemment.

L'homme n'est pas un modeste. Loin de là. Son ego quelque peu démesuré énerve d'ailleurs plus d'un



confrère. Lui aime se définir comme «le quatrième chevalier de l'Apocalypse, le plus ténébreux, celui de la guerre» aux côtés des trois autres figures emblématiques de la recherche sur les robots que sont Ray Kurtzweil, Kevin Warwick et Hans Moravec («Le Monde interactif» du 3 juillet). Toute l'ambiguïté du personnage est là. Dans ce rôle de Docteur Jekyll et de Mister Hyde, qu'il ne lui déplait pas de jouer. Car, si Hugo de Garis passe sa vie à construire des machines pensantes de plus en plus sophistiquées, il dépense une énergie folle à mettre en garde la communauté scientifique contre les dangers de telles machines. En bon technoprophète, il annonce à grands cris un vrai péril pour l'humanité : les robots vont bientôt envahir notre monde, et le siècle prochain sera celui de leur avènement.

Physicien de formation, Hugo de Garis laisse pourtant volontiers le côté science-fiction de son propos pour revenir à la solidité des

données chiffrées. «Sachant que la miniaturisation des composants est multipliée par 2 tous les 18 mois, selon la fameuse loi de Moore, en 2020 ces composants auront la taille des atomes. Il sera bientôt possible de mettre 1 bit d'information sur un atome. Or, il y a 10^{23} (un 1 suivi de 24 zéros) atomes dans une pomme, 10^{40} dans un grand astéroïde comme Mars ou Jupiter. Toujours avec les technologies qui arrivent, 1 bit pourra changer d'état (0 ou 1) tous les 10^{-15} seconde. Un «artilect» [créature supérieurement intelligente] grand comme un astéroïde aura donc une capacité de traitement de 10^{23} basculements par seconde contre 10^{16} pour le cerveau humain», explique-t-il, dans un français très fluide, qu'il doit à sa deuxième femme, une Wallonne. «Dans 15 à 20 ans, les scientifiques seront face à des robots sortis de leurs laboratoires qui les domineront. S'ensuivra une grande guerre, entre partisans des «artilects», les «cosmists» et partisans des hommes, les «humans».» Hugo de Garis a déjà choisi son camp, il sera «cosmist», car ce serait sacrilège à ses yeux de ne pas créer ces «artilects» demi-dieux. Quitte à en assurer les conséquences.

C'est quand il parle comme cela qu'Hugo de Garis se met une partie des scientifiques à dos. Il est comme ça. Pressé de nous convaincre de sa bonne foi, d'être le premier à construire la machine «super-intelligente», le seul aujourd'hui à pointer du doigt le futur proche d'une gigaguerre contre les robots. L'artisan de la catastrophe et son messie. Ne rajouterait-il pourtant pas un peu d'«artilects», pour les besoins de la caméra ? «Certains de mes collègues désapprouvent l'intérêt que j'accorde aux médias. Ce n'est pas cause d'un ego trop important, mais parce que je veux avertir que la politique du XXIe siècle sera dominée par la survie de l'espèce.» Vous avez dit schizophrène ? Mais comment

s'autocensurer, en plein milieu d'une recherche aussi passionnante et, peut-être, rémunératrice ? Comment refuser ce rôle de «technoprophète» taillé pour la gloire ? D'autant que, largement reconnu par ses pairs pour ses recherches en intelligence artificielle, (voir le site foobar.starlab.net/~degaris/life-goals.html), Hugo de Garis commence à l'être pour ses accents messianiques. Peter Singer, éminent philosophe d'éthique appliquée à l'université de Princeton (New Jersey), lui a promis de soumettre le problème à ses étudiants. «Dans un ou deux ans, presque tous les chercheurs auront pris conscience de l'enjeu : faut-il ou non construire les «artilects» ? Etre «cosmist», créer des dieux, ou «human», et préférer la survie de l'espèce ?», assure Hugo de Garis.

BESOIN DE SE DÉFOULER

Dans les jardins du Starlab, tout est calme. Pas encore d'«artilect» dans les buissons. «Je suis content de vivre maintenant», remarque tout de même Hugo de Garis. Aujourd'hui, il a ses recherches à poursuivre, l'architecture de la machine à 1 milliard de neurones à définir vite. Il a besoin de se défouler. Il tape un peu sur le Japon, qu'il a quitté à la fin de l'année dernière, avec une grande déception. «J'ai détesté cette civilisation fermée, ces gens qui refoulent leur identité.» Il y a passé quand même huit ans de sa vie, et ce sont les laboratoires nippons qui l'ont accueilli et l'ont aidé dans sa quête de la machine intelligente. Il y a aussi pêché un cœur, sa *girlfriend* japonaise, qui doit le rejoindre à Bruxelles. La guerre entre «cosmists» et «humans» attendra un peu.

Cécile Ducourtieux

■ foobar.starlab.net/~degaris/

POUR EN SAVOIR PLUS
interactif.lemonde.fr

Agenda

Mipcom 2000

Du 2 au 6 octobre

Cinq jours de rencontres d'affaires en présence des principaux décideurs de l'industrie mondiale de la télévision, de la vidéo, du câble, du satellite et des nouveaux médias.

Cannes, Palais des festivals. Renseignements : 01-41-90-45-80.
■ www.mipcom.com

6^{es} Rencontres de l'ORME

Du 11 au 13 octobre

Trois journées dédiées aux acteurs du multimédia éducatif français comme «étrangers» : chercheurs, enseignants, élèves, industriels. L'originalité des Rencontres repose sur le mariage des industriels, qui testent leurs produits en situation d'usage, et des utilisateurs, qui témoignent d'une pratique avec leurs élèves.

Marseille, Palais du Pharo. Renseignements : 04-91-14-13-62
■ www.orme-multimedia.org

NTIC et contrôle des salariés

Du 24 au 25 octobre

Pour connaître les limites du pouvoir de contrôle sur les salariés, savoir concilier l'impératif de sécurité, la liberté et la confidentialité du salarié. Pour apprendre quelles sont les dispositions de la recommandation de la CNIL (Commission nationale de l'informatique et des libertés) sur l'usage des NTIC (nouvelles technologies de l'information et de la communication) dans l'entreprise : les sanctions à prendre, les règles d'utilisation de la messagerie électronique...

Paris. Renseignements : 01-44-88-14-91.
■ www.euroforum.fr

Une sélection de Sylvie Fonnarty

A bon droit

Noms de domaine et patronymes

LA RÉSERVATION d'un nom de domaine devient une tâche de plus en plus complexe. En effet, un nom de domaine ne peut porter atteinte à une marque déposée, du moins lorsqu'elle est notoire. Quelques décisions de justice récentes viennent rappeler qu'il faut aussi veiller à ne pas porter atteinte à un nom patronymique ou à une dénomination sociale.

S'agissant de noms patronymiques usurpés par un nom de domaine, le tribunal de grande instance de Nanterre avait déjà eu l'occasion de rendre un jugement à propos de la réservation des noms «mauresmo.com» et «amelie-mauresmo.com», en permettant à la joueuse de tennis de récupérer ces noms. Par une ordonnance de référé du 29 juin 2000, le président de ce tribunal a adopté une solution voisine à propos de l'enregistrement, par une société anglaise, du nom de domaine «lilianeбеттencourt.com». Il a ainsi été fait droit aux demandes d'interdiction et de transfert formées par la célèbre actionnaire du groupe L'Oréal, qui était, en outre, titulaire d'une marque Prix Liliane Bettencourt. Il n'existe pourtant aucun texte spécifique interdisant l'adoption du nom patronymique d'autrui à titre de nom de domaine.

Autre précaution à prendre : vérifier que le nom de domaine que l'on s'approprie à réserver ne peut entraîner une confusion avec une dénomination sociale. Dans une affaire jugée le 27 juin dernier, le tribunal de grande instance de Paris était saisi par une société, No Problemo, existant depuis 1993 et exerçant ses activités dans le secteur de la communication. Celle-ci s'est aperçue que deux sociétés venaient de lancer une station de radio diffusée sur Internet à l'adresse «noproblemo.com» et de déposer ce nom de domaine à titre de marque. Le tribunal a prononcé la nullité de ce dépôt de marque. Il s'agit en effet d'une solution prévue par le code de la propriété intellectuelle : ne peut être adopté comme marque un signe portant atteinte à une dénomination ou

raison sociale s'il existe un risque de confusion dans l'esprit du public. La société No Problemo ayant réussi à établir que ses activités statutaires et réelles coïncidaient avec les classes dans lesquelles la marque était déposée, la nullité était acquise. En revanche, la société Problemo réclamait la restitution du nom de domaine «noproblemo.com». Le tribunal constate qu'«aucune disposition légale ne permettant (...) d'ordonner le transfert du nom de domaine en cause à la société victime de l'usurpation, il ne peut qu'être enjoint au titulaire dudit nom de faire radier ce nom sous astreinte, la société demanderesse pouvant dès la disponibilité de ce nom en demander l'enregistrement à son bénéfice». On sait pourtant que la politique et la charte de nommage de l'Internic NSI prévoient expressément la possibilité d'un transfert décidé par une autorité judiciaire.

Il faut encore mentionner deux autres affaires récentes. Dans une décision du 30 juin 2000, le tribunal de Paris a jugé que le nom de domaine «entrevueX.com» constituait une contrefaçon de la marque constituée par le titre du magazine *Entrevue* («l'utilisation par un tiers non autorisé d'un nom de domaine reproduisant une marque enregistrée pour désigner des services identiques est constitutive de contrefaçon (...) ; au surplus, le magazine *Entrevue*, diffusant des photographies que la demanderesse elle-même qualifie de «hot», le public peut être amené à considérer le site «entrevueX.com» comme une émanation du magazine du même nom »).

Le 27 juillet 2000, c'est en référé cette fois-ci que le tribunal de Paris a prononcé l'interdiction d'utilisation «sous quelque forme que ce soit, y compris sous une forme phonétiquement identique», des dénominations «koodpot.com», «coupdepot.com» et «coupdepot.com», imitant l'adresse «koodpo.com».

Alain Hazan
Avocat à la Cour

■ www.legalis.net

L'intelligente Cam Brain Machine

Il existe quatre exemplaires de la Cam Brain Machine, d'une capacité évaluée à 100 millions de neurones artificiels : le premier se trouve au Japon, dans l'ATR, le laboratoire que Hugo de Garis a quitté à la fin de l'année 1999; le deuxième, au Startlab de Bruxelles – Hugo n'y est allé que parce que l'entreprise s'est décidée à investir 0,5 million de dollars dedans ; le troisième, chez Lernout & Hauspie, le belge numéro un mondial des technologies de reconnaissance vocale, et le dernier dans le Colorado, chez Michael Korkin, architecte de la bête, ami et collègue d'Hugo de Garis. L'engin, coque grise, cœur bleu, moins impressionnant qu'on aurait pu le croire, 1 mètre cube tout au plus, doit servir à commander des robots, comme le Robokoneko, petit chat robot, inventé par de Garis et son équipe en 1998. La technologie à l'œuvre, l'évolvable hardware, a été inspirée à Hugo de Garis par les théories de self-reconfiguration. Les cellules artificielles sont à la fois capables d'instruire d'autres cellules et de recevoir elles-mêmes des instructions, donc d'être à la fois «maître et esclave». Alors que les puces actuelles ont des temps de traitement de l'ordre de la nanoseconde, ces dernières tournent un million de fois plus vite.

PUBLICITÉ

Oki Matsumoto, roi du courtage en ligne à la japonaise

NE VOUS fiez pas à votre première impression concernant Oki Matsumoto. Avec ses trente-six ans, sa voix douce et son sourire timide, il ressemble à un bibliothécaire dans la lune – et non au prési-



dent de la société de courtage en ligne à la croissance la plus rapide du Japon, Monex. Malgré son look d'intello, Matsumoto s'est fixé une mission d'entrepreneur: rendre le marché boursier japonais plus accessible à une nation entière avide de plus-values à la mode américaine. C'est pourquoi il a développé un plan d'entreprise basé sur une commission de courtage très raisonnable, d'un montant de 10 euros, sur une offre de fonds de placement de premier ordre et sur l'accès à des analyses financières de qua-

lité. Contrairement à la plupart des courtiers japonais, qui préfèrent les clients âgés et fortunés, Monex s'intéresse aux novices impatientes de se transformer en millionnaires par la Bourse. «*Mon rêve, c'est de rendre les marchés financiers japonais plus démocratiques*», affirme Oki Matsumoto.

Un tel défi pourrait sembler étrange venant d'un président de société en costume-cravate, se souciant plus, a priori, des membres du conseil d'administration que des consommateurs. Mais, justement, Matsumoto préfère porter un pantalon de toile, un sweat-shirt et des moccasins – sans chaussettes –, et ressemble autant, voire plus, à une créature de la Silicon Valley qu'à un cadre japonais. Ses douze années comme trader dans les banques américaines Salomon Brothers et Goldman Sachs, où il fut, à trente ans, le plus jeune partenaire associé japonais, lui ont valu une réputation de grand penseur débordant

Finance

Le jeune banquier nippon a su faire les bons choix pour imposer sa petite firme de courtage en ligne face aux énormes banques traditionnelles

de ces idées qui deviennent finalement des évidences. Ainsi, il s'est fait un nom dans le métier en développant des marchés juteux pour les produits financiers dérivés et des titres garantis sur actifs que tous les courtiers japonais copient aujourd'hui. Au vu d'un tel passé, rien de surprenant à ce que, en moins d'une année d'activité, Monex soit devenu le quatrième plus gros courtier en ligne japonais, derrière les vieilles banques Nomura, Daiwa et le grand cybercourtier américain E*Trade Japan. Avec un nombre de comptes augmentant de 15% par mois, la société se développe deux fois plus vite que la moyenne du marché. Les 80 000 clients de Monex sont les plus actifs du secteur, 30% d'entre eux effectuant au moins une opération boursière par jour.

LA GUERRE DES PRIX

Monex doit cependant compter avec des géants: les trois plus gros courtiers du pays – Nomura, Daiwa et Nikko – n'ont pas encore développé sérieusement leurs activités



MAMORU TSUKADA / ARIA PICTURES

en ligne. Avec cinquante courtiers en ligne bataillant pour une part du gâteau, la guerre des prix a provoqué, à la fin de l'année dernière, une chute moyenne de 60% des commissions, tombées à moins de 1% pour les gros paquets d'actions. Les analystes s'attendent que les courtiers les plus faibles fassent faillite prochainement. Pour éviter de se retrouver parmi les victimes, Matsumoto a commencé à enrichir son site en vendant les fonds communs de placement d'institutions financières reconnues comme Vanguard Group et Dai-ichi Kangyo Asset Management. Dernière innovation: les clients peuvent accéder à leur compte sur les téléphones mobiles NTT DoCoMo reliés à l'Internet. Il compte aussi sur son ciblage sur les petits investisseurs pour augmenter sa part de marché.

Pour Oki Matsumoto, il ne s'agit pas seulement de répandre la richesse autour de lui – c'est aussi dans cette capacité à toucher un grand nombre que se joue l'avenir de son entreprise. Pour mettre des actions Monex entre les mains des petits investisseurs, Matsumoto a réservé 60% des 150 000 actions mises en Bourse aux particuliers clients de Monex, à un prix de 463 euros, soit 10% de moins que le prix d'introduction moyen des sociétés Internet l'an dernier. «*Les méthodes d'entrée en Bourse des sociétés doivent être changées ou nous ne verrons jamais le développement des marchés de capitaux japonais*», affirme Oki Matsumoto. L'introduction de Monex a rencontré un succès phénoménal, dans un contexte boursier pourtant défavorable: les actions de la société s'échangent à présent à 824 euros, soit plus de 78% de hausse par rapport au prix d'offre.

Oki Matsumoto est habitué au succès. Après avoir obtenu son diplôme de droit dans l'une des plus prestigieuses écoles japonaises, l'université de Tokyo, il a rejoint le monde trépidant de Salomon Brothers. Cela se passait à la fin des années 80, et c'était un choix inhabituel, les diplômés de droit optant en général pour l'administration ou la grande industrie. Mais Oki Matsumoto tenait à pratiquer l'anglais et à travailler pour une multinationale. Après avoir appris le métier de courtier en obligations, il atterrit chez Goldman Sachs, où il gravit les échelons rapidement, jusqu'à être nommé responsable de l'activité des marchés de taux. Deux ans plus tard, quand il démissionne de l'entreprise, ses pairs n'y comprennent rien.

«*Beaucoup ont pensé qu'il était fou, dit son ancien collègue et mentor Jacob Goldfield, d'autant qu'il avait un jackpot en vue avec l'introduction en Bourse de Goldman.*» Mais Matsumoto avait l'œil fixé sur le Net. Il était persuadé que les sites de courtage en ligne allaient exploser après que le gouvernement eut déregulé les commissions de courtage, en octobre dernier. Il proposa d'abord à Goldman Sachs de créer un site de courtage en ligne, mais la firme n'a pas donné suite. Il décida alors d'en créer un lui-même.

DES BAILLEURS DE FONDS IMPOSANTS

Preuve du sens de la diplomatie mis en œuvre par Oki Matsumoto, Goldman Sachs, plutôt que de lui en vouloir de son départ, décida d'investir dans Monex (le montant n'a pas été révélé). Goldman Sachs n'est qu'un des bailleurs de fonds reconnus et bien établis de son tour de table – parmi lesquels on trouve la banque américaine J. P. Morgan, le fonds du célèbre investisseur George Soros et le géant de l'électronique nippon Sony. Et Matsumoto dispose d'un allié de taille en la personne de Nobuyuki Idei, le président de Sony, qu'il rencontre pour la première fois fin 1998 dans un restaurant chic de Ginza, le quartier à la mode de Tokyo. M. Idei explique qu'il a été impressionné

par ses idées et par sa «*forte personnalité*». Sony a été l'un des premiers à investir dans Monex, dont il détient toujours 30,9% du capital. Les deux sociétés ont d'ailleurs des projets financiers communs, tenus secrets pour l'instant.

En attendant, Oki Matsumoto travaille sans relâche à fidéliser ses clients et ses salariés. Ce perfectionniste travaille dix-huit heures par jour, sept jours sur sept, et lit environ cinq cents e-mail quotidiens, dont toutes les réclamations des clients, auxquels il répond souvent lui-même. Deux fois par mois, il réunit tout son personnel. Lors de la dernière réunion, il a demandé à ses salariés de commencer à prendre des vacances – bien que lui-même ne se soit pas octroyé une journée de congé depuis son départ de Goldman Sachs.

RENDRE LA BOURSE PLUS DÉMOCRATIQUE

Son intérêt pour le citoyen lambda ne date pas d'aujourd'hui. Son éditeur de père lui a transmis son admiration pour le général américain Douglas MacArthur, qui gouverna le Japon après la seconde guerre mondiale et mena des réformes fondamentales telles que le droit de vote des femmes et la redistribution des terres. Plus tard, quand Matsumoto travaillait chez Goldman Sachs, son ami Goldfield lui a tout appris sur les marchés américains et l'importance de l'investisseur individuel. «*Quand Oki dit qu'il veut rendre les marchés plus démocratiques, ce n'est pas seulement pour faire marcher son commerce, dit Goldfield. Il veut aider le Japon à être meilleur, à s'ouvrir.*»

Mais, d'abord, il doit imposer Monex. Les observateurs disent qu'il en a sans aucun doute la carrure. D'après Jun Makiyama, un de ses amis du temps de Goldman Sachs qui dirige maintenant un des plus grands incubateurs de start-up japonais, «*les Oki Matsumoto du monde feront le Japon du XXI^e siècle. Ils sont là, mais on ne les voit pas.*» Maintenant si.

Ken Belson

★ Traduit de l'anglais par Maxime Chavanne et Françoise Paicher

★ Les pages «*Entreprises*» sont réalisées par les rédactions du «*Monde interactif*» et de «*Business Week/e.biz*».

NOUVEAU!
3^{ème} CYCLE LÉONARD DE VINCI
@NTREPRENDRE SUR LE NET
Pour accompagner
votre projet de création
d'une activité e-business
dans l'entreprise que vous créez,
dans une start-up que vous rejoignez,
au sein de grandes entreprises innovantes.
• Recrutement : Bac +4/5 de profils variés.
• Formation de novembre 2000 à septembre 2001
dont 5 mois de mission en entreprise.
Brochure et dossier : 01 41 16 73 12
laurence.guichard@devinci.fr
ÉTABLISSEMENT D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR TECHNIQUE PRIVÉ

Le parcours d' Oki Matsumoto

Né le 13 décembre 1963 dans la banlieue de Tokyo, après une maîtrise de droit à l'université de Tokyo, en 1987, Oki Matsumoto rejoint l'équipe de Tokyo de la banque américaine Salomon Brothers. Il passe chez Goldman Sachs en 1989 et se fait nommer responsable du département marchés de taux. A trente ans, il devient le plus jeune partenaire associé japonais de la banque. Il démissionne de chez Goldman en octobre 1998 pour lancer Monex, l'un des premiers courtiers en ligne japonais. Objectif: rendre les marchés boursiers japonais plus démocratiques afin que les particuliers puissent jouer et gagner de l'argent tout aussi bien que les riches investisseurs. Oki Matsumoto tient un rythme de travail d'enfer, de dix-huit heures par jour, sept jours sur sept. Presque chaque soir, il a un dîner de travail. Il est marié et père d'un fils et d'une fille. Malgré un emploi du temps démentiel, il écrit un article quotidien pour le site Monex, dans lequel il parle de philologie ou de cosmologie. Il veut créer un environnement «*intellectuel*» qui donne envie aux gens de revenir sur le site.

UPS, une réussite express sur le Net

Livraison

Grâce au Web, le géant américain des services d'expédition renforce sa position de leader

DIRECTEUR des achats pour le site de commerce électronique SmartHome.com, Michael Climo était un fan de Federal Express. Jusqu'à cette offre émanant de son principal concurrent, United Parcel Service (UPS): le géant des services d'expédition, basé à Atlanta (Géorgie), affirmait non seulement être en mesure d'accélérer la livraison des clôtures électrifées pour animaux domestiques et autres gadgets vendus par SmartHome, mais en outre – grâce à Internet – d'en réduire radicalement les coûts.

Michael Climo a pris UPS au mot, et celui-ci a reconfiguré le site Web de SmartHome, dès lors en mesure d'offrir à ses clients le suivi à la trace de l'acheminement de leurs colis d'un simple clic. Aujourd'hui, SmartHome, dont le service après-vente recevait chaque jour une soixantaine d'appels téléphoniques portant sur l'avancement des livraisons, n'en reçoit presque plus. Les vendeurs peuvent donc désormais mieux occuper leur temps à démarcher les clients par téléphone. «*FedEx ne disposait tout simplement pas du logiciel requis pour une opération de ce genre*», note le directeur des achats.

Une victoire de plus à inscrire au palmarès d'UPS sur la Toile. Ces cyberastuces donnent «*Big Brown*» (surnom d'UPS) grand gagnant dans la course à la livraison des

40 milliards de dollars de marchandises (44 milliards et demi d'euros) qui seront achetées en ligne cette année. Aujourd'hui, ses omniprésentes camionnettes couleur chocolat véhiculent 55% des expéditions issues du commerce électronique, contre un dérisoire 10% pour Federal Express. Fort d'une longue expérience qui lui permet d'acheminer chaque jour des millions de colis, UPS se voit en outre confier par les entreprises Internet la gestion de tout leur bazar logistique, depuis la gestion des inventaires jusqu'à la négociation avec les fournisseurs. «*UPS fait des choses dans l'e-commerce que les autres commencent tout juste à envisager*», souligne Jack Staff, chef économiste chez Zona Research, à Redwood City (Californie).

C'est ainsi qu'UPS traitera bientôt les articles retournés pour le site d'e-commerce buy.com. Au lieu des séries de coups de fil, de fax et d'e-mails qui pouvaient prendre jusqu'à une semaine, quelques clics sur le Web suffiront. Grâce à la précision accrue du traçage électronique d'UPS, Ford achemine ses modèles de l'usine au concessionnaire en cinq jours au lieu de neuf. Chez Compaq, la logistique UPS a permis d'opérer une économie de 40% sur les coûts liés à son programme de garanties. En tout, le chiffre d'affaires de la division logistique en ligne d'UPS devrait atteindre 1,4 milliard de dollars (1,55 milliard d'euros) cette année, résultat qui, selon Edward M. Wolfe, analyste chez Bear, Stearns & Co, devrait doubler d'ici à 2005.

Et, dans le domaine de l'e-commerce, l'activité d'UPS ne se réduit pas à cela. Le Net lui permet en outre de s'affirmer comme une banque virtuelle, assumant pour les marchands en ligne et pour toutes sortes d'entreprises les opérations de facturation et de règlement électronique. Moyennant des frais, l'entreprise se chargera du paiement dans le cas d'une livraison contre rem-



Fred L. Hulting, responsable de la recherche.

LE PROJET

Etoffer son offre de services, de livreur de colis à prestataire polyvalent proposant aux entreprises Internet une aide allant de la gestion des inventaires jusqu'au suivi des colis.

LE RÉSULTAT

Environ 50 000 entreprises dans le monde utilisent toute la gamme des services logistiques pour le Net d'UPS, engendrant 1,4 milliard de dollars (1,55 milliard d'euros) de recettes.

boursement. Mieux, la plate-forme d'achats AmericasMart, dont le centre d'opérations est Atlanta, fait appel à UPS comme garant de la solvabilité des commerçants qui viennent acheter du mobilier sur son site. «*Cela nous permet de développer notre marché, car les fabricants peuvent maintenant prendre le risque de travailler avec des détaillants de moindre envergure*», explique Joseph T. Farrugia, responsable de l'unité en ligne d'AmericasMart.

UPS n'a pas toujours eu une telle avance. Il y a une dizaine d'années, le vénérable groupe de messagerie rapide s'est fait souffler la vedette

par Federal Express, qui a été le premier à offrir à sa clientèle un traçage informatique des livraisons. L'erreur tactique de FedEx a été d'astreindre les entreprises à utiliser son logiciel propriétaire, les forçant donc à reconfigurer leur système informatique. Beaucoup ont reculé, et «*FedEx s'est essoufflé*», constate Wolfe. UPS s'est engouffré dans la brèche. «*Nous sommes en mesure de transmettre un message confirmant l'arrivée à bon port d'un envoi au cœur même du système électronique de comptabilité de n'importe quelle entreprise*», jubile Ross McCullough, directeur général adjoint d'UPS.

FedEx ne concède rien à son rival. «*Nous ne sommes absolument pas d'accord avec ceux qui prétendent qu'UPS est meilleur que nous dans le domaine de l'e-commerce*», déclare Rob Carter, responsable de la communication chez Federal Express. Il jure être sur un pied d'égalité, point par point, avec «*Big Brown*» et ses nouveaux services. Cela sera-t-il suffisant? Renforçant de jour en jour sa position de leader, UPS semble le grand favori de la course, pour longtemps.

Charles Haddad

Les start-up françaises abordent l'Asie

LES CHARMES de l'Extrême-Orient opèrent déjà sur les start-up françaises. Le phénomène est encore très marginal, il est vrai : moins d'une vingtaine de projets sont lancés ou en cours de lancement sur l'ensemble de l'Asie, de Calcutta à Tokyo. Toutes proportions gardées, ce n'est déjà pas si mal, étant donné la très faible présence économique française dans ces régions du monde. Ainsi, selon le poste d'expansion économique de Pékin (1), la France pèse 1% des investissements directs étrangers en Chine, contre 2,5% pour le Royaume-Uni ou 8% pour les Etats-Unis (janvier 2000). De plus, l'Asie serait le prochain Eldorado de l'Internet marchand (voir encadré). Alors, pourquoi ne pas tenter l'aventure ?

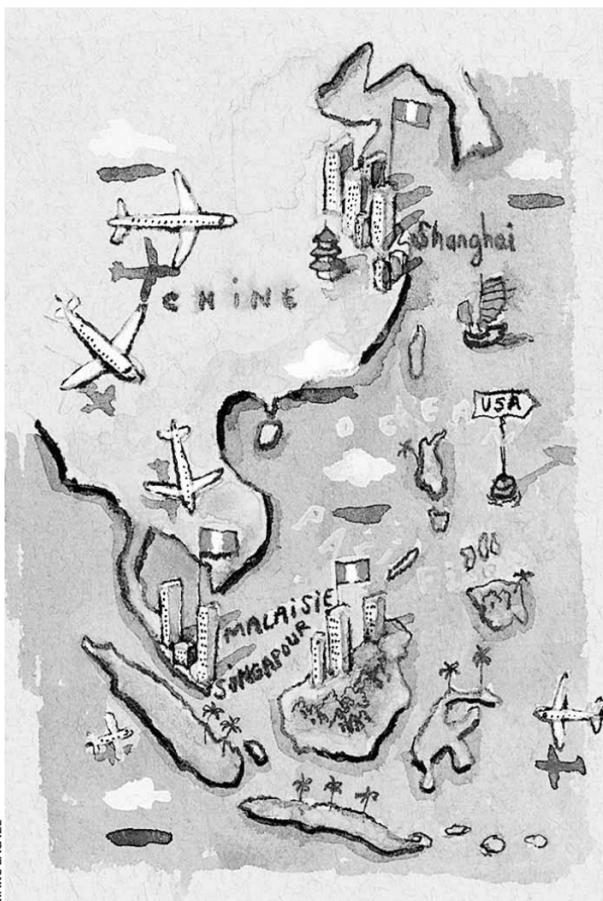
Pour Sébastien Breteau, la question n'a pas vraiment de sens. Il est basé à Hongkong, « paradis des entrepreneurs » et première plateforme de lancement d'activités sur le reste de l'Asie, depuis 1996. L'homme a le profil type du parfait chef d'entreprise français en Asie. Quatre années sur les bancs de HEC, puis son service comme copérant pour la Sagem, à Hongkong, comme acheteur de composants téléphoniques. Dans la foulée, il lance sa propre affaire, Sebo, spécialiste du marketing promotionnel. Un camarade de promotion à HEC, Loïc Le Meur, resté à Paris, le rappelle. Il a fondé l'incubateur Business Pace et cherche un relais de croissance ou d'exotisme. Les deux compères signent donc pour une joint-venture hongkongaise, Business Pace Asia, le 17 février dernier. « Il nous a fallu 2 dollars de Hongkong et une seule journée de démarches pour la créer », précise Sébastien Breteau.

La société, une vingtaine de personnes à ce jour, a pour premier objectif de lancer en Asie les projets

Expansion Quelques françaises veulent conquérir les marchés asiatiques, mais les difficultés sont encore devant elles

français développés par Business Pace. A deux heures d'avion de toutes les capitales asiatiques, Business Pace Asie espère construire, avant la fin de l'année 2000, des filiales à Taïwan, Singapour et en Chine. En effet, pour Sébastien Breteau, « il n'existe pas de marché unique asiatique, mais une succession de marchés régionaux ». C'est donc parce que, selon lui, les PME de Shanghai et de Shenzhen n'ont pas les mêmes attentes que Marketo, une place de marché électronique pour les achats des PME, premier « bébé » de la joint-venture, est en train de s'implanter simultanément à Shanghai et à Hongkong. La start-up française convoite un marché de 15 millions de PME asiatiques. Business Pace Asie se rêve également en grand ordonnateur d'échanges Europe-Asie. Et, tant qu'à faire, la joint-venture aimerait exploiter encore plus à fond sa localisation orientale, afin de vendre des services informatiques offshore, un investissement supplémentaire marginal, étant donné l'abondance des développeurs et leur faible coût, aux Philippines ou en Inde, par exemple.

Profil quasi à l'identique pour Asiabooster. Son PDG, Loïc Féry,



MARC LACAZE

encore un HEC, dispute à Business Pace Asia, la place de première start-up française à Hongkong. Asiabooster est un « implantateur » de filiales de start-up occidentales en Asie (il compte aussi sur la localisation de portails de grosses sociétés occidentales), et s'installe en ce moment à Singapour et en Corée du Sud. Loïc Féry était responsable, pour la Société générale, des activités de crédit à Hongkong. Il connaît donc bien le tissu des investisseurs locaux. Le fringant trentenaire affirme, à ce titre, être capable d'implanter une start-up occidentale de l'Internet sur deux ou trois pays asiatiques simultanément, en un mois et demi top chrono. Le prix ? Pas forcément plus cher que d'ouvrir un bureau en Italie. Il s'agit non seulement de trouver des investisseurs sur place, mais aussi d'adapter la technologie aux us et coutumes des internautes locaux, de recruter des équipes sur place. « En Europe et aux Etats-Unis, l'Internet s'est développé suite à des initiatives entrepreneuriales, alors qu'en Asie il a commencé dans les grands conglomérats, avec des portails énormes, mais ne disposant d'aucune application à valeur ajoutée technologique, et qui recherchent aujourd'hui activement ce type de services », affirme Loïc Féry. Banco donc, du moins sur le papier, pour des sociétés comme Dealpartners, premier client officiel d'AsiaBooster, qui vend à des portails, en « marque blanche », la possibilité de proposer des achats groupés à leurs internautes. La start-up espère réaliser jusqu'à la moitié de son chiffre d'affaires en Asie d'ici à 2001.

Netsize partage les mêmes ambitions de chiffre d'affaires dans la région. La société dispose d'une offre de technologie solide – des logiciels permettant aux entreprises de communiquer avec un réseau de téléphones mobiles – et part seule, sans incubateur trampoline. Stanislas Chesnay, le PDG, dopé par une levée de fonds énorme (50 millions de francs en septembre 2000), se frotte les mains : « L'Asie ? Nous n'avons pas de concurrents sur place, il faudrait être malade pour ne pas essayer. » Lui a choisi de se concen-

trer sur le Japon, la Corée et Taïwan, contrairement à ses collègues de start-up. « Hongkong et l'Australie ne sont pas des marchés faciles. Au Japon, j'y suis allé en me disant que je n'y ferais pas 1 million de francs de chiffre d'affaires, et j'ai trouvé un pays en grande demande de technologies, sans beaucoup de start-up, c'est du pain béni. » Taïwan lui a également fait une forte impression. Il rêve aussi à la Malaisie, Kuala Lumpur, le plus haut grattéciel du monde...

Ces start-up n'ont que quelques semaines d'existence commerciale en Asie et pas le recul nécessaire pour crier victoire. Est-ce en effet si facile qu'il y paraît d'y prendre racine ? Ne risquent-elles pas de se perdre, en allant chercher des clients, comme Asiabooster l'envisage, jusqu'en Chine profonde ? Voire en Inde, à Calcutta, Bangalore ou Bombay ? D'autres, autrement plus gros, Carrefour pas plus tard que ce mois-ci à Hongkong, s'y sont cassés les dents. Outre le fait que des régimes politiques serrent de temps en temps les vis aux investissements étrangers, beaucoup de pays, Hongkong, Taïwan ou le Japon, notamment, sortent à peine de la crise économique. De plus, les barrières culturelles et linguistiques (« l'anglais s'arrête souvent à la descente de l'avion », assure Stanislas Chesnay) sont énormes, et les start-up évoquées plus haut le ressentent au quotidien. Elles éprouvent des difficultés à recruter du personnel qualifié (Hongkong manque cruellement d'ingénieurs), et fidèle (Business Pace Asia aurait eu de mauvaises surprises, avec des départs au bout de trois mois de travail). Elles ont pourtant bien compris la nécessité d'embaucher du personnel local, même à des postes d'encadrement.

Enfin, la concurrence occidentale n'est pas aussi atone que nos françaises veulent bien le croire. Yahoo!, CompuServe sont à Hongkong déjà depuis un certain temps. Pis, Pierre Hudry, analyste high-tech au poste d'expansion économique de Singapour, assure observer « une très forte progression du potentiel technologique de Taïwan et de la Corée, notamment due au retour au pays, de plus en plus significatif, de la diaspora chinoise qui a travaillé quelques années dans la Silicon Valley ». Selon le Réseau des postes d'expansion économique en Asie, 25% des PDG des start-up de la Silicon Valley seraient d'origine asiatique... Les françaises auront du fil à retordre dans les années à venir.

Cécile Ducourtieux

(1) www.cfce.fr/cfce/siteutil/sites_t1.htm

Des foyers très équipés

Le marché du grand public en Asie est marqué par une très forte pénétration d'Internet, mais le commerce électronique tarde à décoller. Si Hongkong avance un taux de pénétration des PC de 34%, les Taïwanais sont également technophiles : avec un taux d'équipement des ménages en PC de 35%, 80% sont abonnés à la télévision par câble et 50% au téléphone mobile. Que dire de Singapour, qui enregistre des records, avec 59% des foyers équipés d'un PC et 42% d'un accès Internet ? Le Japon, avec ses 20 millions d'internautes, et, en 2003, selon une enquête de NTT, un taux de pénétration de 87% des foyers connectés, est le poids lourd du groupe. Quant à la Chine, objet de tous les fantasmes, elle pourrait compter 85 millions d'internautes en 2005 (selon The Phillipps Group). Les transactions B to B et B to C resteraient modestes. Quelque 60% des sociétés singapouriennes seraient allergiques à l'e-commerce. Chiffres issus des études des postes d'expansion économique en Asie.

Les loteries appâtent les internautes

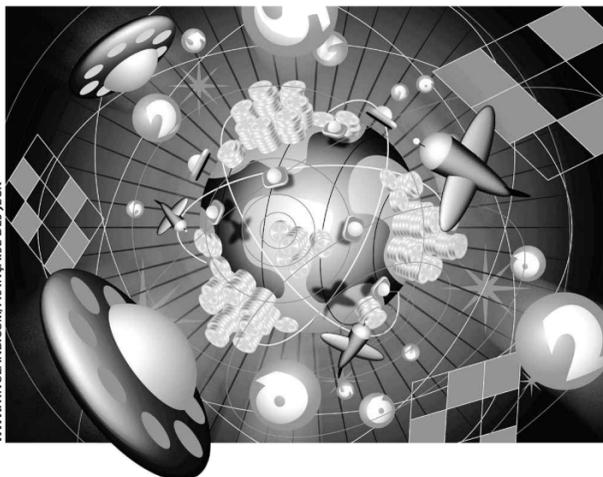
« DIX MILLIONS à portée de clic », affiche Bananalotto, « Gagnez jusqu'à 1 million gratuitement tous les jours », nous enjoint Lotree, « Jeux gratuits, gains instantanés », propose Bingopoly... Difficile, pour le badaud internaute, de ne pas se laisser tenter par tant de promesses d'argent facile. D'ailleurs, il s'est vite laissé séduire : selon l'agence de mesure de trafic NetValue, l'explosion du secteur des jeux en ligne a été le phénomène de l'été puisque plus d'un internaute français sur cinq aurait fréquenté un site de loterie en juillet, soit 1,3 million de visiteurs.

Un score d'autant plus spectaculaire que la plupart de ces sites ont moins de six mois d'existence ! Ce sont deux français qui ont véritablement lancé le concept de loterie en ligne lorsqu'ils ont créé leur site, Luckysurf, aux Etats-Unis, en septembre 1999. « Nous cherchions quel produit serait assez attractif pour attirer l'internaute tous les jours », explique l'un des fondateurs, Daniel Laury. Cependant, hors de la Grande-Bretagne, les jeux de hasard payants constituent un monopole d'Etat. Luckysurf a donc jeté les bases d'un modèle de loterie en ligne gratuite. Ce sont ses recettes publicitaires qui permettent au site de dégager un chiffre d'affaires et de verser leurs gains aux gagnants. L'astuce vient de ce que la publicité n'est pas présentée sous forme de banales bannières publicitaires. Pour valider sa grille de sept numéros, le joueur est en fait obligé de cliquer sur un des

Jeux Le modèle économique des loteries en ligne est attractif, mais la concurrence est rude

trois à cinq bandeaux publicitaires proposés et est donc systématiquement « envoyé » sur le site de l'annonceur. « La beauté du concept, explique Daniel Laury, c'est qu'alors que l'internaute est forcé d'aller sur le site, il y a finalement autant de chances qu'il s'y inscrive ou qu'il y réalise un achat que s'il avait cliqué volontairement sur une bannière. »

Depuis, tous les sites qui se sont créés en France ont reproduit ce modèle. Ils font remplir aux joueurs des grilles gratuitement et leur font miroiter des gains allant de 5 francs à 10 millions. La participation ne coûte rien ; mais, comme le Loto classique, le jeu a peu de chances de rapporter gros (une chance sur une à dix millions d'attraper le jackpot). De toute façon, les lots ne sont qu'un appât pour attirer l'internaute. Ces sites font en fait payer de 3 à 5 francs aux annonceurs pour chaque clic sur leur bandeau, et certains perçoivent



WWW.TINOLAND.COM/FRANCAISE DES JEUX

aussi un pourcentage de 5 à 15% sur le chiffre d'affaires supplémentaire généré sur le site de l'annonceur. « Notre objectif est, en fait, d'aider les sociétés d'e-commerce à réduire le coût d'acquisition de leurs clients », révèle Pascal Magne, directeur général d'Eldorawin.

Et les clients sont au rendez-vous. Chez Bananalotto, numéro un du secteur avec 634 000 visiteurs en juillet, selon Netvalue (soit un taux de pénétration de plus de 11% si l'on compte qu'il y a environ 5 millions d'internautes en France), François Lhemery, le directeur général, avoue que ses prévisions les plus optimistes ont été dépassées : « Pour juillet, nous tablions sur 50 000 grilles

validées par jour ; nous en avons eu plus de 140 000 ! » Grâce notamment à une campagne de publicité de 20 millions de francs. Bananalotto est aujourd'hui, selon NetValue, le trentième site le plus visité, toutes catégories confondues.

Les numéros deux et numéro trois du secteur, Lotree et Luckyvillage, bien que loin derrière, avec respectivement 192 000 et 145 000 visiteurs en juillet, affichent des scores honorables sachant que ces trois loteries ont été lancées en mai et juin. Cependant, Ouriel Ohayon, directeur du marketing de Luckyvillage, nuance le tableau : « Chez nous, l'audience crève les plafonds, mais le chiffre d'affaires progresse bien moins

vite. » La plupart de ces entreprises ont réussi à attirer chacune entre 20 et 40 annonceurs, et les estimations de chiffre d'affaires à fin 2000 vont de 4 millions pour Milkado à 8 millions pour Luckyvillage et 17 millions pour Bananalotto. Seul Koodpo avance pouvoir réaliser 100 millions d'ici à la fin 2001 grâce à un partenariat global en cours de signature avec un grand média national. La rentabilité est le plus souvent attendue entre la mi- et la fin-2001. Mais elle pourrait bien être retardée du fait de la concurrence accrue par un déluge de nouveaux arrivants.

Derrière les pionniers Luckyvillage, Bananalotto et Koodpo, sont arrivés les Milkado, Lotree, Eldorawin, Bingopoly, Goodluckcity, Emilio, Duoloto, sans parler des versions françaises de Luckysurf et Troplotto. « J'ai plus de rivaux en France qu'aux Etats-Unis, s'étonne Daniel Laury, alors que le marché publicitaire sur Internet français reste modeste, d'environ 1 milliard en 2000. » Résultat : tous ne pourront survivre. Après un premier tour de table, souvent autour de 10 millions (70 millions pour Bananalotto), Lotree et Luckyvillage ont déjà bouclé le second, l'un avec le groupe financier suisse Harwanne, Casino et Groupama, et l'autre avec la société de jeux vidéo en ligne Gameloft. Mais beaucoup d'autres (Banalotto, Eldorawin, Koodpo...) reviennent aujourd'hui vers les investisseurs.

Gaëlle Macke

Start-up



Maporama Tous les plans du monde en ligne

Un plan bien dessiné vaut mieux que beaucoup d'explications. Fort de ce constat, Maporama s'emploie à livrer, depuis son site, tous les plans du monde à l'internaute. Une visite sur Maporama.com est assez convaincante : interrogé sur des destinations un peu plus exotiques à chaque fois, le service en ligne de Maporama s'en sort bien. Il a effectivement toujours une réponse, une carte donc, sur laquelle il est souvent possible de zoomer, avec des informations météorologiques parfois. Toutefois, la qualité du détail n'est pas celle de la carte d'état-major. Il faudra s'en contenter sur le Web, car, à en croire l'américain about.com, qui recense les sites de la Toile, la start-up française serait la plus performante dans une catégorie qui compte quelques dizaines de représentants (dont mappy.com, anciennement lti, qui fournit le site des Pages jaunes).

Avec plus d'un million de pages vues au mois de juillet dernier, Maporama, lancée en février 2000 (elle a levé 27 millions de francs en mai 2000), a aussi réussi à s'imposer auprès du grand public. Une équipe détentrice d'un savoir-faire forgé par des années de peaufinage de fonds de cartes à l'IGN (Institut géographique national) ? Pas du tout. Laurent Vermot-Gauchy, le PDG, a travaillé dans des sociétés d'informatique et avoue même assez facilement que la cartographie sur Internet, au fond, n'a rien de sorcier. C'est l'enfance de l'art du commerce : acheter auprès de bons fournisseurs, bien ficeler, bien mettre en avant. « Notre métier est d'acheter des cartes et de les mettre sur le Net. Avec un bon partenaire

établissement de cartes, un bon outil et dix développeurs, qui font les zooms, les calculs d'itinéraires, travaillent sur les couleurs des cartes, sur leur lisibilité, et c'est joué. » Principaux fournisseurs des fonds de cartes : Navteq et AND, sociétés américaines, avec lesquelles Maporama n'a pas d'accord exclusif.

A quoi tient le succès d'une start-up si tous les autres peuvent se lancer sur le même créneau ? Outre son caractère de premier entrant – les budgets publicitaires déjà brûlés par Maporama sont autant de barrières à l'entrée pour ses éventuels concurrents –, la start-up creuse surtout l'écart par son professionnalisme, et le travail qu'abattent ses salariés : cohérence des cartes, remise à jour quotidiennes de l'ensemble des cartes (du monde entier, il faut le rappeler...), un travail de fourmi. La société vient d'emménager dans de grands locaux industriels (750 mètres carrés), refaits à neuf, à côté des derniers vestiges industriels du cœur de Paris, le long du canal Saint-Martin, tout près de Free et de Multimania. Pas de luxe ostentatoire, seulement l'espace qui correspond à la croissance d'une start-up ambitieuse. Maporama compte aussi sur le marché des portails pour ramener du chiffre d'affaires cette année : la société vend des crédits de cartes aux sociétés présentes sur le Net (un nombre de cartes cliquables), une cinquantaine de clients aujourd'hui, dont Nomade, EmailJob, Seloger.com ou Vninet, qui la payent au minimum 18 500 francs par an.

C. Du.

Les différentes interfaces du PC

DANS un micro-ordinateur, les composants s'échangent les informations entre eux. L'unité centrale renferme donc une carte mère sur laquelle sont disposés les compo-



sants internes : processeur, mémoire vive, disque dur, carte graphique, carte son... Ils sont fixés à des connecteurs, appelés aussi ports, qui leur servent d'interface de communication. Chaque composant dispose de son propre port : le processeur, selon le modèle, est posé sur un port Slot 1 ou Socket; la carte graphique sur le port AGP, la carte son sur le port PCI... A moins qu'il ne souhaite changer de processeur ou de carte graphique pour faire évoluer sa machine, l'utilisateur de base n'aura pas à ouvrir son boîtier. En principe donc, il ne sera pas confronté à la complexité des interfaces internes de son PC.

Le problème se pose pour les périphériques externes : clavier, souris, modem, imprimante, scanner... Et, comme les composants internes, les périphériques externes disposent chacun d'une interface dédiée. C'est pourquoi l'arrière d'un micro-ordinateur est une véritable vitrine de connecteurs qui déroutent souvent le néophyte. Le nombre et la diversité de ces ports s'expliquent par l'évolution du PC. Une génération crée des connecteurs, la suivante innove, elle aussi, mais doit intégrer les connecteurs précédents pour rester compatible avec le matériel plus ancien... Aujourd'hui, la majorité des PC grand public sont à la norme ATX. Imposée par Intel, numéro un des processeurs et des « chipsets » (composants qui gèrent la carte mère), cette norme exige la présence et la disposition dans l'ordre d'un port clavier, d'un port souris, de deux ports USB (Universal Serial Bus), d'un port parallèle, de deux ports série.



Tout s'explique Chaque connecteur d'un PC sert à brancher un périphérique

Les port souris et port clavier, comme leur nom l'indique, permettent de relier ces deux incontournables périphériques à l'unité centrale du PC. Jusqu'en 1987, la souris se connectait via un port série. Mais, avec la généralisation du modem qui occupe un port série, ce dernier, dont le nombre est limité à deux, devient rare. IBM a imaginé alors une nouvelle interface pour la souris, appelée PS/2, et dont le connecteur est de type mini-DIN. Visuellement, c'est un

petit connecteur rond à cinq broches. Depuis le début de la micro-informatique, le clavier utilisait déjà un connecteur DIN à cinq broches. IBM n'a pas hésité à transformer l'interface DIN en mini-DIN de même format que la souris PS/2. L'utilisation du même connecteur pour la souris et le clavier permet de réduire les coûts de fabrication de la carte mère mais aussi des périphériques. En revanche, l'utilisateur se trompe souvent en intervertissant la souris et le clavier sur ces deux mini-DIN physiquement identiques. Pour lui éviter de tels déboires, les assembleurs de PC identifient désormais chaque port par une couleur, violet pour le clavier, vert pour la souris.

Après les mini-DIN, le connecteur le plus utilisé encore à l'heure actuelle est certainement le port parallèle, sur lequel se branche l'imprimante, autre périphérique indispensable dans l'usage bureautique d'un PC. Cependant, il peut aussi

servir à relier d'autres périphériques externes, tels que scanner, lecteur de CD-ROM, sauvegarde de Zip... La plupart des PC ne sont équipés que d'un seul port parallèle, un connecteur à vingt-cinq trous (appelé DB25). A l'origine, la vitesse de transmission maximale était de l'ordre de 150 Ko/s. Au fur et à mesure des améliorations, le port parallèle de type EPP (Enhanced Parallel Port) atteint aujourd'hui un débit de 2 Mo/s. Il fonctionne en mode bidirectionnel permettant une communication à deux voies entre l'imprimante connectée et le micro-ordinateur. Celui-ci peut ainsi connaître l'état du périphérique – par exemple, pour savoir s'il est éteint ou allumé. Plus récent encore est le port parallèle de type ECP (Extended Capacity Port), qui améliore la rapidité ainsi que les communications bidirectionnelles.

Quant à l'interface série, qui servait initialement d'interface à la

souris et ensuite au modem, elle est appelée à disparaître. Pour assurer une certaine compatibilité avec les anciens périphériques, les constructeurs continuent à proposer sur leurs machines deux ports série, reconnaissables à leur connecteur à neuf broches (DB9). Mais la généralisation des modems internes ou externes sur port USB met un terme à son existence. L'USB, justement, est en passe de venir le port universel. L'interface standard qui sert à brancher tous les périphériques, de l'imprimante au scanner, à la manette de jeu, à l'appareil photo numérique, sans oublier le modem, le clavier ou encore la souris...

Développé par Intel voilà quatre ans, l'USB se présente, à l'arrière de l'unité centrale du PC ou parfois de l'écran, sous la forme de deux ou de quatre connecteurs plats femelles. Cette interface a de quoi séduire. D'abord, son taux de transfert : 12 Mo/s aujourd'hui, et bientôt 480 Mo/s avec l'USB 2.0, qui devrait apparaître l'année prochaine. Un débit largement suffisant pour n'importe quel périphérique. Elle est Hot Plug and Play, c'est-à-dire que la connexion et déconnexion peut s'effectuer « à chaud » sans que l'utilisateur ait à éteindre et à redémarrer sa machine. Son connecteur peut délivrer une alimentation électrique de 2,5 W, ce qui permet à certains périphériques comme les modems d'être directement autoalimentés par le PC.

Enfin, en théorie, un seul connecteur USB est capable de gérer jusqu'à cent vingt-sept périphériques : il suffit de les enchaîner les uns après les autres par l'intermédiaire de « hubs » (boîtiers équipés d'entrées et de sorties USB). Aujourd'hui, pratiquement tous les périphériques existent en version USB. Et, preuve de l'universalité et également de l'efficacité de cette nouvelle interface venue du monde PC, Apple l'a adoptée sur ses iMac.

H. Ng.

Apprendre les gestes pour le dire

APPRENTISSAGE INTERACTIF DE LA LANGUE DES SIGNES FRANÇAISE
Editeur : LCJ Editions
Support : CD-ROM sur PC uniquement
Prix : 199 francs (30,34 euros)
lsf.online.fr

SELON l'Institut des jeunes sourds, on évalue à 3,5 millions le nombre de Français atteints d'un déficit auditif, dont 360 000 déficients sévères, voire profonds. La Langue des signes française (LSF) est l'une des méthodes possibles pour communiquer et maîtriser la langue française, avec le Langage parlé complété (code manuel de soutien à la lecture labiale) ou le Français signé (utilisation simultanée du français parlé et des signes de la LSF). Comme la définit Annelies Braffort, du laboratoire d'informatique pour

la mécanique et les sciences de l'ingénieur du CNRS, « les signes de la LSF comportent cinq constituants de base, appelés « paramètres ». Ces paramètres possèdent une valeur sémantique et une fonction syntaxique autonomes. Des phrases entières du français peuvent être traduites en un seul signe ». La forme de la main, son emplacement sur le corps ou dans l'espace, son orientation et son mouvement, enfin l'expression du visage, traduisent un signe pour un mot tout en s'appuyant sur la dactylographie (alphabet manuel) et la lecture labiale. En général, les prix des cours de LSF varient de 2000 à 2600 francs pour l'apprentissage d'un seul des 10 niveaux disponibles (12 selon les écoles).

Désormais, il est possible d'apprendre à moindre coût le LSF grâce au CD-ROM *Apprentissage interactif de la langue des signes française*.



L'incrustation de séquences vidéo assorties aux différentes fonctions d'un lecteur-vidéo « lecture-ralenti-pause » donne un visage humain et une réelle interactivité à cet outil pédagogique, produit à 10 000 exemplaires. « L'utilisateur n'est plus un simple spectateur », souligne Patrice Carillo, auteur de ce CD-ROM et interprète professionnel LSF. Le principe est simple, toute sélection déclenche l'interprétation vidéo en LSF. Juste équilibre entre dactylographie, dictionnaire, index thématique et simulation de discussions, ce CD-ROM entend « enseigner à l'utilisateur un niveau de 1 à 7 de la langue des signes ». Enfin, son faible coût dérogé au principe souvent observé de tarifs élevés pour le matériel spécialisé. Simplicité et prix attractif sont deux arguments susceptibles de séduire 68 % des Français, pour qui, selon l'institut de sondage BVA, « parler à un malentendant est le plus souvent pénible ».

« Ce handicap ne se limite pas à celui de la personne, mais réside également dans celui de son interlocuteur, qui n'appréhende pas le même univers », affirme Patrice Carillo. « Ce CD-ROM se veut le trait d'union entre les deux mondes, celui des entendants et celui des personnes sourdes », ajoute Serge Sarve, directeur général de LCJ Editions.

Marlène Duret

L'aventure médiévale en version II

DARK PROJECT II
Editeur : Eidos Interactive
Support : CD-ROM sur PC
Prix : 369 francs (56,25 euros)

PATIENCE et discrétion sont les maîtres mots du second épisode de Dark Project, jeu d'aventures et d'action en 3D produit par Eidos. Cette suite de La Guilde des voleurs, baptisée L'Age de métal, décevra tous les inconditionnels de Soldier Of Fortune, Quake-like et autres jeux de combat. Pas d'armes destructrices, de corps disloqués ni d'ultra-violence, la tuerie est révolue. Il n'existe d'ailleurs pas de version multijoueur, et, selon Eidos, il ne semble pas que les développements futurs aillent dans ce sens. Dans la droite ligne du premier volet, l'ambiance de ce nouvel opus reste médiévale et rappelle l'atmosphère des classiques Hexen ou Héretic. Vous entrez ici dans la peau du sombre Garrett, un habile voleur, discret et sans scrupules. Vos objectifs sont fixés au début de chaque mission, suivant le niveau de difficulté choisi.

Précipité au cœur d'un château médiéval, vous arpentez douces et donjons à la recherche de l'or des plus riches, pour lequel votre soif deviendra insatiable. Vos armes ? Une matraque, une épée et un arc. Vos meilleures chances de survie ne résident donc pas dans ce mince arsenal, mais dans la dextérité et la pertinence avec laquelle il sera utilisé. A votre service, 23 éléments jonchent votre parcours ; de la « flèche à eau » à la « potion de souffle », en passant par la « sphère d'observation », les scénaristes n'ont pas manqué d'imagination. L'interaction avec ces (trop) nombreux objets du décor est remarquable. Chacun d'eux vous aide à traverser les épreuves les plus épiques, si toutefois vous parvenez à les retrouver à temps grâce à une bonne mémoire des raccourcis clavier. Tout au long du jeu, votre univers reste l'obscurité, un indicateur de visibilité indiquant vos chances



d'être aperçu par les cerbères de vos futures victimes. Le silence est votre allié, car au moindre bruit les ennemis – gardes armés jusqu'aux dents, créatures diaboliques sortis des enfers, etc. – rappliquent à grands pas... Pour se débarrasser de ces méchants trop zélés, profitez des ombres, glissez-vous lentement dans le noir, surgissez et frappez... toujours par derrière. L'affrontement direct n'est que rarement la meilleure solution. Certaines missions imposent de réaliser les objectifs sans faire de victime. Une philosophie reposante qui fait de la série de Dark Project un produit original dans l'univers violent des jeux d'action. Son seul défaut, si l'on peut dire, est qu'il est très dur à finir.

En cas de blocage dans un des méandres du jeu, le site francophone L'Age de métal (thief2.cli.fr) offre un guide des missions, sur lequel sont détaillés les pièges à éviter et les richesses à dérober. Un forum est organisé sur lequel les joueurs s'échangent conseils et astuces. Enfin, il est possible à l'intermédiaire de déposer par courrier électronique ses propres solutions. Le troisième volet de Dark Project est d'ores et déjà en cours de développement dans les studios d'Austin, au Texas. Il devrait être commercialisé au milieu de l'année 2001.

Eric Nunès

Sabir cyber



Logiciel

Un des forains les plus célèbres de notre ligne Magi-mots. Si cette réussite n'a pas la même envergure qu'*informatique* ou *ordinateur*, et moins d'invention que *puce* ou surtout *tableur*, elle est indéniable.

Logiciel semble, selon *Les Mots de la cyberculture*, de Gabriel Otman (Belin, 1998), avoir été inventé par une commission officielle de terminologie au début des années 70. Peut-être un lecteur connaît-il l'auteur de cette proposition ? En tout cas, c'est l'un des très rares mots de synthèse officielle à avoir connu la joie d'une vie naturelle. Mais son espace n'est pas très grand.

Dans un contexte informatique, malgré quelques finasseries sporadiques, le mot *programme* tout court est en un parfait concurrent. Hors de ce contexte, *logiciel* peut certes prétendre tenir tout seul, alors qu'il faut alourdir *programme* d'un *informatique* pour qu'il veuille dire la même chose ; mais, justement, *programme* a plusieurs sens, souvent flatteurs (programme d'un parti, programmes audiovisuels) et il a su engendrer *programmeur*, *programmation*, alors que *logiciel* est sans descendance.

Les mots issus d'une commission partagent la stérilité avec certaines variétés d'ânes. Plus décevant encore, *logiciel* est loin d'avoir éradiqué ce *software* qu'il traduit ingénieusement, et le langage jeune et pressé lui préfère même *soft* : « Ce *soft* est une daube » sera plus précisément compris d'un lycéen que « Ce *logiciel* n'est pas de bonne qualité ».

Comme il s'agira probablement d'un jeu vidéo, on aggravera définitivement son cas en parlant de *ludiciel*, contraction officiellement recommandée de *logiciel ludique*. Seuls *didacticiel* (au départ logiciel éducatif, mais en pratique programme de présentation du mode d'emploi d'un *soft*) et *progiciel* (logiciel destiné aux entreprises, aux professionnels) terminent cahin-caha une carrière qui n'a pas été sans minutes de gloire. Mais ces termes, issus de notre Concours Lépine lexical permanent, ont le charme du pays du Bi-Bop – on n'ose plus dire du Concorde –, de ce qui ne marche pas mais qui aurait dû marcher.

Et pourtant, dans *logiciel*, il y a *logique* et il y a *ciel*. L'inventeur du mot a sans doute procédé à une déconstruction du couple américain *hardware/software*. *Hardware* signifie « quincaillerie » et désignait par dérision familière le « matériel » informatique. Par opposition, le *software* s'appliqua à ce qui tournait dans ces machines, des œuvres de l'esprit (*soft*) domestiquant la matière (*hard*). En français, *logiciel* s'est donc inventé en appui sur son contraire, le *matériel*, dont il a emprunté la dernière syllabe. Rien de céleste, donc. Mais c'était compter sans les écrivains. Dans *Deus ex*, Norman Spinrad joue avec cette même opposition en l'appliquant aux rapports de l'âme et du corps dans le christianisme. L'âme n'est-elle pas le logiciel du corps ? La traductrice, Isabelle Delord-Philippe, propose alors le terme de *carnciel* pour désigner, par opposition, le corps humain. Comme on sait cloner le *carnciel* et dupliquer le logiciel, l'immortalité n'est pas loin. Et le ciel prend tout son sens.

Cléo CANALPLUS.FR

★ Les pages « Cyberculture » sont réalisées par les rédactions du « Monde interactif » et de Canal+.

PUBLICITÉ

Quand l'usine virtuelle devient réalité

ELLE est fabriquée de toutes pièces sur ordinateur. C'est une usine virtuelle, mais elle devient une réalité pour des entreprises qui, jusque-là, limitaient l'emploi de la simulation à la conception de leurs chaînes de fabrication. Après avoir fait son entrée dans la grande distribution, la technique de modélisation qui lui a donné naissance vient d'être mise à contribution pour la production d'eau potable, laissant espérer de précieuses économies de temps et d'argent.

Pour la première fois, en effet, des ingénieurs de l'Institut national des sciences appliquées (INSA) de Toulouse et de la Lyonnaise des eaux ont réussi à simuler, grâce à des images en 3D, la totalité du parcours de l'eau au sein d'une usine. Tâche ardue, car, au cours du traitement, différents procédés entrent en jeu. Il peut s'agir de procédés purement physiques, mis en œuvre pour séparer l'eau d'éléments plus lourds, ou de procédés physico-chimiques, qui consistent à mettre l'eau en contact avec un produit sur lequel s'agglutinent les matières en suspension pour former des flocons. Des procédés biologiques interviennent enfin lors de l'étape de désinfection.

« Au cours de toutes ces étapes, les composants de l'eau sont sous différents états : à l'état de particules, d'éléments dissous ou de bulles, explique Zdravka Dokvang, ingénieur au Cirsee (Centre international de recherche sur l'eau et l'environnement) de la Lyonnaise des eaux. Tenir compte de ces réactions complexes était un véritable challenge, d'autant plus que la filière comporte entre six et huit étapes très différentes. »

Il aura donc fallu huit ans de recherche et un investissement de 2 millions d'euros, pour que l'« usine virtuelle » voie le jour. Le temps de mettre au point des modèles mathématiques qui, pour la première fois, combinent la mécanique des fluides à tous les paramètres physiques, chimiques et biologiques liés au traitement de l'eau. Mais, au final, le simulateur permet aux ingénieurs d'obtenir en quelques heures une image précise de ce qui se passe dans les réacteurs. Ils peuvent alors optimiser

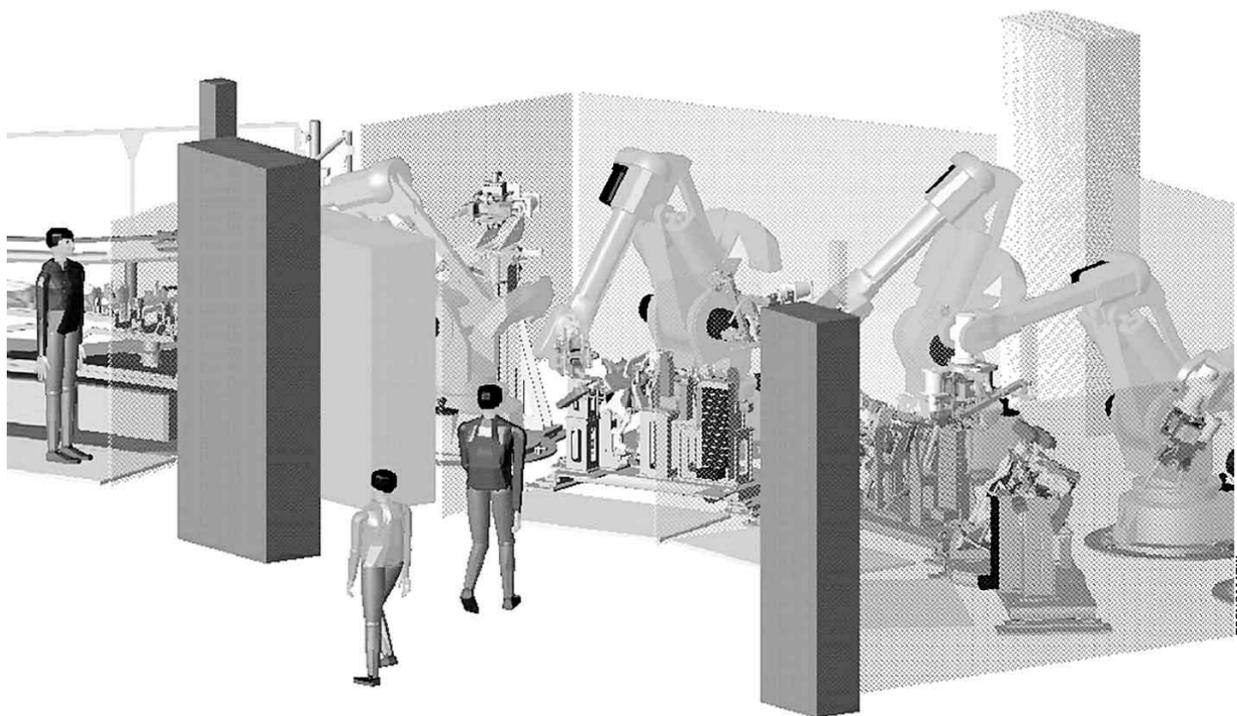
Plutôt que de construire des maquettes, les ingénieurs utilisent des logiciels pour modéliser les usines

le fonctionnement sans avoir recours à des essais sur une maquette grandeur nature. L'enjeu est de taille puisque le montant annuel des dépenses dans le domaine de l'eau potable en Europe s'élève à quelque 7 milliards d'euros en coût d'investissement et 18 milliards d'euros en coût de fonctionnement.

Dans l'usine de Zaï, en Jordanie, par exemple, le bassin de décantation semblait défectueux. En simulant la vitesse de l'écoulement de l'eau à la surface du décanteur et le mouvement des matières en suspension, les ingénieurs se sont aperçus que le problème ne venait pas de là. Le simulateur a donc généré une économie de 50% sur les investissements initialement prévus. Même chose à Morsang-sur-Orge (Essonne).

Grâce à l'usine virtuelle, la réhabilitation de l'étape de désinfection de l'eau a permis de réduire son coût de fonctionnement d'environ 20%. Il suffisait de mieux utiliser les réactifs et de diminuer les coûts de l'énergie liés à cette activité de 40%. La qualité de l'eau n'en a pas été affectée.

Six mois plus tôt, la société In Vivo adoptait un outil du même type, cette fois pour un magasin virtuel. Spécialisée dans les études de comportement des consommateurs, In Vivo devait jusque-là utiliser des maquettes grandeur nature de magasins pour ces expériences. Des maquettes coûteuses et complexes à réaliser... Du coup, In Vivo a fait appel au Centre de robotique de l'Ecole des mines de Paris et à



Sim Team, une société spécialisée dans les applications de la réalité virtuelle, pour mettre au point un magasin virtuel.

La difficulté était de mettre en situation le consommateur dans cet environnement. La solution retenue le place devant un grand écran sur lequel sont projetés les rayons du magasin. Il se déplace avec un

vrai chariot et, grâce à un petit boîtier qu'il tient dans la main, il peut manipuler un produit, observer ses six faces, lire les textes inscrits sur le paquet, puis le replacer dans le rayon ou le mettre dans son chariot pour l'acheter. « Ce qui est surprenant, c'est qu'au bout de quelques minutes l'immersion du consommateur est réussie, précise Philippe

Fuchs, responsable du projet à l'Ecole des mines. Oubliant qu'il est face à un système informatique, il peut se concentrer sur ses différents achats. »

Depuis qu'elle utilise ce logiciel, la société In Vivo propose à ses clients une analyse plus pointue du comportement du consommateur. Cette modélisation numérique des

produits permet de faire des économies, puisque, d'un seul clic, il est possible de faire varier tous les paramètres, comme la couleur, la taille d'un paquet ou son agencement dans les rayons. Un moyen de voir, en temps réel comment le consommateur réagit.

Lucille Bellanger

Tecnomatix, la pionnière

EN 1983, Shlomo Dovrat travaille pour un laboratoire de la défense israélienne quand il a l'idée de commercialiser Robcad, un logiciel permettant de simuler le fonctionnement d'un robot sur un ordinateur. Ce sera la base de Tecnomatix, qu'il crée quelques années plus tard, à l'époque où l'automatisation connaît un essor important dans l'industrie.

Tecnomatix développe alors plusieurs outils pour concevoir numériquement une chaîne de production. Des logiciels qui incluent le fonctionnement des machines, mais aussi la manière dont les opérateurs les alimentent, la façon dont les pièces se déplacent. Les simulations permettent ainsi de tester différentes solutions sans avoir recours à des maquettes. Et, pour analyser les opérations manuelles, Tecnomatix développe un mannequin virtuel. Capable d'effectuer plusieurs types d'actions (marcher, porter, manipuler...), il respecte des règles ergonomiques précises afin de garantir la sécurité des opérateurs.

Très vite, Tecnomatix s'implante chez les constructeurs automobiles et aéronautiques. En dix ans, la société rachète six entreprises concurrentes et étend ses activités à d'autres secteurs : celui des équipementiers, puis celui de l'électronique. Aujourd'hui, une nouvelle étape vient d'être franchie. Tecnomatix a étendu le concept d'usine

virtuelle à l'ensemble des entreprises qui collaborent à la fabrication d'un seul et même produit.

Ce qu'elle appelle l'« e-manufacturing » se décompose en fait en quatre parties. L'outil comprend un module pour concevoir des processus de fabrication, un modèle qui décrit ces processus et des logiciels de modélisation et d'étude du process. Des logiciels de collaboration utilisant Internet comme plateforme de communication complètent le dispositif. Ainsi, constructeurs et sous-traitants peuvent travailler ensemble en échangeant des informations.

Mais Tecnomatix a aussi d'autres centres d'intérêt. La société a par exemple mis au point des outils pour simuler les flux de passagers dans un aéroport. En les utilisant, les ingénieurs peuvent alors concevoir l'implantation d'une aérogare, dimensionner les zones de parking et de dépose rapide et prévoir le nombre d'escalators, d'ascenseurs, de passerelles d'embarquement à mettre en place en fonction du nombre de passagers.

Une stratégie touche-à-tout qui semble lui réussir, puisque, avec un effectif de 800 personnes, dont 350 ingénieurs dans 30 pays, Tecnomatix a réalisé en 1999 un chiffre d'affaires de 580 millions de francs, soit 30% de mieux qu'en 1998.

Lu. B.

PUBLICITÉ

Décider à l'heure d'Internet

Les nouvelles technologies influent surtout sur les capacités d'anticipation des directions générales

« Impossible de nier qu'Internet a un effet mécanique sur la rapidité avec laquelle les informations stratégiques parviennent jusqu'au PDG et sur la rapidité avec laquelle il répond, admet Michel Kalika, responsable du DEA e-management à l'université Paris-Dauphine ; l'e-mail est instantané, tandis que parapheur ou bordereau mettent une semaine à faire le tour des bureaux. D'autre part, le fait de recevoir un mail implique d'y répondre dans l'heure. Si vous n'y répondez pas dans les vingt-quatre heures, la personne qui vous l'a adressé commencera à se poser des questions. »

A l'intérieur de l'entreprise, les temps de préparation des décisions auraient tendance à se réduire.

De là à affirmer que, emporté par l'instantanéité de l'e-mail, le manager serait contraint de décider parfois sur la base d'analyses partielles de la situation de l'entreprise et de la concurrence, il n'y a qu'un pas, que franchissent allègrement les participants au colloque « Le manager éclair », organisé par l'association CPA 2000 (émanation de la chambre de commerce et d'industrie de Paris), au printemps dernier. Ainsi ces extraits, tirés de l'édition de septembre de la revue de l'asso-

ciation le montrent : « Dans de nombreuses grandes écoles... on apprend plus facilement à la future élite à vérifier trois fois avant d'avancer plutôt qu'à gérer l'incertitude », alors qu'il faut savoir « prendre des décisions pertinentes sans disposer d'une information exhaustive [...]. Le manager éclair sait faire des choix et assumer les risques. »

Bruno de Courrèges, président fondateur de Sustainable, un cabinet de conseil en stratégie, s'inscrit complètement en faux par rapport à ces réflexions. Il a mené une étude, cet été, sur les manières de travailler de huit grands patrons (dont Jean-Cyril Spineta, d'Air France, Michel Bon, de France Télécom, ou Louis Schweitzer, chez Renault). La manière d'aller « plus vite » de ces PDG ? « Ne laisser aucune place au hasard, affirme Bruno de Courrèges. Ils se sont construits une horloge interne et ils s'y tiennent. Dans ces grandes entreprises, tous les lundis se ressemblent : réunion de direction le matin, réunions de démultiplication l'après-midi, où les directeurs de division font passer les messages du matin à leurs subalternes. Cet emploi du temps est réglé comme du papier à musique pour l'année. Très peu de décisions sont prises en dehors de cette instance. En d'autres termes, une décision peut bien attendre la prochaine réunion de direction. » Très peu de place, non plus, pour les imagina-



WWW.TINOLAND.COM

L'œil de France Télécom

Daniel Capé ne paie pas de mine comparé aux autres grands managers de France Télécom. Pourtant, ces derniers doivent une grande partie de leur efficacité à ce petit homme barbu et à son département, l'ARIA (Agence en réseau d'information active), « cellule de veille économique en réseau » de l'opérateur. Créée en 1996, l'ARIA permet surtout aux 200 « grands managers » d'être, par exemple, au fait de tous les projets de développement du concurrent Deutsche Telekom en Europe ou de ne pas rater une miette des rapports d'analystes commandés par des collègues au fin fond d'une filiale régionale. Le réseau ARIA reçoit plus de 5 000 informations par jour, issues des journaux économiques, des agences de presse ou de cabinets de conseil spécialisés, et 500 000 à 600 000 documents sont disponibles en permanence. Des « déclencheurs de seuils » alertent le dirigeant dès que la récurrence d'un terme revient au-delà d'une fréquence fixée par lui.

À EN CROIRE les déclarations des PDG de start-up ou les gros titres de la presse magazine spécialisée dans le management, la vitesse serait devenue le mètre étalon des chefs d'entreprise sur le Net, leur principal atout ou la qualité qu'ils devraient cultiver avec le plus d'énergie. Lambins, les maniaques des procédures, les deux pieds enracinés dans la vieille économie, seraient définitivement perdus pour la nouvelle, ayant réfléchi trois minutes de plus que leurs concurrents avant de prendre une décision. Certes, en temps de conquête, quand tout le marché du commerce électronique est encore à investir, le train de sénateur n'est pas la bonne cadence. Mais les nouvelles technologies liées au Réseau n'ont-elles pas également un effet sur l'accélération des prises de décision ?

tions débridées. « Quand, au cours d'une réunion de direction, quelqu'un soulève une question qui fait débat, une personne est immédiatement mandatée afin d'instruire le dossier et de revenir au comité suivant avec tous les tenants et les aboutissants du problème, afin que les membres puissent décider en quelques minutes », affirme encore le consultant.

La rapidité apparente d'une décision est plutôt, selon lui, le résultat d'un long travail d'anticipation et non dans la capacité du chef à proférer trois idées à la minute. Si un PDG peut décider en quelques jours de faire main basse sur une start-up à haut potentiel, encore confidentielle, ou de lancer une offre d'achat sur un concurrent, c'est parce que depuis un an ses consultants ont élaboré tous les scénarios d'acquisition possibles. Bruno de Courrèges poursuit en expliquant qu'un bon système de direction de tête doit être

capable de « faire remonter les signaux faibles, qui seront les tendances lourdes de demain ». Où l'on retrouve la technologie, et notamment les outils d'aide à la décision (voir encadré), qui aujourd'hui permettent aux PDG d'aller piocher dans les bases de données de leurs entreprises pour en extraire courbes de croissance, comparaisons de chiffres d'affaires, croisements de données texte et de données chiffrées. Ces projets informatiques sont encore très peu répandus dans les grandes entreprises françaises ; Gonzague Chastenot de Gery, l'un des directeurs de cette spécialité chez Cap Gemini Ernst & Young, un des principaux offreurs français, ne revendique que quelques clients hexagonaux.

Cécile Ducourtieux

Entremetteur pour intérimaire

Un site de rencontre et de négociation en ligne dédié à l'intérim

LES CANDIDATS à l'intérim n'auront plus besoin de pousser la porte d'une agence pour offrir leurs services. Désormais, devant leur écran d'ordinateur, ils pourront choisir la mission qui leur convient le mieux et négocier leur salaire en comparant les différentes offres des agences. Baptisé Temp-One.com, ce premier portail français de l'intérim se propose en effet de mettre en relation entreprises, agences d'intérim et candidats.

Face aux sites en ligne des grandes agences d'intérim, Temp-One.com tire son originalité de son positionnement. Ni site d'emploi ni agence de travail temporaire, ce site se veut, selon Ahmed Otmene, son PDG, « une plate-forme commerciale indépendante qui répond au besoin de transparence du marché ».

Pour appuyer ses propos, Temp-One.com se base sur un sondage réalisé par l'institut Ipsos, selon lequel 69 % des personnes interrogées se déclarent prêtes à postuler pour une mission d'intérim. Pour autant, la moitié des sondés estiment que les candidats à l'intérim n'ont pas accès à toutes les offres du marché. Enfin, 56 % pensent qu'ils ne choisissent pas leurs missions en toute li-

berté et 71 % déclarent qu'ils ne sont pas en position de négocier leurs salaires. Temp-One.com a pour objectif de lever ces réticences. Les candidats qui s'inscriront sur ce site auront accès gratuitement aux offres de toutes les agences abonnées au site et pourront recevoir automatiquement les propositions qui correspondent le mieux à leur profil. Selon son PDG, « une centaine d'agences, petites et grandes, généralistes ou spécialisées, dont Randstad Interim, 3^e groupe mondial, font déjà partie des inscrits ».

Il existe en France plus de 850 entreprises de travail temporaire, dont les quatre plus importantes (Adecco, Manpower, Randstad et VediorBis) contrôlent 80 % du marché de l'intérim, et plus de quatre mille agences. Même si le travail temporaire est un secteur en plein développement – selon le dernier pointage du ministère de l'emploi, le nombre de missions aurait augmenté de 22 % entre mai 1999 et mai 2000 –, les agences peinent à trouver des candidats. Temp-One.com devrait leur permettre d'élargir leur portefeuille de candidats et d'augmenter leur volume d'affaires en réduisant leurs coûts de prospection. Quant aux entreprises, après s'être acquittées d'un abonnement payant, elles pourront diffuser leurs appels d'offres à toutes les agences. Se défendant de se substituer aux agences d'intérim, cette place de marché d'un nouveau genre profitera d'abord aux candidats. « C'est eux qui désormais auront la main », estime Ahmed Otmene.

Catherine Rollot

PUBLICITÉ

Le Monde
INTERACTIF

16-18, quai de la Loire, 75019 Paris.
Tél. : 01-53-38-42-60. Fax : 01-53-38-42-97. E-mail : hitech@lemonde.fr. URL : interactif.lemonde.fr.

Directeur de la publication : Jean-Marie Colombani.
Rédacteur en chef : Bertrand d'Armagac.
Secrétaire général de la rédaction : Claudine Boeglin.
Directrice artistique : Maria Mercedes Salgado.

Rédaction : Pierre Bouvier, Cécile Ducourtieux (Entreprises), Guillaume Fraissard (Portrait), Gaëlle Macke (Entreprises), Stéphane Mandard (Citoyen), Corinne Manoury (Techniques), Hai Nguyen (Cyberculture), Catherine Rollot (Métiers), Olivier Zilberstein (Enquête).

Édition : Olivier Herviaux.
Réalisation : Nathalie Le Dréau, Alex Monnet, François Montintin.
Révision : Josette Rolinat, Christiane Tricoit.

Publicité : Le Monde Publicité. Directeur général : Stéphane Corre. Caroline Séjournant, directrice de clientèle (01-42-17-39-56). Isabelle Quodverte (01-42-17-38-58).
Impression : Le Monde Imprimerie.

Les articles extraits de BUSINESS WEEK traduits et reproduits dans ce numéro sont la propriété de The McGraw-Hill Companies, Inc. ©2000. Tous droits réservés.
Articles translated and reprinted in this issue from BUSINESS WEEK are copyrighted 2000 by The McGraw-Hill Companies, Inc. All rights reserved.